« Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14694 – 6 F

SAMEDI 25 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le gouffre Nord-Sud

POUR la troisième année consécutive, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) fait tomber une pluie de chiffres saisissants et souvent intolérables sur l'état des relations Nord-Sud. Tous confortent un même constat : le fossé ne cesse de grandir entre les pays occidentaux et ceux du tiers-monde, au point de douter de la capacité des nations développées à aider, comme sur l'aptitude des nations pauvres à compter sur leurs propres forces.

L'an passé, les revenus du milliard d'habitants les plus aisés de la planète étaient cent cinquante fois supérieurs aux revenus du milliard d'habitants les plus démunis. En trente ans, l'écart a doublé entre ces deux mondes. Parce qu'ils souffrent d'entorses multiples au libre-échange, aggravées par les freins à l'immigration, les discriminations de taux d'intérêt et d'accès aux technologies modernes, les pays en développement sont privés chaque année, selon le PNUD, de 500 milliards de dollars de ressources. Soit dix fois le montant de l'aide qu'ils reçoivent annuellement de la communauté internationale.

ALORS que le Sud abrite 80 % de la population mondiale, et près de neuf naissances sur dix, il mène seulement 4 % des travaux de recherche, dispose de moins de 5 % du parc mondial d'ordinateurs. Si le développement humain, en termes d'espérance de vie, de niveau de soins et d'alphabétisation, a connu de réels progrès, ainsi que la liberté d'expression et d'action, le tiers-monde se trouve en revanche fortement exclu du partage des richesses et de l'industrie dite de la connaissance. Le savoir et le savoir-faire technologique lui échappent. Une situation dont les conséquences choquent profondément : les « cerveaux » du Sud (africains en particulier) émigrent vers l'Europe et les Etats-Unis, tandis que les experts occidentaux en Afrique n'ont jamais été aussi nombreux.

AUTRE singularité troublante : les pays en développement remboursent davantage à leurs bailleurs de fonds au titre de la dette qu'ils ne reçoivent sous forme d'aides. Entre 1983 et 1989, les transferts nets du Sud vers le Nord ont ainsi représenté 242 milliards de dollars, l'effondrement des prix des matières premières privant le tiers-monde de son habituel ballon d'oxygène.

Soucieux de remédier à cette situation porteuse de souffrances humaines et de dangers pour l'ordre du monde, le PNUD préconise de prendre « les dividendes de la paix » en réduisant de 3 % les budgets militaires pour affecter les ressources dégagées (1 500 milliards de dollars) au développement. Mais rien ne prouve que les Etats partiellement démilitarisés consacreraient de telles sommes à l'amélioration du bien-être des populations. Plus que jamais, le développement mérite un suivi permanent sur la sécurité alimentaire et écologique, la dette, la stabilisation des prix des produits de base et la lutte contre le trafic des stupéfiants, l'accès aux technologies et aux marchés. L'idée du PNUD de créer un conseil de sécurité des Nations unies pour les questions de développement pourrait favoriser ce dialogue global. Un dialogue essentiel pour désamorcer la bombe à retardement de la pauvreté.

Lire page 14 l'article d'ÉRIC FOTTORINO

Tandis que des combats continuent en Bosnie-Herzégovine

La Serbie et le Monténégro créent une fédération

Des combats se poursuivaient, vendredi 24 avril, en plusieurs points de Bosnie-Herzégovine en dépit de l'accord de cessez-le-feu signé, la veille, à Sarajevo par les communautés bosniaque, musulmane et serbe. La France, l'Allemagne et la Pologne ont demandé la réunion d'urgence du Conseil de sécurité. De son côté, la Serbie a décidé, avec le Monténégro, de proclamer le 27 avril la République fédérale de Yougoslavie, seule héritière, selon Belgrade, de l'ancien Etat.

Bruits de canon dans les faubourgs

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Sarajevo aura vécu quelques heures fastes, jeudi 23 avril, avant qu'une canonnade dans les quartiers périphériques ne vienne, dans la soirée, rappeler la capitale bosniaque à la réalité de la guerre. Il y a d'abord eu ce calme, ce silence après les combats des derniers jours. Il y a eu ensuite cette promesse faite par les dirigeants des trois communautés – musulmane, serbe et croate – de respecter une trêve jusqu'à l'aboutissement des négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Puis il y a eu l'arrivée d'une nouvelle aide humanitaire, acheminée par M. Bernard Kouchner, le ministre français de la santé, dont l'avion a permis d'évacuer une centaine de personnes sur Belgrade. En quatre heures – le temps qu'ils auront passé à Sarajevo, cloîtrés à l'aéroport pour des raisons de sécurité, – le ministre portugais des affaires étrangères, M. de Deus Pinheiro (le Portugal exerce actuellement la présidence européenne), et lord Carrington, président de la conférence sur la Yougoslavie, ont réussi à arracher aux représentants des trois communautés l'engagement de respecter enfin un cessez-le-feu qu'ils étaient censés observer depuis le 12 avril.

YVES HELLER

Lire la suite et l'article de FLORENCE HARTMANN, page 3

L'Etat imposant des programmes européens en soirée

Le réseau de La Cinq abritera deux chaînes

M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a annoncé jeudi 23 avril, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement avait décidé de faire usage de son droit de préemption sur le réseau de télévision occupé jusqu'au 12 avril dernier par La Cinq. Celui-ci sera attribué à partir de septembre, en soirée, à la chaîne culturelle européenne ARTE, qui succédera à la SEPT. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel lancera un appel d'offres pour une autre chaîne sur les plages restantes.



Lire page 7 l'article de FRÉDÉRIC BOBIN et celui de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et YVES MAMOU

A la rencontre du Big Bang

Un satellite a détecté des fragments de matière vieux de 15 milliards d'années

Le satellite COBE de la NASA, lancé en 1989 à la recherche des premiers instants de l'univers, vient peut-être de lever le voile sur le plus grand mystère de la cosmologie. Selon des résultats annoncés à Washington, jeudi 23 avril, ce satellite aurait mesuré dans le cosmos d'infimes variations de température, qui traduisent l'existence de nuages de matière remontant à quinze milliards d'années.

Ces résultats, s'ils se confirment, constitueraient, selon la communauté scientifique, l'une des découvertes majeures du siècle. Ces fragments de matière formés à l'aube des temps représenteraient en effet l'une des plus solides présomptions établies à ce jour en faveur de la théorie du Big Bang, selon laquelle l'univers serait né, il y a quinze milliards d'années, d'une immense explosion de matière.

Lire page 10 l'article de CATHERINE VINCENT

Afrique : la démocratie à tâtons

Des élections libres auront lieu cette année dans une vingtaine de pays mais les régimes en place s'accrochent au pouvoir

par Catherine Simon

« N'effrayez pas les oiseaux sur lesquels vous allez tirer » : appliquant à la lettre ce proverbe malgache, la plupart des mouvements de contestation africains se retrouvent, aujourd'hui, au milieu du gué. Depuis la chute brutale du président éthiopien, Menguistu Haïlé Mariam, renversé par les guérilleros tigréens en mai 1991, l'Afrique n'a pas connu de coup d'Etat sanglant ni de ces « grands chambardements » que les colères de la rue avaient pu laisser présager. Au sein des états-majors politiques, le mot d'ordre n'est plus d'éliminer l'adversaire, mais de tenter, d'abord, de composer avec lui.

Au Congo, au Niger, au Togo ou à Madagascar, les opposants d'hier, portés par la vague du mécontentement populaire des années 90-91, ont pris la première place dans des structures de *« transition »* chargées de gérer les affaires du pays jusqu'à l'issue d'élections.

Mais, s'ils ont réussi à mettre un pied dans la citadelle du pouvoir, ils n'en ont pas chassé pour autant les anciens locataires. C'est ainsi qu'à Brazzaville, à Niamey, à Lomé et à Tananarive, des présidents « à moitié déchus » et des premiers ministres « à moitié en selle » tentent, vaille que vaille, une difficile cohabitation. Le Rwanda, fragilisé par plus d'un an de guerre civile, vient de choisir une formule similaire, en nommant, début avril, un premier ministre issu de l'opposition. Et il n'est pas exclu que le turbulent Zaïre ne fasse prochainement de même.

Mis à part le Sénégal, qui vient de célébrer un an de cohabitation pacifique, le nombre de pays où les partis « indépendants » ont pu forcer la porte gouvernementale reste, on le voit, fort restreint. Il n'y a guère, à ce jour, qu'au Cap-Vert, à Sao-Tomé-et-Principe et en Zambie que les changements de régime (gouvernement et président) ont été dictés par les urnes. La frénésie électorale qui s'est emparée de l'Afrique changera-t-elle la donne ?

Les expériences de « pluralisme parlementaire » sont sans doute appelées à se multiplier. Jusqu'à présent, elles sont demeurées aussi rares que les exemples de cohabitation gouvernementale.

Lire la suite page 6

POINT DE VUE

Faire confiance aux Français

La ratification du traité de Maastricht et la révision de la Constitution justifient, selon l'ancien premier ministre, le référendum

par Raymond Barre

La ratification du traité de Maastricht se prépare dans la confusion et dans l'incertitude. Confusion due à la complexité de la procédure, qui comporte une révision constitutionnelle préalable à l'acte de ratification lui-même. Incertitude quant à l'issue, l'appréciation portée sur le traité dépendant certes de son contenu, mais aussi de considérations de politique intérieure et de supputations sur l'incidence d'un vote négatif sur l'avenir du second mandat présidentiel.

J'ai déjà eu l'occasion de souligner l'importance que présente à mes yeux le traité de Maastricht. Il s'agit d'abord de l'avenir de la France et des nations d'Europe occidentale. Après quarante ans d'efforts ininterrompus et tenaces, les nations qui ont construit la Communauté veulent avancer vers l'Union européenne pour maintenir leurs valeurs de civilisation, pour affermir la paix sur le Vieux Continent, pour faire valoir efficacement leurs intérêts. Elles comprennent que l'Union européenne ne comptera, au vingt et unième siècle, sur la scène mondiale que si elle dispose d'une monnaie, symbole de la puissance économique, d'une politique étrangère au service de leurs intérêts communs, d'une défense sans laquelle elles doivent s'en remettre complètement à autrui de leur sécurité. Elles éprouvent certes une nostalgie de l'indépendance dont elles s'enorgueillissaient naguère, lorsque l'Europe était le centre intellectuel, économique et politique du monde ; mais les temps de l'eurocentrisme sont révolus, et le petit cap du continent asiatique doit assurer ses chances face aux Etats-continents et aux ensembles régionaux en cours d'organisation. Le chemin est malaisé ; beaucoup d'obstacles devront encore être surmontés. Mais, quoi que cela puisse en coûter, il n'y a pas d'autre voie que l'Union si les nations d'Europe occidentale veulent garder leur rang dans le monde de demain.

Le traité de Maastricht est, en second lieu, une nouvelle et remarquable expression de la solidarité franco-allemande sur laquelle reposent depuis la fin de la seconde guerre mondiale la paix et le progrès en Europe occidentale. Elle acquiert aujourd'hui une importance plus forte encore devant la grande inconnue de l'Est européen.

Lire la suite page 2, et page 8 les débats sur le traité de Maastricht

Le géant du Bengale

Le cinéaste Satyajit Ray est mort à Calcutta

par Jean-Michel Frodon

Hospitalisé depuis le 2 février pour insuffisance rénale après avoir subi deux infarctus et l'implantation d'un stimulateur cardiaque, Satyajit Ray est mort jeudi 23 avril d'un arrêt du cœur dans un hôpital de Calcutta. Il était âgé de soixante-dix ans. Trop affaibli, il n'avait pu se rendre le 30 mars à Los Angeles pour recevoir l'Oscar d'honneur décerné pour les vingt-cinq longs-métrages de sa carrière, jalonnée de chefs-d'œuvre intitulés *Pather Panchali* (1955), *le Salon de musique* (1958), *la Déesse* (1960), *Charulata* (1964), *Tonnerres lointains* (1973), *les Joueurs d'échecs* (1977), *la Maison et le Monde* (1984) ou *les Branches de l'arbre* (1990).

Depuis son premier film, *Pather Panchali*, découvert à Cannes en 1956, Satyajit Ray tenait son rang parmi les plus grands cinéastes du monde.

Lire la suite page 12

M 0147 - 0425 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Pologne

Les embûches du postcommunisme

par Georges Mink et Jean-Charles Szurek

APRÈS l'opprobre et le trouble, voici le général Jaruzelski revenu à Paris comme une marchandise d'autant plus précieuse qu'elle est mise en valeur par le dialogue qu'entretient avec lui, dans ses Mémoires, son opposant le plus emblématique, Adam Michnik. Dictateurs et dissidents d'hier se retrouveraient ainsi réunis dans une fin grotesque de l'histoire communiste...

N'y aura-t-il donc pas de césure entre l'avant et l'après pour rendre justice aux victimes, ne serait-ce que symboliquement, comme le demandent par contre Vaclav Havel ou Boris Geremek ?

Ces contradictions apparentes, qui traversent le camp des ex-dissidents et dérangent les certitudes acquises, renvoient à la nature hybride et insolite du postcommunisme. Et d'abord à la nature de la révolution de 1989.

Il faut se rappeler que l'ancien régime est tombé sous l'effet d'un processus qu'il a lui-même contribué à déclencher, obscurcissant d'emblée, par l'encourageante permissivité de l'ex-empire, voir l'interventionnisme gorbatchévien en Tchécoslovaquie ou en RDA, ou encore la participation des gouvernements communistes aux tables rondes en Pologne et en Hongrie, l'acte inaugural de la rupture.

Les analystes ont d'ailleurs éprouvé une certaine difficulté à trouver le concept adéquat : *« révolution »* pour Timothy Garton Ash, *« révolution sans révolutionnaires »* pour François Fejtö, *« negociated revolution »* pour Laszlo Bruszt. Si une monocratie s'est radicalement transformée en démocratie, les phénomènes d'accompagnement des révolutions sont absents.

L'anti-utopie de l'Etat-providence

En premier lieu, il est difficile d'identifier la distribution des rôles. Le paradoxe de la révolution de 1989 est d'avoir été réalisée au nom de la classe ouvrière, notamment en Pologne, conduite, sinon à quitter la scène, du moins à faire les frais de la politique postrévolutionnaire, pour une classe sociale qui n'existe pas encore ou qui se trouve *in statu nascendi*, par une élite politique qui fut une opposition morale efficace mais non une équipe de gouvernement préparée à l'alternance.

Les ouvriers de l'Europe centrale et orientale sont aujourd'hui les grands perdants de la révolution postcommuniste, tassés dans des bastions de l'industrie lourde obsolète, impossible à convertir ou à privatiser. Il en va de même, dans une certaine mesure, pour les anciens dissidents, qui doivent accepter désormais les compromis quotidiens face à des politiciens de type nouveau, pour ne pas dire de type normal. Ils sont, sinon, appelés à rejoindre l'anonymat de la société civile.

Qui seraient les gagnants alors ? Les nouveaux entrepreneurs ? La précarité de leur statut économique, malgré deux premières années d'euphorie spéculative, limite considérablement leur mobilité ascendante.

Deuxième paradoxe : cette révolution, pourtant dotée d'une doctrine libérale, doit s'accommoder de la persistance d'un mythe forgé au cours des longues années de l'ancien régime, à savoir la réussite du *welfare* socialiste. La rupture de 1989 a introduit l'illusion de pouvoir vivre du jour au lendemain dans un système libéral. Mais les embûches de la déconstruction du système économique de type soviétique, avec son cortège inattendu de régressions (chute de la production, de la consommation, chômage), ont réactivé le mythe du *welfare*. Ainsi, plus on s'éloigne de la césure révolutionnaire, plus les populations s'opposent aux projets de privatisations, donc aux réformes, donc à la sortie du soviétisme. L'une des contradictions de la transition postcommuniste est de renforcer l'espoir de l'Etat-providence : anti-utopie qui détruit la légitimité révolutionnaire de l'utopie libérale.

L'absence d'acteur central est à l'origine de deux phénomènes intrinsèquement liés :

– *l'usurpation*, par l'ex-nomenklatura, de la place centrale du « bénéficiaire » durant une période de transition qui commence avant 1989, puis son positionnement possible comme un des groupes structurants d'une future classe possédante ;

– *la démonisation* de cette même ex-nomenklatura, au nom de la même réalité, à savoir qu'elle serait la seule à en tirer profit. Nous revenons là au paradoxe central : les bénéficiaires de la révolution anticommuniste ne sont pas ceux qui devaient théoriquement l'être, tandis que ceux qui devaient théoriquement perdre se retrouveraient en excellente position. D'où l'effet de syllogisme suivant : la révolution a été arrangée. En ce sens, le postcommunisme serait toujours le règne du communisme.

Un dialogue paradoxal

Des voix de plus en plus nombreuses exigent une décommunisation de l'Etat. Elles sont soutenues par des secteurs importants d'une opinion publique désorientée, en quête de points de repère. On observe ainsi que, plus on s'éloigne de 1989, plus la rhétorique anticommuniste agit, constituant d'une part un passeport d'entrée vers les nouvelles élites politiques, un cadre d'identification avec elles, alors que, d'autre part, se développe le réflexe antidissident. La revendication décommunisatrice aide non seulement au positionnement des individus, mais devient utile à la construction des identités collectives.

Cette question de la décommunisation est donc devenue difficile et inquiétante. Difficile, car comment, qui et que juger, et à l'aide de quel critère ? Comment dégager les responsabilités alors que le système avait englué les individus par des enchaînements de compromissions et de compromis ? Les nouvelles démocraties postcommunistes paraîtraient-elles entachées d'une faute originelle si elles ne prenaient pas acte des crimes et des abus commis durant la période précédente ?

L'approche de la décommunisation a cessé d'être sereine. L'Europe de l'Est est secouée par ce débat qui a peu de chances de se dérouler à froid, comme le souhaiteraient les partisans de l'Etat de droit.

La rationalité positive des anciennes oppositions démocratiques, attachées au consensus constructif, se trouve ainsi supplantée par une rationalité négative. La revendication décommunisatrice est d'autant plus fonctionnelle que le langage politique dominant des opposants de naguère a rendu absolu le règne de la morale. La décommunisation s'en nourrit et lui assure une forme de continuité. Adam Michnik l'exprimera ainsi : *« Ayant perdu le diable communiste, nous retrouvons le diable les uns chez les autres. »*

Le dialogue paradoxal des deux ennemis d'hier, par-delà l'effet commercial des Mémoires du général Jaruzelski, vaudra certainement à Adam Michnik une incompréhension croissante dans son pays. Mais la sortie du soviétisme de l'Europe centrale et orientale ne passe-t-elle pas par un langage politique qui réintroduise les communistes dans la vie publique ?

Telle serait la véritable rupture avec cet étrange postcommunisme, dans la mesure où l'on admet que les communistes, dans un régime démocratique, n'ont d'autre choix que celui d'un comportement démocratique. Encore faut-il qu'ils fassent amende honorable de leur passé – même récent, si l'on en juge par les liens financiers du parti communiste polonais avec les putchistes de Moscou – et que seul l'Etat de droit ait la responsabilité d'identifier et de juger les délits individuels. C'est la condition nécessaire pour que la mémoire des sociétés postcommunistes ne se laisse abuser par la démagogie décommunisatrice.

▶ Georges Mink et Jean-Charles Szurek sont sociologues, chercheurs au CNRS. Leur dernier ouvrage, *Cet étrange postcommunisme* est une coédition Presses du CNRS-La Découverte, 1992.

Maastricht

Faire confiance aux Français

Suite de la première page

Il serait absurde que cette solidarité se brisât soudainement, comme semblent le souhaiter certains milieux intellectuels, économiques et politiques dominés par la peur d'un retour aux années 30, affligés à la fois d'un complexe d'infériorité économique à l'égard de l'Allemagne réunifiée et d'un complexe de supériorité nationaliste qui les conduit à exiger de notre grand voisin qu'il se plie toujours à nos souhaits et, le cas échéant, à nos injonctions.

L'inspiratrice et l'animatrice de l'Union

Ces milieux veulent-ils rejeter l'Allemagne dans l'isolement et, peut-être demain, dans l'aventure ? Veulent-ils que la France en revienne à l'illusion des alliances de contrepoids ou de revers dans une Europe dominée, comme au siècle dernier, par la méfiance ? Le traité de Maastricht, né de l'étroite coopération entre la France et l'Allemagne, offre à ces deux pays le cadre et les instruments d'une action conjointe indispensable à l'affermissement de l'Union européenne.

Pourquoi dissimulerais-je enfin une raison qui m'importe comme Français : la vocation universaliste, qui a fait dans le passé la grandeur de la France et assuré son rayonnement, peut trouver à travers l'Union européenne une occasion nouvelle de se déployer dans le monde. Loin de craindre la dissolution de son identité dans un magma supranational, je suis au contraire convaincu que la France peut être demain, sans que ses partenaires s'en formalisent, l'inspiratrice et l'animatrice de l'Union.

En tout cas, les abandons auxquels la France consentirait relèvent d'une imagination débridée. Les avantages d'une monnaie unique, gérée par une Banque centrale européenne, me paraissent plus évidents que ses inconvénients, qui seraient, à en croire certaines critiques, l'impératif de la stabilité monétaire et l'impossibilité de dévaluer.

Je ne comprends pas que ceux qui dénoncent une zone mark soumise à la tyrannie de la Bundesbank ne préfèrent point une zone écu, à la gestion de laquelle la Banque de France serait associée dans le système européen des banques centrales. Je constate en outre que les transferts de souveraineté dans le domaine de l'union politique ne s'effectuent pas au profit d'une Commission accusée de tendance technocratique et bureaucratique, mais en faveur du conseil européen constitué par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union, démocratiquement choisis.

Rien n'interdit enfin à la France comme à tout autre pays de la Communauté de sauvegarder ses intérêts essentiels. La continuité doctrinale de la diplomatie française dans les affaires communautaires n'a donc pas été le moins du monde entamée. Comme toujours depuis 1958, une France solide, dynamique, socialement cohérente ne court aucun danger de s'évanouir dans l'Union européenne ; bien au contraire, elle s'y fortifiera.

Voilà pourquoi je souhaite profondément la ratification du traité de Maastricht, et je la voterai. Mais il faut réussir cette ratification.

La procédure comprend d'abord, conformément à la décision du Conseil constitutionnel, une révision de la Constitution. Le président de la République et le gouvernement ont choisi la voie de l'article 89 de la Constitution, c'est-à-dire la voie parlementaire. Le projet de loi gouvernemental doit être voté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat. Si le gouvernement dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale, il est plus démuni à l'égard du Sénat, qui a fait échouer les deux tentatives de révision constitutionnelle effectuées par le président de la République après 1981 (1). Qui veut la fin se donne les moyens. Le gouvernement doit donc se prêter à une large concertation avec les groupes parlementaires de l'opposition à l'Assemblée nationale et au Sénat et éviter toute attitude partisane. Sinon, le pire ne peut être exclu.

Si le projet de loi gouvernemental est finalement voté en termes identiques par les deux Assemblées, il appartiendra au président de la République de le soumettre soit au Congrès de Versailles, où les trois cinquièmes des suffrages exprimés sont requis, soit au référendum. Si la voie parlementaire est suivie jusqu'au bout, le vote positif du Congrès serait acquis, selon de savants pointages. Mais l'on n'est en ce domaine jamais sûr de rien !

Un référendum pour éviter les manœuvres partisanes

Le président de la République eût pu choisir pour la révision constitutionnelle une autre voie que celle de l'article 89 : c'est la voie ouverte par l'article 11 de la Constitution, c'est-à-dire le recours au référendum. C'est celle qui fut choisie par le général de Gaulle en 1962 et en 1969 ; longtemps contestée, elle est aujourd'hui admise, même par M. Mitterrand, qui l'avait naguère combattue.

Mon attachement aux principes de la V• République me conduit à penser qu'une révision constitutionnelle de l'importance de celle qui est engagée devrait être soumise au peuple français, comme cela a été le cas en 1958 et en 1962. Le projet élaboré par le gouvernement est bref, facile à comprendre. Les Français, informés de manière suffisante et objective, ne compromettraient pas, me semble-t-il, par des considérations partisanes et politiciennes une révision constitutionnelle rendue nécessaire par la ratification du traité de Maastricht, qui s'inscrit dans la ligne de la politique étrangère de la France. Il ne faut jurer de rien ! On peut croire cependant au bon sens et à la sagesse des Français !

Mais supposons que le Sénat et l'Assemblée nationale ne votent pas en termes identiques le projet de révision constitutionnelle, empêchant ainsi le gouvernement de poursuivre la procédure de l'article 89 (Congrès de Versailles ou référendum). Le président pourrait-il alors changer de voie et recourir à l'article 11 de la Constitution, c'est-à-dire au référendum direct. Cela me paraît impossible. Il serait politiquement dangereux de faire appel de l'échec parlementaire devant les citoyens. Le procédé serait juridiquement contestable, mais, surtout, cette manœuvre risquerait de ternir pour longtemps la voie du recours à l'article 11 pour la révision de la Constitution.

Un devoir national

En tout état de cause, une fois le préalable de la révision constitutionnelle levé par un moyen ou par l'autre, l'acte de ratification peut alors intervenir, soit par un vote parlementaire, soit par un référendum, également prévu dans ce cas par l'article 11 de la Constitution.

Faire confiance aux Français, qui savent faire échec aux « cartels du non » trop hétéroclites ! Eviter les manœuvres partisanes et parer aux surprises qui peuvent surgir dans les méandres des débats parlementaires ! La meilleure méthode pour cela n'aurait-elle pas été d'organiser un seul référendum fondé sur l'article 11 de la Constitution et comportant deux questions, dont les objets sont intrinsèquement liés et dont la constitutionnalité est indiscutable ?

Première question : approuvez-vous le projet de loi portant révision de la Constitution ?

Deuxième question : si la réponse à la première question est oui, approuvez-vous le projet de loi portant ratification du traité de Maastricht ?

Ainsi le peuple souverain aurait-il pu faire directement, en toute liberté et en toute clarté, le choix capital qui engage l'avenir de la France.

Il en sera autrement ! Les politiques chevronnés de toutes tendances entendent en effet minimiser les risques d'un vote populaire qui préférerait infliger un cuisant échec au président de la République qu'approuver une nouvelle étape de la politique européenne de notre pays. J'ai, pour ma part, l'intuition que le peuple français ne mélangerait pas les genres. Mais n'épiloguons pas ! Il ne reste maintenant qu'à faire en sorte que la longue procédure désormais engagée aille sans embûches au succès. C'est un devoir national.

RAYMOND BARRE

(1) En juillet 1984, pour sortir de la crise scolaire, M. François Mitterrand propose de modifier la Constitution afin de pouvoir soumettre à référendum des projets *« concernant les garanties fondamentales des libertés publiques »*. Le Sénat s'y oppose. En juillet 1989, M. Mitterrand propose que les justiciables puissent saisir directement le Conseil constitutionnel d'une loi portant atteinte à leurs libertés fondamentales. Les exigences du Sénat, en juin 1990, empêchent cette réforme d'aboutir. (NDLR.)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

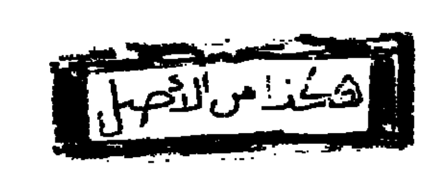
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Pologne : les remords tardifs du général Jaruzelski

L'homme de l'état de guerre cherche à se réhabiliter par une campagne médiatique. Difficile numéro

Qui aurait cru, un matin glacial de décembre 1981, que le général polonais aux lunettes noires et aux sombres nouvelles deviendrait un jour la coqueluche des médias français ? Cette semaine, Wojciech Jaruzelski aura été sur toutes les ondes, dans tous les journaux, de tous les colloques. Un carnet de rendez-vous à la Madonna, qui l'a fait courir d'une *interview* à l'autre à travers Paris, escorté de deux charmantes jeunes femmes, sa fille Monika et son agent littéraire Krystyna. Extraordinaire métamorphose pour un homme dont la réserve légendaire n'avait d'égale que sa méfiance à l'égard des journalistes...

Pour ajouter à l'attraction, l'agent littéraire a eu l'idée merveilleuse d'associer le général, dans sa tournée en France, à un homme qui y jouit d'une image infiniment meilleure : Adam Michnik, l'une des grandes figures de Solidarité, démocrate patenté, intellectuel de génie et éternel rebelle. Comme un certain nombre de ses compatriotes, Michnik a passé en prison l'état de guerre décrété par le général.

Le bourreau et sa victime réunis sous le sceau du grand pardon, l'image peut faire illusion, à condition de ne pas en abuser : poussant sans doute un peu trop loin son avantage, le général Jaruzelski avait réussi à se faire inviter *in extremis* à l'une des tables rondes d'un forum organisé à la Sorbonne, le 22 avril, par *Libération*, ce qui eut pour effet d'en chasser Adam Michnik, et de provoquer quelque gêne chez un autre orateur, le premier ministre tchèque M. Petr Pithart, un ancien de la Charte 77.

Visiblement, M. Pithart ne fait pas partie de ces Tchécoslovaques cités par le général Jaruzelski dans ses mémoires (1) à propos de la participation de l'armée polonaise à l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 : *« Tous les Tchécoslovaques qui ont évoqué ce sujet avec moi,* écrit le général, qui était à l'époque ministre de la défense, *m'ont affirmé que, de toutes les armées étrangères qui ont participé à cette opération, l'armée polonaise était celle qui avait laissé la meilleure impression, celle qui s'était efforcée de trouver un langage commun avec la population et y était parvenue. »*

Car – et c'est là le véritable objet de son offensive médiatique – le général Jaruzelski a écrit ses mémoires, dont les lecteurs français, commerce oblige, ont la primeur puisque le livre n'est pas encore publié en Pologne. L'ouvrage se termine par un entretien avec Adam Michnik, où, là encore, l'image de la grande réconciliation à l'espagnole se ternit quelque peu tant Michnik domine son interlocuteur intellectuellement et dialectiquement, de toute sa hauteur d'homme en paix avec sa conscience.

Au général qui répète que l'instauration de l'état de guerre, le 13 décembre 1981, constituait un *« moindre mal »* face à la menace d'une intervention soviétique, Michnik rétorque simplement : *« Je ne peux pas admettre* (cette) *idée. Le moindre mal, c'était de céder une part importante du pouvoir, et non d'instaurer l'état de guerre. »*

Le rôle de Kadar et de Ceausescu

Depuis qu'il accepte de s'expliquer publiquement à propos de l'état de guerre, le général ne s'est jamais départi de cette théorie du moindre mal. Dans ses adieux télévisés en forme d'excuses à la Pologne, lorsqu'il dut céder la place à Lech Walesa en décembre 1990, il plaidait la thèse du *« purgatoire pour éviter l'enfer »*.

De toute évidence, le poids du 13 décembre lui pèse sur la conscience et avec une inlassable ténacité, il développe les mêmes arguments dans ces mémoires, poursuivant toujours le même objectif : convaincre le public qu'il a en réalité sauvé la Pologne d'une sanglante invasion soviétique et passer à la postérité comme le seul dirigeant communiste qui ait su négocier, puis partager le pouvoir avec l'opposition.

Y parviendra-t-il ? Une lecture attentive de ses mémoires permet d'en douter. On pourra encore débattre longtemps de l'inéluctabilité ou non d'une intervention soviétique ; s'il est établi aujourd'hui que la menace et même les préparatifs d'une intervention étaient réels, qui peut dire avec certitude qu'ils auraient été mis à exécution ?

Le seul élément historique nouveau qu'apporte le général dans ce livre inciterait même à penser le contraire : Brejnev était déjà prêt à intervenir en Pologne fin 1980 mais en fut dissuadé, raconte-t-il, par Kadar et Ceausescu lors d'une réunion à huis clos des leaders des pays du Pacte de Varsovie, sans les Polonais, à la veille du sommet du pacte du 5 décembre 1980 à Moscou. Peut-être donc Brejnev aurait-il pu être dissuadé une seconde fois ? Pas forcément, nous répond le général, car en 1981 *« les forces conservatrices* (communistes) *s'étaient consolidées »*.

Réponse révélatrice. Car intervention soviétique ou pas, ce qui menaçait surtout le général Jaruzelski à l'époque, c'était d'être renversé par l'aile conservatrice de son parti – autrement dit de perdre le pouvoir. Il le reconnaît d'ailleurs lui-même lorsqu'on lui demande quel aurait été son sort s'il n'avait pas instauré l'état de guerre : *« J'aurais pu me suicider... Le groupe que je représentais aurait pu être privé du pouvoir de manière plus ou moins dramatique... Tôt ou tard, il y aurait eu un putsch politique. »* Le général connaissait trop bien les Russes pour ignorer que lui et son équipe auraient été les premières victimes d'une intervention soviétique.

Réponse à tout

L'autobiographie du général, dont le style alerte tranche d'ailleurs étonnamment avec la langue de bois dont l'homme est resté coutumier, est plus intéressante par la manière dont il raconte les autres événements qui ont jalonné l'histoire de la « Pologne populaire » : 1956, la campagne antisémite orchestrée par le parti en 1968, les émeutes de la Baltique en 1970, les émeutes de Radom en 1976, les débuts de Solidarité... Le tout en forme d'autocritique parfois gênante, tant le général – élevé chez les frères marianistes – y bat sa coulpe en demandant l'absolution.

Autant de drames, répète-t-il chaque fois, qui lui inspirent aujourd'hui *« dégoût »*, *« honte »*, *« gêne »* ... Pour un peu, on oublierait qu'il fut longtemps, avant d'en être le numéro un, membre de la direction du parti, ou ministre de la défense puis premier ministre avant d'être président. *« Témoin passif »* lorsque l'armée tirait sur les ouvriers en 1970, alors qu'il était ministre de la défense, il n'a aucune part de responsabilité non plus dans la catastrophe économique polonaise puisqu'il ne *« s'occupait pas d'économie »*.

C'est en quelque sorte malgré lui qu'il s'est trouvé hissé à des postes de plus en plus élevés, tentant plusieurs fois, mais en vain, de les décliner. À la tête de l'armée, écrit-il, *« je ne souhaitais nullement jouer un rôle politique. Je m'efforçais seulement d'appliquer la ligne du parti. Parfois avec un certain zèle, c'est vrai »*.

Le général a réponse à tout. L'état de guerre, c'était à cause des Russes, de l'Occident et des dirigeants de Solidarité, qui n'étaient pas raisonnables. Mais mettez en doute son patriotisme ou sa crédulité sur le massacre des officiers polonais à Katyn par le NKVD quand le monde entier savait déjà la vérité, il se fâche tout rouge et la vieille rhétorique anti-impérialiste reprend le dessus : *« J'ai contribué à faire la lumière sur Katyn,* riposte-t-il. *Je n'ai pas à être traité comme un élève qu'on met au coin avec un zéro de conduite par des Occidentaux qui ont commis l'Inquisition, le Vietnam, l'Algérie, le racisme, etc. »*

Non, le général Jaruzelski n'est pas le politicien de génie qui, comme l'écrit son éditeur français dans un raccourci saisissant, *« a su faire de la Pologne un Etat démocratique »*. En bon chef militaire, il a su opérer une retraite quand la pression de l'adversaire Solidarité est devenue trop forte. Et s'il a pu se maintenir à la tête de l'État jusqu'à 1990, c'est parce que les députés de Solidarité s'étaient arrangés, en juillet 1989, pour trouver la voix qui lui manquait au Parlement.

Le général ne demande pas seulement qu'on lui pardonne, il voudrait aussi qu'on le réhabilite, voire qu'on lui soit reconnaissant. Peut-être est-ce pousser un peu loin le sens de la miséricorde ?

SYLVIE KAUFFMANN

▶ *Les Chaînes et le Refuge*, par Wojciech Jaruzelski. Editions J.-C. Lattès, 387 p., 149 F.

A Belgrade

M. Milosevic nie toute implication serbo-fédérale dans les affrontements en Bosnie-Herzégovine

BELGRADE

de notre correspondante

Après avoir quitté Sarajevo, le président de la conférence pour la paix en Yougoslavie, lord Carrington, et le ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao de Deus Pinheiro, président en exercice de la CEE, ont rencontré à Belgrade, dans la soirée du jeudi 23 avril, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, et le chef de l'armée fédérale, le général Blagoje Azdic, considérés par la Communauté européenne comme les deux principaux responsables du conflit en Bosnie-Herzégovine. Cette nouvelle mission européenne intervient au moment où l'Occident a accentué sa pression sur la Serbie afin que celle-ci mette fin à son intervention en Bosnie-Herzégovine : la CSCE menace d'exclure le 29 avril prochain la « Yougoslavie » (réduite à la Serbie et au Monténégro) de ses rangs, et les Etats-Unis envisagent des sanctions communes avec la CEE contre la Serbie, allant de la rupture des relations diplomatiques à un embargo économique. De son côté, Belgrade continue à nier toute implication dans les affrontements intercommunautaires en Bosnie-Herzégovine et affirme qu'elle ne cédera pas.

A l'issue des *« entretiens constructifs et importants »* qu'il a eus avec lord Carrington et M. de Deus Pinheiro, M. Milosevic pourrait néanmoins se voir accorder un certain répit. En effet, si la *« bonne volonté »* dont ont fait preuve le président de Serbie et le chef de l'armée fédérale, *« se traduisait par une amélioration de la situation dans la région »*, la conférence pour la paix en Yougoslavie pourrait, selon les médiateurs européens, reprendre le 6 mai prochain. Mais cette reprise des travaux, qui signifie en quelque sorte l'ajournement des sanctions envisagées, dépendra du respect des engagements pris par les autorités serbes et les militaires : en l'occurrence, l'arrêt de leur ingérence en Bosnie-Herzégovine, ainsi que la reconnaissance de l'indépendance de l'Etat bosniaque. La poursuite des hostilités en Bosnie-Herzégovine pourrait cependant tout remettre en question.

M. Milosevic a estimé qu' *« un important pas en avant »* avait été fait à Sarajevo, allant dans le sens des aspirations de la Serbie. Intervenant pour la première fois en public depuis l'ultimatum lancé par la CSCE et les Etats-Unis, il a dénoncé les pressions de la communauté internationale et rejeté ses accusations. *« Si la Serbie avait envahi la Bosnie, comment pourrait-elle le cacher ? »* a-t-il remarqué. *« Les accusations contre la Serbie ne sont pas fondées sur des faits »* et sont, à ses yeux, le fruit d'une propagande perfide. Rassurant ses auditeurs, M. Milosevic a estimé que *« le meilleur allié de la Serbie était la vérité »*. Pour lui, la Serbie est *« victime des forces qui ont détruit la Yougoslavie (...) et qui craignent désormais la création d'un puissant Etat indépendant de onze millions d'habitants dans le centre des Balkans »*. M. Milosevic fait allusion à la nouvelle *« République fédérative de Yougoslavie »*, qui regroupera le Monténégro et la Serbie et dont la constitution devrait être proclamée solennellement lundi 27 avril .

FLORENCE HARTMANN

Bruits de canon dans les faubourgs

Suite de la première page

A cette occasion, chacun a fait assaut de pacifisme, se déclarant tout à fait disposé à faire appliquer la trêve par ses troupes. Ainsi du leader serbe, Radovan Karadzic, pour qui *« le cessez-le-feu doit être respecté et la conférence sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine doit reprendre ses travaux le plus vite possible »*. M. Karadzic, qui a présenté à lord Carrington la « plate-forme » qu'il a élaborée en vue du règlement du conflit en Bosnie (*le Monde* du 24 avril), a rejeté la responsabilité de la guerre sur M. Alija Izetbegovic, président de la Bosnie-Herzégovine et leader de la communauté musulmane. Il l'a accusé de vouloir torpiller tous les efforts de règlement allant dans le sens d'une cantonisation de la République et de vouloir imposer une *« domination islamique »*.

Tout en estimant que le « plan » présenté par M. Karadzic était tout sauf une preuve de *« sincérité »*, le représentant de la communauté croate, M. Franjo Boras, s'est déclaré non seulement prêt au respect d'une trêve, mais plus optimiste que précédemment sur les chances de paix. Quant au président Izetbegovic, il s'est, lui aussi, engagé à faire observer le cessez-le-feu.

De leur côté, lord Carrington et M. de Deus Pinheiro ont clairement laissé planer la perspective d'un désengagement – au moins temporaire – de l'Europe dans tout processus de paix si les parties en conflit ne calmaient par leurs ardeurs. Les deux représentants de la CEE ont dit, en substance, à leurs interlocuteurs qu'ils faisaient de l'application du cessez-le-feu un test de leur bonne volonté et de leur autorité sur leurs troupes, et ils ont menacé d'annuler purement et simplement la prochaine session de la conférence sur la Bosnie, prévue pour le lundi 27 avril, en cas de reprise des combats d'ici là. *« Les prochains jours seront donc cruciaux »*, a conclu un membre de la délégation européenne.

Lord Carrington et le ministre portugais ont rencontré les trois leaders l'un après l'autre, selon un protocole soigneusement élaboré pour éviter les face-à-face. En dépit des manifestations de bonne volonté prodiguées par chacun d'entre eux, on ne se fait guère d'illusions à Sarajevo sur les chances d'une paix durable. Les positions de fond n'ont en effet pas changé d'un iota. L'une des priorités de M. Karadzic est ainsi de faire redessiner la carte de Sarajevo, de diviser la ville en trois entités territoriales, qui seraient les capitales de trois Etats constitutifs d'une sorte de confédération. C'est exactement ce dont ne veulent pas les Musulmans, pour lesquels la Bosnie-Herzégovine doit rester une.

Des enfants évacués par M. Kouchner

Quant au général Milutin Kukanjac, commandant les unités serbo-fédérales stationnées en Bosnie, il ne s'embarrasse pas de détours pour dépeindre le président Izetbegovic comme son *« adversaire »* qui, déclare-t-il, a tenté de le tuer en faisant bombarder le quartier général de l'armée. Pour le général, la Bosnie-Herzégovine n'aurait jamais dû vouloir sortir de la Fédération yougoslave. En tout état de cause, il est exclu selon lui que les Serbes acceptent jamais de vivre dans un nouvel État (bosniaque) qui serait dominé par une alliance entre Croates et Musulmans, perspective qui lui rappelle les heures les plus noires de la seconde guerre mondiale et du régime oustachi d'Ante Pavelic. *« Les Serbes ont peur d'être massacrés »*, répète-t-il, en revenant constamment à l'expérience de la seconde guerre mondiale et en reprochant à l'Europe d'avoir aidé à la division de la Yougoslavie.

Parmi la population, on ne paraît pas convaincu par les démonstrations de pacifisme des leaders des trois communautés, dont on connaît la propension à s'entredéchirer dès que les médiateurs étrangers ont le dos tourné. Il n'était que de voir, jeudi après-midi, l'anxiété avec laquelle une centaine d'habitants de Sarajevo – surtout des enfants – ont attendu le départ de l'avion qui devait les évacuer sur Belgrade. Ce voyage tant désiré n'avait pourtant rien de bien confortable puisqu'il s'est fait, assis, sur le plancher d'un avion cargo C-130. Affrété par M. Kouchner, venu lui-même à Sarajevo, cet appareil avait acheminé de Paris vingt-cinq tonnes d'aide – essentiellement des médicaments – à destination de la Bosnie. L'aéroport de Sarajevo étant fermé au trafic, rares sont actuellement les possibilités de sortir du véritable piège qu'est devenue la capitale de la Bosnie-Herzégovine. Le C-130 français devait effectuer plusieurs navettes entre Sarajevo et Belgrade vendredi, avant de regagner Paris avec à son bord d'autres enfants qui ont de la famille en France.

Les rues vides de Sarajevo, en fin d'après-midi, montraient bien aussi le degré de défiance de la population à l'égard des dirigeants communautaires et de l'armée. Le bruit du canon, dans la soirée, devait leur donner raison.

YVES HELLER

POINT DE VUE

Non-lieu

par Alain Finkielkraut

ON reprochait naguère aux Croates et aux Slovènes de sombrer dans la folie identitaire et de se dissocier de la Yougoslavie multinationale pour rester entre soi.

La République de Bosnie-Herzégovine est un Etat mutinational, dans sa composition et dans sa Constitution. Elle est pourtant attaquée au même titre et avec la même férocité que la Croatie.

On accusait les Croates de vouloir attenter aux droits de la minorité serbe. C'est l'égalité avec les Musulmans et avec les Croates que dénoncent, appuyés par l'armée soi-disant fédérale, les miliciens serbes de Bosnie.

Les choses sont-elles assez claires ? A-t-on maintenant compris que l'opprobre indistinctement jeté sur tous les nationalismes revient, en l'occurrence, à innocenter l'agresseur, c'est-à-dire, pour être précis, à rendre un non-lieu en faveur de ceux qui hier détruisaient systématiquement Vukovar et qui aujourd'hui, au service du même Etat, dans le cadre de la même politique d'hégémonie et de terreur, arrêtent des civils en Bosnie, leur ordonnent de baisser leur pantalon, et massacrent les circoncis ?

□ **BULGARIE : vote de la loi sur la privatisation.** – Le Parlement bulgare a adopté, jeudi 23 avril, la loi sur la privatisation des entreprises d'Etat qui, deux ans et demi après la chute du régime communiste, représentent toujours plus de 95 % de la propriété dans le pays. La privatisation se fera sur la base d'un programme annuel voté par les députés. 10 % des revenus de la privatisation seront destinés au développement de l'agriculture, 20 % au dédommagement d'anciens propriétaires, 30 % seront versés à des fonds sociaux et 40 % aux conseils locaux de gestion pour couvrir des dettes non remboursables. Selon une loi votée en janvier, les étrangers doivent demander une autorisation au gouvernement s'ils désirent investir dans l'industrie militaire et dans les banques. Le profit pourra être rapatrié en devises convertibles. – *(AFP.)*

□ **PAYS-BAS : quatre Russes, dont trois journalistes, indésirables dans le pays.** – Quatre Russes – trois journalistes et un attaché commercial – soupçonnés d'espionnage, ont dû quitter les Pays-Bas *« il y a quelques mois »* sur ordre des autorités néerlandaises, a indiqué, jeudi 23 avril, un porte-parole du service de renseignements néerlandais (BVD). Le porte-parole, qui n'a pas voulu parler d'expulsion, a souligné que ce départ s'inscrivait dans le cadre de la politique désormais suivie par les Pays-Bas dans ces circonstances. Le porte-parole a encore indiqué que cette affaire n'était pas liée au réseau d'espionnage en faveur de la Russie ou des Républiques de l'ancienne URSS récemment découvert en Belgique et en France (*le Monde* du 24 avril). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : pendant la guerre du Golfe

Les alliés auraient largement surestimé l'armée de M. Saddam Hussein

Les Etats-Unis et leurs alliés dans la guerre du Golfe auraient largement surestimé les effectifs irakiens lors de l'offensive lancée il y a quatorze mois pour libérer le Koweït, selon un rapport du Congrès américain rendu public jeudi 23 avril. Selon ce rapport, les 700 000 soldats de la coalition n'auraient eu en face d'eux que 183 000 militaires irakiens retranchés dans l'émirat du Koweït. Les estimations du rapport contredisent celles avancées par les services de renseignement fixant le nombre des troupes irakiennes à 547 000 hommes, sur la base du nombre de divisions présentes au Koweït, évaluées à 42.

Les sénateurs ont fondé leurs estimations sur les entretiens menés avec les officiers irakiens capturés, selon lesquels les divisions irakiennes étaient en sous-effectif : 153 000 soldats ont déserté, 17 000 ont été blessés et 9 000 ont été tués avant le début de l'offensive terrestre. – *(Reuter.)*

□ **YÉMEN : visite à Paris du ministre des affaires étrangères.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est entretenu jeudi 23 avril à Paris avec son homologue yéménite Abdelkarim El Iryani, a annoncé le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, M. Maurice Gourdault-Montagne. M. Dumas a rappelé *« la volonté de la France de voir la région trouver les moyens de la paix »* et a souligné que *« le Yémen constitue un élément essentiel de la stabilité de la région »*. – *(AFP.)*

EUROPE

CEI : sommet des Etats d'Asie centrale

Un appel au soutien des efforts de l'ONU dans le conflit afghan

Les dirigeants des trois Républiques ex-soviétiques frontalières de l'Afghanistan, plus ceux du Kazakhstan et du Kirghizstan, *ont achevé,* jeudi 23 avril, un sommet à huis clos de deux jours, le troisième en moins d'un an. Les sujets d'inquiétude ne leur manquaient pas, avec notamment la chute de leur ancien allié Najibullah à Kaboul et les répercussions en Asie centrale de la «thérapie de choc» lancée à Moscou.

«Nous nous sommes toujours concertés aux moments les plus difficiles pour coordonner nos positions», affirmait mercredi le président du Turkménistan, Sapar Mourad Niazov, à son arrivée à Bichkek, capitale du Kirghizstan où s'est tenu ce sommet. Mais tous ont affirmé qu'il ne s'agissait pas pour eux de *«créer une alliance»* qui les isolerait de la Communauté des Etats indépendants, dont ils ont souhaité au contraire, dans leur communiqué final, le *«renforcement»*. Ils ont appelé au *«respect des accords signés à Kiev»*, lors du dernier sommet de la CEI consacré surtout aux questions militaires, auquel le Turkménistan n'avait pourtant pas jugé utile de participer.

Le président du Tadjikistan, retenu par une *«maladie»* liée à un mois de manifestations à Douchanbé ayant paralysé son pouvoir (*le Monde* du 24 avril), était représenté à Bichkek par un vice-ministre. Le communiqué final des dirigeants d'Asie centrale appelle en outre *«toutes les parties concernées par le conflit afghan à engager un dialogue et appuyer les initiatives de l'ONU»*. Alors que dès l'hiver dernier la Russie, en la personne de son vice-président Routskoï, entrait en contact avec l'opposition afghane et admettait la légitimité de l'instauration d'un Etat islamique en Afghanistan, les apparatchiks ex-communistes au gouvernement en Asie centrale soutenaient toujours le régime au pouvoir à Kaboul et s'attiraient, en janvier dernier, une mise en garde à ce sujet d'opposants afghans.

Frontières poreuses

Maintenant qu'il n'y a plus de régime allié à Kaboul, les dirigeants d'Asie centrale se raccrochent à une hypothétique solution onusienne, car, comme l'estimait mardi un quotidien moscovite, *«la désintégration de l'Afghanistan peut entraîner la déstabilisation de toute l'Asie centrale et la victoire de l'islam fondamentaliste à Kaboul mettre en danger ses dirigeants»*.

Les frontières entre ces Etats et l'Afghanistan, où vivent les mêmes peuples tadjik, ouzbek et turkmène, sont toujours contrôlées par l'armée de la CEI. Une réunion a eu lieu, lundi dernier, sur un pont à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan entre le «commissaire» du poste frontalier côté tadjik et un chef des forces afghanes contrôlant, sous la direction du commandant tadjik Massoud, le nord de l'Afghanistan. Selon l'agence Tass, *«les Afghans se sont montrés intéressés au maintien du calme et de l'ouverture des points de passage à la frontière»*. Plus à l'ouest, a aussi rapporté l'agence, deux cents hommes de la tribu afghane des Tekke, équipés d'armes automatiques, se sont réfugiés à 5 kilomètres à l'intérieur du Turkménistan, *«craignant des représailles des moudjahidins»*.

Concernant leurs autres sujets à l'ordre du jour, les dirigeants d'Asie centrale se sont prononcés pour la création d'un fonds d'investissement commun et réaffirmé des principes généraux de *«non-intervention dans les affaires intérieures»* réciproques et d'*«inviolabilité»* des frontières, un problème également épineux. Mais ils ont été plus prolixes pour condamner les conflits entre l'Ukraine et la Russie *«qui nuisent à l'économie commune de la CEI»* que pour détailler les mesures de coopération économique mutuelles qu'ils affirment vouloir développer, *«sans nuire à leurs autres relations au sein de la CEI ou leurs relations avec le reste de la communauté mondiale»*.

S. Sh.

AUTRICHE : la succession de M. Kurt Waldheim

Le candidat social-démocrate, M. Rudolf Streicher, paraît le mieux placé pour le premier tour de l'élection présidentielle

Quelque 5,7 millions d'électeurs autrichiens sont appelés aux urnes, dimanche 26 avril, pour le premier tour de l'élection présidentielle. Quatre candidats briguent la succession de M. Kurt Waldheim, qui, élu en 1986 avec 54 % des voix, a renoncé, *«dans l'intérêt de la République»*, à se représenter au terme de ses six ans de mandat.

VIENNE

de notre correspondante

Persona non grata aux Etats-Unis, boycotté par la diplomatie occidentale pour son passé militaire pendant la deuxième guerre mondiale, et aussi pour avoir tenté de le faire oublier, M. Waldheim, l'actuel président de la République, n'a pu rompre son isolement que par des voyages dans des pays arabes – où l'ancien secrétaire général de l'ONU est toujours le bienvenu – et en Extrême-Orient. Son retrait de la compétition a été accueilli avec soulagement en Autriche : face au défi européen – l'Autriche veut entrer dans la CEE – et compte tenu du désaccord permanent, au sein du gouvernement de coalition social-démocrate-conservateur, sur les orientations de la politique extérieure, le pays a besoin, à sa tête, d'une personnalité qui réconcilie, et non qui divise.

Les sociaux-démocrates, résolus à mettre fin à cet intermède chrétien-démocrate – M. Waldheim était le seul président, depuis 1945, qui n'ait pas été socialiste ou soutenu par le parti, – ont forcé la main à M. Rudolf Streicher, ancien ministre des transports et du secteur nationalisé, pour qu'il accepte d'être candidat. Agé de cinquante-trois ans, ancien directeur général de plusieurs entreprises publiques avant d'être ministre dans le cabinet du chancelier, M. Franz Vranitzky, son ami personnel, M. Streicher, membre d'une loge franc-maçonne, est crédité, dans les sondages, de 39 % des intentions de vote.

Apprenti dans une entreprise sidérurgique nationalisée, il a fait des études à la Haute Ecole des Mines – où il donne toujours des cours – avant de mener une carrière dans l'industrie. Il a acquis une certaine popularité, pour avoir réussi à faire signer à Bruxelles un accord limitant le transit des poids lourds européens à travers le pays, afin de réduire la pollution dans les régions alpines.

Une candidate «marionnette»

Enfermé, à l'inverse, dans un dilemme par le refus obstiné de M. Aloïs Mock, ministre des affaires étrangères, de se porter candidat, le Parti conservateur (OeVP) s'en est sorti en choisissant M. Thomas Klestil. Diplomate de carrière, secrétaire général aux affaires étrangères, M. Klestil, âgé de cinquante-neuf ans, inconnu du grand public au moment de sa nomination, est crédité par les sondages de 26 %. Sa tâche est d'autant plus difficile qu'il doit non seulement lutter contre un concurrent socialiste assez populaire mais également combattre la mauvaise image de l'OeVP.

L'expérience acquise au cours d'une longue carrière de diplomate, notamment aux Etats-Unis, lui donne toutefois, dans le domaine international, un net avantage sur M. Streicher. Il a des conceptions claires sur l'avenir européen de l'Autriche : il voit en elle un membre de la CEE, qui devrait participer sans réserve à l'intégration économique et politique. La position de M. Streicher est plus nuancée. Tandis que M. Klestil reconnaît la nécessité d'adapter la politique de l'Autriche aux circonstances, sans abandonner son statut de pays neutre, M. Streicher s'est montré attaché aux conceptions anciennes qui font de ce statut un tabou presque religieux.

La campagne de Mme Heide Schmidt, candidate du Parti libéral (FPOe, droite nationaliste), quarante-deux ans, troisième présidente de l'Assemblée nationale, a débuté sous de mauvais auspices. Plus beau «fleuron» libéral du FPOe, elle a dû baisser pavillon, dans les controverses qui ont agité son parti, sous la menace brandie par son «patron», M. Jörg Haider, chef du FPOe, de la priver de son soutien. Après le départ massif des esprits les plus critiques du FPOe, les médias lui ont reproché d'être une «marionnette» de M. Haider en qui 53 % des Autrichiens, selon un récent sondage, voient *«un risque réel pour la démocratie en Autriche»*.

Cette jeune et jolie femme, née en Bavière et venue en Autriche à l'âge de deux ans, avait gagné une certaine popularité comme assistante de l'ombudsman dans une émission télévisée très populaire, avant de se lancer dans une carrière politique. Selon les sondages elle peut compter sur 15 % des intentions de vote, mais les derniers dérapages verbaux de M. Haider contre le candidat des Verts, M. Robert Jungk – M. Haider avait reproché à ce dernier d'avoir écrit des articles chantant les louanges du Troisième Reich dans son exil en Suisse en 1942, – risquent de lui coûter cher.

M. Jungk, âgé de soixante-dix-huit ans, né à Berlin dans une famille juive, est futurologue et écrivain. Lauréat du «Prix Nobel alternatif» en 1986, il a saisi, avec délices, l'occasion que lui offrait sa désignation par les Verts pour *«dire publiquement sa version des choses»*, sans se faire d'illusions sur ses chances. Il se distingue de ses concurrents, notamment par son rejet catégorique de l'adhésion à la CEE, et la défense inconditionnelle de la neutralité du pays. Il est crédité de 5 % des intentions de vote.

Selon le scénario le plus probable, M. Streicher devrait disposer d'une majorité relative dimanche et être opposé, le 24 mai lors d'un second tour à l'issue incertaine (à cause des 17 % d'indécis ou d'abstentionnistes), à M. Klestil.

WALTRAUD BARYLI

ASIE

AFGHANISTAN : alors que le commandant Massoud contrôlerait déjà Kaboul

M. Hekmatyar a rencontré un des vice-présidents du régime

Des rafales d'armes automatiques et des tirs d'artillerie ont été entendus, vendredi 24 avril, dans la matinée à Kaboul. Quelques heures plus tôt avait expiré l'ultimatum lancé par le chef du parti fondamentaliste Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, aux dignitaires de l'ancien régime communiste. Cependant, des sources gouvernementales indiquent que le contrôle de la capitale appartiendrait déjà au commandant Massoud, qui disposerait d'un millier de moudjahidins en ville. Cependant, des groupes de rebelles islamistes désarmés déambulent dans la capitale, ont pu constater jeudi tous les journalistes présents à Kaboul.

Le chef de la faction Hezb-i-Islami, longtemps considérée comme la plus forte de la résistance islamique au régime de Kaboul, est-il un bluffeur? C'est la thèse de maints observateurs, qui se gardent pourtant de sous-estimer la capacité de nuisance de M. Hekmatyar. Que penser, par exemple, de la récente décision du chef fondamentaliste d'envoyer vers la capitale des camions de lycéens et d'adolescents sympathisants de son parti, qui vivaient jusqu'alors au Pakistan, en vue de combattre ses deux adversaires : les dignitaires militaires et civils du communisme agonisant, et les moudjahidins du commandant tadjik *Ahmed Chah Massoud*, renforcés des Ouzbeks du chef milicien Rashid Dostom? Pour les Afghans de Paris, très attentifs à l'évolution de la situation dans leur pays mais dans l'ensemble plutôt confiants en une évolution pacifique de la situation, *«Gulbuddin est de plus en plus isolé au sein de la résistance. Le fait d'avoir dû faire appel à des jeunes non aguerris est loin d'être une démonstration de force.»* Mais l'arrivée aux abords de la capitale afghane d'adolescents prêts au martyre n'en laisse pas moins planer la menace d'une tragédie.

L' «émir du Nord»

Imprévisible Gulbuddin Hekmatyar! Le voici, par exemple, qui change de façon impromptue la date d'un événement aussi important que l'expiration d'un ultimatum : il avait avancé au jeudi 23 avril à minuit celui qu'il avait lancé aux gouvernementaux d'avoir à se rendre pour dimanche – le confondant ainsi avec celui adressé au commandant Massoud d'avoir à évacuer le *«périmètre de sécurité»* de la capitale.

Puis cet homme, qui avait toujours clamé n'avoir rien à voir avec le régime *«tyrannique»* de Kaboul, a fait une autre volte-face : mercredi, il a rencontré, dans la province du Logar, au sud de la capitale, un des vice-présidents du gouvernement néo-communiste, le général Mohammed Rafi. Les versions de l'entretien qu'ont données les deux interlocuteurs diffèrent radicalement.

Pour le chef fondamentaliste, il *ne s'agissait que de signifier* l'ultimatum du Hezb à un représentant éminent de Kaboul. Pour l'officier, M. Hekmatyar a proposé la constitution d'un conseil des commandants qui ont fait la *djihad* (guerre sainte) autour de la capitale; il voulait ainsi vérifier la disponibilité du régime à remettre ses pouvoirs à un organisme qui, ainsi, exclurait le commandant Massoud et M. Dostom, ceux que l'on appelle aujourd'hui *«les gens venus du nord»*.

De la sorte, le général Rafi a dû ensuite écarter, lors d'une conférence de presse, les spéculations relatives à une énième tentative de M. Hekmatyar de reconstituer une alliance des Pashtouns – généraux de Kaboul avec moudjahidins du Hezb – pour tenir tête aux minorités montantes du pays. La radio du Hezb, quant à elle, a déclaré que M. Hekmatyar avait proposé un gouvernement des commandants moudjahidins.

Cependant, indiquent les agences de presse, des sources au sein du gouvernement de Kaboul affirment que le contrôle de la capitale appartient déjà au commandant Massoud, qui aurait infiltré un millier d'hommes dans les faubourgs. Le général tadjik Nabi Azimi, commandant la garnison de Kaboul, ne déciderait rien sans consulter celui que l'on appelle déjà l'*«émir du Nord»*. La rumeur est à prendre avec précaution, tant il est peu plausible qu'un homme aussi averti des réalités afghanes que le chef tadjik imagine s'emparer à la sauvette d'un pouvoir conquis en réalité par une pléiade de groupes rebelles au communisme et à l'invasion soviétique.

J.-P. C.

Un complot a bien eu lieu contre M. Najibullah

KABOUL

de notre envoyé spécial

L'ex-président Najibullah a tenté de fuir, dans la nuit du 15 au 16 avril dernier, pour éviter d'être arrêté par sa police secrète : c'est ce qu'a affirmé au *Monde* une source afghane se référant au général Omar, chef du renseignement militaire.

Le 15 au soir, vers 18 heures, M. Najibullah a convoqué dans son bureau les principaux responsables de la sécurité d'Etat (officiellement dénommée WAD) et de l'armée. La réunion fut orageuse : d'emblée, le général Omar, son collègue le général de brigade Hashim et M. Yakoubi, ministre de la sécurité – tous des Pashtouns, partisans du chef de l'Etat, – accusèrent de *«trahison»* les officiers de la 40e division, basée près de la ville de Charikar et de la base aérienne de Bagram, tombée aux mains des rebelles islamistes deux jours plus tôt.

De fait, ces militaires avaient négocié avec le commandant Massoud leur propre reddition. *Face au président se trouvaient* quatre officiers : les généraux Delawar, chef d'état-major, Nabi Azimi, vice-ministre de la défense, Mohammed Rafi, vice-président, et Yor Mohamed, numéro trois de la sécurité. C'étaient bien des adversaires de «Najib», des Tadjiks. Ils s'em*ployaient depuis des jours à* négocier avec les moudjahidins. *«Vous êtes des traîtres,* leur cria le général Hashim. *Vous devriez passer en cour martiale!» «Je ne vous reconnais plus comme mon chef»*, lança le général Yor Mohamed au ministre Yakoubi. Un coup d'Etat avait commencé.

Après de violents échanges verbaux, le président Najibullah s'éclipsa, sous les insultes de ses adversaires. Accompagné de son *frère Hamedzai, il se rendit à son* domicile. Une surprise l'y attendait : *devant sa porte, son garde* du corps Attatullah Djabar et son conseiller Mohamed Toukhi l'in*formèrent que la police secrète* l'attendait. «Najib» paniqua, et s'enfuit.

Se rendit-il directement à l'aé*roport dans une voiture des* Nations unies, comme le disent les diplomates? Ou, comme l'affirme notre source, mit-il le cap sur le siège de la mission de l'ONU? Il n'importe : que M. Najibullah ait été ou non refoulé à l'aéroport par les milices ouzbèkes du commandant Rashid *Dostom, nouvel allié du comman*dant Massoud, l'ancien chef de l'Etat a bien été acculé à un départ précipité par ses adversaires au sein de l'armée et du parti. Le ministre de la sécurité, M. Yakoubi, se *«suicidera»* peu après – *de «quatre balles dans la tête»*, dit-on – en compagnie de son adjoint, le général Baqui. Le général Omar, patron des *«services»* spéciaux de l'armée, aurait été arrêté. Quant aux quatre généraux qui faisaient, ce soir-là, face aux accusations, ils se partagent aujourd'hui les lambeaux du pouvoir à Kaboul. M. Najibullah est toujours réfugié à l'ONU, où l'on ne sait comment se débarrasser de cet invité encombrant.

BRUNO PHILIP

BIRMANIE : mis à la retraite pour raisons de santé

Le général Saw Maung cède la direction de la junte au général Than Shwe

Radio Rangoun a annoncé, jeudi 23 avril, la démission, *«pour raisons de santé»*, du général Saw Maung, chef de la junte militaire au pouvoir en Birmanie depuis la sanglante répression du mouvement démocratique en 1988, et commandant en chef des forces armées. Il est remplacé à la tête du Conseil de restauration de la loi et de l'ordre (SLORC) par le général Than Shwe, ministre de la défense depuis le 20 mars dernier et chef de l'armée de terre. Selon la radio, *«des médecins spécialistes ont suggéré que, en raison de ses énormes responsabilités à la tête de l'Etat, la santé du général Saw Maung s'était détériorée à un point où un repos était devenu inévitable. Ces suggestions ont été présentées au SLORC, qui a adopté une résolution mettant le général Saw Maung à la retraite»*.

Le général Saw Maung, qui est âgé de soixante-quatre ans, avait déjà abandonné, au cours des derniers mois, toutes ses autres fonctions au sein de la junte militaire. Il avait défrayé la chronique depuis l'an dernier par des propos intempestifs indiquant une sérieuse détérioration de sa santé mentale. Ainsi s'était-il prétendu être la réincarnation d'un roi du XIe siècle (Kyanzittha) et avait déclaré que *«la loi martiale, cela veut dire qu'il n'y a plus de loi du tout»* (*le Monde* du 15 février.

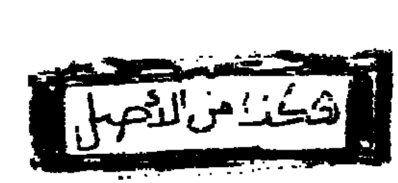
Son remplacement par le général Than Shwe, son cadet de cinq ans, semble indiquer que la vieille garde de l'armée est parvenue à préserver son pouvoir face à l'offensive d'une nouvelle génération d'officiers qui se reconnaît dans le général Khin Nyunt, le redoutable chef des services de renseignement de l'armée. Ce dernier, l'un des hommes les plus puissants du pays, n'a cessé de renforcer ses positions, faisant nommer ses partisans à des postes importants dans l'armée et le gouvernement. Il ne fait cependant pas l'unanimité, en raison en particulier de son absence d'expérience au combat.

Le remplacement du général Saw Maung a été accompagné – phénomène important dans un pays très superstitieux – par un violent tremblement de terre, d'une amplitude de 6,2 sur l'échelle de Richter. Il intervient surtout à un moment où l'image internationale de la Birmanie est au plus bas.

La junte de Rangoun, déjà dénoncée par les pays occidentaux pour son refus de céder le pouvoir à l'Assemblée élue démocratiquement en mai 1990 et ses violations des droits de l'homme – en particulier avec l'incarcération du Prix Nobel de la paix 1991, Mme Aung San Suu Kyi, – s'est illustrée depuis le début de l'année par l'expulsion massive et sanglante vers le Bangladesh de la minorité musulmane des Rohingyas et par une politique de répression féroce des insurrections ethniques. En particulier des Karens le long de la frontière thaïlandaise.

Les risques de débordement en territoire thaïlandais ont inquiété les militaires de Bangkok, jusque-là les principaux soutiens, avec la Chine, de la junte birmane. Les autres pays de la région, de l'Inde à la Malaisie, paraissent de plus en plus inquiets des écarts d'un régime intransigeant et de plus en plus isolé. La mise à l'écart du général Saw Maung pourrait être l'occasion, pour la junte, de tenter de redresser cette image déplorable.

PATRICE DE BEER



AMÉRIQUES

PÉROU

Le président Bush demande le retour de la démocratie

« Déçu » par l'annonce de mesures prévoyant le rétablissement de la démocratie sur un an au Pérou, le président américain George Bush a téléphoné, jeudi 23 avril, à son homologue Alberto Fujimori pour lui demander un retour rapide à un gouvernement constitutionnel. Le même jour, M. Fujimori a signé de nouveaux décrets menaçant de prison les membres du Parlement dissous qui continueraient d'exercer leurs fonctions. A défaut d'avoir pu *« encourager le dialogue »* entre les parties, conformément à son mandat, la mission de l'Organisation des États américains (OEA) a quitté Lima jeudi, en estimant avoir *« une meilleure vision de la réalité péruvienne »*. L'ambassadeur péruvien auprès de l'OEA a, de son côté, présenté sa démission pour manifester son désaccord avec le *« coup d'État civil »* du président Fujimori. Par ailleurs, la police de Lima a annoncé l'arrestation des quinze rédacteurs du quotidien clandestin de la guérilla du Sentier lumineux, *El Diario*. Dans le sud-est du pays, des affrontements entre soldats et guérilleros ont fait au moins onze morts. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

VENEZUELA

Heurts violents entre policiers et militaires à Merida

De violents affrontements se sont produits, jeudi 23 avril, à Merida (500 kilomètres au sud-ouest de Caracas), entre des policiers en grève et des militaires de la garde nationale venus les déloger du commissariat central qu'ils occupaient. Les policiers, payés au salaire minimum, réclament des augmentations. Des étudiants qui exprimaient leur soutien à la police ont été violemment réprimés par la garde nationale, selon les témoins.

Des manifestants ont érigé des barricades, pillé une vingtaine de magasins ainsi que deux banques et incendié plusieurs dizaines de véhicules. Une personne a été blessée par balle et une cinquantaine de personnes ont été arrêtées. A Caracas, un homme de soixante-cinq ans est mort après avoir été touché à la tête par une grenade lacrymogène tirée par les forces de l'ordre, qui dispersaient une manifestation d'étudiants masqués.

Par ailleurs, l'armée de l'air a démenti les rumeurs insistantes faisant état de la détention de deux lieutenants et de vingt-sept sous-officiers qui auraient organisé un meeting contre le président Carlos Andres Perez. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La visite à Paris du ministre des affaires étrangères

La France envisage de transformer en assistance sa créance vis-à-vis du Salvador

Quinze ans ? Vingt ans ? Cela fait si longtemps qu'un ministre des affaires étrangères du Salvador n'est pas venu en visite officielle en France que M. José Pacas, actuel détenteur de ce portefeuille, ne saurait dater le dernier voyage de l'un de ses prédécesseurs.

Après avoir signé avec la guérilla, en janvier, des accords de paix mettant fin à douze années de guerre civile, le gouvernement salvadorien a plus que jamais besoin de soigner ses relations diplomatiques : ce pays dévasté, dont la dette extérieure s'élève à 2 milliards de dollars, a évalué à 1,3 milliard de dollars le coût de sa reconstruction. Les pays occidentaux ont promis, le mois dernier, de verser 800 millions de dollars, dont 250 pour les seuls Etats-Unis et 76 millions pour la CEE.

La France a, quant à elle, décidé en février de reprendre son aide alimentaire (3 millions de francs par an) et sa coopération technique. *« Paris envisage aussi de transformer tout ou partie de sa créance de 55 millions de dollars en assistance »*, nous a déclaré M. Pacas, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Roland Dumas, jeudi 23 avril. Il s'agirait notamment de mettre sur pied des projets conjoints, dans lesquels seraient impliquées des entreprises françaises. En échange, la France tient à ce que le Parlement salvadorien ratifie l'accord bilatéral de 1978 garantissant les investissements et la non-expropriation de ceux qui les réalisent.

Tandis que les chefs militaires du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) menacent à San-Salvador de suspendre la première phase de démobilisation de leurs troupes, M. Pacas s'est voulu rassurant sur les *« quelques retards »* pris dans l'application des accords de paix, négociés sous l'égide de l'ONU.

Retards dans l'application du plan de paix

Ces derniers stipulent que 20 % des 7 000 combattants du FMLN doivent avoir déposé leurs armes au 1er mai. Mais la guérilla accuse le gouvernement de ne pas démanteler, comme promis, la garde nationale et les services de renseignement, qui doivent être remplacés par une police sous contrôle civil. Elle dénonce le fait que leurs effectifs soient petit à petit versés dans l'armée et réclame la médiation de l'ONU. S'appuyant sur une clause de l'accord sujette à interprétation, M. Pacas rétorque que seule la dissolution de ces entités *« comme corps de sécurité publique »* a été prévue, leurs effectifs pouvant très bien servir à *« former une police militaire ou des frontières »*.

« Peu importe que le plan de paix ne soit pas exactement respecté aux dates prévues, la volonté d'aboutir est là de part et d'autre et le dialogue se poursuit dans le cadre des commissions mises sur pied, estime M. Pacas. *Il faut retenir qu'aucun incident violent ne s'est produit depuis le cessez-le-feu du 1er février, signe que plus personne ne veut régler par les armes les litiges subsistants. »* La commission chargée de l'épuration des forces armées, dont les effectifs devront être réduits de moitié en deux ans, se réunira à partir de la mi-mai.

MARTINE JACOT

□ **M. Mitterrand participera au « sommet de la Terre ».** – Le président François Mitterrand a confirmé au secrétariat des Nations unies sa participation au « sommet de la Terre » organisé à Rio-de-Janeiro les 13 et 14 juin prochain, a-t-on appris, jeudi 23 avril. Jusqu'à présent, la France n'avait prévu d'être représentée qu'au niveau de son premier ministre à cette conférence sur la protection de la planète, à laquelle plus de soixante-dix chefs d'État et de gouvernement ont déjà confirmé leur présence. – *(AFP.)*

□ **M. George Bush en visite en Europe en juillet.** – Le président des Etats-Unis se rendra en Europe dans le courant du mois de juillet. Il fera une visite en Pologne le 5 à l'invitation de M. Lech Walesa, avant de participer à la réunion des principaux pays industrialisés (G7) du 6 au 8 à Munich et au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les 9 et 10 à Helsinki. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk propose l'élection au suffrage universel d'un conseil exécutif transitoire

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Fort du succès du référendum du 17 mars, qui lui a donné un mandat renforcé de la communauté blanche pour poursuivre les négociations, et encouragé par son récent voyage triomphal au Nigeria, le président Frederik De Klerk a pris, jeudi 23 avril, au Cap, une nouvelle initiative spectaculaire, en proposant, devant le Parlement, que soit organisée, à bref délai l'élection au suffrage universel d'un conseil exécutif transitoire.

Ce conseil, composé de trois à cinq membres, remplacerait le chef de l'Etat et assumerait toutes ses fonctions, y compris celles de chef de gouvernement. La présidence en serait assurée, de manière tournante et pour une période de six mois, par chacun de ses membres. Chaque parti politique aurait la possibilité de présenter un candidat. La tenue d'une telle élection au suffrage universel – la première du genre en Afrique du Sud – exige l'élaboration préalable d'une nouvelle loi électorale.

Ce projet, qui sera déposé devant la Convention pour une Afrique du sud démocratique (CODESA), dont la prochaine session plénière est prévue les 15 et 16 mai, garantirait la séparation des pouvoirs législatif et exécutif. Un système parlementaire bicaméral serait institué, comprenant une Assemblée nationale élue à la proportionnelle et un Sénat qui garantirait une égale représentation à toutes les régions et communautés – protégeant *de facto* les droits des minorités.

Au cours du débat sur le budget, M. De Klerk a estimé que l'Afrique du Sud commençait à *« recueillir les fruits des réformes »*. Il a notamment cité le retour des sportifs sud-africains sur la scène internationale, la normalisation des relations avec le reste du monde, et particulièrement avec les pays africains, la croissance des exportations, l'accès au marché financier, l'arrivée de nouveaux investisseurs et l'expansion du secteur touristique. Autant de signes, selon lui, démontrant que *« l'Afrique du sud est en train de briser le cocon de l'isolation dans lequel elle s'est enfermée »*.

M. De Klerk a appelé ceux qui sont d' *« accord »* avec la politique de changements entreprise à rejoindre les rangs du Parti national (NP), afin de *« se construire un puissant bastion contre le radicalisme »*. Il a fustigé le Parti conservateur (CP), l'accusant de se *« cramponner aux privilèges de l'ancien régime »*. Quant au Congrès national africain (ANC), dont il a salué l'entrée au Parlement par le biais de la récente défection de cinq députés blancs, M. De Klerk n'a pas manqué de lui décocher quelques flèches. Lui reprochant de *« servir de support au Parti communiste »* (SACP) et d'être *« incapable de se purger »* de la philosophie marxiste, le président a accusé l'ANC de continuer à *« se comporter comme si l'apartheid était encore la politique du gouvernement et du NP »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Cinq policiers reconnus coupables du meurtre de onze Noirs.** – Dans le cadre d'un procès appelé à faire date, un officier de police blanc et quatre de ses collègues noirs ont été reconnus coupables, jeudi 23 avril, du meurtre de onze noirs par la Cour suprême d'Afrique du Sud, qui siège à Pietermaritzburg, capitale régionale du Natal, a rapporté l'agence de presse SAPA. Les victimes avaient été tuées dans le village de Trust-Feed (Natal), le 3 décembre 1988. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGERIA : mise à sac des locaux de l'Assemblée de l'État d'Osun.** – Des manifestants ont pris d'assaut, mercredi 22 avril, à Osogbo, ville située à environ 250 kilomètres au nord de Lagos, les locaux de l'Assemblée de l'Etat d'Osun, un des nouveaux Etats nigérians mis en place en août dernier. Selon la presse nationale, dix-neuf représentants de l'Assemblée ont été blessés. C'est la première fois que des incidents d'une telle violence éclatent depuis l'installation des nouvelles assemblées, en début d'année. – *(AFP.)*

□ **CONGO : le premier ministre en visite en France.** – Le premier ministre congolais, M. André Milongo, était attendu à Paris, jeudi 23 avril au soir, pour une visite de quarante-huit heures, à l'invitation du gouvernement français, a-t-on appris, de bonne source, à Brazzaville. Ce déplacement intervient à trois jours des élections municipales, prévues dimanche. – *(AFP, Reuter.)*

□ **OUGANDA : restitution des biens à la communauté ismaïlienne.** – Le gouvernement a annoncé, jeudi 23 avril, à Kampala, la prochaine restitution au prince Karim Aga Khan, chef de la communauté ismaïlienne, des biens confisqués, il y a vingt ans, par l'ancien dictateur Idi Amin Dada, et dont la valeur était estimée, à l'époque, à environ 500 millions de dollars. Ces mesures portent sur des bâtiments religieux, des écoles et des locaux industriels, médicaux ou commerciaux. – *(Reuter.)*

Après la reprise de leurs relations diplomatiques

Le Sénégal et la Mauritanie s'apprêtent à rouvrir leurs frontières terrestres

La reprise des relations diplomatiques, aériennes et postales entre le Sénégal et la Mauritanie, décidée, jeudi 23 avril, annonce la normalisation des relations entre deux « pays frères » devenus « frères ennemis » depuis la crise qui avait éclaté en avril 1989 après un incident frontalier entre éleveurs et agriculteurs, le long du fleuve Sénégal. Il s'en était suivi, de part et d'autre, des pillages, des expulsions et des massacres.

Cette réconciliation intervient après une visite surprise à Dakar du nouveau ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Mohamed Abderahmane Ould Meine, moins d'une semaine après l'investiture, à Nouakchott, du président Ould Taya, élu à la magistrature suprême au terme d'un processus démocratique engagé il y a un an.

Cette normalisation est le fruit de négociations longues et discrètes qui, après l'échec de plusieurs médiations, ont été conduites avec l'aide de *« pays amis »*, singulièrement la France, l'ancienne puissance coloniale. Cette diplomatie des petits pas devrait ainsi aboutir, selon les termes du communiqué conjoint, à une réouverture des frontières terrestres – de loin la décision la plus importante pour les populations riveraines du fleuve Sénégal.

Le délimitation de la frontière demeure un des points épineux du contentieux. Mais la reprise de *« relations de confiance »* entre les deux pays à laquelle fait référence le communiqué conjoint, dépend, pour beaucoup, des solutions qui seront apportées au problème des dizaines de milliers de Mauritaniens, négro-africains, expulsés de chez eux et réfugiés de l'autre côté du fleuve où ils vivent dans des conditions précaires. Les autorités de Nouakchott, qui les considèrent, dans leur quasi-totalité, comme des *« Sénégalais »*, ne semblent pas prêtes à leur accorder le droit au retour. – *(AFP, Reuter).*



AFRIQUE

La démocratie à tâtons

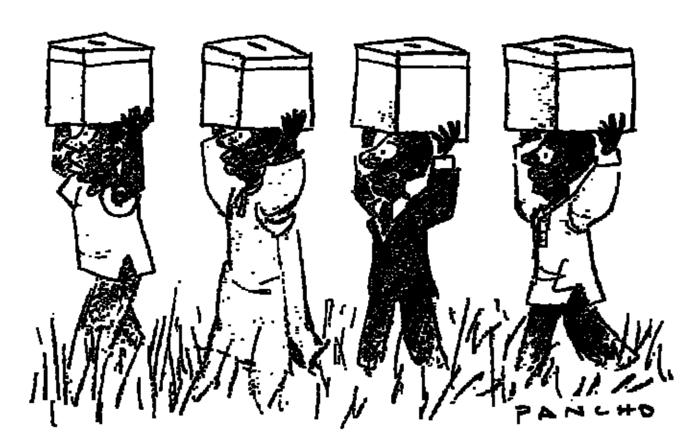
Suite de la première page

Fin 1990, le Gabon et la Côte-d'Ivoire avaient été les premiers pays à permettre aux élus de l'opposition de siéger à l'Assemblée nationale. Le Bénin avait suivi l'exemple en 1991, au lendemain d'une Conférence nationale historique mettant fin à près de vingt ans de régime monopartite.

En 1992, le Cameroun a franchi le pas en organisant, le 1er mars, pour la première fois depuis l'accession au pouvoir du président Paul Biya, une consultation législative pluraliste. La «réussite» du scénario camerounais pourrait inciter d'autres chefs d'Etat à s'engager sur la même voie. Celle d'une démocratie en trompe-l'œil, qui présente, pour les régimes en place, un double avantage : laisser l'opposition désarmée et rassurer les bailleurs de fonds.

Certes, quelques partis contestataires «modérés», comme l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP, à forte coloration nordiste), ont fait une entrée remarquée au Parlement camerounais. Le pouvoir politique, dominé par l'ethnie béti, n'en est pas laminé pour autant. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique) dispose de la majorité relative à l'Assemblée et conserve un quasi-monopole dans le nouveau gouvernement.

Il pourrait sembler surprenant que les capitales européennes, Paris en tête, aient si bruyamment applaudi cette «performance» et se soient aussi vite engagées à renouveler leurs soutiens financiers. Le cas du Cameroun n'a rien, pourtant, d'exceptionnel : tout en encourageant les pays africains à poursuivre la *«démocratisation»* de leurs systèmes politiques, l'Occident reste surtout soucieux de leur stabilité. Ce qui est vrai à Yaoundé, l'est tout autant à Djibouti, à Abidjan ou à N'Djamena.



Les Etats-Unis ont fait montre de moins d'enthousiasme, s'irritant publiquement des atteintes aux droits de l'homme – particulièrement manifestes durant les opérations «villes mortes», en 1991. A ces griefs humanitaires, réitérés par le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Herman Cohen, lors de son récent passage à Paris, s'ajoutent peut-être des considérations moins «nobles». Au Cameroun comme ailleurs, notamment au Congo, la signature des contrats pétroliers ne va pas sans susciter la rivalité entre compagnies étrangères. La compétition économique, à laquelle se livrent, en coulisse, les ex-alliés de la guerre froide, explique sans doute, en partie, ces discordances occidentales.

Des succès inégaux

Ce souci de stabilité a fait, en tout cas, de nombreux émules parmi les politiciens africains. Passée l'euphorie «révolutionnaire» des premières Conférences nationales – ces états généraux version africaine qui ont sonné l'heure du renouveau politique, – les artisans du changement ont mis un frein à leur ardeur. A l'évidence, l'instauration (ou le rétablissement) du multipartisme, principal acquis des deux ans écoulés, n'a pas provoqué le «miracle démocratique» que beaucoup espéraient. Et les problèmes économiques restent entiers.

La fin du monopartisme – à laquelle seuls le Malawi et Djibouti ne se sont pas encore résignés – a pourtant eu des premiers effets spectaculaires, contribuant, en particulier, à libérer une parole publique jusque-là confisquée. La soudaine éclosion de partis, aussi nombreux qu'hétéroclites, a été un des premiers signes de ce bouleversement.

Un peu partout, des associations de défense des droits de l'homme ont vu le jour. Ici et là, les femmes, traditionnelles exclues de la scène politique, ont fondé des groupes féministes (Cameroun), pris la tête de partis (Centrafrique, Guinée, etc.). D'autres associations, comme le Green Belt Movement, dirigé par l'écologiste kényane Wangari Maathai, ont pu étendre leur audience. Et, bien que les gouvernements conservent la main-mise sur les radios et les télévisions nationales, l'essor d'une presse écrite indépendante paraît irréversible.

Ces expériences de *«transition»* connaissent, certes, des succès inégaux. Au Zaïre, en Côte-d'Ivoire, au Kénya ou en Guinée Equatoriale, c'est à contre-cœur que les régimes en place ont finalement cédé à la revendication multipartite. A Kinshasa, les travaux de la Conférence nationale zaïroise se heurtent, depuis neuf mois, aux manœuvres dilatoires du président Mobutu et de ses fidèles. A Abidjan, les principaux opposants ont été jetés en prison. A Nairobi, la politique de la violence tribale semble être la dernière carte d'un régime à bout de souffle. A Malabo, le droit de fonder un parti est soumis à de telles conditions (une caution de 30 millions de francs CFA – 600 000 francs français – est exigée), que seuls d'improbables nababs pourraient y accéder.

Malgré ces atermoiements, le «pli multipartiste» est pris, et l'on voit mal comment le continent pourrait revenir en arrière. Mais l'absence de programme des élites africaines, qu'elles soient au pouvoir ou à ses portes, n'est pas sans assombrir fortement l'horizon.

«Maîtriser la transition»

Les difficultés économiques, aggravées, en Afrique sub-saharienne, par une vague de sécheresse sans précédent (*le Monde* du 16 avril) exigeraient pourtant un sursaut d'énergie. *On en est loin.* Dans la plupart des cas, les gouvernements – de transition ou pas – se montrent, précisément, incapables de gouverner, tout occupés qu'ils sont à préparer des élections auxquelles certains de leurs membres entendent participer.

Les appétits tribalistes, que l'effondrement des Etats-partis a soudainement réveillés, participent de cet émiettement des volontés. L'ancien empire d'Ethiopie, déjà privé *de facto* de sa province érythréenne, navigue sans boussole, déchiré par des affrontements ethniques que les prochaines élections régionales sont censées aider à réduire. Tandis que la Somalie et le Libéria poursuivent leurs dérives sanglantes, le Rwanda, le Mozambique et Djibouti, enlisés dans la guerre civile, promettent régulièrement à leurs populations un retour à la paix, sans cesse repoussé.

A cette menace tribaliste, s'ajoute celle des «retours de bâton» militaires, dont l'armée togolaise, fidèle au président Eyadéma, s'est faite, depuis décembre 1991, une sorte de spécialité. Le risque existe aussi, dans une moindre mesure, au Congo et au Burkina-Faso. Bien rares sont, en réalité, les pays africains où la présence d'une armée fortement tribalisée ne fasse pas planer le danger d'explosions sporadiques, voire de tentatives putschistes.

«S'agit-il de remplacer une armée de Tutsis par une armée de Hutus?», s'interroge, au Burundi, un de nos lecteurs, M. Flavien Mugimbi. *«Cela ne reviendrait qu'à faire passer en d'autres mains des privilèges indus et macabres : pouvoir politique, violence, impunité. Est-ce cela qu'on se dispute?»*, ajoute-t-il, prônant, pour sa part la participation de l'armée au débat national et au processus de réformes.

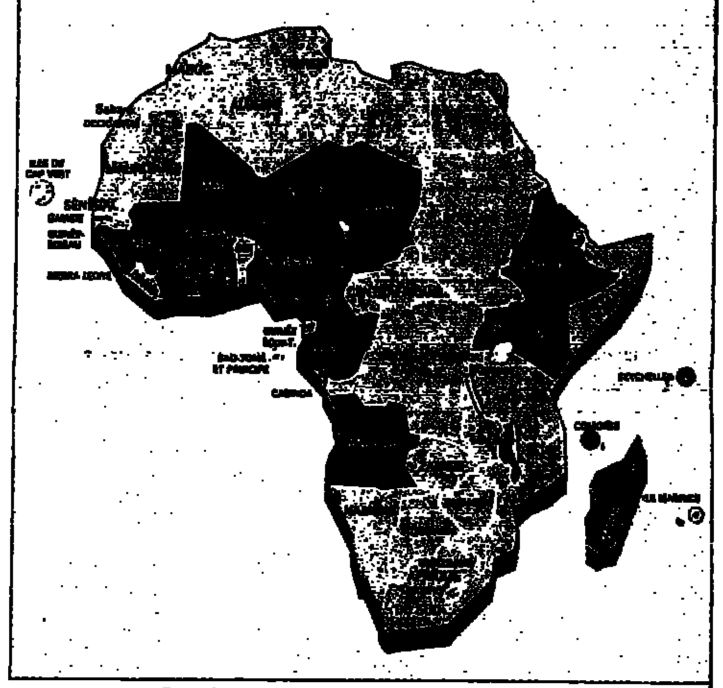
Comment *«maîtriser la transition»* et quel rôle assigner à l'armée durant cette période? Ces questions, qui se posent désormais à toute l'Afrique, devraient être débattues, fin mai, à Dakar, lors d'une conférence panafricaine – la première du genre – organisée à l'initiative du président sénégalais Abdou Diouf. Cette conférence, que présidera le chef de l'Etat nigérian, M. Ibrahim Babangida, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devrait réunir l'ensemble des dirigeants politiques, responsables de partis au pouvoir ou de l'opposition. Sans présager de l'efficacité et de l'impact d'une telle réunion, cette initiative témoigne de la volonté grandissante des Africains de prendre en main leur propre avenir, loin de la tutelle ou des ingérences occidentales.

Après les fortes turbulences qui viennent de la secouer, l'Afrique tâtonne et s'interroge. *«Pour la première fois peut-être depuis les indépendances, elle se doute que l'avenir dépendra désormais de l'aptitude de chacun à se percevoir autrement, à penser autrement, à agir autrement : en un mot, à changer ou à disparaître»*, note l'essayiste camerounaise Axelle Kabou (1). La crise économique qui frappe les Etats-Unis et les déchirements à forte connotation ethnique ou régionale qui menacent l'ex-empire soviétique et l'est de l'Europe sont autant d'éléments nouveaux dans cette réflexion qui s'amorce.

CATHERINE SIMON

(1) : *«Et si l'Afrique refusait le développement?»*, de Axelle Kabou, l'Harmattan (1991).

Les rendez-vous électoraux



En noir, les vingt-quatre pays concernés par des consultations électorales.

□ **ANGOLA.** – Des élections générales sont prévues pour septembre 1992. Les deux principales forces politiques du pays, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, ex-parti unique, au pouvoir à Luanda) et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, dirigée par M. Jonas Savimbi), sont opposées à la tenue d'une Conférence nationale souveraine, réclamée par la majorité des autres partis.

□ **BURUNDI.** – La nouvelle Constitution, adoptée par référendum, le 9 mars 1992, a ouvert la voie au pluralisme politique. Des élections générales sont prévues pour le début de 1993. Une partie de l'opposition continue de réclamer l'organisation d'une Conférence nationale.

□ **BURKINA-FASO.** – Des élections législatives seront organisées le 24 mai 1992, moins de six mois après le scrutin présidentiel (décembre 1991), remporté par le chef de l'Etat sortant, le capitaine Blaise Compaoré. A la place d'une Conférence nationale, le régime a proposé un «Forum de réconciliation» – dont les travaux, ouverts en février, ont rapidement avorté.

□ **CAMEROUN.** – Des élections municipales sont prévues pour octobre 1992, l'élection présidentielle devant suivre, en avril 1993. A l'issue du premier scrutin pluraliste (législatives à un tour) organisé le 1er mars 1992, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique, dirigé par le président Paul Biya) a obtenu une majorité relative au Parlement. Il n'y a pas de Conférence nationale en vue, malgré les demandes en ce sens d'une partie de l'opposition.

□ **COMORES.** – Le «gouvernement transitoire», formé en janvier 1992, est chargé d'organiser le 24 mai un référendum constitutionnel qui sera suivi d'élections législatives, le 21 juin.

□ **CONGO.** – Les élections locales, initialement prévues pour mars 1992, ont été reportées au 26 avril. Les législatives doivent suivre, les 10 et 24 mai ; les sénatoriales, le 31 mai ; l'élection présidentielle (à deux tours), les 14 et 28 juin. En attendant, le «gouvernement de transition», mis en place en juin 1991, à l'issue de la Conférence nationale, est censé continuer à gérer le pays.

□ **CÔTE D'IVOIRE.** – Un premier scrutin pluraliste (élections législatives) a eu lieu en novembre 1990. Les prochaines législatives, ainsi que l'élection présidentielle, sont prévues pour 1995.

□ **ÉTHIOPIE.** – Le gouvernement de transition, dirigé par les anciens maquisards tigréens, prévoit d'organiser des élections régionales, en mai 1992.

□ **GABON.** – Les premières législatives pluralistes ont été organisées en novembre 1990. L'élection présidentielle est prévue pour décembre 1993, à deux mois de la fin du mandat officiel du président Omar Bongo.

□ **GAMBIE.** – Les premières élections pluralistes, législatives et présidentielle, sont prévues pour le 29 avril 1992.

□ **GHANA.** – Un référendum constitutionnel, instaurant le multipartisme, sera organisé le 28 avril 1992. Des élections devraient suivre : présidentielle, le 3 novembre, puis législatives, le 8 décembre.

□ **GUINÉE-BISSAU.** – Les premières élections multipartites sont prévues pour novembre et décembre 1992.

□ **GUINEE.** – Des législatives pluralistes sont annoncées pour fin 1992. L'éventualité d'une Conférence nationale a été repoussée, le gouvernement du général Lansana Conté ayant enclenché, lui-même, le *«processus démocratique»*.

□ **KENYA.** – L'instauration du multipartisme, en décembre 1991, devrait être suivie par des élections générales pluralistes, qui pourraient se tenir *«avant la fin de l'année»* 1992, selon le président Daniel arap Moi.

□ **MADAGASCAR.** – Un référendum constitutionnel est prévu pour juin 1992.

□ **MALAWI.** – Le président à vie Kamuzu Banda, opposé au multipartisme, a annoncé des élections législatives pour mai ou juin 1992.

□ **MALI.** – Les premières élections pluralistes (municipales et législatives), organisées en début d'année 1992, sont suivies par l'élection présidentielle à deux tours. Le premier s'est tenu le 12 avril et le second a lieu dimanche 26 avril.

□ **NIGER.** – Les structures de transition, mises en place par la Conférence nationale (réunie de juillet à novembre 1991), devraient être dissoutes, à l'issue des premières élections pluralistes, prévues pour janvier 1993.

□ **NIGÉRIA.** – Le transfert du pouvoir aux civils, annoncé pour 1993, sera précédé par des élections législatives, le 4 juillet 1992, et l'élection présidentielle, le 5 décembre.

□ **OUGANDA.** – Le projet d'une nouvelle Constitution, à l'étude depuis février 1989, devrait être prêt en juin 1992 et sa présentation pourrait être suivie de l'annonce d'un calendrier électoral. Le président Museveni a évoqué la possibilité d'élections législatives pour 1995.

□ **SEYCHELLES.** – Après avoir rétabli le pluralisme politique, en décembre 1991, le président René a fixé à décembre 1992 la date des élections générales.

□ **SIERRA-LEONE.** – Le pluralisme politique a été rétabli en octobre 1991 et des élections générales sont prévues avant la fin 1992.

□ **TCHAD.** – Le président Idriss Déby s'est engagé à organiser une Conférence nationale, en mai 1992. Cette Conférence est censée fixer un calendrier électoral. L'insécurité qui règne à N'Djamena pourrait remettre en cause ce projet.

□ **TOGO.** – Le calendrier électoral prévoit la tenue d'un référendum constitutionnel et d'élections locales, le 31 mai 1992, des élections législatives le 21 juin et le 5 juillet, et une élection présidentielle à deux tours, les 9 et 23 août.

Le débat sur la presse et l'audiovisuel à l'Assemblée nationale

Le réseau de La Cinq est attribué en soirée à la chaîne culturelle européenne

M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a annoncé, jeudi 23 avril à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat sur la presse et l'audiovisuel organisé à l'initiative des députés, l'attribution du réseau de La Cinq, à partir de 19 heures, à la chaîne culturelle européenne ARTE, qui doit succéder à la SEPT. Pour les programmes antérieurs à 19 heures, un appel d'offres sera lancé.

Même si la rumeur circulait, M. Jeanneney a créé une certaine surprise en dévoilant le sort qui sera désormais réservé au cinquième réseau. Rejetant comme «insupportable» la perspective d'«un écran noir», le secrétaire d'Etat a annoncé que le gouvernement avait décidé de *«faire immédiatement usage de son droit de préemption sur le réseau à partir de 19 heures»* afin de *«permettre la diffusion par voie hertzienne, à la rentrée de septembre au plus tard, de la chaîne culturelle Arte»*. Pour les créneaux horaires du reste de la journée, a ajouté M. Jeanneney, *«il appartiendra au CSA de lancer un appel d'offres lorsqu'il le jugera utile»*.

Etait-il possible d'échapper à l'air du temps? Sous les exclamations fusant des bancs du RPR, M. Jeanneney a souligné que cette initiative participait de *«l'esprit de Maastricht, en ce qu'elle renoue avec les époques les plus fécondes de la culture européenne»*. *«Elle permettra*, a-t-il poursuivi, *aux innombrables forces créatrices qui s'expriment dans notre pays d'avoir accès au petit écran, en dehors de tout parisianisme»*, tout en apportant *«un soutien utile à ces producteurs que la mort de La Cinq a blessés»*.

Cette annonce a clos un long exposé conçu comme une fresque historique des rapports entre les médias et le pouvoir où l'on remonta jusqu'à la *«[illegible] et magnifique loi du 29 juillet 1881»*. L'universitaire devenu secrétaire d'Etat a fait observer que *«l'emprise brutale de l'Etat sur l'information»* a duré *«jusque dans les années 70, à la fin desquelles on assista à un certain desserrement»*. Puis ce fut le *«progrès capital marqué par la loi Fillioud»* qui *«rompit enfin le lien direct entre le gouvernement et l'information radio-télévisée»* et, à son grand regret, *«la néfaste décision de privatiser TF 1»*, allusion saluée par de chaleureux applaudissements sur les bancs socialistes.

Dans son regard rétrospectif, M. Jeanneney n'exonère toutefois pas de toute erreur la gestion de l'audiovisuel par la gauche, glissant que *«les investissements dans le câble ont été victimes du mauvais choix technique effectué en 1982»*, c'est-à-dire celui du *«tout fibre optique»*. En revanche, à propos de la mort de La Cinq, il refuse de plaider coupable. *«Le gouvernement n'a aucune part de responsabilité dans cet événement»*, a-t-il lancé, déclenchant les huées des députés de l'opposition. Pour l'avenir, M. Jeanneney inscrit au premier rang de ses préoccupations *«le pluralisme»*. Constatant les difficultés dans lesquelles se débat la presse écrite, il a évoqué *«les seuils de concentration»*, précisant que, s'il n'est pas question de légiférer, *«réflexion doit se poursuivre»* sur ce sujet, en intégrant notamment la *«dimension européenne»*.

Satisfaction sur les bancs socialistes

En matière audio-visuelle, il a plaidé pour *«la nécessité d'une double secteur»* où le public et le privé *«s'enrichiraient par leurs différences mêmes»*. Il a annoncé, dans le domaine radiophonique, que des *«mesures législatives pourraient venir modifier le calcul des seuils anti-concentration, en fixant un seuil unique et global pour plusieurs réseaux dépendant d'un même opérateur»*. Enfin, il a révélé qu'il comptait *«publier rapidement un décret relatif aux services du câble»* afin d'*«assouplir la réglementation, notamment sur le cinéma»*.

En réservant aux députés la primeur de ses projets, M. Jeanneney espérait sans doute désamorcer les passions. Mais l'annonce de la préemption par l'Etat du cinquième réseau a surtout fourni aux députés matière à controverse. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a ainsi qualifié une telle décision d'*«énormité»*. *«Nos partenaires allemands eux-mêmes n'étaient d'ailleurs pas du tout partisans de faire venir Arte sur le réseau hertzien»*, a-t-il ajouté, précisant que c'est *«un bien mauvais service à lui rendre que de jeter ainsi dans le «grand bain» un programme conçu à l'origine pour le câble»*.

M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) a renchéri en tenant à *«dénoncer cette combine»* et cette *«décision arbitraire»* qui revient à *«une sorte de nationalisation faite au mépris de l'équilibre nécessaire entre public et privé, sans que le produit n'ait été concu pour ce réseau»*. Plus virulent encore, M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), ironisant au passage sur *«cette étrange chaîne intello-parisienne qu'est la SEPT»*, a vu dans la nouvelle donne annoncée par M. Jeanneney *«l'acte qui signe la responsabilité des pouvoirs publics dans la mise à mort programmée de La Cinq»*.

Cette *«véritable renationalisation*, a-t-il ajouté, *correspond parfaitement à la volonté du gouvernement d'affaiblir autant que possible l'influence des chaînes* privées *indépendantes à la veille des prochaines consultations politiques»*. Sur un ton plus mesuré, M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) a mis l'accent sur le *«risque de déception des téléspectateurs face à des programmes peu faits pour être diffusés par voie hertzienne à l'attention d'un vaste public»*.

Sur les bancs socialistes, l'humeur était à la satisfaction, nuancée toutefois de certaines inquiétudes. *«C'est une bonne solution»*, a dit M. François Loncle (Eure). De son côté, M. Jean-Jacques Queyranne (Rhône), tout en saluant cette *«bonne initiative»*, a souligné la nécessité de *«préserver les moyens du service public»*. Beaucoup plus *«réservé»* que ses collègues du PS, M. Bernard Schreiner (Yvelines) s'est demandé si *«les dépenses supplémentaires»* induites par la diffusion d'une chaîne culturelle sur La Cinq ne risquaient pas de *«limiter le concours de l'Etat au redressement d'Antenne 2 et de FR 3»*. M. Jeanneney a tenu à le rassurer. *«Pas un sou de l'argent qui sera consacré à Arte ne sera pris sur les dotations d'Antenne 2 et de FR 3»*, a-t-il indiqué.

Enfin, M. Jeanneney a brossé un bref portrait du candidat qui sera finalement retenu par le CSA pour le créneau restant libre. Il faudra, a-t-il dit, qu'*«il ne soit pas en trop violent contraste avec Arte»*, c'est-à-dire qu'il *«réponde aux désirs de formation et de service des citoyens»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

«Deux femmes de ministre...»

L'incident fut bref mais rageur. Dans une allusion à *«l'éthique des journalistes»*, M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) évoqua le dernier entretien télévisé du président de la République, le 12 avril, avec cinq journalistes, dont Anne Sinclair pour TF 1 et Christine Ockrent pour Antenne 2. *«Lorsque deux femmes de ministres interviewent le président de la République*, dit-il, *l'image de la profession n'en sort pas grandie.»* Le secrétaire d'Etat à la communication ne pouvait pas laisser pareille offense sans réagir. *«Je suis choqué par ces propos*, réplique M. Jeanneney. *Il est de tradition de ne pas mêler la vie privée des gens avec le jugement que l'on peut porter sur leur vie publique. Ces deux femmes journalistes ont acquis une notoriété dans la profession bien antérieure à leurs choix privés qui ne regardent personne.»*

L'affaire n'en resta pas là. M. Jacques Toubon bondit aussitôt et réclama un rappel au règlement. *«Ce qui est choquant*, lança-t-il, *c'est que, comme l'a écrit l'académicien M. Jean d'Ormesson, l'information telle que la conçoivent le président de la République et certains membres de la nomenklatura socialiste est une affaire de famille.»* Puis l'on écouta M. André Santini (Hauts-de-Seine) qui, sur un ton lyrique, loua le *«bruit des rotatives»* et *«l'odeur de l'encre»*, dans l'espoir vain de dissiper la rumeur des sarcasmes.

F. B.

«Télé Maastricht»

par Michel Colonna d'Istria et Yves Mamou

C'EST donc une télévision publique, culturelle et européenne qui occupera les soirées du réseau abandonné par La Cinq en déroute. De ces trois termes, les deux premiers sont sans doute les plus importants, même si M. Jean-Noël Jeanneney met en avant l'esprit de Maastricht pour justifier le choix du gouvernement. Qu'on le veuille ou non, feu La Cinq était, elle aussi, une chaîne européenne tant par ses actionnaires que par ses programmes, américains certes, mais comme beaucoup de chaînes du Vieux Continent. La vraie différence est que La Cinq était une chaîne commerciale alors qu'ARTE est une invention politique. La décision a le mérite de la rapidité. Le gouvernement a préféré une franche polémique, y compris avec sa majorité, à l'incertitude et aux spéculations qui minaient l'ensemble de l'audiovisuel.

Comment ce signal politique va-t-il affecter le paysage audiovisuel? Celui-ci sortira-t-il rééquilibré de l'arrivée d'ARTE sur le cinquième réseau? Le caractère paradoxal du paysage audiovisuel n'en est pas modifié. Ce renforcement du secteur public ravit le secteur privé et ne menace pas l'hégémonie de TF 1. Contrairement à l'ancienne Cinq, ARTE n'entre en rien en concurrence avec la chaîne du groupe Bouygues (qui accapare la moitié de l'audience à elle toute seule) ou avec M 6. En revanche, la compétition est introduite au sein du secteur public, et l'image «culturelle» de FR 3 risque d'en pâtir. En outre, bien que des assurances aient été données par M. Jeanneney sur le respect de l'intégrité des ressources financières d'A 2 et de FR 3, on ignore encore comment le surcoût de l'opération ARTE – environ 400 millions de francs – sera financé. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter M. Hervé Bourges, président d'A 2 et de FR 3.

Autre paradoxe, la décision du gouvernement n'est qu'une demi-décision. C'est à un tiers, en l'occurrence le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de trouver un occupant pour la partie diurne du réseau de La Cinq (8 heures-19 heures). Si l'organisme de tutelle du monde audiovisuel suit les recommandations du nouveau secrétaire d'Etat à la communication, il devra choisir un projet qui ne soit pas en contraste trop fort avec les programmes d'ARTE, mais qui ne fasse pas d'ombre non plus à Antenne 2 et à FR 3 ni à TF 1 ou M 6. Une tâche aussi compliquée que le paysage audiovisuel français lui-même, compte tenu de l'identité des chaînes et de leurs intérêts divergents. Où trouver des candidats solvables qui ne fassent appel ni à la publicité ni aux ressources de la redevance, déjà bien sollicitées? *Prudent comme à son habitude*, M. Jacques Boutet, président du CSA, va entamer au cours des deux prochains mois une série de consultations au sein de l'audiovisuel français.

Un gouvernement protecteur des arts

Sa tâche sera d'autant moins facile que les problèmes secondaires ne manquent pas non plus. *Primo*, la diffusion d'ARTE en hertzien retire aux réseaux câblés, déjà malades, un produit d'appel. *Secundo*, le réseau de La Cinq ne couvrant que 80 % du territoire, un Français sur cinq pourra se considérer exclu du droit à la culture télévisuelle.

Auprès de son électorat, le gouvernement peut se targuer d'avoir rétabli – en nombre – l'équilibre entre chaînes publiques et privées. Equilibre rompu par la privatisation de TF 1 en 1987. Auprès des milieux culturels, il maintient son image de protecteur des arts et lettres. Au sein du couple franco-allemand, si vital pour le dessein européen, ARTE est un geste de fidélité renouvelée.

Reste un risque : que les publics français et allemands soient peu sensibles à ces arguments ou que «Télé-Maastricht», avec une moitié de programmes venus d'outre-Rhin, ne renforce en France la germanophobie, et en Allemagne la francophobie.

POLITIQUE

Les débats sur la révision de la Constitution et sur la ratification du traité de l'Union européenne

Les contestataires du PS et du PC demandent une renégociation des accords de Maastricht

L'opposition de gauche à la ratification, en l'état, des accords de Maastricht est en train de s'organiser. Plusieurs dizaines de personnalités représentatives des courants contestataires qui s'expriment actuellement à l'intérieur du Parti socialiste ou à l'intérieur du Parti communiste viennent de s'associer à d'anciens militants du PS et du PCF mais aussi à des écologistes, des syndicalistes et à quelques individualités autonomes pour lancer une campagne en faveur d'une renégociation des traités que M. François Mitterrand juge *«non renégociables*.

Elles ont rendu public, vendredi matin 24 avril, le texte d'un manifeste *(lire ci-dessous)*, signé d'une soixantaine de personnes, qui formule *«l'exigence d'une renégociation»* en exprimant un double refus : *«Nous ne voulons ni rejoindre un cartel des oui qui donne un blanc-seing à la spéculation et à la bureaucratie ni être amalgamés, dans la confusion, à un cartel des non.»*

Parmi les premiers signataires de ce texte figurent une quinzaine de parlementaires : cinq députés socialistes proches de M. Jean-Pierre Chevènement et membres du Club Socialisme et République, MM. Jean-Yves Autexier (Paris), Roland Carraz (Côte-d'Or), Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne), Max Gallo, député européen, Mme Hélène Mignon (Haute-Garonne), auxquels se sont joints notamment MM. Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire, et Didier Motchane ; un sénateur socialiste proche de M. Jean Poperen, Mme Maryse Bergé-Lavigne (Haute-Garonne) ; sept députés communistes membres du courant «refondateur» du PCF, MM. François Asensi, Marcelin Berthelot, Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), Guy Hermier, Jean Tardito (Bouches-du-Rhône), Robert Montdargent (Val-d'Oise), un sénateur de la même tendance, M. Paul Souffrin, maire de Thionville, tous présents derrière leurs chefs de file au comité central du PCF, MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, anciens ministres, Roland Favaro, conseiller régional de Lorraine, Marcel Trigon, maire d'Arcueil ; enfin le maire de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou, sénateur apparenté communiste de la Guadeloupe, transfuge du Parti communiste guadeloupéen et désormais proche de l'ADS (Alternative-démocratie-socialisme), le mouvement créé à l'initiative des communistes dissidents ralliés à MM. Marcel Rigout, Claude Poperen, Félix Damette, Martial Bourquin, Gaston Viens, également signataires. C'est la première fois, au demeurant, que toutes les composantes du front communiste contestataire se retrouvent dans une démarche commune. Outre les «refondateurs» proches de M. Fiterman, qui œuvrent au sein du PCF, et les «reconstructeurs» partisans de M. Rigout, qui suivent une ligne indépendante, ce manifeste réunit en effet M. Philippe Herzog, député européen, membre du bureau politique, et d'autres animateurs de la section économique du Parti communiste, tels MM. Paul Boccara et Bernard Marx, qui s'étaient déjà ouvertement démarqués du *«non radical»* opposé par M. Georges Marchais aux accords de Maastricht.

Mais parmi les signataires apparaissent aussi, pêle-mêle, des militants de la CGT, MM. Jean-Christophe Le Duigou, Mme Lydia Brovelli, des «inorganisés» appartenant, comme Mme Gisèle Halimi, au mouvement œcuménique «Refondations», l'ancien président de la RATP, M. Claude Quin, ainsi que plusieurs conseillers régionaux écologistes dont le maire de Lutterbach, M. Roger Winterhalter, élu de Génération écologie dans le Haut-Rhin.

Le mouvement des Verts est représenté en force par «sa» présidente de l'assemblée régionale du Nord-Pas-de-Calais, Mme Marie-Christine Blandin, et par quelques-unes de ses têtes de liste aux élections du 22 mars, Mme Dominique Voynet (Jura), Jean-Luc Bennhamias, Pierre Mathon (Seine-Saint-Denis), Alain Lipietz (Val-de-Marne), Alain Rist (Seine-et-Marne), Guy Hascoët (Nord), etc. *«Ce texte n'engage pas les Verts,* expliquait Mme Voynet, jeudi, dans les colonnes de *Libération. Nous sommes plusieurs à l'avoir signé à titre personnel pour mieux faire comprendre nos positions au grand public.»* Tous les signataires de ce manifeste ont en effet décidé de mener ensemble campagne en sollicitant d'autres signatures, sans exclure l'organisation de réunions publiques.

ALAIN ROLLAT



Le texte du manifeste

«La démarche précipitée de M. Mitterrand enferme les Français dans un piège inacceptable»

Sous le titre «Renégocions Maastricht pour construire une Europe ouverte, démocratique et sociale», *le manifeste signé par des contestataires du PS et du PC, ainsi que par quelques dirigeants des Verts, indique :*

«Le président de la République vient d'engager le processus de ratification des accords de Maastricht. Il y jette tout son poids personnel, souhaitant créer rapidement une situation irréversible. Cette démarche précipitée enferme les Français dans un piège inacceptable : approuver le traité ou le rejeter en l'état. Notre peuple est délibérément mis hors jeu alors qu'il s'agit de son avenir et de sa souveraineté. Quant aux peuples des DOM-TOM, leur destin sera réglé, une fois de plus, à leur insu. Nous refusons l'enfermement dans ce piège.

» En vérité, ce qui est en jeu, c'est le choix de l'Europe et de la France dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne sommes plus à l'heure des replis nationalistes. L'interdépendance des économies, comme des cultures, est une donnée que nous faisons nôtre. Internationalistes et respectueux des identités nationales, nous sommes pour une Communauté européenne démocratique, pacifique, sociale et ouverte à la coopération avec l'ensemble des peuples du continent.

» C'est pourquoi nous ne voulons ni rejoindre un cartel des oui qui donne un blanc-seing à la spéculation et à la bureaucratie, ni être amalgamés, dans la confusion, à un cartel des non. Renégociation est le seul mot d'ordre qui, aujourd'hui, préserve l'avenir.

» Le traité de Maastricht pérennise et aggrave une construction européenne où l'emportent les choix financiers, actuellement prédominants, les inégalités sociales et régionales, l'abaissement des expressions démocratiques nationales et communautaires, comme des pouvoirs de contrôle des citoyens. Nous nous refusons à accepter la poursuite, et encore moins l'accélération de ces processus.

» Il convient aussi de tirer les conséquences de la situation nouvelle créée par l'effondrement de la coupure entre l'ouest et l'est de l'Europe et saisir la chance de créer un espace nouveau de coopération pour en faire un foyer neuf d'essor social et démocratique.

» La Communauté européenne que nous voulons construire a vocation d'initier une conception nouvelle et maîtrisée du développement où le progrès social et écologique ne soit plus sacrifié au seul critère financier. Il lui revient d'affirmer des objectifs de création d'emplois, de réduction de la durée du travail, d'élargissement de la protection sociale, de coopération avec le tiers-monde, ainsi que de réduction progressive des pollutions et des atteintes aux grands équilibres naturels et ceci exige d'autres critères financiers et monétaires.

» Les institutions européennes doivent confier l'essentiel des pouvoirs d'élaboration et de décision aux instances élues – Parlements nationaux, Parlement européen – et prendre en compte – pour ce qui concerne la France – les problèmes propres aux départements et territoires d'outre-mer. Elles doivent aussi favoriser l'essor d'une nouvelle citoyenneté dans tous les domaines de la vie sociale.

» Nous voulons que l'Europe devienne une terre de paix et de désarmement dans le respect de la liberté de nations construisant ensemble leur sécurité commune et apportant leur contribution à la paix du monde. Nous appelons le peuple français à se mobiliser pour cette construction neuve car elle représente l'avenir.

» Là est le véritable fond du débat qui vient de s'engager. Celui-ci doit être conduit d'urgence dans le pays comme au Parlement et dans les médias de façon pluraliste. Il prime toutes les autres décisions. C'est pourquoi nous réaffirmons l'exigence d'une renégociation.»

► **Secrétariat des auteurs du manifeste : Revue «M.», 209, rue Saint-Maur, 75 010 Paris.**

M. Dumas s'est entretenu avec M. Giscard d'Estaing

Le débat sur le projet de loi de révision constitutionnelle, préalable à la ratification du traité de Maastricht, devrait commencer le 5 mai à l'Assemblée nationale. M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, hostile à la ratification, a déposé une exception d'irrecevabilité – dont l'objet est de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles, – afin de bénéficier d'un temps de parole pendant le débat.

Une semaine avant le début de la discussion, la commission des lois de l'Assemblée devrait procéder à l'audition, le 28 avril, de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, de M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, et de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Ce dernier a entamé des consultations sur *«les différents aspects de la procédure en cours»*, s'entretenant, le 22 avril, avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, après avoir rencontré, quelques jours auparavant, M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Le Quai d'Orsay a précisé que M. Dumas recevra les présidents de partis et de groupes du Parlement, ainsi que des personnalités politiques comme M. Raymond Barre.

M. Michel Rocard a réaffirmé, jeudi, au journal de 20 heures de TF 1, sa *«pleine adhésion»* au traité de Maastricht. Le président de la commission des finances de l'Assemblée, M. Jean Le Garrec (PS), a déclaré qu'*«il ne faut pas craindre l'union monétaire»* et souligné qu'*«à l'heure de la mondialisation des échanges, aucune ligne Maginot ne peut tenir»*.

L'expression *«ligne Maginot»* a été utilisée aussi, jeudi, au «Grand O» de la radio locale O'FM et de *la Croix*, par M. Michel Noir, député (non inscrit) du Rhône, pour caractériser la position de M. Séguin. Le maire de Lyon s'est prononcé, comme M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, pour la création d'une commission permanente et spécifique des affaires européennes à l'Assemblée nationale. Quant à la procédure aboutissant à la ratification, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a déclaré, sur RTL, que *«tout peut être fini avant l'été»*.

Du côté des opposants, M. Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire de Belfort, favorable au référendum, écrit, dans un texte publié par *l'Humanité Dimanche*, hebdomadaire du PCF : *«Aller au peuple n'est jamais indigne d'un démocrate.»* Dans un entretien publié jeudi par *le Quotidien de Paris*, M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, précise que le parti d'extrême droite refuse *«de participer à cette grande braderie que sont les accords»* de Maastricht.

Les monarchistes de l'Action française dénoncent, pour leur part, ce *«mauvais coup contre la France»*. M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée, affirme, dans *le Figaro* de vendredi, que le traité comporte *«trois points de corrosion dangereux : l'idée de frontière, l'idée de citoyenneté, l'idée de souveraineté, qui sont diminuées, voire bradées»*. Il dit *«en avoir assez de ceux qui veulent, à la fois, les voix de la droite et les éloges de Mitterrand»*.

Un amendement du groupe socialiste à la taxe d'habitation

M. Auroux propose d'exempter la moitié des nouveaux assujettis à l'impôt départemental

M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a adressé une lettre au premier ministre, jeudi 23 avril, dans laquelle il lui soumet une proposition d'amendement à la taxe départementale sur le revenu (TDR). Cet amendement prévoit de dispenser de paiement pendant un an les nouveaux assujettis à la part départementale de la taxe d'habitation lorsque le montant de leur cotisation est inférieur ou égal à 700 francs. Ce non-recouvrement de taxe devrait toucher plus de la moitié des nouveaux assujettis (estimés à 840 000).

Les députés socialistes, qui recherchent toujours un compromis avec le gouvernement, n'ont donc pas tenu compte de la fin de non-recevoir que leur avait indirectement adressée, le 22 avril, le ministre du budget, M. Michel Charasse, en déclarant : *«L'ensemble du système est enclenché, on ne peut plus aménager techniquement la réforme»* (*le Monde* du 24 avril). En présentant leur amendement, dont le coût est évalué à plus de 300 millions de francs, les députés n'ont pas voulu entendre, non plus, l'avertissement de M. Charasse, qui s'était déclaré défavorable à toute modification susceptible d'entraîner *«une charge de trésorerie que le budget de l'Etat ne peut pas supporter»*.

Cette détermination des parlementaires socialistes en faveur de leur réforme continue d'irriter fortement à Matignon et à Bercy, où l'on estime qu'au-delà des difficultés de mise en œuvre technique l'amendement du PS ne limite pas l'effet négatif de la réforme auprès de l'opinion publique, à quelques mois des élections législatives. C'est moins, en effet, la réaction des nouveaux assujettis qui inquiète Matignon que celle des contribuables (cadres supérieurs, professions libérales), dont la part départementale de taxe d'habitation va croître très substantiellement du fait du nouveau mode de calcul de la cotisation.

P. R.-D.

Pour la présidence du CNI

M. Barbier concurrence M. Briant

Le Centre national des indépendants (CNI) réunira son comité directeur, samedi 25 avril à Paris, et il procédera au renouvellement de ses instances. M. Yvon Briant, député européen et président sortant du CNI, demandera la prolongation de son mandat, mais il aura un concurrent, M. Bernard Barbier, sénateur (républicain et indépendant) de la Côte-d'Or, maire de Nuits-Saint-Georges.

Ancien président de l'UDF de Côte-d'Or, ancien conseiller général et vice-président du mouvement, M. Barbier a le soutien, dans son entreprise, de l'autre vice-président du CNI, M. Debavelaere, sénateur (apparenté RPR) du Pas-de-Calais. Tout en se disant proche de M. Philippe de Villiers, qui est farouchement opposé au traité de Maastricht, M. Barbier ne marque pas d'hostilité à la construction européenne si, toutefois, il obtient des *«apaisements sur certains points»*. On le dit en bons termes avec M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui vise la présidence de cette Assemblée.

O. B.

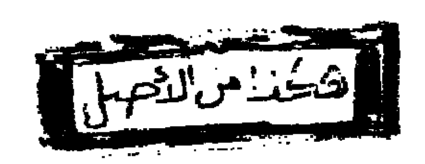
M. Puech reste à la tête de l'Assemblée des présidents de conseils généraux

M. Jean Puech, président (UDF-PR) du conseil général et sénateur de l'Aveyron, a été reconduit, jeudi 23 avril, à la présidence de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), pour une durée de deux ans. Il occupe ce fauteuil depuis 1989. Seul candidat à sa propre succession, il a obtenu 62 voix sur 65, et trois bulletins blancs.

L'APCG a renouvelé ses instances, comme après chaque élection cantonale partielle. Le bureau compte treize vice-présidents (9 UDF, 3 RPR, 1 divers droite). M. Michel Barnier (RPR, Savoie) devient secrétaire général, en remplacement de M. André-Georges Voisin (app. RPR, Indre-et-Loire), battu aux dernières élections. Il est en outre responsable d'une nouvelle commission sur l'environnement.

M. Puech a précisé que cinq sièges ont été laissés vacants pour les présidents de conseils généraux membres de la majorité présidentielle. Ces élus ont quitté, en 1990, l'APCG, qu'ils jugeaient trop partisane, pour fonder leur propre groupement, l'Association des départements de France, dont l'activité est, toutefois, restée lettre morte.

M. Puech a déclaré que dix d'entre eux adhèrent à l'APCG, *«à titre individuel»*. La Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESER) conteste cette affirmation, et précise que les présidents de conseils généraux de gauche ne réintègreront pas l'APCG. L'Association des départements de France devrait constituer un bureau définitif en mai, et présenter une liste distincte aux élections du Comité des finances locales.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Après les décisions de M. Lang

Les étudiants et les enseignants accueillent favorablement la « suspension » de la réforme universitaire

C'est avec soulagement qu'une partie des étudiants a accueilli la décision du ministre de l'éducation nationale et de la culture de « suspendre » le projet de rénovation pédagogique des premiers cycles universitaires (*le Monde* du 24 avril). L'UNEF-SE (proche des communistes) se félicite du *« retrait du projet Jospin (...) obtenu grâce au mouvement étudiant »*. Elle souhaite que les mesures que devrait annoncer M. Jack Lang dans les prochains mois *« prennent en compte les revendications des étudiants »*. Le CELF (proche de l'UDF) et l'UNI (proche du RPR) estiment pour leur part que la suspension *« n'est pas suffisante »*. Ces deux organisations souhaiteraient le retrait inconditionnel du projet.

« La non-application de la réforme pour la rentrée 1992 est une mesure de bon sens », indique M. Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID (proche du PS). Il estime toutefois que cette « suspension » *« comporte un risque de voir cette nécessaire et urgente réforme disparaître dans les méandres de la rentrée universitaire et de la préparation des élections législatives de mars 1993 »*. La Coordination des étudiants en arts de Saint-Charles (Paris-I), très mobilisée contre le projet de rénovation universitaire, qualifie d'*« attentiste »* la position du ministre et réclame *« l'examen sérieux des revendications étudiantes avec le concours des principaux concernés »*.

M. Michel Rocard a affirmé qu'*« un problème reste »* et qu'*« il faudra bien le traiter »*. L'ancien premier ministre a ajouté qu'*« il n'y a pas de grande réforme qui ne passe pas à un moment par une décision, réglementaire ou législative »*. Dans l'opposition, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a qualifié la décision de M. Lang de *« réaction de prudence et décision de sagesse »*. M. Armel Pécheul, secrétaire national chargé de l'éducation au RPR, estime que *« rien n'est changé sur le fond »*.

Critiques pour la première et la terminale

Concernant la rénovation des lycées, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) *« enregistre avec satisfaction »* les décisions annoncées à propos de la classe de seconde. En revanche, *« les intentions sont moins nettes »* pour les classes de première et de terminale. *« Le ministre veut-il maintenir le système hiérarchisé d'aujourd'hui ? »*, interroge la FEN.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), deuxième syndicat de la FEN, majoritaire dans les lycées, estime pour sa part que le ministre de l'éducation ne propose *« aucun changement significatif »* et qu'il ne répond *« ni à la demande d'une troisième option facultative, ni à la demande d'une meilleure dotation horaire des heures dites de « module », ni à la meilleure identification des classes technologiques »*. En outre, en ce qui concerne les classes de première et de terminale, le SNES condamne *« la précipitation »* du ministre.

De son côté, le Syndicat national des lycées et collèges (SNCL-FO) souhaite que la réforme des classes de seconde subisse *« le même sort que celle des universités »*. Quant au Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), il exprime sa *« stupeur »* devant la décision de M. Jack Lang de maintenir les dispositions prévues pour la classe de seconde, et il réclame *« l'introduction officielle »* d'une troisième option.

Les parents d'élèves sont dans l'ensemble satisfaits des décisions annoncées jeudi 23 avril. Pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), M. Lang *« assure la continuité de la politique éducative »* engagée. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'estime globalement *« satisfaite »*, mais elle craint que les décisions sur la rénovation des classes de première et de terminale ne soient *« repoussées pour apaiser les troupes »*.

POLICE

Dépannage et corruption de policiers

La concurrence fait rage entre les sociétés de remorquage qui dégagent les véhicules immobilisés sur la voie publique à la suite d'un accident, d'un vol ou d'une panne. Mais certains dépanneurs ont faussé le jeu dans certains arrondissements de la capitale : moyennant une commission à des policiers complaisants, ils ont été avertis prioritairement de la présence de véhicule requérant leur intervention.

Gêné par cette concurrence déloyale, un dépanneur a dénoncé les « ristournes » versées par ses concurrents aux agents de la force publique. La plainte a donné lieu à une enquête de l'inspection générale des services (IGS), qui s'est penchée sur les *« conditions d'enlèvement des véhicules immobilisés sur la voie publique »*. Une information judiciaire pour *« corruption de fonctionnaires »* a été confiée à Mme Annie Grenier, juge d'instruction à Paris, et le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a demandé que l'enquête *« débouche dans les meilleurs délais »*.

E. In.

JUSTICE

Les réactions à l'arrêt concernant Paul Touvier

Deux avocats refusent de plaider devant la chambre d'accusation

Dix jours après l'arrêt de la première section de la chambre d'accusation de Paris concernant Paul Touvier, le tumulte provoqué par la décision ne s'est pas apaisé. Jeudi 23 avril, deux avocats du barreau de Paris ont refusé de plaider devant les trois magistrats ayant rendu l'arrêt contesté. Alors qu'une quarantaine de leurs confrères, venus apporter leur soutien, quittaient la salle pour respecter le secret de la procédure d'instruction, Mes Françoise Cotta et Aude Catala annonçaient aux juges leur refus de plaider en leur remettant une lettre d'explication.

Dans cette lettre, les deux avocates exposent notamment : *« Nous ne plaiderons pas devant vous (...). Vous avez rendu, il y a quelques jours, un déjà célèbre arrêt Touvier ; vous êtes libres de votre décision et elle n'est critiquable par personne. Par contre, vous avez, l'espace d'un arrêt, abandonné votre rôle de magistrat pour vous ériger en historiens (...). Vous avez donné de l'Histoire une version qui nous semble dénuée de toute objectivité. De ce fait, nous ne retrouvons plus devant vous la nécessaire confiance entre magistrats et avocats qui, seule, nous permet d'assurer le fonctionnement normal de la justice. Par notre démarche, nous tenons à vous convaincre que, si la France devait connaître des périodes où l'idéologie nazie deviendrait à nouveau idéologie d'Etat, les avocats resteraient fidèles à leur serment. »*

« Menaces physiques intolérables »

Cette attitude a été désavouée par le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Georges Flécheux. *« Je regrette que des avocats participent à une opération de destruction de l'Etat de droit »*, a-t-il déclaré à l'AFP, en rappelant : *« Les magistrats ont été l'objet de menaces physiques intolérables. On a montré leur domicile, on a interrogé leurs familles (...). Les réactions qui visent à mettre en cause des magistrats qui ont prononcé une décision régulière sur le plan formel et à les menacer sont intolérables. »*

Le bâtonnier s'est refusé à commenter une décision de justice rendue dans une affaire qui pose *« un problème de fond difficile, complexe, pénible »*, en concluant : *« La justice est suffisamment malade pour qu'on n'y ajoute pas. »*

MAURICE PEYROT

RELIGIONS

Mort de Mgr Fan Xueyan chef de file de l'Eglise clandestine de Chine

Mgr Pierre-Joseph Fan Xueyan, chef de file de l'Eglise catholique clandestine de Chine, est mort jeudi 16 avril, en détention dans un lieu non précisé où les autorités l'avaient envoyé après sa dernière arrestation en novembre 1990. Né le 29 décembre 1907, ordonné prêtre en 1951, P. J. Fan Xueyan devient évêque sept ans plus tard, à Baoding dans la province de Hebei. Il est l'un des derniers évêques de Chine nommés par Pie XII.

Refusant de collaborer avec le pouvoir communiste qui a créé l'Association patriotique des catholiques chinois, il reste en prison de 1958 à 1979. Réintégrant son évêché, il ordonne secrètement trois évêques et quelques prêtres, mais il est à nouveau arrêté en 1982 pour ses relations avec le Vatican, puis libéré cinq ans plus tard à la suite de pressions internationales.

Mgr Fan Xueyan jouissait d'un grand prestige chez les catholiques de Chine. Il avait été élu président de l'épiscopat, le 21 novembre 1989, lors d'une réunion des évêques clandestins à laquelle il ne participait même pas. Quelques jours plus tard, tous les membres de cette réunion clandestine et Mgr Fan Xueyan étaient à nouveau arrêtés. – *(Eglises d'Asie.)*

DÉFENSE

Pour la première fois

Français et Allemands créent une force navale temporaire en Méditerranée

Du 14 mai au 5 juin, des unités de la marine française et de la marine allemande vont participer, pour la première fois, à une série d'exercices conjoints en Méditerranée. En temps normal, la Bundesmarine ne s'aventure pas dans cette zone. Elle l'a fait épisodiquement durant la guerre du Golfe, en détachant en Méditerranée quelques bâtiments pour suppléer des forces navales alliées qui avaient été envoyées par l'ONU au Proche-Orient pour y superviser le contrôle de l'embargo.

Durant trois semaines, sept patrouilleurs lance-missiles et deux bâtiments de soutien allemands, partis de Kiel, feront des exercices en mer et des escales dans plusieurs ports méditerranéens. Cette manœuvre sera placée sous le contrôle opérationnel du vice-amiral d'escadre Michel Tripier, préfet maritime de Toulon et commandant en chef en Méditerranée.

A l'état-major de la marine nationale, on explique que la création d'une formation navale franco-allemande temporaire en Méditerranée correspond, dans le domaine maritime, à d'autres initiatives de coopération militaire entre les deux pays. A l'instar de la brigade puis d'un corps d'armée conjoints dans le secteur terrestre, les deux marines de guerre projettent à leur tour, et de façon régulière, de mener des opérations communes dans les eaux françaises et dans les eaux allemandes.

C'est la première fois que la Bundesmarine va déployer autant de moyens – aux côtés de la France – en Méditerranée. On sait (*le Monde* du 11 avril) que la Bundes-marine a, pour la première fois, accepté d'intégrer, à la fin du mois d'avril, un escorteur lance-missiles à une flotte permanente de l'OTAN en Méditerranée, qui sera composée de navires de huit pays (à l'exception de la France). Il s'agit du *Bayern*, équipé de missiles mer-mer Exocet. Le PC de cette force navale alliée sera à Naples. Cette double activité traduit la volonté de la marine allemande d'évoluer désormais loin de ses atterrages.

Manifestations contre la restructuration des armées

A l'appel des syndicats, une série de manifestations en province a eu lieu, jeudi 23 avril, pour protester contre les implications locales du plan de M. Pierre Joxe de « remodelage » des sites militaires. La mobilisation des personnels concernés a été particulièrement sensible en Bretagne (notamment à Brest et à Lorient), en Normandie (à Cherbourg), dans le Centre (à Orléans) et en Aquitaine (à Bordeaux, Saint-Médard-en-Jalles et à Cazaux).

Les manifestations (défilés ou arrêts de travail sur place) visaient le sort d'établissements de la Délégation générale pour l'armement et des services dans les armées. A Paris, les organisations représentatives des personnels civils de la défense ont été reçues au ministère de la défense pour une première réunion de l'instance de concertation sur les restructurations projetées. Le ministère de la défense a plaidé pour une formation accrue et une mobilité des salariés touchés par cette profonde réforme du dispositif militaire.

EN BREF

□ **Retour au calme à la maison d'arrêt d'Amiens.** – Le calme était revenu, vendredi matin 24 avril, à la maison d'arrêt d'Amiens (Somme), après l'intervention des forces de l'ordre pour réprimer un début de révolte. Jeudi soir, pour protester contre un refus de sortie opposé à l'un d'entre eux, une cinquantaine de détenus avaient allumé dans une cour de la prison un feu dégageant une épaisse fumée. Des dizaines d'autres s'étaient mis à jeter des matelas, des couvertures et des draps enflammés par les fenêtres de leurs cellules. L'intervention d'une compagnie de CRS, à la demande du directeur de la prison, a provoqué un bref affrontement. Selon la police, elle n'aurait fait aucun blessé. Quatre cent quatre-vingts personnes sont détenues à la maison d'arrêt d'Amiens, pour une capacité d'accueil de trois cents places.

□ **Deux maires mis en cause dans le dossier Boucheron.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné, mercredi 22 avril, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour instruire un dossier dans lequel trois élus socialistes, MM. André Labarrère, maire de Pau (Pyrénées-Atlantiques), Serge Lamaison, maire de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), et Jean-Michel Boucheron, ex-maire d'Angoulême (Charente), sont *« susceptibles d'être inculpés »* de recel d'usage de faux et de recel d'abus de biens sociaux. Il ne s'agit pas d'un nouveau dossier à proprement parler, mais d'un nouveau développement du dossier Boucheron, instruit depuis plus d'un an à Paris par le juge Guy Joly.

□ **La mort de Thomas Claudio : le parquet fait appel.** – Le parquet a fait appel, jeudi 23 avril, d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon relaxant un policier qui avait comparu le 17 mars pour *« homicide involontaire »* à la suite de la mort d'un jeune homme de dix-neuf ans, Thomas Claudio, en octobre 1990 à Vaulx-en-Velin (Rhône). Le tribunal avait relaxé le brigadier Hervé Oriol tout en condamnant Laurent Assebille, conducteur de la moto sur laquelle avait pris place Thomas Claudio, à trois mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve (*le Monde* du 16 avril). Après la mort de Claudio, survenue lors d'une collision entre la voiture de police conduite par Hervé Oriol et la moto, le policier et le motard avaient été inculpés d'homicide involontaire. La mort du jeune homme avait, par ailleurs, entraîné une vague de violence dans les cités de Vaulx-en-Velin.

□ **Un journaliste inculpé pour une enquête consacrée au meurtre d'une enfant** – M. Jean-Paul Pradier, journaliste au *Nouveau Détective*, a été inculpé de faux et usage de faux, mercredi 22 avril à Metz (Moselle), à cause d'un article publié en avril 1989 dans lequel il affirmait innocenter Christian Giacchetto, l'homme accusé d'avoir violé et égorgé la petite Christelle, trois ans, en février 1989. L'article citait les propos de *« quatorze témoins qui innocentent Giacchetto »*. *« Il est rarissime qu'un journaliste soit poursuivi pour fabrication de pièces et utilisation »*, a déclaré l'avocat de M. Jean-Paul Pradier, qui a souligné la *« bonne foi »* de son client.

□ **Le pèlerinage anti-avortement au camp d'Auschwitz a été interdit.** – L'Union nationale pour une Europe chrétienne (UNEC), qui regroupe des catholiques traditionalistes et des militants d'extrême-droite, notamment de France et de Belgique, a visité, mercredi 22 avril en Pologne, le camp de concentration d'Auschwitz, mais la manifestation contre l'avortement qu'elle avait projetée sur ce lieu (*le Monde* du 4 avril) a été interdite. Les pèlerins n'ont pas pu entrer non plus dans le carmel contesté, situé à la limite du camp. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) était intervenu auprès des autorités et de l'Eglise polonaise pour obtenir cette interdiction, et son président, M. Jean Kahn, a rendu publics, le 23 avril, ses remerciements.

□ **M. Guy Paillotin nommé président du CIRAD.** – M. Guy Paillotin a été nommé par décret en conseil des ministres, mercredi 22 avril, président du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Il remplace à ce poste M. Jacques Poly, président du CIRAD depuis sa création en 1984 et aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans. Administrateur général adjoint du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) depuis 1989, M. Paillotin est aussi président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) depuis août 1991.

□ **TENNIS : tournoi de Monte-Carlo.** – Le Français Arnaud Boetsch a éliminé l'Espagnol Emilio Sanchez (4-6, 6-1, 6-2), jeudi 23 avril, au troisième tour du tournoi de tennis de Monte-Carlo. Arnaud Boetsch reste ainsi le dernier joueur français encore en lice puisque Guy Forget n'a pu résister à l'Autrichien Thomas Muster (7-6 [7-3], 4-6, 6-3). La journée a été marquée par l'élimination de l'Allemand Boris Becker (tête de série n° 1) face à l'Américain Aaron Krickstein (6-1, 6-4). En quart de finale, ce dernier a battu le Russe Andreï Chesnokov (6-1 ; 7-6). Quant à Arnaud Boetsch, il devait être opposé à l'Allemand Carl-Uwe Steeb, qui a dominé le Sud-Africain Wayne Ferreira (6-2, 6-1).

□ **VOILE : Coupe de l'America.** – *New-Zealand* a accentué son avantage en battant *Il-Moro-di-Venezia* de 2 minutes 26 secondes, jeudi 23 avril à San-Diego, dans la quatrième régate de la finale des challengers de la Coupe de l'America. Partis en tête, les Néo-Zélandais ont profité des conditions favorables à leur bateau (vent bien établi de 8 à 10 nœuds et mer plate) pour augmenter régulièrement leur avance à chaque bouée. La surprise est venue de la finale des défenseurs où, après trois nettes défaites consécutives, Dennis Conner et son vieux *Stars-and-stripes* ont battu *America-3* de 39 secondes. *New-Zealand* et *America-3* mènent donc sur le même score de trois victoires à une, mais cinq victoires suffisent pour devenir challenger de la Coupe de l'America alors que sept victoires sont nécessaires pour être désigné défenseur.

□ **Rectificatif.** – Dans la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du dimanche 19 avril (*le Monde* du 22 avril), il fallait lire :

Est nommé *chevalier* au titre du ministère de l'économie et des finances : M. Pierre Lemas, directeur général adjoint de banque, et non pas : M. Pierre, Alexis, comme indiqué par erreur.

INTÉGRATION

Scission à France Plus

La scission entre l'association France Plus et le responsable de son comité parisien, M. Farid Smahi, vient d'être consommée avec la création par ce dernier d'une nouvelle structure, baptisée Arabisme et francité (1).

M. Smahi s'était déjà démarqué de France Plus en publiant dans *le Quotidien de Paris* une tribune dénonçant l'ostracisme des partis politiques à l'égard des beurs et la *« confusion »* entre *« honnêtes familles françaises d'origine immigrée »* et *« étrangers plus ou moins marginaux, délinquants »*. Cette fois, il rompt totalement en fondant une association qui vise à promouvoir les *« Arabes de France »* sur les plans *« civique, culturel et social »*, qualifiant au passage France Plus de *« boîte à envoyer des communiqués de presse et à recevoir des subventions officielles »*.

M. Smahi affirme que plus de cinq cents adhérents de France Plus en Ile-de-France le suivent dans sa démarche. A la veille d'une réunion nationale de son mouvement à Strasbourg, M. Arezki Dahmani, président de France Plus, dément catégoriquement cette assertion en observant que les objectifs de M. Smahi sont en contradiction avec les conceptions de son association. Cette querelle, comparable à celles que le mouvement beur connaît régulièrement, illustre une nouvelle fois la difficulté des jeunes issus de l'immigration à se donner des représentants reconnus.

(1) « Arabisme et francité », 6, avenue Dode-de-la-Brunerie, 75016 Paris. Tél. : (1) 45-20-14-93.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Les relevés du satellite COBE exploités par la Société de physique américaine

Le voile se lève sur l'origine de l'Univers

Ce ne sont que de légers nuages filandreux, que d'infimes variations de température – trente millionnièmes de degrés – dans un vide où règne une température globale de 3 degrés Kelvin (–270 °C). Mais ils lèveront peut-être le voile, d'ici à la fin du siècle, sur la formation de l'Univers. Annoncés jeudi 23 avril, à Washington, lors d'une réunion de la Société de physique américaine, les résultats du satellite américain COBE (Cosmic background explorer), s'ils se confirment, pourraient constituer la *« découverte majeure du siècle »*, voire *« l'une des plus importantes de l'histoire des sciences »*. Car ces lambeaux de matière, les plus anciens connus dans le cosmos, se sont sans doute formés il y a quinze milliards d'années, quelques centaines de milliers d'années seulement après le Big Bang.

COBE, *satellite* de la NASA lancé en novembre 1989, est l'instrument le plus sensible jamais construit pour étudier la naissance de l'univers. Truffé de capteurs à infra-rouges et à micro-ondes, il traque depuis trois ans, à 900 kilomètres d'altitude, le Saint-Graal de la cosmologie : les témoignages physiques du Big Bang, cette gigantesque explosion de matière et de lumière que l'on suppose être survenue il y a environ quinze milliards d'années, et dont serait né, en quelques milliards d'années supplémentaires, l'ensemble des corps célestes que nous connaissons aujourd'hui.

Une nouvelle source de perplexité

De ce voyage aux confins du passé, COBE avait ramené, très vite, un fabuleux trésor : une lumière fossile déduite des données enregistrées par son spectrophotomètre, mieux connue des scientifiques sous le nom de « rayonnement cosmologique du corps noir à trois degrés » (1). Un bruit de fond thermique représentant la seule signature tangible de l'explosion originelle, ou plus exactement de ce qu'il en resta 300 000 ans plus tard, lorsque la matière devint suffisamment fluide et l'univers suffisamment transparent pour que la lumière puisse s'y propager librement.

En enregistrant ce rayonnement venu du fond des temps, COBE, en quelques mois, confirmait ainsi des décennies de travail théorique (*le Monde* du 4 avril 1990). Il offrait également aux astrophysiciens une nouvelle source de perplexité, comme une fausse note dans le concert de nos origines. La température de ce corps noir, enregistrée avec une précision d'environ un centième de degré, semblait en effet être rigoureusement la même en tout point de l'univers . Une uniformité qui contredisait sérieusement, pour les scientifiques, la suite des événements imaginés pour expliquer la constitution ultérieure du cosmos.

« Avec ses étoiles groupées en galaxies et ses galaxies réunies en amas, l'Univers que nous connaissons aujourd'hui est extraordinairement structuré », rappelle Jean-Louis Puget, astrophysicien à l'Ecole normale supérieure de Paris. *« Pour expliquer la formation de ces galaxies, il faut imaginer que se sont produites, en des temps très reculés, des fluctuations de densité qui ont permis à la matière de s'effondrer sous son propre poids. »* Ainsi, selon cette théorie, COBE aurait-il dû enregistrer dans la distribution du rayonnement fossile une certaine hétérogénéité, témoin des perturbations survenues dans l'Univers au cours des premiers temps de son existence.

C'est désormais chose faite. A force de mesures (plus de trois cents millions depuis son lancement), à force d'investigations et de précision (quelques millionnièmes de degrés), COBE a fini par trouver, aux confins de l'univers, d'infimes variations de température. Pour les chercheurs, elles traduisent l'existence d'immenses nuages filandreux (les plus courts s'étendent sur 500 millions d'années-lumière), entourés d'une matière légèrement moins dense.

« La structure de l'univers la plus ancienne et la plus importante découverte à ce jour », selon l'astrophysicien George Smoot (Lawrence Berkeley Laboratory, Californie), puisque ces vagues de nuages, qui couvrent les deux tiers de l'Univers connu, se situeraient à quinze milliards d'années-lumière de nous.

« Si cette découverte se confirme à l'issue d'études complémentaires, ce sera l'une des plus importantes du siècle », affirme le physicien Joël Primack (université de Californie de Santa-Cruz). COBE n'a pas terminé son travail (sa mission ne devait durer que deux ans, mais ses récepteurs radio continuent de fonctionner), et le dépouillement complet de ses données prendra encore plusieurs années. Mais les théoriciens, dès aujourd'hui, ne vont pas manquer de s'emparer de ces données, qui confirment la validité du modèle du Big Bang.

CATHERINE VINCENT

(1) Ce rayonnement doit son nom au fait que son spectre est celui d'un corps noir (un émetteur parfait), dont la température est voisine de 3 degrés Kelvin.

Un véhicule spatial russe vendu aux enchères

Un véhicule spatial russe a été acquis aux enchères jeudi 23 avril pour 1 million de francs par un industriel d'Indre-et-Loire, M. Georges Lancelin, qui compte le faire tourner en France dans le cadre d'une exposition consacrée à « la Russie, de Spoutnik à nos jours ».

Il s'agit du module de rentrée d'un satellite récupérable Photon qui, selon son vendeur, a effectué un vol dans l'espace du 11 au 27 avril 1990. Cette sphère de 2,30 mètres de diamètre et d'une masse de 2,3 tonnes porte effectivement des traces de brûlures qui peuvent avoir été causées par l'échauffement d'une rentrée dans l'atmosphère.

Cette vente, effectuée par Mᵉˢ Poulain et Le Fur, témoigne, s'il en était besoin, de la situation qui règne actuellement en Russie. Le vendeur, un homme d'affaires de la banlieue parisienne travaille dans l'import-export avec les pays de l'ex-URSS, et déclare vouloir utiliser cette opération pour marquer le lancement d'une société visant à commercialiser en Occident les services d'industriels russes et d'Asie centrale.

L'engin, qui se trouverait en France depuis novembre dernier, a été reconduit vendredi matin à Garonor pour y être dédouané, a affirmé son nouveau propriétaire.

□ **Mort du physicien italien Gian Carlo Wick.** – Le physicien italien Gian Carlo Wick est mort à Turin à l'âge de quatre-vingt-deux ans, indique jeudi 23 avril la presse italienne. Il était l'un des derniers survivants de l'école de « via Panisperna » à Rome qui, autour d'Enrico Fermi, apporta dans les années 30 une importante contribution aux recherches théoriques qui aboutirent à la maîtrise de l'énergie nucléaire, en compétition-coopération avec les équipes de Frédéric et Irène Joliot-Curie à Paris, Otto Hahn à Berlin et Niels Bohr à Copenhague. Né à Turin le 15 octobre 1909, Gian Carlo Wick avait quitté l'Italie en 1946 pour les Etats-Unis. Il y poursuivit ses recherches et enseigna aux universités de Berkeley (Californie) et Columbia (New-York). Un théorème porte son nom. – (*AFP*).

MÉDECINE

L'affaire du sang contaminé

M. Edmond Hervé était-il informé de l'inquiétude de certains médecins ?

La lecture comparée de l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel des quatre inculpés de l'affaire de la contamination des hémophiles et du réquisitoire du parquet (*le Monde* du 23 avril) conduit à s'interroger sur les circonstances dans lesquelles avait été élaboré l'arrêté du 23 juillet 1985 sur le non-remboursement des produits non chauffés par la Sécurité sociale.

M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, avait-il, au début du mois de juillet 1985, été tenu personnellement informé des inquiétudes formulées par certains médecins qui venaient d'apprendre qu'un arrêté ministériel risquait de reporter au 1ᵉʳ octobre le non-remboursement des produits non chauffés ? Dans son ordonnance de renvoi, Mᵐᵉ Sabine Foulon révèle que, le 5 juillet 1985, le professeur Boneu (Toulouse) avait écrit au professeur Jean Ducos, directeur du centre régional de transfusion sanguine de Toulouse et président de la Société nationale de transfusion sanguine, en ces termes :

« Il a été envisagé d'interdire la délivrance de produits non chauffés à partir d'octobre 1985, en raison du risque de contamination virale. Il paraît inacceptable de continuer aujourd'hui de le faire, sous prétexte que la disponibilité française est insuffisante. Ma conscience professionnelle me dicte qu'il est nécessaire d'interdire dès aujourd'hui la délivrance de produits non chauffés pour tous les hémophiles, quitte à importer massivement, et de façon transitoire, pendant un ou deux mois, les produits chauffés auxquels les hémophiles peuvent prétendre, en attendant que le réseau transfusionnel français soit autosuffisant... En conséquence, je vous demande de faire état de cette lettre auprès des autorités compétentes pour que la distribution des produits non chauffés soit immédiatement arrêtée au profit des produits chauffés de fabrication étrangère. » Mᵐᵉ Foulon ajoute – point essentiel – que le professeur Ducos *« a transmis cette lettre à M. le secrétaire d'Etat à la santé, le 11 juillet 1985, en disant entre autres :* « Je crains que nous ne puissions facilement faire admettre aux hémophiles LAV + qu'ils peuvent recevoir actuellement, et pour quelques mois encore, des produits non chauffés. Qu'arrivera-t-il si la production française de produits chauffés n'est pas suffisante pour suivre la demande ?.. »

Cet échange de courrier n'est nullement évoqué dans le réquisitoire du parquet. Dans son rapport, M. Michel Lucas, « patron » de l'Inspection générale des affaires sociales, écrivait à ce propos que *« la réaction indignée du professeur Boneu »* était restée *« isolée »* et *« n'avait pas été portée à la connaissance du ministre »*. *« Ce courrier, adressé le 5 juillet au professeur Ducos,* ajoutait M. Lucas, *a été transmis à une date non précisée à la direction générale de la santé, qui l'a remis, le 30 août, au CNTS, afin de connaître l'avis du groupe d'experts placé auprès du comité de l'hémophilie. »*

Le professeur Ducos nous a déclaré ne jamais avoir reçu de réponse de M. Edmond Hervé, et M. Hervé nous a indiqué ne jamais avoir eu connaissance de ces courriers. Le 24 juillet, le *Journal officiel* publiait un arrêté, signé la veille, de MM. Gaston Rimareix, directeur du cabinet de M. Hervé, et Charles-Henri Filippi, directeur du cabinet de Mᵐᵉ Dufoix, qui autorisait *de facto* l'usage des produits non chauffés – et donc potentiellement contaminants – jusqu'au 1ᵉʳ octobre 1985.

J.-Y. N. et F. N.

هكذا من الأمل

SOCIÉTÉ

Le naufrage de la science russe

II. – L'Occident à la rescousse

Après « Les chercheurs hésitent entre l'expatriation et la reconversion » (*le Monde* du 24 avril), nous poursuivons notre enquête sur la fuite des cerveaux dans l'ex-URSS. Ce second volet porte sur les initiatives d'aides occidentales.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les habitants de la région l'ont désignée longtemps sous le nom d'Akademgorodok (Académie-ville). Et il est vrai que les six instituts scientifiques et techniques alignés sur quelques kilomètres de route nationale constitue, avec une vingtaine de PME, l'unique source d'emplois pour les trente mille habitants de la ville de Troïtsk, à 40 kilomètres de Moscou. Des employeurs bien défaillants. Il n'est pas rare que des chercheurs soient payés avec plus d'un mois de retard, et la municipalité estime que *« l'aide humanitaire »* sera encore nécessaire pour que la population puisse passer l'hiver prochain.

La situation n'empêche pas Oleg Tumanov, secrétaire scientifique de l'Institut de spectroscopie, de faire preuve d'un optimisme à toute épreuve. *« L'ouverture à l'Ouest nous permettra de faire de Troïtsk une technopole, à l'image de votre Sophia Antipolis. D'ailleurs, des banques françaises sont intéressées. »*

Mais Vladimir Blank, sous-directeur de l'Institut Vereschagin, qui fabrique notamment des diamants artificiels, est nettement moins enthousiaste. *« Nous avons été contactés par beaucoup d'aventuriers qui voulaient avant tout piller notre technologie*, affirme-t-il. *Quant au représentant des banques, il est venu nous voir il y a deux ans, et nous n'en n'avons plus entendu parler depuis. »* Où est la vérité ? Sans doute entre ces deux extrêmes.

« Les Russes jouissent de la meilleure formation au monde en mathématiques théoriques et appliquées », estime Jacques-Louis Lions, président du Centre national d'études spatiales (CNES), et mathématicien français de renom. *« Leurs informaticiens ont su, par ailleurs, développer un savoir-faire remarquable en matière de programmation et de logiciels, qui leur a permis de compenser en partie le retard technologique de leurs ordinateurs. »*

Le jugement reste valable pour bien d'autres domaines scientifiques et technologiques. *« Ils sont bons en optique, pas mauvais en mécanique, et savent réaliser des miracles avec des bouts de plastique et des élastiques. Lâchés dans un laboratoire français, ils feraient un malheur »*, lance un chef d'entreprise français. De nombreux établissements scientifiques et techniques russes ont déjà su tirer parti de cette réputation flatteuse pour signer des contrats avec des firmes occidentales dans des domaines aussi divers que la biologie (médicaments antiviraux), les lasers, l'informatique, le spatial ou les diamants industriels, notamment à Troïtsk. Pourtant, le tableau n'est pas aussi rose que pourrait le laisser penser la médiatisation de certains accords spectaculaires.

« Ne pas céder à la mode »

Mal informés, de nombreux hommes d'affaires occidentaux ont cru un peu vite à l'Eldorado. En fait, à quelques exceptions près, les accords les plus sérieux ont été conclus par des sociétés qui collaboraient depuis déjà assez longtemps avec l'URSS, et qui ont pignon sur rue dans des domaines de pointe. Les autres, celles qui cherchaient l'argent facile, sont le plus souvent reparties déçues.

« Les Russes ont effectivement un savoir-faire et des technologies très intéressantes. Mais ils sont souvent incapables de passer de l'appareil de laboratoire au produit fini commercial », explique Philippe Aubourg, directeur commercial de la société française Quantel (lasers), qui vient de passer des contrats avec l'Institut de spectroscopie de Troïtsk, et l'Institut de physique générale de Moscou. Le leur apprendre, ou le faire à leur place suppose une longue expérience et ... des reins solides. *« Les petites entreprises mixtes un peu aventurières ne risquent pas grand-chose si elles se contentent de faire un peu de commerce*, explique un conseiller économique installé à Moscou. *Mais les autres doivent comprendre qu'il leur faudra investir à long terme, prendre place pour l'avenir. Cela leur coûtera cher pendant un certain nombre d'années. »*

Quantel se contente, pour l'instant, d'acquérir le savoir-faire de ses contractants russes pour l'introduire dans ses lasers commerciaux. Les opérations les plus spectaculaires, comme l'achat d'un réacteur nucléaire spatial et de plutonium par les Américains à l'Institut Kourtchatov de Moscou (*le Monde* du 1er avril et du 8 avril), partent du même principe. Il en est de même du développement de logiciels informatiques réalisés en sous-traitance par quelques laboratoires moscovites pour de grosses firmes américaines.

« Nous sommes extrêmement prudents, souligne un industriel français du domaine spatial. *Pas question de faire n'importe quoi, de céder à la mode ambiante qui voudrait que tout le monde se précipite là-bas. Nous nous bornons à quelques petits contrats limités. Pour voir comment les Russes réagissent à la gestion de projets communs. »* A cet égard, la démarche de la société française Carrar qui fait construire du matériel médical pour le marché d'Europe de l'Est par la société CS KB à Samara (à 1 300 km au sud-est de Moscou), ferait presque figure d'exception qui confirme la règle.

La situation pourrait, pourtant, évoluer très vite. Hélène Bourlakov, responsable des relations du CNES avec Moscou, connaît bien les chefs des « combinats », ces gigantesques entreprises du domaine spatial. *« Ils disposaient jadis, sous l'ancien régime, de moyens financiers presque illimités, et des pleins pouvoirs. Mais cela ne les empêchait pas de devoir répondre aux objectifs, souvent difficiles, des plans gouvernementaux. Aujourd'hui, ils découvrent les lois du marché et la productivité, des notions nouvelles pour eux. Mais ils sont très excités par ce nouveau challenge, et montrent un désir d'apprendre parfois touchant. Il ne faut pas les sous-estimer. Ces très bons ingénieurs sont aussi de rusés politiques qui, par leurs fonctions passées, ont appris à naviguer en eaux troubles et agitées. »*

En ce qui concerne la science fondamentale, le paysage paraît beaucoup plus simple, au moins à court terme. Les chercheurs de l'ex-Union soviétique, quand ils pouvaient sortir du pays, ont toujours été les bienvenus dans les laboratoires occidentaux. Le CERN (laboratoire européen de physique des particules), par exemple, coopérait avec l'URSS dès 1967.

« Quatre-vingts chercheurs de la CEI collaborent à nos programmes de recherche, affirme Robert Klapisch, conseiller auprès du directeur général (et ancien directeur) du CERN. *Trente d'entre eux se trouvent actuellement dans nos laboratoires à Genève. Etant données les difficultés de leurs pays, nous avons décidé de les payer nous-mêmes. Mais c'est une avance, pas une subvention. Nous sommes certains que la CEI nous remboursera tôt ou tard, probablement en nature, sous forme d'aide technique ou de matériau, comme, par exemple, le niobium nécessaire pour les aimants supraconducteurs de notre futur accélérateur d'hadrons LHC. »*

La fraternité des physiciens

Forts de ces contacts anciens, Lev Okun, physicien russe membre du conseil scientifique du CERN, et Carlo Rubbia, prix Nobel de physique et directeur général du CERN, ont lancé une proposition destinée à lutter contre le déclin de la science russe et contre la fuite des cerveaux. L'idée a été reprise par le président François Mitterrand qui l'a soumise à ses partenaires du groupe des principaux pays industriels (G7) (*le Monde* du 22 avril).

Il s'agit d'une fondation internationale qui accorderait des subventions ou des bourses à des individus ou à des groupes, sur des programmes de recherche précis. Evalués par des experts scientfiques internationaux, spécialistes des domaines concernés, ces travaux seraient menés en coopération avec des équipes occidentales. Mais les fonds – M. Mitterrand propose 50 à 100 millions d'écus, soit 350 à 700 millions de francs – seraient dépensés à 90 % en Russie.

L' « initiative Rubbia-Mitterrand » rencontre un écho favorable, tant du côté de l'ex-URSS que de celui des Occidentaux. La grogne monte, en effet, chez les chercheurs russes, humiliés de se voir traités trop souvent comme des ressortissants de pays en voie de développement, exploitables à merci et à vil prix. Subventionnés par une fondation mondiale à but strictement scientifique et non lucratif, sous le jugement de leurs pairs, ils pourraient retrouver une part de leur honneur.

Par ailleurs, même si les universités et les industries de pointe américaines cherchent toujours à s'attirer les meilleurs spécialistes, les responsables américains sont conscients qu'un pillage trop ostentatoire de la science soviétique risque d'indisposer le nouvel allié. Les Etats-Unis s'efforcent plutôt, désormais, *« d'aider les chercheurs et les ingénieurs russes à rester sur place et à travailler chez eux »*, affirme Alan Bromley, conseiller scientifique du président Bush.

Pour des raisons politiques évidentes, Washington soutient cependant en priorité, pour l'instant, le Centre international pour la science et la technologie » (CIST), destiné à aider à la reconversion « civile » des chercheurs qui travaillaient jusqu'à présent pour la défense soviétique, notamment dans le domaine nucléaire. Les Etats-Unis voudraient, en outre, établir un centre similaire en Ukraine. Deux à trois mille de ces scientifiques détiennent des connaissances essentielles pour la mise au point de l'arme nucléaire. Ils pourraient être tentés par les offres de « pays sensibles » comme l'Irak, l'Iran, la Corée, la Libye. Et si, de l'avis des responsables russes et occidentaux, aucun d'eux n'a cédé pour l'instant à ces avances, *« c'est uniquement de leur fait, par conscience ou par patriotisme »*, affirme un chercheur qui les connaît bien.

Le Japon et l'Europe doivent participer au CIST, une initiative lancée par MM. Baker, Genscher et Kosyrev. Non sans, parfois, une certaine réticence. *« Ou les chercheurs travailleront sur contrat militaire pour les Etats-Unis, et nos crédits sont alors exclus ; ou ils font effectivement de la recherche civile ; ou ils sont payés à ne rien faire. Ces trois possibilités seront probablement mélangées »*, lance, désabusé, un haut fonctionnaire français.

« Liquider l'ancien système »

Ces propositions, examinées récemment à Paris par les ministres de l'OCDE (*le Monde* du 13 mars), rejoignent la démarche des Européens et de la France, qui privilégient la coopération, les échanges. C'est ainsi que sept cent quarante-cinq chercheurs d'Europe de l'Est se trouvent en France à l'invitation du ministère de la recherche, et des grands organismes, *« pour des périodes relativement courtes* [un mois à un an], *de manière à ne pas encourager la fuite des cerveaux »*. A l'image de l'Ecole normale supérieure de Paris, et de l'Institut Landau de Moscou, des instituts ou laboratoires se jumellent. Ces actions sont soutenues par une « mission interministérielle » mise en place en 1990.

Pour « mettre en musique » sur place cette politique, le CNRS a ouvert à Moscou un bureau permanent dirigé par Brigitte Godelier, ancienne responsable des relations avec l'Europe de l'Est au siège parisien du CNRS. Dans l'état économique du pays, sa mission exige des trésors d'ingéniosité et d'abnégation. Chaque cas est souvent un véritable drame humain. Et, quand ils peuvent partir, les chercheurs se plaignent de ne pouvoir, faute de moyens, poursuivre à leur retour les travaux commencés en France. Une tâche sans fin, parfois décourageante. D'autant plus que, comme le souligne un fonctionnaire du ministère de la recherche, *« ce type de traitement d'urgence ne permettra pas de résoudre des problèmes appelés à durer »*.

Sauver la science russe, mais comment ? Et, surtout, laquelle ? *« Certainement pas celle qui existe actuellement »*, lance, brutal, un expert français. Enfant chérie du régime communiste, la communauté scientifique soviétique, trop nombreuse par rapport à la population si on se réfère aux normes occidentales, a prospéré comme un monde clos, aux structures figées, dont les membres se cooptent. Ce mode de fonctionnement, qui a pu présenter certains avantages dans un régime totalitaire, est totalement inadapté au libéralisme.

« Ce serait un suicide de laisser se perpétuer l'ancien système, dont la plupart des membres sont encore en place, rétorque, en écho, Serguei Zemlianoï, un membre du cabinet de Boris Eltsine. *Il est certain que la thérapie de choc que nous appliquons actuellement va faire des victimes. »* Selon lui, sur quatre mille instituts scientifiques ou technologiques existant en Russie, huit cents n'ont actuellement plus aucun financement. Les « jeunes loups » eltsiniens, souvent des scientifiques passés aux affaires, entreprennent d'en créer d'autres, privés, avec des fonds russes ou, espèrent-ils, occidentaux, pour employer les meilleurs de leurs anciens collègues. Le tout dans une joyeuse anarchie.

« Il nous faudra deux ou trois ans pour redémarrer, lance Serguei Zemlianoï avec un bel optimisme. *D'ici là, la tâche principale est de survivre. »* La science russe y parviendra-t-elle ? Nombre d'observateurs en doutent. *« D'autant plus*, ajoute un expert français vivant à Moscou, *que la pagaille actuelle risque de durer encore très longtemps. Les problèmes sociaux les plus graves sont à venir. C'est désolant. On a l'impression de voir un pays s'autoliquider. Ils jouent au Monopoly »* ...

JEAN-PAUL DUFOUR

FIN

CULTURE

THÉÂTRE

Angleterre, du nouveau !

Deux spectacles en anglais ; un coup de cœur et un coup de poing

DOWN AND OUT IN PARIS AND LONDON et VICTORY
au Théâtre de Gennevilliers

Deux troupes, deux groupes, deux « bandes de théâtre » sont installés pour quelques jours encore au Théâtre de Gennevilliers, à quelques minutes de la porte de Clichy. Leurs motivations, leur travail ne se ressemblent en rien mais ils ont en commun le fait d'être anglais et le souci de présenter un théâtre de l'exigence. En dehors de l'activité trans-Manche du metteur en scène Deborah Warner, on ne s'intéresse pratiquement plus ici aux activités dramatiques de nos chers voisins.

Il y a deux raisons à cette situation. La première est purement anglaise. La scène britannique s'est passablement desséchée sous la férule du libéralisme thatchérien et l'on sait que le théâtre, comme la santé, ne résiste pas à la privation de soins publics. La seconde est française : le manque de curiosité des programmateurs. Hommage donc soit rendu à une nouvelle scène française qui a commandé et coproduit *Down and Out in Paris and London*, de George Orwell : le Centre régional de création européenne de Châlon-sur-Saône. Pour fêter dignement en décembre dernier l'inauguration de leur salle au doux nom d'Abattoir – faut-il être optimiste ! – ils ont demandé à une troupe alternative, Paines Plough, de mettre en scène une œuvre de jeunesse du grand auteur anglais, sous la direction d'une jeune femme à poigne, Anna Furse.

Le résultat est probant : des déshérités de Paris aux sans-abri de Londres, ce spectacle dont l'enjeu est simple – la dénonciation des exclusions, aujourd'hui comme hier – déploie tant d'énergie à convaincre qu'il y parvient. A entendre et voir ce théâtre de l'honnêteté, de la conscience, de la relative pauvreté des moyens – que l'engagement des acteurs fait oublier, – on comprend que Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Gennevilliers, ait voulu relayer, avec la complicité du British Council, cette entreprise courageuse.

Victory, le spectacle présenté simultanément dans une autre salle, nous met en présence d'une pièce et d'un auteur, d'une troupe et d'un spectacle, d'une envergure autrement considérable. La pièce est le récit absolument diabolique, dans une Angleterre du XVII[e] siècle effrayante de violence et de calculs, du parcours d'une femme désireuse de réunir les ossements de son mari régicide. La pièce a de multiples accents shakespeariens, mais d'un Shakespeare qui, ayant constaté que ses œuvres précédentes n'auraient servi en rien au règlement de quelques questions importantes – le pouvoir, l'argent, la discrimination, la haine, et le rôle du poète dans cet univers-là, le nôtre, – aurait décidé de placer la barre encore plus haut et de dire violemment sa colère.

Le repreneur de cette grande entreprise est en l'occurrence un dramaturge anglais vivant, Howard Barker, dont le théâtre plus que dérangeant n'est jamais joué ici, et peu là-bas. Au point que des professionnels au talent remarquable ont décidé de s'associer pour jouer le théâtre de Barker. La compagnie qu'ils ont créée à cette fin unique en 1988 s'appelle The Wrestling School, en français l'École des lutteurs. Ces anciens du Royal Court ou de la Royal Shakespeare Company ont mis toutes leurs qualités au service de l'auteur. Emmenés par un metteur en scène hénaurme et affreusement sympathique, Kenny Ireland, ils restituent sous nos yeux l'époque bénie – et disparue – des troupes. C'est-à-dire l'âge d'or où les acteurs jouaient plusieurs rôles, où le moindre personnage prenait un relief dont l'auteur n'aurait pu rêver.

On sait la force de jeu des acteurs anglais. *Victory* est une chance rare de la mesurer. Ils ont une telle maîtrise technique, vocale, émotive qu'ils sont capables, à un rythme rarement soutenu, de mener le récit le plus sombre sans temps morts ni aucun pathos. Impossible de raconter ici un ou plusieurs fragments de la pièce, chacune des scènes des deux actes est un monument d'écriture qui enchaîne les plus triviales grossièretés aux envolées les plus belles à une fin unique : démonter un à un les rouages si bien graissés de la déréliction. La langue est si ardue – le spectacle étant joué en anglais – que les spectateurs français auraient mérité plus d'attention : pourquoi, par exemple, ne leur a-t-on pas donné un découpage de l'œuvre en français afin qu'ils puissent avoir un minimum de repères ? Malgré tout, le résultat est là : *Victory* est un coup de poing salutaire.

OLIVIER SCHMITT

▶ Les 24 et 25 avril à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30.

MUSIQUES

Sexe, démagogie et diapos

Livret amphigourique, musique sans style, « Life with an Idiot », du compositeur russe Alfred Schnittke, court après l'histoire

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Les œuvres composées jusqu'ici par Alfred Schnittke nous avaient habitués à sa manière : association de musique tonale et de musique atonale, de formes classiques et de musique populaire, de vulgarité affichée et de beauté idéalisée, de violence et de paix, d'atmosphères sinistres et d'envolées baroquisantes. Nous avions vu sa décadence grandir avec son audience. De grands interprètes se sont attachés à faire découvrir ce compositeur à l'Ouest ; en concert et sur le disque. Notamment le violoniste Gidon Kremer qui a maintes fois porté les couleurs de Schnittke, et a assuré, entre autres, la création de son *Prélude pour violon seul*, composé à la mémoire de Chostakovitch, fin 1976, à Berlin-Ouest.

Fortement marquée tout à la fois par la musique baroque, Berg, Chostakovitch et Bartok, l'œuvre abondante de Schnittke (né en 1934) se limitait jusqu'à présent à la musique instrumentale – particulièrement à la musique de chambre et au concerto. Son opéra était donc attendu.

Composé sur un livret de Viktor Jerofejev, *Life with an Idiot* (la vie avec un idiot), il n'a déçu ni les admirateurs du compositeur ni les spectateurs de l'Opéra d'Amsterdam où il se donne devant des salles combles depuis le 13 avril, date de sa création mondiale.

Terrain connu

Life with an Idiot n'a pas déçu parce que sa musique est habile et ses ficelles connues : de grandes plages sont « imitées » de Berg, d'autres de Chostakovitch. Elle a de l'un et l'autre la tension parfois insoutenable, les lignes vocales affolantes de tension. Elle ne recule pas non plus devant des numéros de musique de bar slave et s'adonne aux délices des solos de violoncelle langoureux (joués par Rostropovitch qui en a assuré la création). Elle semble faite pour faire plaisir à ceux qui n'aiment pas les musiques d'aujourd'hui.

Life with an Idiot n'a pas déçu parce qu'il est un hommage au grand opéra russe moussorgskien : il met en valeur le chœur, les mouvements de foule oppressants et exige des chanteurs qu'ils recourent fréquement au registre de tête dans l'aigu.

Life with an Idiot n'a pas déçu parce qu'on était en terrain connu, qu'on en n'attendait pas de surprise et que la lecture du livret de Viktor Jerofejev nous avait instruit sur ce qu'on allait nous raconter (un livret modifié, en dernière minute, au cours des répétitions). Son réalisme cru, son misérabilisme affiché, accentué par le décor sordide du second acte (un appartement russe : meubles et téléviseur années 50, papiers peints à fleurs jaunasses, WC, lavabo, etc.), sa charge – facile, aujourd'hui – contre le régime communiste, son absurdité, son incongruité amphigourique, l'absence de psychologie des personnages, sont renforcés par la mise en scène de Boris Pokrovski, les costumes et les décors d'Ilja Kabakov. Ils nous renvoient au pire théâtre des années 70, quand les metteurs en scène pensaient être dans le coup en faisant jouer les acteurs dans la salle, quand ils commençaient à projeter des diapositives suggestives sur de grands rideaux tendus en fond de scène. (A Amsterdam, les musiciens de l'orchestre les accompagnent dans la salle.)

Affligeant spectacle donné par un compositeur, un librettiste et un metteur en scène qui ont travaillé main dans la main pour mieux succomber à la démagogie, en accumulant les effets comiques grossiers et les références historiques récentes les plus pesantes, en les opposant d'une façon trop manichéenne pour être acceptable comme œuvre d'art, voire comme satire.

La représentation commence ainsi : le rideau s'ouvre sur un plateau peuplé du chœur silencieux figé comme des statues, le Veilleur (Leonid Zimnenko) entre, fait un signe de main pour appeler quelqu'un en coulisse. Ce quelqu'un arrive. C'est le chef d'orchestre. Le Veilleur le conduit à l'autre extrémité du plateau. Il ouvre un sac, en sort la bagnette du chef. Rires de la salle. Il en sort ensuite une partition. La salle croule. Il conduit Rostropovitch à son pupitre en le tenant par la main. Elle explose.

La représentation s'achève sur cette vision : la Femme (rôle tenu par Teresa Ringholz), morte d'avoir été raccourcie au taille-haie par Moi-Lénine, monte au ciel, les mains jointes. Marcel Proust (!), chanté par Robin Leggate, lance une dernière tirade. Le rideau tombe. Dessus est peinte une grande croix rouge sang, portée par une minuscule silhouette blanche. La semaine sainte vient de s'achever. Triomphe.

ALAIN LOMPECH

CINÉMA

Le géant du Bengale

Suite de la première page

Il était, aussi, le seul cinéaste indien connu en Occident hors des cercles spécialisés. Pourtant, Satyajit Ray était moins indien que bengali, lui qui a toujours vécu et travaillé dans cette région, et tourné tous ses films dans cette langue, sauf *les Joueurs d'échecs* en ourdou. Et son cinéma n'a guère à voir avec la gigantesque production de mélos et de fresques mythologiques des studios d'un sous-continent qui reste, en quantité, la plus grande usine à pellicule impressionnée de la planète. Vénéré au Bengale, célèbre dans le monde entier, il était peu connu dans le reste de l'Inde.

Racontant sa découverte de la mise en scène lors de son premier tournage, Ray l'intellectuel cinéphile écrivait comment il avait dû *« tirer* [son] *enseignement, non de* la Terre *de Dovjenko, quelque admiration qu'on puisse éprouver pour cette danse au clair de lune, mais de la terre, du sol de* [son] *propre pays – en supposant bien sûr que* [son] *histoire y plonge ses racines ».*

Les racines de Satyajit Ray plongeaient profondément dans la terre bengalie, dans le limon de la vallée du Gange comme dans le pavé de la mégalopole Calcutta. Elles plongeaient tout autant dans la culture luxuriante de sa patrie, nourries de l'exemple de son grand-père conteur, dessinateur, éditeur et imprimeur, et de son père peintre, photographe, poète et traducteur (de Lewis Carroll notamment).

Son père est mort quand Satyajit Ray avait deux ans, mais un de ses amis eut une influence décisive sur sa formation : le Prix Nobel Rabindranath Tagore, qui fréquentait la demeure des Ray. Elève du très anglais Presidency College jusqu'en 1940, le jeune Satyajit devint ensuite étudiant de l'université Shantiniketan, fondée par Tagore pour promouvoir la culture indienne en pleine domination coloniale britannique. Le cinéaste a consacré un film-hommage à Tagore, et adapté plusieurs de ses textes *(Charulata; Trois Femmes, la Maison et le Monde).*

Admirateur de Jules Verne et de Tintin

Mais lui-même se définissait comme *« bengali nourri de culture anglaise »*, ce qui était exact mais encore trop restrictif. Bon connaisseur de la littérature britannique, il était aussi admirateur de Jules Verne, d'Edgar Poe et de… Tintin. Et il ne manquait jamais de citer comme références cinématographiques Franck Capra et John Ford, lui qui arborait un portrait d'Eisenstein dans sa maison de Bishop Leroy Road à Calcutta, lui qui conçut le projet de faire du cinéma après avoir vu *le Voleur de bicyclette* (à Londres) et se décida à passer à l'acte après des conversations avec Jean Renoir, venu en Inde tourner *le Fleuve.*

Il était à l'époque graphiste dans une agence de publicité anglaise de Calcutta, D.J. Keymer, *« cherchant à donner un « look » indien à des produits occidentaux »* – mais aussi fondateur-animateur du premier ciné-club créé en Inde, en 1947, l'année de l'indépendance. Dessinateur, il l'est resté toute sa vie, et aussi écrivain ressuscitant la revue fondée par son grand-père, *Sandesh*, pour y publier des nouvelles destinées aux enfants et aux adolescents, enchanteresses à tous âges (1).

Musicien aussi, il a lui-même composé les accompagnements de tous ses films depuis 1961 (après que Ravi Shankar, Ustad Vilayat et Ali Akhbar Khan lui eurent prêté la main sur ses premières œuvres). Un musicien aussi passionné de classique occidental que d'airs traditionnels, savants ou populaires, comme en témoignait la bande-son des *Branches de l'arbre*. L'œuvre entière de Satyajit Ray pourrait porter le titre d'un de ses plus beaux films, *la Maison et le Monde*, tant elle est placée sous le signe de ce dialogue entre son profond et lucide attachement à sa terre natale et sa gourmande ouverture d'esprit. Mariage parfait d'authenticité et d'universalité.

Chaque film de Satyajit Ray pourrait se résumer en dix lignes.



MARC RIBOUD/MAGNUM

Satyajit Ray en tournage, vu par Marc Riboud en 1956.

Chacun d'eux tisse des liens secrets entre ses personnages, entre personnages et décors naturels ou citadins, entre anecdote sentimentale ou familiale et vastes enjeux sociaux, entre « petite histoire » naturaliste et symbolisme cosmique. Autant ils sont aisés à raconter, autant ils ouvrent des horizons politiques, moraux, spirituels et esthétiques qu'on n'en finit pas d'explorer.

Qu'ils décrivent de pauvres villageois, des employés, des bourgeois intellectuels, des notables ou des nobles oisifs, qu'ils soient contemporains ou d'époque, les films de Satyajit Ray enregistrent toujours l'estompement d'un univers, la décadence d'un mode de vie et d'un système de représentation du monde. Depuis *Pather Panchali* (distribué à sa sortie sous le titre *la Complainte du sentier)*, premier volet de la « trilogie d'Apu » auquel succéderont *l'Invaincu* et *le Monde d'Apu*, il observe avec attention et émotion ce qui s'en va, ce qui arrive – et ses films *« remplissent de joie, d'enthousiasme et de confiance »*, comme le lui écrivait Cartier-Bresson.

Satyajit Ray savait l'importance nécessaire de la tradition sans jamais souscrire aux oppressions qui s'autorisent d'elle, irréductible ennemi de la division en castes, de la soumission des femmes et du fanatisme religieux. Toute sa vie il aura porté un regard inquiet et nuancé sur la pénétration d'éléments « modernes » venus de cet Occident qu'il connaissait bien. Progressiste, proche du Parti communiste bengali sans y avoir jamais appartenu, il refusait le matérialisme, trop fasciné par les mystères du monde, plus encore par le mystère des hommes.

Quand il fut trop malade pour filmer il écrivit, quand il reprit quelques forces, il recommença à tourner, en hiver, où la température est plus clémente à Calcutta. Auteur au sens plein de ses films, volontiers dictatorial sur ses plateaux, il avait dit : *« Je travaillerai jusqu'au bout »*, et il a tenu parole. Contraint à une quasi-immobilité après ses accidents cardiaques, désormais aidé par son fils unique, Sandip, lui qui fut un incomparable chantre de la nature et l'inventeur d'admirables mouvements de caméra s'était replié dans les intérieurs, où sa santé lui permettait encore de contrôler ce qui se passait sur un plateau.

Il adaptait ainsi en 1989 une pièce d'Ibsen, *l'Ennemi public*, pour dénoncer les méfaits de l'obscurantisme dans *Ganashatru* ; il reprenait un scénario original, écrit vingt-cinq ans plus tôt, pour fustiger avec une vigueur roborative, et une science de la mise en scène extraordinairement fluide et maîtrisée, la corruption qu'il voyait s'étendre dans la société, avec *les Branches de l'arbre*. L'an dernier, il avait tourné *le Visiteur* (inédit en France), produit comme le précédent film avec le soutien financier et moral de Gérard Depardieu et Daniel Toscan du Plantier : une méditation désabusée sur l'image que chacun se fait des autres.

Interprété par son acteur fétiche, Soumitra Chaterjee, l'« innocent » des *Branches de l'arbre* voyait venir les ténèbres. Lucide, Satyajit Ray savait que le maintien de la place du cinéma dans son pays était dû au développement, plus tardif qu'ailleurs, de la télévision, et que cela ne durerait pas. Quiconque l'avait croisé savait qu'il était très grand, près de deux mètres. Quiconque avait vu ses films savait qu'il était un géant. Demain, Bergman et Fellini, Godard et Kurosawa vont se sentir encore un peu plus seuls.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Trois volumes de nouvelles de Satyajit Ray ont été publiées en France, aux Presses de la Renaissance : *la Nuit de l'Indigo, Autres contes du Bengale* et *les Pièces d'or de Jahangir*. Lattès a par ailleurs édité la traduction de ses *Ecrits sur le cinéma.*

LETTRES

Mort de Claude Prévost chroniqueur littéraire de « l'Humanité »

Claude Prévost, chroniqueur littéraire de *l'Humanité*, est mort des suites d'une crise cardiaque, jeudi 23 avril.

Né en 1927, Claude Prévost avait adhéré au Parti communiste en 1951. Membre du comité fédéral de la Vienne de 1959 à 1985, il siégea au bureau de cette fédération jusqu'en 1979. Professeur d'allemand en classe de khâgne à Poitiers, traducteur, il avait commencé à écrire dans *la Nouvelle Critique* au milieu des années 60. Il s'intéressa alors et participa aux débats théoriques sur littérature. Intérêt dont son livre, *Littérature, politique, idéologie* (Ed. sociales, 1973), témoigne. En 1990, il publiait également, avec Jean-Claude Lebrun, Nouveaux territoires romanesques (Messidor).

Après avoir tenu le feuilleton littéraire de *France nouvelle* puis de *Révolution*, il devient, en 1983, avec un article sur Paul Nizan, titulaire de la chronique littéraire de *l'Humanité*, où il succède à André Wurmser.

Lecteur attentif au travail de la langue et du style, libre de tout dogmatisme comme de toute tentation de complaisance, Claude Prévost s'était acquis une réputation méritée auprès des écrivains, des éditeurs et de ses confrères, qui reconnaissaient sa grande probité intellectuelle. Les hommages que lui rendent Philippe Sollers, Jean-Marie Rouart, Annie Ernaux ou Paul Otchakovsky-Laurens dans *l'Humanité* du vendredi 24 avril le démontrent. Claude Prévost savait exercer sa pertinence critique dans les domaines classiques – voir en particulier un article récent sur Faulkner dans la revue *Quai Voltaire* (n° 4, hiver 1992) – aussi bien que dans le celui de la production romanesque française actuelle.

P. K.

PHOTO

Une Maison Doisneau à Gentilly

La commune de Gentilly (Val-de-Marne) va fonder une Maison Doisneau, consacrée à la jeune photo et à l'œuvre du photographe, qui vient de fêter ses quatre-vingts ans. La ville a acquis pour ce faire un ancien hôtel de voyageurs datant du dix-neuvième siècle, l'hôtel du Paroy, situé avenue de la Division-Leclerc, à deux rues de la maison natale de Robert Doisneau, qui a vécu là jusqu'à l'âge de vingt ans. Cette belle demeure bourgeoise, une fois aménagée, offrira environ 200 m² sur trois niveaux. Elle refuse l'étiquette de « musée » jugée trop « statique » par le « braconnier de l'éphémère », comme Doisneau se nomme lui-même. La Maison disposera d'un fonds propre, présentera des expositions temporaires et abritera une bibliothèque « très pointue », offrant un vaste choix de livres et de magazines consacrés à la photo, tant français qu'étrangers. La FDAC 94 (Fonds départemental d'art contemporain du Val-de-Marne), qui va ouvrir son propre musée en 1995 à Vitry-sur-Seine, pourrait s'associer au projet.

F. G.

CULTURE

CINÉMA

Privatisation à Babelsberg

Résurrection ou dépeçage, une partie des célèbres studios de la DEFA vient d'être vendue au groupe munichois Leo Kirch

Célèbres pour avoir accueilli le tournage de la plupart des grands films allemands de l'entre-deux-guerres (notamment ceux de Fritz Lang et les débuts de Greta Garbo et de Marlene Dietrich), les studios de Babelsberg étaient devenus en *1946* le centre de la production est-allemande à l'enseigne de la DEFA. Cet immense ensemble d'installations était depuis la réunification allemande un des fleurons de la Treuhand, l'agence chargée de réattribuer biens et équipements dans la partie orientale ex-communiste.

La Treuhand a approuvé la vente des services de synchronisation de la DEFA, qui font partie du département des films documentaires, ainsi qu'un service de production régional, au groupe de presse munichois Leo Kirch, qui avait offert 40 millions de marks (environ 130 millions de francs) l'an dernier à l'ouverture des négociations. Ce groupe, aux ambitions audiovisuelles internationales, détient des participations dans des chaînes de télévision privées, des sociétés de distribution de films et possède le plus important catalogue de films en Allemagne. Il s'était engagé à investir 225 millions de marks (environ 740 millions de francs) pour garantir *1 250* emplois dans les divisions concernées de la DEFA.

Selon la Treuhand, Leo Kirch compte transformer ses acquisitions en centres de services pour le cinéma et la télévision. Le sort du reste du studio demeure en suspens, depuis que la Compagnie générale des eaux (CGE) de France, le géant de l'édition allemande Bertelsmann et Filmhaus München ont manifesté leur intérêt, sans qu'aucune solution ait été trouvée.

J.-M. F.

Tiercé perdant

Ils sont trois, trois films français sortis le 22 avril. Ils s'intitulent *Nous Deux*, d'Henri Graziani, *la Révolte des enfants*, de Gérard Poitou-Weber, *Rome Roméo*, d'Alain Fleicher. L'un est une chronique intimiste avec deux comédiens connus, le deuxième, une ambitieuse reconstitution historique, le troisième, un jeu d'onirisme à vocation poétique et avant-gardiste. Tous trois sont... on cherche le mot nuancé, la phrase diplomatique, mais à quoi bon... tous trois sont nuls.

On sait bien que la période est au creux de la vague avant la déferlante cannoise. Que les distributeurs en profitent pour sortir leurs fonds de tiroir. Que cette période en demi-teinte permet aussi à des merveilles exotiques, qui auraient bien de la peine en d'autres temps pour trouver un écran, d'être diffusées (ainsi *A Brighter Summer Day* cette semaine, *Latino Bar* la semaine dernière). On sait bien aussi que la diversité des films français est une preuve de santé, et qu'elle ne peut donner naissance seulement à des réussites. Mais tout de même ! Si peu de soin, si peu d'âme, si peu d'entrain à faire du cinéma : on dégoûte un public avec moins que ça.

Ainsi du couple Philippe Noiret-Monique Chaumette, convoqué pour raconter le retour au pays : portrait de « gens simples » dans leur petit village natal de Corse en proie à l'exode rural et à l'invasion saisonnière des touristes, après la retraite de monsieur. Mais où a-t-on vu que les gens simples ne débitent que des banalités sentencieuses à longueur de journée ? Et qui peut croire une fraction de seconde qu'il a grandi en Corse, ce Philippe Noiret droit sorti de l'éphémère magazine du troisième âge pour lequel il posa jadis, pontifiant pour lui seul comme chaque fois qu'il n'a pas à ses côtés un cinéaste à sa mesure ? Même l'éventuel *home movie* sur le couple vedette à-la-ville-comme-à-l'écran disparaît sous les effets conjugués des clichés pour agence de tourisme de l'île de Beauté et du clip à message « vivre et travailler au pays ».

Gérard Poitou-Weber entreprend, lui, de conter l'histoire d'une utopie du XIXe siècle, conçue par un fortuné et « progressiste » M. Alexis, pour rééduquer les jeunes délinquants par le travail, la discipline et l'esprit de famille au lieu du bagne auxquels ils étaient destinés. Une journaliste aguichante (Clémentine Amouroux) s'en vient enquêter sur l'île qui sert de domaine à cette expérience entachée de nombreux ratages. Les captifs, peu convaincus par les grands principes de leur « oncle » et maître, préparent une évasion.

Le réalisateur ne pense pas grand bien des projets du sieur Alexis. Mais pourquoi faut-il qu'il étale avec tant de complaisance et de lourdeur les mauvais coups infligés aux enfants ? Et, surtout, de quel livre de recettes poussiéreux des Buttes Chaumont a-t-il tiré une réalisation aussi navrante de platitude et de convention ? Les comédiens, pourtant chevronnés (Michel Aumont, André Wilms, Nada Strancar, Bernard Ballet), s'engluent sans espoir de sauvetage dans cette bouillie bien pensante. Et tandis qu'utopie et rêve de liberté sont noyés dans le sang, le film sombre, lui, dans le ridicule.

L'ambiance studieuse de la villa Médicis a inspiré Alain Fleicher, à moins que le soleil d'Italie ne lui ait tapé sur le citron. A son appel, les fantômes arrivent en troupe, en ligue, en procession. Des fantômes très chics, Stendhal et Dante, Fellini, Rossellini et Godard, Michel-Ange ou Pirandello, et bien d'autres. Que le dernier ferme la porte.

Ces braves gens sont là pour faire de la figuration dans une histoire très alambiquée d'amours revenantes, de trahison et de séduction, avec un peintre-dandy (Yann Colette, qu'on regrette de trouver égaré en pareil équipage) comme bouffon de cette cour appliquée, faite par un voyageur empesé d'ans et de secrets à la fille d'une ancienne dulcinée.

Ajoutez à ce carnaval de citations hautement culturelles et de clichés fantasmagoriques un parfum d'érotisme assez insistant pour tourner à l'embarrassante fragrance et un penchant prononcé pour le mot d'auteur appuyé : on se dit bientôt que l'académisme maniéré est encore plus déprimant appliqué au cinéma « moderne » qu'au cinéma classique.

J.-M. F.

EN BREF

□ **Conseil supérieur des bibliothèques : départ d'André Miquel.** – Le président du Conseil supérieur des bibliothèques, André Miquel, a demandé à être déchargé de ses fonctions *« compte tenu de ses charges d'administrateur du Collège de France et de ses fonctions de président de la commission de la Bibliothèque de France »*. Avec l'accord du Conseil, il a délégué ses fonctions au vice-président, Pierre Jolis, professeur à l'Université Paris VII, unité de formation et de recherches de médecine Xavier-Bichat.

□ **Trois bronzes de Rodin volés dans une galerie londonienne.** – Il a fallu quatre minutes à des cambrioleurs pour pénétrer dans la galerie William Morris, à Londres, et repartir avec trois statuettes de Rodin dont la valeur est estimée à 1 million de francs. Les trois bronzes – *le Secret, la Jeunesse triomphante*, et *la Femme agenouillée* – ont été emportés tandis que hurlaient les sirènes du système de sécurité.

□ **Rectificatif.** – Les renseignements sur les abonnements pour la prochaine saison de l'Orchestre de Paris doivent être demandés au numéro suivant : 45-63-07-40 et non à celui indiqué par erreur dans *le Monde* du 24 avril.

PHILATÉLIE

Christophe Colomb

La Poste mettra en vente générale, le lundi 11 mai, les deux timbres de la série « Europa » (à 2,50 F et 3,40 F) dédiés à Christophe Colomb et au cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique. La France apporte ainsi sa contribution à l'abondante production philatélique à laquelle on assiste depuis des mois pour célébrer cet événement.

Cette richesse en fait un thème passionnant à collectionner, qui ne manque pas de quelques curiosités : le Chili est le premier Etat à avoir émis, dès *1853*, des timbres à l'effigie de Christophe Colomb ; Saint-Kitts et Nevis l'a représenté avec une longue-vue... instrument apparu seulement en *1608* ; Panama, le Surinam et l'Uruguay semblent être les seuls pays d'Amérique latine à ne jamais avoir honoré le célèbre navigateur par un timbre. On ne connaît aucune représentation de Colomb exécutée de son vivant, ce qui explique la variété des vignettes à son effigie. Il faut, par exemple, compter environ 80 000 F pour se procurer l'une des séries consacrée à Colomb, comprenant seize valeurs, émises par les Etats-Unis en 1893 pour le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau Monde.

Notons que l'Amérique doit son nom à un Français, ce que s'attache à rappeler le timbre à 3,40 F : en effet, Martin Waldseemuller, chanoine (d'origine allemande) à Saint-Dié (Vosges), donna, dans sa *Cosmographie* (1507), le nom d'Amérique à ce continent en l'honneur d'Amerigo Vespucci, qu'il tenait, par erreur, pour son découvreur !

Les timbres, au format vertical 21,45 x 36 mm, dessinés par Charles Bridoux, sont gravés par Claude Jumelet (2,50 F) et Jacky Larrivière (3,40 F) et imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

► **Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), les 9 et 10 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel du département, place du Quartier-Blanc ; le 9 mai, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la RP et de l'AGERIP (boîtes aux lettres spéciales).**

Vente anticipée à Saint-Dié (Vosges), les 9 et 10 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au musée municipal, place Georges-Trimouille ; le 9 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste (boîte aux lettres spéciale).

Vente anticipée à Essen (Allemagne), les 9 et 10 mai, au stand du service philatélique de La Poste de France au 9e Salon international du timbre (oblitération sans mention « premier jour »).

Bureau de poste temporaire, le lundi 11 mai, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e, à l'instigation du Comité national pour la célébration du cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes, présidé par Michel Vauzelle (renseignements au (1) 42-22-97-60).

Souvenirs philatéliques (15 F plus port) : Amicale des philatélistes de Saint-Dié, 19, avenue de la Vanne-de-Pierre, 88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Téléphone : (1) 49-60-33-28. Télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande. contre 15 F en timbres.

En filigrane



□ **Décès du graveur Georges Bétemps.** – Georges Bétemps, dessinateur et graveur de plus de mille cinq cents timbres pour la France, Andorre, la Belgique, la Suisse, la Grande-Bretagne et plusieurs pays d'Afrique francophone et d'Amérique du Sud, est décédé à Vigneux (Essonne) le samedi 18 avril des suites d'un infarctus. Né à Paris le 19 février 1921, Georges Bétemps, diplômé de l'Ecole Estienne, passe par les Beaux-Arts de Paris. Après avoir interrompu ses études pour entrer dans la Résistance, il grave son premier timbre en 1946. Une carrière prolifique ininterrompue s'ouvre à lui, puisqu'il est l'auteur d'un timbre qui sera émis le 29 juin prochain pour le cinquième centenaire de la première ascension du mont Aiguille (Isère) par Antoine de Ville. Ses timbres ont été distingués à de nombreuses reprises par des prix. Georges Bétemps était, par ailleurs, graveur de la Banque de France et collabora avec Picasso en tant qu'illustrateur. Artiste d'une profonde générosité, sa disparition – après celles de Decaris, en 1988, et de Gandon, en 1990 – marque la fin de l'époque des « géants » de la gravure de timbres.

□ **Manifestations.** – 9e Brocante à Condren (Aisne), le 1er mai ; 10e Brocante des Batignolles, du 1er au 10 mai, cent vingt marchands répartis autour du square et de l'église des Batignolles (Paris 17e) ; exposition philatélique, les 2 et 3 mai, sur le thème de l'Europe, salle du Conseil, à la mairie de Magalas (Hérault), avec bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques, carnet privé : renseignements auprès de Christian Bourquin, 4, rue du Château, 34480 Autignac).

□ **La Foire aux collectionneurs.** – Les administrations postales de Suisse, de Grande-Bretagne, de Finlande, de Malaisie, d'Australie, des Nations unies, de France et les représentants de Corée du Nord, ainsi que quelque quatre-vingts négociants seront présents à la Foire aux collectionneurs ouverte dans l'enceinte de la Foire de Paris (porte de Versailles, hall 1), du 29 avril au 10 mai.

□ **1er mai.** – En raison de la Fête du travail, le 1er mai, la prochaine rubrique philatélique paraîtra dans le numéro du *Monde* du vendredi 8, daté samedi 9 mai.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 26 avril. – **Auxerre**, 14 h 30 : Swatch, horlogerie. **Chartres**, 14 h : souvenirs historiques ; objets scientifiques. **Coulommiers**, 14 h : mobilier, gravures. **Fontainebleau**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Gonesse**, 16 h 30 : artistes régionaux. **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : vins et alcools. **Provins**, 14 h : tableaux modernes. **Rambouillet**, 10 h : tapis. 14 h : argenterie, mobilier. **Verrières-le-buisson**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Versailles** (chevau-légers), 14 h 15 : tableaux modernes. **Rameau**, 14h : tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 25 avril. – **Annecy**, 14 h : vins. **Arles**, 14 h : gravures, lithos. **Auch**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Aurillac**, 18 h : vins de Bordeaux. **Bergerac**, 14 h : bijoux, affiches de cinéma. **Cannes**, 14 h 30 : livres. **Clermont-Ferrand**, 10 h : armes. 14 h 30 : tableaux. **Epernay**, 15 h : vins et alcools. **La Rochelle**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Laval**, 14 h : mobilier, tableaux . **Limoges**, 14 h 30 : cartons de la manufacture d'Aubusson. **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Marseille (Cantini)**, 14 h 30 : argenterie, mobilier. **Marseille (Castellane)**, 14 h 30 : tableaux, estampes. **Montpellier**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Nancy**, 14 h : livres. **Nice**, 16 h : montres Swatch. **Pau**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art . **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Vannes**, 14 h 30 : mobilier, tableaux anciens. **Vichy**, 14 h : bijoux.

Dimanche 26 avril. – **Alençon**, 14 h 15 : dentelles, linge. **Aubagne**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Aurillac**, 11 h : tableaux modernes ; 14 h 15 : mobilier d'un chateau. **Avignon**, 14 h : haute époque . **Besançon**, 14 h : mobilier, tableaux. **Deauville**, 10 h : objets de vitrine ; 14 h : mobilier, tableaux. **Toulouse**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Fécamp**, 14 h 30 : mobilier, argenterie . **Le Havre**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Limoges**, 14 h : argenterie, mobilier. **Mayenne**, 14 h : arts d'Asie. **Parthenay**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Reims**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Rouen**, 14 h 30 : tableaux. **Sarlat**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Tarbes**, 14 h 30 : mobilier, armes. **Vitry-le-François**, 14 h : mobilier, objets d'art.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Martine BORGOMANO, François ROBINET, Stéphanie, Emmanuelle et Alexandre,**

ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Arthur,

le 17 avril 1992.

38, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Décès

– M. Bui-Hong
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme BUI-THI-HAU-PHUC,

survenu le 18 avril 1992.

Le service funèbre sera célébré le 28 avril, de 14 h 30 à 15 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, Paris-7e.
L'incinération aura lieu le même jour, à 16 heures, au crématorium du cimetière intercommunal du Val-de-Marne, avenue Fontaine-Saint-Martin, Valenton (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme France Attal, née By,
André Attal,
Mme Laure Attal-Roze,
M. Stéphane Attal,
Mlle Cécile Attal,
Mme Lucienne Petit, née Julien,
M. Fernand Julien,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Blanche BY,
née Julien,

leur mère, grand-mère et sœur,
le 17 avril 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– **Rose-Marie DULERY,**
artiste-peintre, décorateur,

nous a quittés le 17 avril 1992, à quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le 25 avril, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Fondation de Méricourt,
15, avenue C.-de-Méricourt,
94230 Cachan.

– Dans la lumière de Pâques, le 22 avril 1992,

M. François
ENAUD de MORHERY,
inspecteur général honoraire
des Monuments historiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre des Arts et Lettres,

est entré dans la Paix et la Beauté de Dieu.

De la part de
Mme François Enaud de Morhery,
son épouse,
Claire, Jean-Emmanuel, Florence, Anne-Violaine,
ses enfants,
Mme Annik Lebon,
M. Roger Paluel-Marmont,
ses beaux-parents,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que des familles Enaud et Raust.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 avril 1992, à 8 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, et sera suivie de l'inhumation, à 16 heures, à Saint-Pierre-en-Port (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue du Général-Brunet,
75019 Paris.

– Les amis de

Jean-Pierre MICHOT,

font part de son décès, le 1er avril 1992.
Une rencontre aura lieu à Chamonix pendant l'été.

Prendre contact avec Fabienne Medurio. Tél. : 75-51-19-23.

– Frédéric Senèze, Laure et Julien,
son mari et ses enfants,
Alice Schneider,
sa tante,
Simone et Jean Boulenger, Nathalie, Vincent et Etienne,
ses sœur, beau-frère, nièce et neveux,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 avril 1992, de

Denise SENÈZE,
née Grünfeld,

foudroyée dans sa cinquante-troisième année.

La levée du corps aura lieu jeudi 30 avril, à 15 heures, à l'Institut Curie, 12, rue Lhomond, Paris-5e.
L'incinération se fera au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le même jour, à 15 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue Monticelli,
75014 Paris.
12, avenue Gourgaud,
75017 Paris.

– Muriel Labrousse,
sa femme,
Gregory et Julien,
ses fils,
Marc Labrousse,
son frère,
Mme Roger Livet,
sa tante,
M. Jacques Livet,
son oncle,
La famille Barneville
et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Lionel LABROUSSE,

survenu le 20 avril 1992.

La famille et les amis se réuniront en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e, pour évoquer sa mémoire et lui rendre un dernier adieu, le lundi 27 avril, à 16 heures.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale à Vitrolles (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marc Labrousse,
1, rue de Narbonne,
75007 Paris.

– Vingt-cinq jours après sa naissance,

Agathe

nous a quittés.

Matthias, Clara, Clémence, Inès,
ses frère et sœurs,
Fabienne SERVAN SCHREIBER
et Henri WEBER,
ses parents,
l'ont enterrée dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse, aux côtés de son frère

Vania,

dans la tristesse et dans l'amour.

Condoléances

– Harlem Désir
Et tous les potes de SOS-Racisme adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de

Romain BIERI.

Avis de messe

– La famille et les amis du

colonel François de la ROCQUE

font célébrer le dimanche 26 avril 1992, à 11 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, chapelle Saint-François, 4, rue du Havre, une messe à sa mémoire,
à celle de ses deux fils morts pour la France,
à celle de Noël Ottavi,
et de Jean Mermoz,
Et de tous nos amis disparus.

Secrétariat des Amis de la Rocque,
96, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur
NAPOLÉON Ier

et des soldats morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 5 mai 1992, à 18 heures,

en présence de LL. AA. II.
le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Anniversaires

– Le 25 avril 1991,

Patrice BROHAN

nous quittait.

A chaque instant de notre vie, il est présent dans notre esprit et notre cœur.
Son empreinte reste éternellement vivante parmi sa famille et ses amis.

– Le samedi 25 avril 1987,

Christian JOUSSEAUME

nous quittait.

Son souvenir est présent.

– Pour le sixième anniversaire du décès de

M. Joël PRASQUIER,

la famille et les amis se réuniront au cimetière de Bagneux (porte principale), le dimanche 26 avril, à 10 heures.

Mme D. Prasquier,
Docteur et Mme Prasquier
et leurs enfants.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), samedi 16 mai 1992, à 14 heures, amphi Descartes, 17, rue de la Sorbonne. Eglal Henein : « Vérité et déguisement dans *l'Astrée*, d'Honoré d'Urfé ».

ÉCONOMIE

BILLET

L'obstination de M. Calvet

Une fois de plus, M. Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, s'oppose à un ministre du travail, Mme Martine Aubry aujourd'hui, M. Philippe Séguin hier. Dans un cas comme dans l'autre, l'origine du différend est la même, qui porte sur le contenu des plans sociaux et leur qualité.

Quand le groupe automobile veut réduire ses effectifs, il utilise beaucoup les mesures d'âge, sous forme de préretraites FNE (Fonds national de l'emploi) qui sont négociées avec les pouvoirs publics, puisque l'Etat participe à leur financement. Mais il a aussi recours aux licenciements de salariés de plus de cinquante-six ans, alors indemnisés à un niveau pratiquement équivalent, jusqu'à leur retraite, par le régime de l'assurance-chômage. Inconvénient : ces derniers sont alors à la charge de la collectivité, employeurs et salariés qui financent l'UNEDIC, sans qu'il en coûte rien à PSA...

A partir de 1986, à la faveur de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, ces transferts de charges s'étaient multipliés, principalement dans les départements où le constructeur était implanté. Par un amendement déposé par M. Jean-Pierre Delalande, M. Séguin essaya d'enrayer le mécanisme. Mais le mal était fait et, malgré des dispositions de plus en plus restrictives, les «préretraites» de l'UNEDIC sont désormais deux fois plus nombreuses que celles du FNE. Elles représentent 28 % des dépenses de l'assurance-chômage, pour un total de 25 milliards actuellement, quand le FNE coûte environ 13 milliards à l'Etat et aux employeurs. Tout cela est d'autant plus grave que l'UNEDIC devrait afficher un déficit de 17 milliards en 1992.

Bis repetita. Pour son plan social de 1991, portant sur 940 personnes, PSA avait prévu 430 départs en préretraite FNE, qui sont devenus 403, et des mesures de reclassement pour le reste de l'effectif. En réalité, 15 anciens salariés seulement ont bénéficié d'une convention de conversion, et les 522 autres, tous âgés, ont été dirigés vers l'assurance-chômage. Résultat : sur les 210 millions de francs dépensés pour l'opération, l'entreprise payait 32 millions de francs et la collectivité en supportait 178 (111 pour l'UNEDIC, 66 pour l'Etat).

Aussi Mme Aubry se montra-t-elle exigeante quand PSA, qui fait des bénéfices (5,5 milliards en 1991), annonça en janvier son plan de 1 421 suppressions d'emplois pour 1992. Le taux de contribution pour les préretraites FNE fut fixé à 13,5 % – un niveau moyen, – mais, surtout, il fut précisé que toute mesure d'âge supplémentaire serait affectée d'une surcotisation de 1 % si le plan n'était pas respecté. Obstiné, M. Calvet a rompu les négociations. PSA présentera un nouveau dispositif le 29 avril au comité central d'entreprise. En excluant les départs en préretraite.

ALAIN LEBAUBE

□ **Peugeot-Sochaux : trois jours de chômage technique en mai.** – La direction de l'usine Peugeot de Sochaux a annoncé, jeudi 23 avril, trois nouvelles journées de chômage technique pour les 11, 18 et 29 mai. Ces dispositions toucheront les salariés de la production, soit 12 000 des 23 000 personnes de l'usine. S'ajoutant aux précédentes journées de chômage partiel décidées par le constructeur depuis le début de l'année et aux arrêts de travail liés aux jours fériés, ces nouvelles mesures devraient permettre, selon la direction, de résorber des stocks excessifs.

Selon une nouvelle évaluation de l'INSEE

Les prélèvements obligatoires ont augmenté en 1991

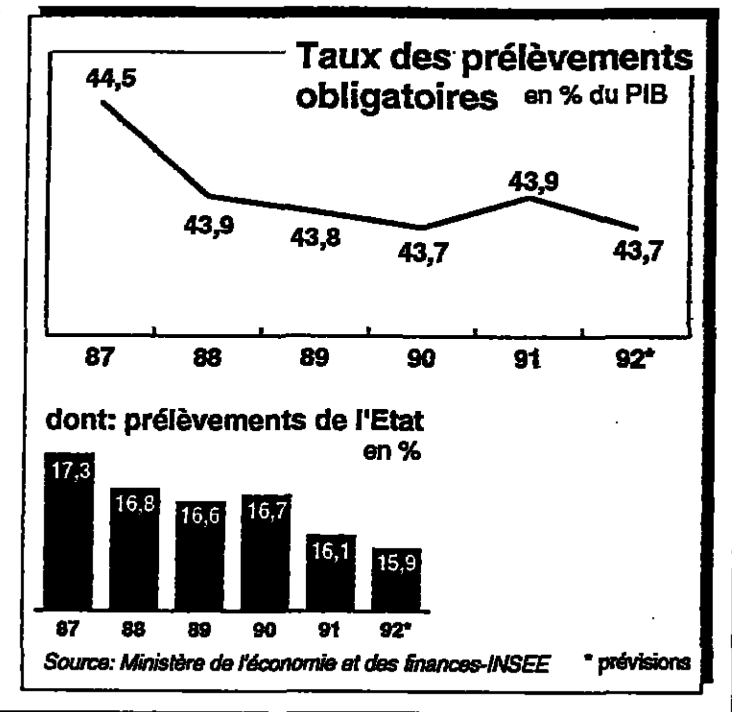
Les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts et les cotisations sociales, ont-ils diminué ou augmenté en 1991? La question se pose depuis que l'INSEE a estimé dans sa dernière note de conjoncture (*le Monde* du 24 avril) qu'il y avait eu alourdissement de ces prélèvements par rapport à la richesse nationale produite en 1991. Le chiffre que vient de publier la division des comptes nationaux de l'institut montre que leur part est passée de 43,7 % du PIB (produit intérieur brut) en 1990 à 43,9 % en 1991 (6 767 milliards de francs).

Fureur du gouvernement. En février, l'INSEE avait annoncé que les prélèvements obligatoires avaient légèrement baissé en 1991, expliquant cette évolution par les mauvaises rentrées fiscales, notamment celles provenant de l'impôt sur les sociétés et de la TVA. Il était bien dit que cette baisse avait profité aux sociétés et non aux ménages, mais le gouvernement – notamment le ministère de l'économie et des finances – avait salué cette évolution conforme aux engagements pris il y a une dizaine d'années par M. François Mitterrand. A cette époque, les prélèvements augmentaient rapidement : ils avaient atteint 44,6 % du PIB en 1984, faisant de la France un pays un peu à part – avec la Suède – pour la lourdeur de ses prélèvements, notamment sociaux. D'où la promesse faite solennellement par le président de la République de stopper cette évolution puis de l'inverser.

Les fonds de tiroir

On conçoit que la déception du gouvernement soit vive en apprenant qu'au lieu d'une baisse c'est une hausse qui s'est produite. L'erreur commise par l'INSEE s'explique : pour limiter l'élargissement du déficit budgétaire, le ministère de l'économie et des finances a prélevé l'année dernière des sommes importantes sur des organismes publics, notamment sur le Fonds de réserve de l'épargne-logement (11 milliards de francs) et sur la Caisse nationale d'épargne (2,6 milliards). Au total, 16 milliards de francs. Ces sommes avaient d'abord été considérées comme de simples transferts d'une caisse publique vers le budget de l'Etat, n'entraînant aucune conséquence sur les prélèvements obligatoires. Mais une analyse plus précise a finalement conduit l'INSEE à les classer dans la catégorie des impôts sur le capital. On pourra longuement discuter de la nature exacte des opérations pratiquées par la Rue de Bercy, qui, en raclant les fonds des tiroirs bien garnis de divers organismes publics ou parapublics, a limité un déficit budgétaire qui, au lieu de ressortir à 131 milliards en 1991, aurait avoisiné les 150 milliards de francs... L'important est de savoir que le gouvernement avait déjà à plusieurs reprises dans le passé opéré de pareilles saisies et que l'INSEE les avait considérées comme des impôts en capital, diminuant le patrimoine des organismes ponctionnés autoritairement. L'important est aussi de savoir que le déficit budgétaire, quand il s'élargit trop, doit être financé par des recettes. Il n'est pas certain que les futures privatisations conjuguées à quelques économies soient suffisantes.

ALAIN VERNHOLES



Eloignant les perspectives de baisse des taux d'intérêt

La masse monétaire allemande a augmenté de 9,75 % en mars en rythme annuel

FRANCFORT

de notre correspondant

Cela n'a pas tardé. Le matin, à Washington, le Fonds monétaire international publiait son rapport dénonçant vigoureusement la politique monétaire allemande, trop restrictive, qui pèse sur la croissance mondiale. A 14 heures, à Francfort, la banque centrale allemande faisait savoir que la dérive de la masse monétaire allemande s'était poursuivie en mars à un rythme encore accéléré. La réponse au FMI est claire : la Bundesbank ne baissera pas ses taux si critiqués.

La masse monétaire (sous sa définition M3, c'est-à-dire comprenant les liquidités, les dépôts à vue et à terme de moins de quatre ans) a crû en mars de 9,75 % en rythme annuel, après 8,5 % en février et 9 % en janvier. Cette hausse est *«loin»* de la fourchette prévue d'une croissance de 3,5 % à 5,5 % cette année. Pour la «Buba», cet indice est de la plus haute importance, plus encore que la hausse mensuelle des prix. Car il donne une indication, ici bien mauvaise, de l'inflation future : quand trop d'argent circule, la demande excède l'offre et les prix montent, dit la théorie monétariste. La banque centrale se doit donc de rendre l'argent plus cher pour le rendre plus rare.

Le chiffre a surpris les milieux financiers, qui s'attendaient à une croissance de seulement 8 %. Du coup, la Bourse piquait du nez. Parti des 1 753 points de la veille pour atteindre 1 760, l'indice DAX retombait brutalement à 1 752. Les milieux financiers sont également inquiets des revendications salariales (*le Monde* du 23 avril). Les employeurs des services publics ont fait savoir qu'ils n'iraient pas au-delà des 4,8 % de hausse pour les salaires cette année. Les syndicats ont refusé et l'issue de la consultation de la base, en cours, ne fait plus de doute : il y aura grève la semaine prochaine. M. Kohl a dit qu'il allait réduire de 5 % tous les salaires des membres de son gouvernement...

La restriction monétaire n'a pas réussi jusqu'ici à calmer les anticipations inflationnistes, faute d'être accompagnée d'une rigueur comparable dans la politique salariale et dans la politique budgétaire. Tant que cela ne sera pas le cas, la «Buba», en dépit de la vigueur des critiques internationales, maintiendra son cap. L'un des membres de son conseil, M. Otmar Issing, a déclaré, le 24 avril, que ni une hausse ni une baisse des taux d'intérêt n'étaient souhaitables ou possibles et que la politique actuelle serait maintenue.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Rectificatif : le rapport du Plan sur l'automobile prévoit une diminution des emplois de 20,7 % de 1986 à 1994.** – Contrairement à ce que nous écrivions hier (*le Monde* du 24 avril), la réduction d'emplois de 20,7 % prévue par le Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) et citée dans le rapport du Plan sur l'automobile s'applique à la période allant de 1986 à 1994 (et non pour les deux ans à venir). Pour la période allant de 1989 à 1996, le BIPE prévoit une réduction d'effectifs de 16,6 % pour l'ensemble de la période considérée, soit 8 500 personnes environ par an.

Le rapport du PNUD sur le développement humain

Le fossé continue de se creuser entre le Nord et le Sud

Dans son troisième rapport sur le développement humain, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) constate que l'écart de revenus et aussi d'accès au savoir et à la technologie ne cesse de s'aggraver entre les pays riches et les pays pauvres, ces derniers pâtissant de surcroît d'une fuite des cerveaux.

Partageant l'idée qu'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance, le PNUD a construit un indicateur du développement humain où le critère du revenu est pondéré par d'autres notions moins palpables, mais aussi essentielles : l'espérance de vie, le degré d'alphabétisation, les conditions d'accès à *«un environnement matériel décent»*, à la liberté d'expression et d'action. Des éléments qualitatifs qui tempèrent l'impression laissée par la seule progression du PNB (produit national brut). Celle-ci, après tout, peut servir à financer l'armement davantage que la santé, le bien-être ou le savoir, comme en Somalie, au Nicaragua, en Bolivie ou au Pakistan, sans parler de l'Irak ou de la Syrie. Si la croissance économique est une nécessité pour le développement, sa répartition en faveur des populations est la clé du progrès humain.

30 000 experts en Afrique

A cette aune, les pays du Sud les mieux placés sont la Barbade, Hongkong, Chypre et l'Uruguay, tandis que la Guinée arrive bonne dernière, précédée par la Sierra-Leone, l'Afghanistan et encore une dizaine de pays africains. La part du continent noir dans le PNB mondial a reculé en vingt ans de 1,9 % à 1,2 %, alors qu'il compte près de 10 % de la population mondiale. L'Afrique n'est pas le continent de la production mais de la prédation, du prélèvement autoritaire, des inégalités criantes. Sa part dans les échanges n'est plus que de 1 % contre 3,8 % en 1970.

On dénombre en Afrique près de 30 000 experts étrangers payés à grands frais, soit plus qu'à l'époque des indépendances... Entre-temps, les «cerveaux» et plus largement les travailleurs qualifiés ont émigré vers l'Europe. *«L'Afrique a perdu près du tiers de sa main-d'œuvre spécialisée»*, constate ainsi le PNUD. Pour la seule année 1978, le Soudan a «perdu» 17 % de ses médecins et dentistes, 20 % de ses enseignants universitaires, 30 % de ses ingénieurs et 45 % de ses géomètres... Entre 1985 et 1989, *«la contribution nette du FMI aux ressources des pays subsahariens a consisté à prélever en moyenne 700 millions de dollars par an»*. Pendant ce temps, la dette africaine atteignait l'équivalent de son PNB (quelque 150 milliards de dollars), le service de la dette absorbant le cinquième des recettes d'exportation comprimées par l'effondrement des prix des matières premières.

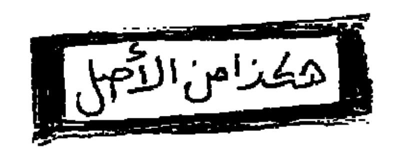
Une perte irréparable de substance

«La pauvreté se passe de passeport», concluent les économistes du PNUD, énumérant les maux inhérents au mal-développement : les migrations, la dégradation de l'environnement, la drogue, la propagation des maladies et l'instabilité politique. Les populations du tiers-monde ont ces dernières années amélioré leur situation dans les domaines *«essentiels à la survie»* : l'apport calorique journalier, les soins primaires réduisant la mortalité infantile, l'alphabétisation. Mais cela ne saurait suffire. *«Les progrès techniques et l'amélioration de la productivité sont les moteurs du progrès économique, et c'est dans ces domaines que les pays en développement prennent du retard»*, observe le PNUD.

La concentration des connaissances et du savoir-faire au Nord menace le Sud d'une perte irréparable de substance. Les pays industrialisés, en même temps qu'ils dressent des barrières à l'immigration étrangère non qualifiée, favorisent en revanche l'entrée de personnels formés. Entre 1960 et 1990, les Etats-Unis et le Canada ont accueilli plus de 1 million de cadres et techniciens du tiers-monde incapables de trouver un emploi chez eux.

Chaque année, 75 millions de ressortissants du Sud quittent leur pays pour trouver un emploi sinon un avenir au Nord. *«Si le monde ne prend pas conscience qu'il lui faut créer les débouchés économiques là où ils font le plus cruellement défaut, le vingt et unième siècle risque de connaître des flux migratoires sans précédents, dont l'ampleur dépassera de loin ceux qui ont permis la colonisation des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie»*, conclut le PNUD.

ÉRIC FOTTORINO



ÉCONOMIE

A la veille des réunions monétaires de printemps à Washington

Le FMI fixe des conditions pour la mise en œuvre du fonds de stabilisation du rouble

Deux sujets principaux domineront les réunions des ministres des finances des sept principaux pays industrialisés (G7), dimanche 26 avril, et du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI), lundi 27 : la relance de la croissance mondiale et l'assistance à l'ex-URSS.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le sous-secrétaire au Trésor des Etats-Unis pour les affaires internationales, M. David Mulford, a lancé, jeudi 23 avril, un appel au Japon et à l'Allemagne en faveur de la croissance mondiale. Le premier disposerait d'une *« marge de manœuvre »* pour relancer la croissance de son économie, notamment en poursuivant la baisse des taux d'intérêt. La seconde, a mis en garde M. Mulford, ralentit la croissance en Europe, en raison du mauvais dosage de sa politique économique.

Les autorités allemandes devront faire porter le coût réel de la réunification par la population et non plus seulement par l'emprunt, a averti M. Mulford, sans quoi les partenaires de l'Allemagne continueront à porter une partie du fardeau. Le responsable américain a aussi annoncé que les Sept rencontreraient dimanche le premier vice-premier ministre de la Russie, M. Egor Gaïdar.

Les quatre grands thèmes qui seront débattus lors du comité intérimaire du FMI, lundi 27 avril, sont interdépendants, a averti M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, dans sa conférence de presse du jeudi 23 avril. Les perspectives de reprise de la croissance des pays industriels, les progrès du monde en développement, ceux des réformes en Europe centrale et orientale, le succès des négociations commerciales de l'Uruguay Round ne peuvent se concevoir les uns sans les autres. C'est donc en faisant avancer ces dossiers que la communauté internationale pourra répondre au *« plus important défi lancé à la coopération économique depuis la fin de la guerre »*, à savoir l'intégration de l'ancien bloc communiste, a déclaré M. Camdessus.

Le FMI a entamé l'année 1992 la tête haute. D'ici quelques semaines devrait être acquise l'adhésion des Républiques issues de l'ex-URSS. Le Fonds, ainsi que la Banque mondiale, pourront donc se prévaloir d'être, comme l'a rappelé M. Mulford, des *« institutions universelles »*.

Multiplication des actions

Face aux bouleversements vécus par la Russie, le FMI s'est montré particulièrement entreprenant depuis qu'au sommet de Houston, en juillet 1990, les pays industrialisés l'ont chargé d'un rapport sur l'état de l'économie soviétique. En quelques mois, le texte a été rédigé, des missions du Fonds ont commencé à se rendre régulièrement dans ce qui était alors l'Union soviétique. Depuis le coup d'Etat d'août 1991, le FMI a multiplié ses actions et préparé l'adhésion de la Russie et des autres Républiques. Un accord sur le programme économique de la Russie est pratiquement bouclé.

Doté de toutes ces cartes, l'organisme de Washington souhaite tout de même jouer la prudence face à une situation économique explosive et à un paysage politique très instable. M. Camdessus a rappelé que plusieurs conditions devront être remplies avant que le FMI puisse débloquer les crédits d'un accord de confirmation *(stand-by agreement)*, qui s'élèveraient à 4 milliards de dollars et dont les versements pourraient commencer dès le début de l'été, ou donner le feu vert au fonds de stabilisation du rouble. Ce serait, selon M. Camdessus, une *« erreur formidable »* de la part du comité intérimaire de proposer le lancement immédiat du fonds, dont l'idée a été approuvée récemment par l'Allemagne et les Etats-Unis.

D'abord, le gouvernement doit mettre en œuvre une politique macro-économique crédible et définir les paramètres de la stabilisation (accord entre les Républiques participant à la « zone rouble », unification des taux de change, contrôle du crédit...). Puis, selon l'expression de M. Camdessus, la monnaie doit *« gagner sa propre crédibilité »* auprès des particuliers, des entrepreneurs ou des banquiers. Alors seulement le fonds de stabilisation, simple réserve financière dont la vocation première relève de la psychologie, pourra être créé et financé, si nécessaire, par des accords généraux d'emprunts effectués auprès de certains membres, comme ceux qui avaient permis au début des années 80 d'apporter des ressources financières additionnelles aux pays endettés. *« Cela vaut la peine d'essayer, mais le programme de travail est lourd »*, a souligné le directeur général du FMI.

FRANÇOISE LAZARE

Réunion du comité de surveillance de l'OPEP à Vienne

La fermeté des cours du pétrole milite pour un maintien du « statu quo »

Les treize ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devaient se retrouver vendredi 24 avril à Vienne, en Autriche, pour examiner la situation du marché pétrolier. La fermeté des cours ces dernières semaines milite pour un maintien du statu quo. Le 23 avril, lors d'une rencontre entre l'OPEP et douze producteurs indépendants – les non-OPEP, – M. Jibril Aminu, le président de l'organisation, avait invité ces derniers à défendre leurs intérêts communs à l'occasion du « sommet de la terre » en juin à Rio-de-Janeiro.

A l'issue de la dernière conférence de l'OPEP, à la mi-février, personne n'aurait parié sur un raffermissement durable des prix du brut, voire leur simple stabilisation. Dès la reprise des cotations sur les marchés internationaux, le baril de brent, le brut de référence de mer du Nord, perdait du reste près de 1 dollar. L'engagement pris par les treize de plafonner leur production au cours du deuxième trimestre à 23 millions de barils par jour n'avait guère convaincu.

Les faits sont venus démentir ce pessimisme. Tombé à 17,25 dollars fin février, le baril de brent frise depuis les 19 dollars (jeudi, il cotait 18,76 dollars pour livraison en juin). Et la tendance est la même pour les autres qualités de brut. *« Tout le monde a été surpris »*, observe M. Peter Bogin, du Cambridge Energy Research Associates (CERA), un consultant pétrolier.

Les Cassandre se sont trompées

L'embellie actuelle résulte de trois facteurs. L'offre OPEP, d'une part, a effectivement été amputée de près d'un million de barils/jour – dont la moitié environ supportée par la seule Arabie saoudite. Deuxième élément, la vigueur de la demande. Une amorce de reprise économique aux Etats-Unis, un sensible retour du froid en Europe : il n'en a pas fallu davantage pour doper la demande en avril. L'embargo contre la Libye a fait le reste. Certes, il ne concerne que le trafic aérien et les exportations d'armes, mais, a prévenu le secrétaire d'Etat au Foreign Office, M. Douglas Hurd, *« un embargo pétrolier pourrait être étudié »*. Les marchés n'ont pas pris la menace à la légère.

A 17 dollars le panier de brut OPEP, les Cassandre du pétrole se sont donc trompées même si le chiffre magique de 21 dollars défendu de longue date par Alger et Téhéran apparaît hors de portée. Pour s'en rapprocher, M. Nordine Aït Laoussine, le ministre algérien du pétrole, proposait la semaine dernière de ramener le plafond de production à 22,5 millions de barils/jour (22,98 actuellement). Il n'en est plus question aujourd'hui. La priorité est au *« strict respect des décisions de la dernière réunion »*. Avec l'espoir que rien ne viendra détruire le fragile équilibre du marché.

JEAN-PIERRE TUQUOI

INDICATEURS

ETATS-UNIS

● **Hausse des commandes de biens durables.** – Les commandes de biens durables ont globalement augmenté de 1,6 % en mars aux Etats-Unis. Cette progression fait suite à une stabilité en février et à une hausse de 2,4 % en janvier. L'année 1991 avait vu les commandes de biens durables baisser de 4,6 % en moyenne par rapport à 1990, recul qui ne s'était pas produit depuis 1982. Les seules commandes de biens d'équipements civils et hors transports (secteur soumis à de fortes variations) ont progressé de 1,2 % en mars. Les livraisons de biens d'équipement – qui permettent de mesurer le niveau de production des entreprises – ont progressé de 0,3 % en mars après une hausse de 3 % en février.

SOCIAL

FO et la CFE-CGC reçues par M. Bérégovoy

Le gouvernement modère ses ambitions sur le dossier des retraites

M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, reçu jeudi 23 avril par le premier ministre, a annoncé que le dossier des retraites n'aboutira *« certainement pas cette année »* et que les Etats généraux de l'emploi ne donneront lieu qu'à des réunions au niveau régional.

Si la mise à l'étude d'une clarification du financement des retraites entre l'Etat et la Sécurité sociale devrait rester d'actualité, un allongement de la durée de cotisation proposé en avril 1991 par le Livre blanc n'est plus à l'ordre du jour. Selon M. Blondel, le premier ministre a précisé que la réflexion sur les retraites sera examinée *« au niveau du Plan »*, qui a déjà abordé par deux fois le sujet, en 1986 et en 1989, soulignant à chaque occasion la nécessité de prendre des mesures structurelles.

Ironie du sort : en 1989, le rapporteur de la commission du Plan chargée des retraites et dressant l'inventaire des mesures pouvant être adoptées n'était autre que M. René Teulade, le nouveau ministre des affaires sociales... Quant aux Etats généraux de l'emploi, ils ne sont pas remis en cause, contrairement à ce que suggère M. Blondel. La CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la FEN devront cependant se contenter de discussions au niveau régional et non pas national.

Rassuré sur le SMIC, qui ne sera pas remis en cause, M. Blondel n'a, en revanche, pas obtenu l'accroissement du déficit budgétaire qu'il souhaitait. Quant à M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, il a vu en M. Bérégovoy *« un homme décidé à ne pas tout sacrifier pour réussir un bon score aux élections législatives »*. Il n'en a pas moins réclamé que des décisions sur les retraites interviennent *« avant le 1er janvier 1993 »*.

J.-M. N.

L'appel à la grève totale des dockers semble bien suivi

L'appel à la grève totale, avec occupation des installations, lancé par la fédération CGT des ports et docks le 21 avril, est dans l'ensemble bien suivi. Il a déjà des conséquences judiciaires. Le syndicat des dockers de Bordeaux a été assigné, jeudi 23 avril, en référé devant le tribunal par le port autonome et vingt-cinq sociétés de manutention pour obtenir la levée du blocage des accès. Le port demande 200 000 francs d'astreinte par jour. Même situation à Fos : le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a condamné le syndicat local à une astreinte de 100 000 francs par heure de retard pour libérer les accès et faire cesser les entraves.

Le secrétaire général de la Fédération des ports et docks CGT, M. Daniel Lefèbre, devrait être reçu au début de la semaine prochaine au secrétariat d'Etat à la mer.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

<u>En raison de la baisse attendue du marché</u>

Le Japon réduira ses exportations d'automobiles en Europe

A la suite de discussions à Tokyo entre des responsables de la Commission européenne et du ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), le Japon a accepté de réduire ses exportations de voitures en Europe, pour l'année 1992 d'environ 6 %, pour s'adapter à la baisse du marché européen estimée à 1,3 % par la CEE. Selon le porte-parole de la Commission, les exportations d'automobiles japonaises en Europe s'étaient élevées à 1,26 million de véhicules en 1991. Une baisse de 6 %, si elle était confirmée, signifierait donc une diminution portant sur soixante-quinze mille véhicules.

Ce chiffre est nettement inférieur à celui qui était souhaité par les Européens, lors de leur première réunion avec les Japonais début avril, et qui portait sur une baisse de cent trente mille voitures. Un chiffre qui représente les 3/4 de la baisse du marché escompté par les Européens. En outre, les « transplants », c'est-à-dire les usines japonaises implantées en Europe, augmente ront leurs ventes de quinze mille unités. Ces négociations ont pour objectif de préparer la mise en application de l'accord CEE-Japon sur l'ouverture progressive des frontières aux automobiles japnaises. Cet accord, signé en juillet dernier, doit entrer en application le 1er janvier 1993.

A. K.

EN BREF

□ **Les députés adoptent un projet de loi visant à réduire les délais de paiement.** – *Les députés ont adopté* en première lecture, mercredi 22 avril, un projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises, présenté par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. Le texte avait déjà été adopté par le Sénat (*le Monde* du 11 avril). Contre l'avis du gouvernement, les députés ont voté en faveur d'un amendement de M. Thierry Mandon (PS, Essonne) contraignant l'Etat et les collectivités territoriales à verser leurs subventions et à payer leurs factures dans un délai de soixante jours. Les groupes PS, UDC, UDF et RPR ont voté pour. Les communistes se sont abstenus.

INDUSTRIE

<u>A son ouverture reportée au 15 septembre 1993</u>

Le coût du tunnel sous la Manche atteindra 81 milliards de francs

Le coût du tunnel sous la Manche continue son ascension. En octobre 1991, Eurotunnel estimait à 73,7 milliards de francs les dépenses nécessaires d'ici le 15 juin 1993, date d'ouverture du tunnel. Aujourd'hui, les nouvelles estimations portent ces besoins de financement à 81 milliards de francs. Cette augmentation s'explique par le report de la mise en service de l'ouvrage au 15 septembre 1993.

Le besoin total de financement – comprenant notamment les frais financiers – était quant à lui estimé à 80,5 milliards de francs en octobre dernier. On peut supposer qu'il atteindra près de 88 milliards. Eurotunnel dispose d'une enveloppe de près de 90 milliards de francs et sa marge de manœuvre se réduit dangereusement. Le recours éventuel à une augmentation de capital ou à un autre financement complémentaire ne devrait pas intervenir avant 1995. *« Il n'est désormais plus possible d'estimer avec confiance les recettes et les dépenses du groupe au cours des premières années d'exploitation »*, estime le concessionnaire.

Par ailleurs, Eurotunnel a introduit, devant la Chambre de commerce internationale de Bruxelles, un recours contre la décision du panel de pré-arbitrage chargé de régler son différend avec les constructeurs regroupés au sein de Transmanche Link. Ce comité d'experts avait donné raison sur le principe aux constructeurs, qui réclament 8 milliards de francs (valeur 1985), et avait enjoint au concessionnaire de verser à ces derniers 500 millions de francs par mois à partir du 30 avril (*le Monde* du 1er avril).

Négociations avec les constructeurs

Pour l'heure, le concessionnaire n'a pas encore obtenu des banques l'autorisation de continuer à débloquer ses emprunts – indispensables à la fin du mois de mai – compte tenu de la décision récente du panel. A condition que les prêts restent disponibles, le tunnel devrait entrer en service au plus tard durant le quatrième semestre 1993. Le concessionnaire continue de négocier avec les constructeurs et évoque la possibilité de les régler par une émission d'actions ou d'obligations convertibles. Cette mesure ne pourrait se faire sans l'approbation des actionnaires. Enfin, Eurotunnel est en train de chiffrer les réclamations qu'il entend faire aux gouvernements au titre des multiples modifications demandées par la commission intergouvernementale chargée de la sécurité.

MARTINE LARONCHE

<u>Fibres synthétiques</u>

Accord croisé entre ICI et Du Pont

Les chimistes ICI (Imperial Chemical Industries) et Du Pont annoncent un accord croisé qui prévoit un rachat par le britannique du secteur acrylique de Du Pont aux Etats-Unis et l'acquisition par l'américain de l'activité nylon d'ICI en Europe.

Cet échange laissera un solde positif de 250 millions de livres (2,5 milliards de francs) à ICI *« payable au comptant »*, qui sera réinvesti dans ses activités. ICI fait l'acquisition d'un certain nombre d'unités au Texas, au Tennessee, en Virginie et au Delaware, soit des ventes de 160 millions de livres en 1991 (près de 1,6 milliard de francs). Cette acquisition s'ajoute aux 200 millions de livres investis récemment par ICI dans les acryliques pour augmenter ses capacités.

De son côté, Du Pont reprend des unités de production d'ICI au Royaume-Uni, en Allemagne et en Pays-Bas, dont les ventes représentent 600 millions de livres en 1991. Cet accord, finalisé avant la fin 1992, est un exemple de la vaste redistribution des cartes dans ce secteur en Europe.

FINANCES

<u>Renouvellement à la tête des Caisses d'épargne</u>

M. René Barberye élu président du directoire du CENCEP

M. René Barberye a été élu mercredi 22 avril président du conseil du directoire du CENCEP (Centre national des caisses d'épargne). M. Barberye, qui doit encore recevoir l'agrément du ministre de l'économie et des finances, remplace à ce poste M. Jean-Pierre Thiolon arrivé en fin de mandat. MM. Jean-Jacques Delaporte et Hervé Vogel ont été nommés membres du directoire.

M. Barberye a précisé les grandes lignes de son action : *« Mise en place effective de la restructuration du réseau des caisses d'épargne, consolidation de son positionnement spécifique dans le monde bancaire, valorisation de ses potentialités commerciales et optimisation de la dynamique du réseau. »* L'assemblée générale du CENCEP a d'autre part rendu un hommage au directoire arrivé en fin de mandat pour avoir permis la transformation du réseau en un groupe financier solide composé de trente et une caisses d'épargne.

ENVIRONNEMENT

Le prix du Troisième Millénaire à « Tous verts ! » de Roger Cans

« Tous verts ! La surenchère écologique », le dernier livre de Roger Cans, responsable de la rubrique « Environnement » au service « Société » du *Monde*, a obtenu, jeudi 23 avril, le prix 1992 du Troisième Millénaire, dont le jury réunit des journalistes scientifiques et est présidé par Alain Drozd, PDG d'International Computer, créateur de ce prix. Appelé jusqu'à présent Prix de la littérature informatique, cette distinction récompensait un ouvrage spécialisé. D'un montant de 10 000 F, il couronne cette année un livre qui, en traitant des enjeux de l'environnement, *« fait comprendre les perspectives pour les décennies à venir »*.

▶ Calmann-Lévy, 233 pages, 110 F.

LOTO — MERCREDI 22 AVRIL 1992

19H55 : 18 24 28 35 41 45 — 12

6	2	1 867 590 F
5	19	100 830 F
5	799	8 310 F
4	47 692	149 F
3	936 227	11 F

20H35 : 5 15 16 24 30 43 — 31

6	–	–
5	30	86 675 F
5	257	8 130 F
4	46 903	137 F
3	948 512	9 F

TACOTAC

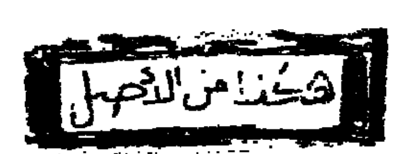
LE N° 230 195 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

30 195	GAGNENT	40 000 F
0 195		4 000 F
195		400 F
95		40 F
5		10 F

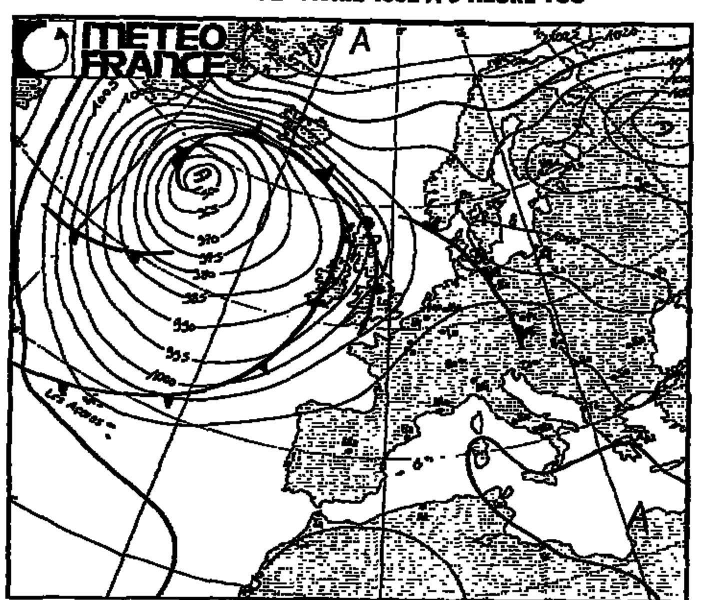
DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 22 JUILLET 1992

17e TRANCHE
TIRAGE DU 23 AVRIL 1992

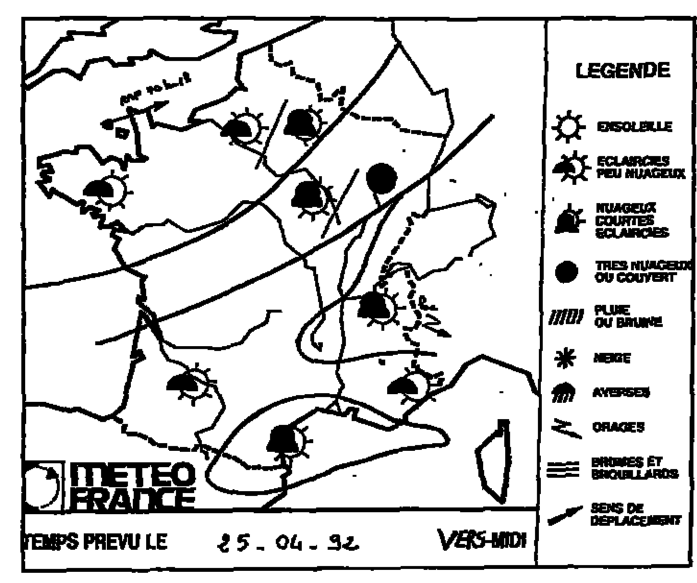


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



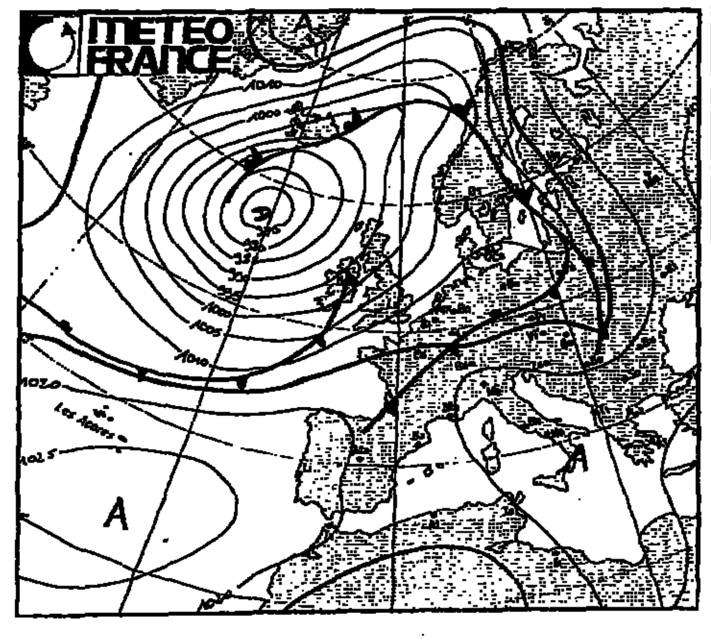
PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1992



Samedi : nuages au nord, soleil au sud. – Le matin, le ciel sera couvert de la Vendée à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes avec quelques pluies faibles. De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, le soleil sera au rendez-vous. Cependant des nuages bas persisteront le matin sur le golfe du Lion. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions de la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'aux régions Nord. Des Charentes à l'Alsace, les nuages seront nombreux avec de timides éclaircies. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au Sud-Est et en Corse le soleil brillera largement. Sur les Alpes, le Jura et sur les Pyrénées-Orientales, les nuages pourront donner des orages en fin de journée. Des nuages bas se maintiendront sur le golfe du Lion avec un petit vent marin.

Le vent de sud-ouest se renforcera en Manche, soufflant à 70 km/heure en rafales. Les températures maximales atteindront 17 à 20 degrés au nord et 20 à 25 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL 1992 A 12 HEURES TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-4-1992 à 18 heures TUC et le 24-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	19	8	D
BIARRITZ	17	8	D
BORDEAUX	18	9	C
BOURGES	16	7	D
BREST	13	10	D
CAEN	16	6	C
CHERBOURG	13	6	D
CLERMONT-FER	18	5	D
DIJON	15	5	N
GRENOBLE	22	7	D
LILLE	15	7	N
LIMOGES	15	6	D
LYON	16	6	D
MARSEILLE	20	11	D
NANCY	13	8	C
NANTES	16	10	C
NICE	17	14	C
PARIS-MONTS	14	10	N
PAU	19	7	D
PERPIGNAN	22	9	D
RENNES	16	8	C
ST-ETIENNE	17	6	D
STRASBOURG	15	8	D
TOULOUSE	17	7	D
TOURS	15	8	C
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	28	12	N
AMSTERDAM	13	6	N
ATHÈNES	19	14	D
BANGKOK	38	27	D
BARCELONE	17	8	D
BELGRADE	23	9	O
BERLIN	12	8	N
BRUXELLES	15	7	D
COPENHAGUE	6	3	C
DAKAR	23	18	D
DJERBA	29	16	C
GENEVE	18	6	C
HONGKONG	27	22	P
ISTANBUL	16	10	D
JÉRUSALEM	17	6	D
LE CAIRE	21	11	D
LISBONNE	21	10	D
LONDRES	16	7	C
LOS ANGELES	24	14	D
LUXEMBOURG	10	7	C
MADRID	23	5	D
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	25	15	C
MILAN	19	7	D
MONTRÉAL	12	6	C
MOSCOU	5	– 1	C
NAIROBI	25	16	N
NEW DELHI	38	24	D
NEW-YORK	24	12	D
OSLO	8	– 4	N
PALMA-DE-MAJ	23	4	D
PÉKIN	21	13	D
RIO-DE-JANEIRO	23	27	–
ROME	19	10	N
SINGAPOUR	34	36	C
STOCKHOLM	5	– 2	N
SYDNEY	13	13	D
TOKYO	23	16	D
TUNIS	23	10	D
VARSOVIE	10	1	N
VENISE	15	12	C
VIENNE	16	9	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE DES ENTREPRISES

Recentré sur l'emballage

Pechiney International doit devenir le moteur du groupe public

En revenant de 2,225 milliards de francs (hors plus-value sur la vente du siège social) à 820 millions, le bénéfice net (part du groupe) de Pechiney a chuté de 63 % l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 74,4 milliards de francs (76,8 milliards en 1990). Une baisse sérieuse, due pour l'essentiel à l'effondrement d'un marché de l'aluminium inondé par les exportations de la nouvelle Communauté des Etats indépendants (l'ex-URSS), dont les exportations sont passées en un an de 250 000 à un million de tonnes (de 4 % à 22 % de la demande européenne). Dans l'attente d'un hypothétique traité entre les Douze et la Russie, Pechiney n'a dû son salut qu'à la bonne tenue de ses activités d'emballage. Priorité sera donc plus que jamais donnée à ce dernier.

Créée en 1988 pour reprendre les activités d'American Can, Pechiney International, la filiale spécialisée du groupe public, va devenir, selon l'expression du PDG du groupe, M. Jean Gandois, *« la fusée qui poussera tout le reste »*. Le gouvernement donnait, il y a quelques semaines, son feu vert au recentrage de Pechiney International sur l'emballage en l'autorisant à céder ses activités « aluminium » et « négoce » à sa maison-mère (*le Monde* du 19 mars). Le conseil d'administration de la filiale a approuvé, mardi 21 avril, le principe et les modalités de cette transaction qui interviendra avant le 30 juin.

La cession se fera pour un prix de 3,845 milliards de francs, la valeur des actifs cédés (6,05 milliards de francs) étant amputée du montant des passifs transférés (2,2 milliards). Pechiney International, qui a réalisé l'an dernier un bénéfice net (part du groupe) de 582 millions de francs (contre 907 millions en 1990), utilisera la manne pour se désendetter : ses frais financiers se sont élevés à 1,787 milliard de francs en 1991. Dégagé de ses activités cycliques, doté d'un bilan assaini, Pechiney International deviendra ainsi nettement plus attrayante pour les investisseurs.

Pechiney International pourra alors faire appel à la Bourse, dans de bonnes conditions, pour financer son développement. M. Gandois envisage une *« augmentation de fonds propres extérieurs »* au printemps 1993 *« si les marchés s'y prêtent »*. Mais il lui faut encore, pour cela, obtenir du gouvernement le droit d'abaisser la participation (aujourd'hui de 75 %) de Pechiney dans Pechiney International. Ce devrait, selon lui, être chose faite dans les prochaines semaines.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NÉGOCIATION

□ **Deutsche Aerospace pourrait prendre le contrôle de Fokker.** – Le constructeur aéronautique allemand Deutsche Aerospace (DASA) a reçu un mandat de ses deux partenaires, l'italien Alenia et le français Aérospatiale, pour conduire des négociations avec le constructeur néerlandais Fokker *« dans le cadre d'une coopération européenne sur les appareils de transport régionaux »*. Une des possibilités dans les discussions en cours entre DASA et Fokker est le rachat par les trois partenaires européens du constructeur néerlandais. Cette éventualité ne remet pas en cause, estime DASA, le projet européen d'un avion régional avec les Français et les Italiens. Les Fokker viendraient compléter les Dornier et les ATR.

RÉSULTATS

□ **Bénéfice en hausse de 8 % pour Thomson-CSF.** – Avec un chiffre d'affaires de 35,1 milliards de francs en 1991, en baisse de 5 % par rapport à l'exercice précédent, Thomson-CSF, la filiale du groupe Thomson spécialisée dans l'électronique militaire et professionnelle, a réalisé un bénéfice net de 2,35 milliards de francs, en augmentation de 8 % par rapport à 1990. Le carnet de commandes atteint 61,6 milliards de francs, soit plus de vingt mois d'activités. Pour M. Alain Gomez, PDG de Thomson, la seule ombre à ce tableau a été l'ampleur des pertes (545 millions de francs) de la société Sextant-Avionique contrôlée à égalité par Aérospatiale et Thomson. La diminution du marché de défense entraînera un recul des activités de 5 % en 1992.

□ **Guyenne et Gascogne en nette progression.** – Forte d'un réseau de supermarchés Squale et d'une douzaine d'hypermarchés à l'enseigne Mammouth, dispersés dans le grand Sud-Ouest, la société Guyenne et Gascogne a, en 1991, accru son bénéfice net de 11 %, tout comme son chiffre d'affaires qui s'établit à 2,28 milliards de francs. Fondée en 1913, cette société, dont le siège est à Bayonne, partage aussi avec Carrefour le capital de la Sogara, qui exploite dix hypermarchés entre Garonne et Adour : les bénéfices de la Sogara ont crû de 21 % en 1991. – *(Corresp.)*

□ **Bouygues : bonne activité sur les marchés internationaux en 1991.** – Le chiffre d'affaires du groupe Bouygues a atteint 64,34 milliards de francs en 1991, en progression de 13 % par rapport à l'année précédente. Cette progression concerne notamment l'activité internationale du groupe de bâtiment et de travaux publics (+43 %). Le bénéfice net (part du groupe) s'est élevé à 635 millions, en progression de 1,4 %. Pour 1992, Bouygues prévoit une activité relativement stagnante (64 milliards de francs de chiffre d'affaires), à cause notamment d'une baisse marquée de l'immobilier (-17 %).

□ **Baisse du résultat net de Bolloré Technologies.** – Le chiffre d'affaires consolidé de Bolloré Technologies a atteint 27,9 milliards de francs en 1991, contre 17,7 en 1990. Cette progression considérable s'explique par l'intégration, l'été dernier, du groupe maritime Delmas-Vieljeux. Le résultat d'exploitation s'élève à 974 millions, les activités industrielles et de haute technologie (film, papier) ayant été particulièrement satisfaisantes. La distribution d'énergie a quasiment doublé son bénéfice d'exploitation. A la suite notamment de l'amende infligée par Bruxelles à Delmas-Vieljeux, le groupe Bolloré a dû constituer au titre de 1991 420 millions de francs de charges exceptionnelles et provisions. Le résultat net est en baisse (81 millions de francs au lieu de 278). M. Vincent Bolloré a annoncé le 22 avril un projet de simplification juridique portant sur les principales filiales de Bolloré Technologies.

□ **Lourdes pertes pour NCB en 1991.** – Le groupe industriel suédois NCB, spécialisé dans le bois et le papier, a enregistré en 1991 un déficit de 178 millions de couronnes suédoises (à peu près autant de francs) contre un bénéfice de 64 millions pour l'exercice précédent. Ces mauvais résultats sont dus en particulier à l'usine de cellulose NCB Vallvik en Suède et à celle de Schwaebische Zellstoff, une unité de production de la filiale allemande Hannover Papier. Le chiffre d'affaires de NCB a atteint en 1991 4,7 milliards de couronnes suédoises, soit une baisse de 4 % par rapport à 1990.

CONTRAT

□ **Marks and Spencer confie son réseau européen de données à Transpac (France Télécom).** – Transpac, la filiale de France Télécom, vient de remporter deux jolis succès en Grande-Bretagne. Après avoir enlevé le contrat d'informatisation des bureaux de Ladbroke Racing, célèbre broker outre-Manche, elle récidive en emportant la mise en place d'un réseau européen de transmissions de données pour Marks and Spencer. Selon le communiqué publié, jeudi 23 avril, Transpac fournira à la chaîne de magasins britannique un service de guichet et de facture unique sur un réseau couvrant toute l'Europe. Le montant de ce contrat, adjugé après appel d'offres international, a été tenu secret. Outre Transpac Network Services, la filiale de Transpac au Royaume-Uni, ATT et IBM avaient aussi été présélectionnés. Le contrat est important pour les deux partenaires. Marks and Spencer, qui a un solide programme d'implantations nouvelles sur le continent, entend piloter ses magasins et entrepôts européens à partir de son siège parisien. Transpac enlève une référence sur le propre marché de British Telecom (le plus déréglementé aussi).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 avril ↑

Petite progression

Le mois boursier de mai a plutôt bien commencé à la Bourse de Paris qui, dans un marché très calme, était bien orientée. En hausse de 0,48 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 améliorait progressivement ses gains qui atteignaient 0,68 % à 1991,62 points une heure avant l'ouverture de Wall Street.

Pour autant, la faiblesse du volume des transactions dénotait la prudence des investisseurs. L'annonce d'un excédent commercial en France de 1,3 milliard de francs en mars a été contrebalançée par le nouveau dérapage de la masse monétaire allemande qui fragilise un peu plus les marchés de taux. La perspective d'une baisse des rendements allemands s'éloigne encore. Par ailleurs, le niveau toujours élevé des taux obligataires américains pèse aussi sur la tendance. Enfin, le mois de mai n'est traditionellement pas favorable à la Bourse. Les résultats des entreprises sont connus et il faut attendre les assemblées générales des actionnaires pour que les chefs d'entreprise dévoilent les premières indications sur l'exercice en cours.

Du coté des valeurs, la décision d'Eurotunnel de ne pas faire appel à l'épargne publique avant l'ouverture du tunnel sous la Manche n'a pas suscité de réactions particulières dans les salles de marché. L'action perdait encore 1,1 % dans un marché de 1,3 million de titres. A noter, les hausses de 5,3 % de GTM Entrepose, de 4,3 % de Canal Plus et de 3 % de Peugeot avec 205 000 transactions. Baisse en revanche de 12,9 % de Vallourec, de 2,3 % de Thomson-CSF et de 1,9 % du certificat d'investissement Pechiney.

NEW-YORK, 23 avril ↑

Irrégulière

Wall Street a clôturé en légère progression, jeudi 23 avril, à l'issue d'une séance irrégulière marquée par un départ en hausse grâce à des statistiques économiques encourageantes puis un recul de plus de 25 points en début d'après-midi dans le sillage d'une remontée des taux d'intérêt à long terme américains. Se redressant dans la dernière demi-heure d'échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 348,61 en hausse de 9,84 points, soit un gain de 0,29 %. Quelque 235 millions d'actions ont été échangées. Les nombres de titres en baisse et en hausse ont été pratiquement égaux : 846 contre 826 556 titres sont restés inchangés.

Le marché avait bien réagi à l'ouverture à l'annonce d'une hausse de 1,6 % des commandes de biens durables en mars aux Etats-Unis ainsi qu'à un recul des demandes d'allocations-chômage durant la semaine terminée le 10 avril.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 23 avril
Alcoa	75 1/8	75 1/2
ATT	43 7/8	43 7/8
Boeing	46	45 1/2
Chase Manhattan Bank	26 1/2	27
Du Pont de Nemours	49 3/4	52
Eastman Kodak	39 1/4	39
Exxon	58	59 1/4
Ford	42 7/8	44 1/8
General Electric	77 1/4	76 5/8
General Motors	41 7/8	42 3/8
Goodyear	75	74 7/8
IBM	90	89 1/4
ITT	64 3/4	64 3/8
Mobil Oil	61 3/4	61 1/2
Pfizer	67	66 5/8
Schlumberger	59 1/8	59 3/8
Texaco	58 1/2	59 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	122 3/4	126 5/8
Union Carbide	27 3/8	27
United Tech.	54 5/8	54 1/2
Westinghouse	18 1/8	18 1/2
Xerox Corp.	74 7/8	76 3/8

LONDRES, 23 avril ↑

Légère hausse

La Bourse de Londres a clôturé jeudi 23 avril sur une hausse marginale après une journée de mouvements incohérents qui ont vu l'indice Footsie gagner plus de vingt points avant de repasser dans le rouge puis de nouveau gagner un peu de terrain en fin de séance. L'indice a finalement clôturé à 2 609,8 points, en hausse de 2 points sur la veille, soit un gain de 0,1 %. Le volume des échanges s'est élevé à 611,2 millions d'acs'est élevé à 611,2 millions d'actions contre 607,3 millions la veille.

TOKYO, 24 avril ↑

Consolidation

Après sa forte reprise de jeudi, la Bourse de Tokyo était à nouveau bien orientée, vendredi 24 avril. L'indice Nikkei a fini en clôture sur une hausse de 140,40 points (+0,7 %) à 17 542,45 points. Pour autant, le Kabuto-cho ne baigne pas dans l'optimisme et la séance de vendredi avait commencé sur un repli. Il a fallu des achats d'institutionnels pour retourner la tendance à la veille de la réunion du G7 ce week-end.

« En fait, le Nikkei se contente pour l'instant de fluctuer dans une marge étroite juste au-dessus de 17 000 points. Les opérateurs sont toujours peu enclins à se lancer sur le marché », explique un opérateur.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Akai	517	601
Bridgestone	1 150	1 180
Canon	1 370	1 390
Fuji Bank	1 360	1 350
Honda Motors	1 580	1 590
Matsushita Electric	1 410	1 410
Mitsubishi Heavy	579	578
Sony Corp.	4 300	4 380
Toyota Motors	1 430	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4375	4400	Immob. Hôtelière	1170	1141
Arnault Associés	278	277	Inormd. Computer	154 10	.
B.A.C.	68	.	I.P.B.M.	64	64
Bque Vernes	790	751	Locamic	74	72
Boiron (Ly)	456	460	Matra Comm.	183 80	185
Boisset (Lyon)	223	..	Molex	175	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	840	813	Publ. Filipacchi	375 50	380
Calberson	306	321	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	319	280
Cardif	963	915	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	310	310
C.F.P.I.	255 10	255 10	Sopra	320	325
C.N.I.M.	1110	1125	TF1	465	456 50
Codetour	280	...	Thermador H. (Ly)	380	381
Conforama	1150	1218	Unilog	255	259
Creeks	186	187	Viel et Cie	111	111 50
Dauphin	275	280	Y. St-Laurent Groupe	870	870
Delmas	1000	999			
Demachy Worms Cie	348	348			
Devanlay	1020	1000			
Deville	188 50	197			
Dolisos	120	115			
Editions Belfond	186	....			
Europ. Propulsion	190	189			
Finacor	110	.			
G.F.F. (group.fon.f.)	107	105			
G.L.M.	350	350			
Gravograph	172	171 50			
Guintoli	880	871			
I.C.C.	204 50	...			
Idianova	91	95 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 101 348

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,74	108,04	108,12
Précédent	108,10	108,32	108,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,32	0,99	0,34	0,84

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 19 267

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 991	2 007,50	1 998,50
Précédent	2 001	2 015,50	2 007,50

CHANGES

Dollar : 5,5690 F ↓

Vendredi 24 avril, le dollar se repliait sur les marchés des changes européens, dans un marché sans grand relief, à la veille de la réunion du G7 à Washington. A Paris, le billet vert se dépréciait fortement au fixing à 5,5690 francs contre 5,6185 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	23 avril	24 avril
Dollar (en DM)	1,6649	1,6509
TOKYO	23 avril	24 avril
Dollar (en yens)	134,15	134,65

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 avril) .... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (23 avril) .... NP

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	22 avril	23 avril
Valeurs françaises	114,20	114
Valeurs étrangères	104,30	102,7
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	536,30	538,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 983,60	1 978,10
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	22 avril	23 avril
Industrielles	3 338,77	3 348,61
LONDRES (Indice « Financial Times »)	22 avril	23 avril
100 valeurs	2 607,80	2 609,80
30 valeurs	2 034,80	2 042,70
Mines d'or	111,90	111,00
Fonds d'Etat	88,49	88,45
FRANCFORT	22 avril	23 avril
Dax	1 753,30	1 752,44
TOKYO	23 avril	24 avril
Nikkei Dow Jones	17 402	17 542
Indice général	1 315	1 314

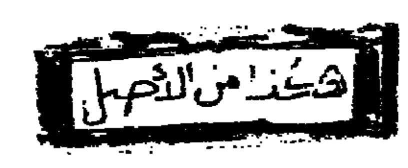
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

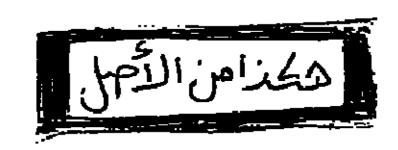
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5875	5,5895	5,6695	5,6745
Yen (100)	4,1558	4,1589	4,2106	4,2162
Ecu	6,9275	6,9295	6,9236	6,9305
Deutschemark	3,3788	3,3793	3,3793	3,3821
Franc suisse	3,6483	3,6507	3,6574	3,6627
Lire italienne (1000)	4,4870	4,4890	4,4617	4,4666
Livre sterling	9,8850	9,8900	9,8700	9,8821
Peseta (100)	5,3731	5,3777	5,3409	5,3508

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/8	4	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 7/16	10 9/16
Peseta (100)	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16	12 1/8	12 3/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4560	C.N.E 3%	4575	4580	4580	- 0 33
892	B.N.P. T.P.	890	895	895	+ 0 56
902	Cr.Lyon. T.P.	905	910	910	+ 0 65
1440	Renault T.P.	1455	1480	1480	+ 1 72
1626	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1650	....
1144	Saint Gobain T.P.	1130	1145	1131	+ 0 09
909	Thomson T.P.	905	900	900	- 0 66
785	ACCOR	775	779	787	+ 1 65
770	Air Liquide	776	783	782	+ 0 77
635	Alcatel-Alsthom	636	638	645	+ 1 42
1670	Ala.Superm.	1676	1689	1689	+ 0 78
315	A L S P I	300	....	....	....
495	AGF Sté Centrale	491	496	491	....
850	Aux. Entrepr.	890	860	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	165	167	167	+ 1 21
935	Axa (ex Cie Midi)	940	940	943	+ 0 32
154	Balip	154 50	168 50	157 50	+ 1 94
121	Bail-Equipem.	121 10	125	122 20	+ 0 91
800	Bail Investiss.	820	815	800	- 2 44
480	Bancaire	477	484	478 30	+ 0 27
810	Bazar H.-V.	820	805	805	- 1 83
650	Beghin-Say	648	653	655	+ 1 08
1380	Berger (M)	1400	1376•	1376	- 1 71
410	Bertrand Faure	405	410	410	+ 1 23
775	Bic	772	785	774	+ 0 26
1090	B.I.P.	1095	1100	1100	+ 0 46
340	BIS	337 40	337 90	335	- 0 71
375	B N P (CI)	389	389	395	+ 1 54
780	Bollore Tech.	758	795	770	+ 1 58
2900	Bongrain	2910	2926	2905	- 0 17
740	Bon-Marché	730	740	761	+ 4 25
630	Bouygues	632	640	642	+ 1 58
112	BP France	112 40	112 60	115	+ 2 31
1150	B S N	1132	1140	1144	+ 1 06
1130	Canal Plus	1101	1127	1147	+ 4 18
330	Cap Gem.S.	328 50	329	327 60	- 0 27
2690	Carrefour	2633	2630	2608	- 0 95
165	Casino	166 90	167 20	168 90	+ 1 20
100	Casino ADP	100 90	100 90	100	- 0 89
2200	Castorama D.L.	2170	2199	2180	+ 0 46
185	C.C.F.	184 80	185	183 60	- 0 65
47	CCMC Ly	49 50	50 20	47	- 5 05
400	C.D.M.E.	393	390	397	+ 1 02
187	C.E.G.I.D.	185	189 90	189 90	+ 2 65
130	Centrest (Ny)	125 10	125 50	134	+ 7 11
415	C.E.P. Comm.	417	415	416 50	- 0 12
135	Cerus	136 50	137 80	139	+ 1 83
815	Cetelem	819	815	820	+ 0 12
295	CF Int.	295 60	295 50	295 60	....
315	CGI Info.	316 20	321	330	+ 4 36
1240	C G I P	1231	1245	1241	+ 0 81
640	CGP	640	640	640	....
1150	Chargeurs S A	1149	1150	1145	- 0 35
350	Christian Dior	348	351	345	- 0 86
580	C I C A (M)	583	582	615	+ 5 49
355	Ciments franc.	356	355	356	....
725	Clarins	725	735	740	+ 2 07
525	Club Mediter.	527	530	530	+ 0 57
190	CMB Packa.	188	189	186 60	- 0 74
875	Colas	880	870	880	....
250	Cpt. Entrep.	248 90	250	242	- 2 77
1310	Compt Mod.	1299	1310	1320	+ 1 62
260	CPR (Paris Réa.)	269	273	278	+ 3 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	966	975	970	+ 0 41
220	Crédit Loc France	222 50	230	225 10	+ 1 17
635	Cr Lyon.(CI)	639	636	638	- 0 16
1100	Credit Nat.	1085	1115	1118	+ 3 04
390	CSEE	390	372	368	- 5 64
2860	Damart	2880	2870	2910	+ 1 75
320	Dassault Aviation	320 10	304	320	- 0 03
178	Dassault Electr.	179 90	181	180	+ 0 06
1630	De Dietrich	1620	1600	1610	- 0 62
90	Dév.R.N.d.C.(Li)	90	95	95	+ 5 56
158	Dév.R.Sud-Est	155	160	157	+ 1 29
305	D M C	310	309 90	310	....
425	Docks France	428	429 90	425 10	- 0 68
335	Dynaction	315	315	302	- 4 13
2320	Eaux (Gle)	2267	2259	2283	+ 0 71
885	E.B.F.	895	886	872	- 2 57
460	Ecco	464	462 50	470	+ 1 29
385	Elf Aquitaine	378 20	380	375	- 0 85
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1140	1156	1149	+ 0 79
260	Emp-Elf (Certif)	265	262	262	- 1 13
450	Essilor	450	450	462 20	+ 0 49
200	Essil.Int.(DP)	196	201	201 90	+ 3 01
805	Esso	809	813	812	+ 0 37
1580	Eurafrance	1570	1550	1550	- 1 27
600	Eurocom	602	600	605	+ 0 50
132	Eurodisneyland	131 80	133 10	132 40	+ 0 46
1070	Europe 1	1066	1066	1068	+ 0 19
38	Eurotunnel	37 90	38 30	38	+ 0 26
1440	Exor	1443	1445	1400	- 2 98
120	Financel	120 50	120 70	121 60	+ 1 08
395	Fives Lille	395 50	398	397	+ 0 38
3080	Fromager. Bel	3090	3125	3100	+ 0 32
2060	Gal.Lafayette	2045	2055	2055	+ 0 49
1880	G.A.N.	1880	1851	1870	- 0 53
550	Gascogne (B)	550	550	550	....
1430	Gaz et Eaux	1435	1436	1435	....
650	Geophysique	655	680	665	+ 1 53
685	Gerland Ly.	666	665	666	....
775	Groupe André SA	773	774	772	- 0 13
510	Groupe Cité	522	523	515	- 1 34
410	GTM-Entrep.	416	421	438	+ 5 29
1780	Guyenne-Gas.	1800	1750	1839	+ 2 17
146	Hachette	143 50	143	144	+ 0 35
500	Havas	500	502	512	+ 2 40
340	Idia	345	345	343	- 0 58
340	Imétal	339 70	337	341 10	+ 0 41
138	Immob. Phénix	138 80	138 50	139	+ 0 14
99	Ingénico	96	98	98	+ 2 08
7000	Inst. Mérieux	7020	7060	6950	- 1 00
460	Interbail	460	461	461	+ 0 22
780	Intertechnique	750	790	800	+ 6 67
940	J. Lefebvre	950	945	945	- 0 53
580	Klepierre	557	557	557	....
735	Labinal	725	726	730	+ 0 69
380	Lafarge	382	381	383	+ 0 26
320	Lebon	324	326	326	+ 0 62
5010	Legrand	5040	5000	4989	- 1 01
2820	Legrand (DP)	2800	2800	2740	- 2 14
415	Legris Industries	418	419	420	+ 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
715	Locindus	715	735	716	+ 0 14
4330	L.V.M.H.	4360	4395	4416	+ 1 28
525	Lyon.Eaux/Dumez	534	547	545	+ 2 06
115	Majorette Ly.	116 50	117	117	+ 0 43
315	Mar. Wendel	329 40	329 50	329 50	+ 0 03
158	Matra	156 60	160	160 50	+ 2 49
560	Merlin-Gerin	563	565	562	- 0 18
89	Metaleurop	86 50	87	90	+ 4 05
52	Métrologie In.	53 90	52 85	49 90	- 7 42
198	Michelin	204 80	205 10	210 10	+ 2 59
156	Min. Salsig (Ns)	158 10	....	....	....
68	MMB	67 35	69 50	69 50	+ 3 19
176	Moulinex	177	175 10	178	+ 0 56
1160	Navig. Mixte	1165	1160	1150	- 1 29
109	Nord-Est	110	111	108 70	- 1 18
275	Nordon (Ny)	263 60	260 50	261	- 0 95
560	Nouv Galeries	561	575	575	+ 2 50
170	Olipar	171	173	169 10	- 1 11
865	Oréal	857	864	861	+ 0 47
400	Paribas	397 40	400 80	401	+ 0 91
210	Pechiney In.	208 40	211	211 20	+ 1 34
370	Pechiney (CIP)	375 40	374 50	367 80	- 2 02
1570	Pernod Ricard	1556	1559	1550	- 0 39
735	Peugeot	742	747	765	+ 3 10
325	Pinault	315	322	323	+ 2 54
720	Plastic-Omn.	710	715	715	+ 0 70
555	Poliet	554	550	560	+ 1 08
720	Prisagaz	713	719	720	+ 0 98
810	Printemps	798	804	796	- 0 25
3380	Promodes	3385	3390	3460	+ 2 22
590	Radiotechn.	586	600	594	+ 1 37
5500	Redoute (La)	5580	5560	5630	+ 0 90
174	Remy Cointreau	173 50	176	174 10	+ 0 35
610	R. Poulenc CIP	613	611	615	+ 0 33
370	Robur Financ.	370	379	379	+ 2 43
68	Rochette(La)	66 40	65 20	68 10	+ 2 56
2180	Roussel Uclaf	2190	2230	2200	+ 0 46
3150	R. Impé.Ly *	3110	3170	3120	+ 0 32
182	Sade (Ny)	182	182 50	182	....
1800	Sagem	1801	1790	1795	- 0 33
570	Saint Gobain	584	582	589	+ 0 86
1260	Saint Louis	1242	1239	1241	- 0 08
1460	Salomon Ly.	1479	1498	1480	+ 0 07
345	Salvepar (Ny)	350	350	350	....
1520	S A T	1516	1516	1516	....
230	Saul. Chât.	221 10	239 90	228	+ 3 12
1110	Saupiquet (Ns)	1105	1100	1100	- 0 45
715	Schneider	724	725	731	+ 0 97
18	SCOA	18	18 20	18 15	+ 0 83
375	Scor s.a.	361	366	365	+ 1 11
2110	S.E.B.	2140	2140	2140	....
445	Sefimeg	450	440	444	- 1 33
125	Selectibanque	124 10	125	124 80	+ 0 56
225	Sextant A.	222 20	230	234 50	+ 5 54
820	S F I M	780	800	800	+ 2 56
240	S.G.E.	240	236	236	- 1 67
445	Simco	446	446	442 10	- 0 87
755	Sk. Rossignol	780	783	783	+ 0 38
500	Sligos	499	495	500	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Société Géné.	533	534	531	- 0 38
68	Sodecco(B)	68	68 90	68 90	+ 1 32
146	Sodero(Ns)	146	154	149	+ 2 05
1040	Sodexho	1052	1065	1055	+ 0 29
80	Sogenal(Ny)	79	79 10	80	+ 1 27
420	Sogerap	422 10	423	423	+ 0 21
1410	Som-Allib.	1405	1405	1420	+ 1 07
430	SOPHIA	427	429	422	- 1 17
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	
810	Sovac	792	791	790	- 0 25
340	SPEP	335	330	331 50	- 1 04
340	Spie-Batignol.	344	349	346	+ 0 58
810	Strafor Facom	834	840	867	+ 3 96
335	Suez	333	334	336 20	+ 0 96
1280	Synthelabo	1278	1294	1287	+ 0 70
166	Thomson CSF	159 10	159 90	155 40	- 2 33
250	Total	240 20	242	239 80	- 0 17
163	- (certif.)	154	152 10	152	- 1 30
215	Trafilest Fin.	216	218	217	+ 0 46
530	U.A.P.	528	528	533	+ 0 95
310	U F B Locab.	310	311	310	
750	U I C	744	750	742	- 0 27
465	U I F	462	460	470	+ 1 73
790	U I S	788	786	786	- 0 25
520	Unibail	517	515	522	+ 0 97
730	Valéo	734	737	741	+ 0 95
270	Vallourec	271	269	238	- 12 1
300	Via Banque	299 80	300 •	302	+ 0 73
320	Worms et Cie	330	320	322 50	- 2 27
1250	Zodiac	1260	1327	1263	+ 0 24
1120	Elf Gabon	1090	1125	1117	+ 2 48
106	Amax	105	106 50	107	+ 1 90
131	Amer. Barrick	130 20	130 60	130	- 0 15
129	Amer. Express	127	133 80	133 70	+ 5 28
245	A.T.T.	245 20	246	245 50	+ 0 12
185	Anglo Amer.C.	183	183 30	183 30	+ 0 16
310	Amgold	312 50	312	312	- 0 16
250	Banco Santander	244	241	241	- 1 23
850	B.A.S.F.	844	838	838	- 0 71
980	Bayer	979	968	970	- 0 92
47	Blenheim Plc.	47	47	46	- 2 13
38	Buffelsfont.	36 50	37 95	37 10	+ 1 64
147	Chase Manh.	147 10	152 50	151 10	+ 2 72
2680	Daimler Benz	2641	2671	2680	+ 1 48
141	De Beers	142	140 50	140 20	- 1 27
2470	Deutsche Bank	2449	2434	2445	- 0 16
1200	Dresdner Bank	1175	1200	1200	+ 2 13
59	Driefontein	59 10	59 35	58 50	- 1 02
280	Du Pont-Nem.	280	290 60	289 50	+ 3 39
220	Eastman Kodak	222 20	220	220 30	- 0 86
14	East Rand *	14 20	14 20	14 40	+ 1 41
33	Echo Bay	33 10	33 70	33 30	+ 0 60
240	Electrolux	250	242	242	- 3 20
117	Ericsson	118	119 60	120	+ 1 69
325	Exxon Corp.	324 60	331 20	331 20	+ 2 03
240	Ford Motor	240	248	248 90	+ 3 71
45	Freegold	44 85	45 25	44	- 1 90
17 50	Gencor	17 95	18	17 90	- 0 28
435	Gén. Elect.	431 50	430 10	430 10	- 0 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
235	Gén. Motors	234 20	238 80	235	+ 0 34
330	Gén. Belgique	331 10	330 10	330 10	- 0 30
45	Gd. Métropol.	45 95	45 50	47	+ 2 29
57	Guinness	57 05	58 50	58 40	+ 2 37
24	Hanson PLC	23 65	23 60	23 15	- 2 11
27	Harmony Gold	26 65	26 70	26 30	- 1 31
440	Hewlett Packard	452	443	443	- 1 99
35	Hitachi	34 70	35	35 60	+ 2 59
900	Hoechst	905	901	891	- 1 55
65	Homestak.	63 10	64	64	+ 1 43
138	I C I	141 10	137	137	- 2 91
505	I.B.M.	504	502	500	- 0 79
365	I.T.T	365	362	358 40	- 1 81
168	Ito Yokado	165	168 30	169 60	+ 2 79
59	Matsushita	58 10	58 90	60	+ 3 27
3 55	Maxwell	3 55		.	..
230	Mc Donald's	229	236 70	235 60	+ 2 88
805	Merck	777	784	783	+ 0 77
535	Minnesota M.	538	536	536	- 0 37
44	Mitsubishi	44	44 80	44 80	+ 1 82
350	Mobil corp.	349	342 10	342	- 2 01
310	Morgan J.P.	307 70	312 90	312	+ 1 40
35220	Nestlé	35100	35300	34980	- 0 34
131	Norsk Hydro	131 20	132	134 30	+ 2 36
99	OFSIL	99 05	96 65	96	- 3 08
1750	Pétrofina	1751	1780	1763	+ 0 69
420	Philip Morris	420	431 90	430 90	+ 2 60
109	Philips	110 50	111 60	112 90	+ 2 17
57	Placer Dome	57 50	56	55 70	- 3 13
565	Procter Gamble	570	563	564	- 1 05
198	Quilmès	201	205	208 10	+ 3 53
23	Randfontein	22 30	23	22 50	+ 0 90
295	Rhone Poul. Rorer	297 50	294 20	293 50	- 1 34
450	Royal Dutch	447 50	449 20	449	+ 0 34
59	R T Z	58 60	58 70	58 90	+ 0 51
1 60	Saat.& Saatchi	1 57	1 60	1 63	+ 3 82
32	St Helena	32 50	32	32	- 1 54
335	Schlumberger	327	334	331 40	+ 1 35
47	Shell transp.	48	48	46 20	- 3 75
2340	Siemens	2303	2320	2322	+ 0 83
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	181	180 20	180 70	- 0 17
59	Sumitomo Bank	59	59 10	60	+ 1 69
174	T.D.K.	173 80	183 70	182 40	+ 4 95
56	Telefonica	54 20	55	56	+ 3 32
27	Toshiba	25 80	27 10	26 90	+ 4 26
575	Unilever	575	578	578	+ 0 52
305	Unit.Techn.	305 10	307 50	303 30	- 0 59
295	Vaal Reefs	289	288 50	280	- 3 11
1290	Volkswagen	1288	1294	1290	+ 0 16
405	Volvo	411	407 10	407 10	- 0 95
154	West. Deep.	153 40	152	152	- 0 91
420	Xerox Corp.	419	430	430	+ 2 63
109	Yamanouchi	110	108	109 50	- 0 45
4 49	Zambia Cop.	4 30	4 36	4 28	- 0 47

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 8,8%78	99 90	7 68
10,80% 79/94	101	6 87
Emp.Etat 13,4%83	105 65	4 57
Emp.Etat 12,2% 84	101	6 63
10,26% mars 86	103 90	1 20
OAT 10% 5/2000	107 23	9 09
OAT 9,9% 12/1997	104 20	3 59
OAT 9,8% 1/1996	102 60	2 27
PTT 11,2% 85	105 05	4 15
CFF 10,30% 86	102	2 40
CFF 10,25% nov 90	106 90	1 12
CNA 10 % 1979	100 50	1 69
CNB Bques 5000F	98 35	2 79
CNB Paribas 5000F	98 05	2 79
CNB Suez 5000F	97 90	2 79
CNE 11,5% 86	100 96	9 21
CNI 1/82 5000F	98 45	2 79
CNT 9 % 86	99	0 37
CRH 10,90% déc.85	106 25	3 10
CHARB FCE 3% 100	. .	....
CNCA	1000	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % conv. 89	623	....
Ly. Eaux cv 6,5%	764	...
Thoms. cv 9,2% 86	870	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	546	947
Applications Hydr	1530	....
Arbel	522	575
Bains C.Monaco	1070	1050
B.Hypoth.Europ.	366	368 40
B.N.P. Intercont.	378	385
Beghin-Say (C I)	490	482
Bénédictine	2490	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	2970	...
B T P	65 10	65
Cambodge	900	860
Carbone Lorraine	530	535
Case Poclain	7 50	7 50
C.E.G.F (Frigor.)	734	701
Centenaire Blanzy	380	375
Cerabati	68	..
Champex Ny	87	85
CIC (CIP)	210	209 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	342	342
Comiphos	511	....
Cie Industrielle	7120	....
Cpt Lyon Alemand	356	357
Concorde	790	810
Constr.Mét.Prov.	26	26
Crédit Gén.Ind.	140	137
Cr Universel (Cie)	320	309
Darblay	700	....
Degremont	2000	2000
Delmas Vieljeux	2900	2860
Didot Bottin	618	602
Eaux Bassin Vichy	2760	2700
Eaux Vittel	953	953
Ecia	330 10	330 30
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eterx (ex Eternit)	2000	2015
Finalens	310	310
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1810	1865
Foncière (Cie)	524	511
Fonc.Lyonnaise	666	666
Foncina	400	....
Fougerolle	920	915
France I.A.R.D.	735	721
France SA (La)	2017	2017
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	601	600
Ganafim	335	335 10
Gévelot	490	....
G.F.C.	344	345
Groupe Victoire	1310	1300
G.T.I (Transport)	188	189 90
Immobail	358	357 10
Immobanque	657	657
Im.Marseillaise	5090	....
Immofice	440	440
Invest.(Ste Cie.)	3498	....
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1141	....
Locafinanciere	476	495
Louis Vuitton	701	710
Louvre	2845	2840
Lucia	980	980
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	178 10	176
Magnant	695	695
Métal Déployé	510	....
Mors	91 10	89 10
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	340	337 30
Oréal (CI)	429 90	440
Origny-Desvroise	670	....
Palais Nouveauté	1304	....
Paluel Marmont	640	640
Parfinance	160	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	218	215 60
Paris Orléans	220	217
Parthena Invest	314 70	315
Pathé Cinéma	561	...
Piper Heidsieck	1400	1388
Porcher	470	470
Promodès (CI)	1975	....
Publicis	737	737
Rochefortaise	109 30	108 90
Rosario	174	170
Rougier	280	....
S.A.C.E.R.	451	...
S.A.F.A.A.	206 50	207 10
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	370	380
Saint Dominique (F.)	112 20	112 90
Salins du Midi	622	631
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	410	425
S.Eaud.Part. (M)	132	....
Silic	615	611
Sinvim	172	....
S.I.P.H.	220	....
S.M.C.I.	116	....
Sofal	521	600
Soflo	352	400
Soficat	1169	1169
Softam (ex Sinam)	80	80
Sofragi	2416	....
Soudure Autogène	920	920
Sovabail	435 30	429
Sterni	486 20	....
Taittinger	3073	3073
Testut-Aequitas	345	345
Tour Eiffel	235	232
Ufiner	1185	1160
Vicat	438	437
Vinipsix	1510	1499
Virax	117 10	121
Maroc Sté Brasseris.	297	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	726	695
Akzo Nv Sico	454	460 10
Alcan Aluminium	115	116
American Brands	270 60	....
Arbed	662	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Popular Espa.	599	....
B.Reglements Int.	18700	18700
Can.Pacifique	80 80	79 70
Chrysler Corp.	105 50	107 70
C I R	8 20	8 20
Commerzbank	915	....
Dow Chemical	340	342 70
Fiat	21 35	21
GBL (Brux Lamb.)	513	516
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	75	73
Goodyear Tire	420 80	417
Grace and Co (WR)	209	....
Honeywell Inc.	410 30	....
Johannesburg	83 50	85 05
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	20 50	....
Midland Bank	35 60	38
Noranda Mines	77 40	79
Olivetti priv.	8 80	...
Pfizer Inc	375	375
Ricoh	18	....
Robeco	289 30	290
Rodamco NV	148 90	148 60
Rolinco	284 90	285 70
Saipem	5 95	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc	206	216 20
Thorn Electrical	81	....
Toray Ind.	23 80	24 50
West Rand Cons.	6 80	6 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	95 10	....
C G H Cogeshor	10 20	. .
Coparex	606	...
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	340	...
Europ. Accum.	79 10	...
Europ Soulres Ind.	28	....
Gachot S.A.	64	66
Guy Degrenne	461	...
Lecteurs du Monde	160	...
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	350
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	216 80	217 10
St-Gobain-Emballage	1733	1890
S.E.P.R.	850	...
S.M.T Goupil	130	...
S.P.R. act. B.	335 80	....
Waterman	949	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 618	5 569	5 3	5 8
Ecu	6 832	6 926	....	....
Allemagne (100 dm)	337 680	....	328	348
Belgique (100 F)	16 412	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 070	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 490	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 250	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 898	....	9 5	10 3
Grèce (100 drachmes)	2 887	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	364 160	....	353	373
Suède (100 krs)	93 670	....	89	97
Norvège (100 k)	86 380	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 982	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 385	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 981	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 737	....	4 5	4 9
Japon (100 yens)	4 177	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	61300	60850
Or fin (en lingot)	61550	61000
Napoléon (20f)	349	348
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	345
Pièce Latine (20 f)	355	341
Souverain	436	430
Pièce 20 dollars	2200	2180
Pièce 10 dollars	1070	1030
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2265	2245
Pièce 10 florins	361	361

SICAV (sélection) 23/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	210 25	204 62
Agepargne	829 23	793 52
Améri-gan	7510 81	7221 93
Amplia	263439 63	263439 63•
Amplitude	642 13	623 43
Arbitrages Court.T.	7134 42	7134 42
Associc	1083 96	1083 96
Atout Futur	423 29	412 97
Aurecic	1164 79	1130 86
Avenir Alizes	1721 06	1687 30
Axa Capital	169 71	162 40
Axa Court Terme	7845 42	7845 42
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	974 27	932 32
Axa Europe	132 17	126 48
Axa Investiments	116 72	111 69
Axa NPI	131 07	125 43
Axa Ob.Fr.Extrans	151 62	145 09
Axa Prem.Ex.Agepra	109 87	109 54
Axa Sél.Ex.Dr.Sée	150 19	143 72
Axa Valeurs PER	125 84	120 42
Cadence 1	1039 37	1018 99
Cadence 2	1049 39	1028 81
Cadence 3	1041 84	1021 41
Capimonetaire	6233 90	6227 87
Capioblig	6359 22	6234 53
Capitacic	1299 52	1280 32
Coeds	1308 83	1276 91
Comptavalor	3472 88	3467 48
Convertimmo	359 05	352 01
Credinter	482 41	468 36
Credit Mutuel Capital	1268 50	1243 63
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	664 17	664 17
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 48	193 17
Créd.Mut.Ep.Monde	1229	1196 11•
Dieze	1337 29	1304 67
Drouot France	883 16	854 70
Drouot Sécurité	232 78	222 76
Ecocic	1086 76	1064 81
Ecupar	127 67	122 17
Ecureuil Capitalisation	2546 85	2521 63
Ecureuil Géovaleurs	2341 49	2273 29
Ecureuil Invest	455 89	442 61
Ecureuil Monepremiere	66265 63	66265 63•
Ecureuil Monétaire	39009 54	39009 54
Ecureuil Trésorerie	2407 12	2407 12
Ecureuil Trimestr.	2029 64	2009 54
Elicash	2 761873	2 761873•
Energia	264 41	252 42
Eparcic	3559 68	3559 68
Eparcourt-Sicav	4281 12	4270 44
Epargne Associat.	25025 44	24740 49
Epargne Capital	10620 45	10515 30
Epargne Croissance	1774 94	1727 44
Epargne Industrie	99 42	98 78
Epargne J.	68831 41	68831 41
Epargne Obligat.	191 63	186 50
Epargne Premiere	14310 33	14203 80
Epargne Quatre	1096 50	1067 15
Epargne-Unie	1349 18	1316 27
Epargne Valeurs	440 75	428 95
Eifi Cash capi	8300	8300 •
Eufiwen capi	683 27	663 37•
Eurocic Leaders	1135 94	1102 85
Eurodyn	1245 10	1214 73
Euro Gan	6457 81	6219 05
Europe Nouvelle	568 97	543 17
Fonsicav	14246 33	14246 33
France-gan	10195 44	9803 31
France Garantie	256 83	256 32
France Index Sicav	116 68	113 24
France Obligations	462 67	458 09

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	488 76	474 52
Francic Pierre	108 15	105
Francic-Regions	1244 16	1207 92
Fructi-Associations	34 93	34 93
Fructi-Capi	41 33	40 72
Fructidor	238 54	235 01
Fructifrance act c&d	944 32	921 29
Gestilion	14658 11	14585 18
Gest.Associations	172 58	168 79
Horizon	1252 45	1215 97
HLM Monétaire	13769 23	13769 23
Indus.Fse.Court.T.	1453 53	1453 53
Interepar	101608 96	98649 48
Interoblig	13895 17	13622 72
Intersélection Fce	547 41	536 68
Japacic	153 74	149 26
Jeunepargne	284 71	280 50•
Latitude	2231 34	2228
Laurus C.T.	12427 54	12427 54
Laurus L.T.	6720 22	6524 49
Lion Association	11205 81	11205 81
Lion Institution	29268 26	29195 27
Lionplus	967 64	948 67
Lion Trésor	2092 42	2071 70
Lion 20 000	25989 35	25989 35
Livret Bourse Inv.	572 34	555 67
Livret Portefeuil.	719 04	698 10
Méditerranée	182 59	174 73
Mensuel CIC	10185 23	10084 39
Monedan	67231 79	67231 79
Mone.J	71872 06	71872 06•
Monévalor	81120 46	81120 46
Mutualité dépôts	13341 98	13315 35
Mutuelle Unie Sel.	140 26	134 22
Natio Court Terme	280955 00	280955
Natio-Epargne	17517 16	17343 72
Natio-Ep. Ret.	130 79	127 29
Natio Eparg.Trésor	7723 96	7708 54
Natio-Imm.	1155 21	1124 29
Natio-Inter	1407 31	1369 64
Natio-Monétaire	25062 83	25062 83
Natio-Patrimoine	1377 26	1340 40
Natio-Placements	63539 64	63539 64
Natio-Revenu	1037 92	1027 64
Natio Sécurité	11946 85	11946 85
Natio-Valeurs	893 34	869 43
Nippon-Gan	4991 60	4799 62
Nord Sud Dévelop.	1585 03	1581 87
Obli-Associations	152 25	150 74
Oblicic-Mondial	2624 86	2586 07
Oblicic-Régions	1085 14	1069 10
Oblifutur	2814 79	2748 14
Oblig. tres cat.	176 77	173 17
Oblilion	1353 41	1340 01
Oblisécurité Sicav	12759 20	12759 20
Oracion	997 45	973 12
Orvalor	6803 96	6670 55
Paribas Capitalisation	1489 81	1471 73
Paribas Opportunités	131 61	126 24
Paribas Patrimoine	587 44	583 49
Patrimoine Retraite	220 85	216 52
Parvalor	627 03	614 74
Placement A	1504 64	1475 14
Placement J	7154 73	7140 45
Placement M	66222 37	66080 19
Placement Nord	1019 52	999 53
Plénitude	134 80	131 19
Poste Croissance	21557 04	21535 50
Poste Gestion	65047	65047
Première Oblig.	10502 74	10492 25
Prévoy. Ecureuil	108 98	107 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29152 24	29152 24
Proficius	1004 80	980 29
Quartz	137 76	134 40
Réalvalor	815 82	799 82
Rentacic	162 36	159 96
Revenus Trimestr.	5359 27	5306 21
Revenu-Vert	1129 28	1112 59
St Honoré Bio-Alim.	1011 30	965 44
St Honoré Bons du Tr.	11114 13	11058 84
St Honoré Global	228 15	217 80
St Honoré Invest	791 79	755 89
St Honoré Pacifique	568 70	542 91
St Honoré PME	540 87	516 34
St Honoré Real	14810 08	14751 08
Sécuricic	1725 93	1725 93
Sécuri-Gan	12691 51	12442 66
Sécuritaux	1378	1378
Sicasdan	717 11	706 51
Sicav Associations	1826 79	1826 79
SFI-CNP Assur.	661 65	642 38
S.G. Fr opportunités	1203 66	1180 06
Sicav 5.000	448 23	436 23
S.I. Est	1386 56	1326 85
Sivafrance	730 63	711 08
Slivam	403 66	392 86
Slivarente	222 88	218 51
Slivinter	441 81	429 99
S.N.I.	1189 26	1154 62
Sogefrance	1132 70	1110 49
Sogépargne	313 64	307 49
Sogenar	1119 43	1097 48
Sogemer	1296 29	1270 87
Soleil Investissements	590 42	567 71
Solstice	2187 52	2182 06•
State Street Act. Eur.	10578 39	10220 67
State Street Act. Frce	11192 87	10866 88
State Street Emer. Mkt	13768 70	13097 22•
Stratégie Actions	822 30	790 67
Stratégie Rendement	1389 56	1345 82
Technocic	1124 48	1091 73
Techno-Gan	5945 85	5717 16
Thesora	657 19	650 68
Trésor Plus	1274 02	1251 41
Trésor Trimestriel	1029 41	1019 22
Trésoricic	128328 37	128328 37
Trilion	5167 92	5101 60
UAP Investissement	447 94	431 75
UAP Actions France	613 02	590 86
UAP Act. Select	636 32	613 32
UAP Aedificandi	546 54	526 79
UAP Alizé	198 96	191 77
UAP Alto Sicav	153 95	148 39
UAP Moyen Terme	138 01	133 02
UAP Première Cat.	10629 13	10244 94
Uni-Associations	122 01	122 01•
Uni-Foncier	1285 26	1263 91
Unifrance	604 65	589 90
Uni-Garantie	1278 05	1252 97
Uni-Régions	1425 45	1390 68
Univar	234 23	234 23•
Univers Actions	1297 97	1266 31
Univers Obligations	1829 71	1785 08
Valorg	2032 64	2030 61
Valrex	52717 89	52691 34

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : lun. 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Du geste de bois : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h 30 ; mar., mer. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Bérénice : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Les Déliés : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Hall de nuit : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h.

BERRY (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. La Tragi-comédie de Don Cristobal et Dona Rosita : ven., sam. 19 h.

BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h ; sam. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim, 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Lilith, ex-femme de Dieu : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). L'Aristophanie ou le Chœur des clochards : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol), ven., sam. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. *L'Eveil du printemps : ven., sam., mar.*, mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. La Mangeuse de crottes : ven., sam. (dernière) 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

CHAPELLE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-56-01-87). Noces de sang : mar., mer., jeu. 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-05-95-95). Les Sept Jours de la Bible : ven., sam., dim., lun., mer., jeu. 21 h ; sam., dim. 15 h.

CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

COLLÈGE FRANCO-BRITANNIQUE (42-65-28-37). Cet étrange animal : ven., sam., lun., mar. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

BEC DE GAZ. Hébertot (43-87-23-23) (dim., lun.), 19 h (22).

LA BELLE AGE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (22).

EL TRICICLE DANS TERRIFICI. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), *20 h 30 ; dim. 15 h (22).*

JOYZELLE. Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) (ven., dim.), 20 h 30 (23).

AVATAR. Atalante (46-06-11-90), lun. 20 h 30 (27).

CHANTAL LADESOU FAIT LA POTINIÈRE. Potinière (42-61-44-16) (dim.), 21 h (27).

LE SOLIDATAIRE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 19 h (27).

NAUFRAGE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (28).

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Caligula : ven. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim. 20 h 30. La Vie de Galilée : sam., lun. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Mélodie pour elle : ven., sam. (dernière) 21 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h. Rel. dim., lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Rosencrantz et Guildenstern sont morts : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Carabiniers : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Foutiste : 20 h 30. Rel. dim.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Théâtre à une voix : sam. 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Lapin chasseur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h. Les Pieds dans l'eau : mar., mer., jeu. 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). L'Homme changé en barque : 20 h 30. Rel. dim. Le Perroquet de Marilyn : *22 h 15. Rel. dim.* Le Chant du cygne : ven., sam. (dernière) 18 h 45. Le Solidataire : lun., mar., mer., jeu. 19 h. Trois petites planches et trois petits clous : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Rel. dim., lun. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. La Journée du maire : 20 h. Rel. dim. Comme une légère angoisse : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : mer., jeu. (dernière) 18 h. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Baya : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir.

MAISON HEINRICH-HEINE (FONDATION DE L'ALLEMAGNE) (45-89-53-93). Rencontre-lecture (en allemand) : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Les Anciennes Odeurs : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Savage Love : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour *moi* : 21 h 15 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h. Rel. dim.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. *18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les Ex : mar., mer., jeu. 21 h. Jardin secret : ven., sam. 21 h ; sam. 18 h ; dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45. Rel. dim., lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : lun., mar., mer., jeu. 21 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande *Tentation de saint Antoine* : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Gardi Hutter dans Jeanne d'Arpo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Enfers : ven., sam. 18 h ; lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Macbeth assassine le sommeil : ven., sam. (dernière) 20 h 45. Naufrage : mar., mer., jeu. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul* Martineau : 20 h 30 ; sam. 16 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Le Gardien du phare : ven., sam., mar., mer. (dernière) 19 h 30 ; dim. 15 h 30.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit de l'an 2000 : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Après l'amour : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. De la paille pour mémoire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). El Tricicle dans Terrifici : ven., sam., *mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim.* 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Libertinage : sam. 17 h ; dim., lun., mar. 22 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Don Quichotte : ven., sam. (dernière) 18 h 45. Lettres de Louise Jacobson : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : ven., sam. 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande pleft-ill : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Un fou d'opéra : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). La Galerie. Un coeur sous une soutane : ven., sam. (dernière) 18 h 30. Salle Gémier. Andromaque : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30 ; dim. 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Videurs : ven., sam. 21 h ; sam., dim. (dernière) 16 h.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Lisbeth est complètement pétée : ven., sam. (dernière) 21 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Teatr : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Le Soir des rois : ven., sam, 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. Agnès de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.*

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Supplément au voyage de Bougainville : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Modeste Proposition concernant les enfants des classes pauvres : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h. Le Régiment de Sambre et Meuse : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Les Plaies ivres : ven., sam. 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Pandora : ven. (dernière) 20 h 30.

BOISSY-SAINT-LÉGER (LE FORUM) (45-69-83-48). Comédies : ven., sam. 20 h 30.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Le Voyage à Rome : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DU THÉATRE ET DE LA DANSE (48-26-45-00). Le Château des cœurs : ven., sam. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Down and Out in Paris and London : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Victory : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Rumeur à Wall Street : ven. (dernière) 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Sueur de sang ou le Désir à vif : ven., sam. 20 h 45.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). L'Annonce faite à Marie : ven., sam. 20 h 30.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). Les Parents terribles : ven. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chef-lieu : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 17 h. Salle J.-M. Serreau. Romulus le Grand : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 17 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Les Parents terribles : sam. 20 h 45.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). L'Arbre du désert : sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

SUCY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL COMMUNAL) (45-90-25-12). Voltaire-Rousseau : ven. 20 h 45.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THEATRE) (43-65-63-63). Le Malade imaginaire : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Chat en poche : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 AVRIL

« Le parc de la Villette », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de Charente.

« La place Dauphine, le pont Neuf et les vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste », 10 h 30, métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).

« Cités d'artistes sur le versant chaud de la Butte Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (V. de Langlade).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III, etc. », 10 h 45 et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Du quartier du Val de Grâce à Saint-Jacques du Haut-Pas », 14 h 30, RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard Ménilmontant (Sauvegarde du Paris historique).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« La charité au dix-septième siècle : l'hôpital Laënnec et le tombeau de saint Vincent de Paul », 14 h 30, 42, rue de Sèvres (S. Rojon-Kern).

« Conciergerie, Sainte Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Le couvent des Carmes, les souvenirs de la Terreur et l'internement de Joséphine de Beauharnais », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Europ explo).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La maison de Victor Hugo » (groupe limité à 30 personnes), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Institut de France et son quartier », 15 heures, devant l'Institut de France (Lutèce-visites).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (Paris et son histoire).

« La maison de Balzac et le village de Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard (Approche de l'art).

DIMANCHE 26 AVRIL

« L'hôtel de la marquise de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Paris et son histoire).

« La galerie dorée de la Banque de France » (carte d'identité obligatoire), 10 h 15, 2, rue Radziwill (M.-C. Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Exposition Bonington au Petit-Palais », 10 h 45, dans le hall (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 11 heures et 15 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« Les aménagements de la place de la Bastille, les jardins de l'Arsenal, l'Opéra (extérieur) », 14 h 30, devant l'Opéra, au pied de l'escalier (Monuments historiques).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, église Saint-Blaise, place Saint-Blaise (Sauvegarde du Paris historique).

« Personnages illustres et folles architectures au cimetière du Père Lachaise », 14 h 30, sortie métro Gambetta, côté avenue du Père Lachaise (Arts et caetera).

« Le Panthéon », 14 h 45, entrée rue Clotilde (Tourisme culturel).

« Le village de Montreuil avant sa prochaine disparition », 14 h 45, métro Croix-de-Chavaux, sortie place Duclos, puis rue Kleber (M. Banassat).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. Découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales sur l'île de la Cité », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Haulier).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 25 AVRIL

Avenue Corentin-Cariou (plateau des sports), 16 heures : « L'âme et le monde vertical », avec A.-C. Calvel, photographe et précurseur de la danse d'escalade (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 26 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les signes astrologiques devant la maladie », par J. Gorgue ; « Origine et symbolisme des nombres », par Natya (Conférences Natya).

Avenue Corentin-Cariou (plateau des sports), 16 heures : « La sculpture d'escalade », avec T. Gouriou (Cité des sciences et de l'industrie).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)a6.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

VENDREDI

Meurtre dans un jardin anglais (1984, v.o. s.t.f.), de Peter Greenaway, 18 h 30 ; Brazil (1984, v.o. s.t.f.), de Terry Gilliam, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : les Passagers de la nuit (1947, v.o. s.t.f.), de Delmer Daves, 14 h 30 ; la Balade sauvage (1973, v.o. s.t.f.), de Terence Malick, 17 h 30 ; la Fureur de vivre (1955, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30-)

VENDREDI

Week-end Lazareff à la une . Paris au quotidien : 100 = 1 (1959) de Pierre Mignot, A votre avis, guerre ou paix? (1960) de Pierre Mignot, Ce soir à l'Etoile, Charles Trenet (1961) de François Chatel, Avocat d'un soir (1962) de G. Herzog et Pierre Desgraupes. Ce soir à Paris : les Frères Jacques (1961) d'Igor Barrère, le Prix du bifteck (1960) d'Hubert Knapp, Piaf rechante (1962) d'Hubert Knapp, Tous les jours au turf (1961) de Jean-Gérard Cornu, Médecin des hôpitaux (1961) de Paul Séban, Avant-première : Poiret et Serrault (1963) de Pierre Tchernia, les Troubles de la circulation (1962) de William Klein, 14 h 30 ; Morceaux choisis : la Minute de vérité d'Aznavour (1961) de Roger Benamou, Ces aveugles qui nous guident (1961) de Gérard Pignol, Montand : la marche à l'étoile (1962) de Jean-Claude Bringuier et François Chatel, A. A. Alcooliques anonymes (1962) d'Igor Barrère, Ce soir à Paris, Léo Ferré (1961) d'Igor Barrère, Gare de Lyon (1963) de William Klein, En direct, la Tebaldi (1959) de Roger Benamou, 16 h 30 ; l'Algérie : Interview inédite de Pierre Lazareff (1972), Algérie : le mois de l'exode (1962) de Pierre Mignot, Ce soir à l'Alhambra : Léo Ferré (1961) de François Chatel, Document : Moi, un voyou (1962) d'Hubert Knapp, Portrait d'un philosophe (1961) de J.- Cl. Bringuier et H. Knapp, Brassens, 10 ans de trac (1962) de Jean-Claude Bringuier et François Chatel, Débat sur l'affaire Ben Barka (1966) de Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet, 18 h 30 ; Portraits de Paris : En direct du Casino, Line Renaud (1959) *de Roger Benamou, l'Affaire des Halles* (1959) de Gaston Rebuffet, Sur l'eau à 100 à l'heure (1961) de Gilbert Larriaga, Document : en attendant le Goncourt (1980) de Pierre Mignot, Première mondiale Free and Easy (1960) de Pierre Badel, Harlem-sur-Seine de Jean-Christophe Averty, Noël aux Champs-Elysées (1963) d'Alexandre Tarta, les 20 ans des Compagnons (1962) de Jean-Christophe Averty, Lucienne Boyer, reparlez-nous d'amour (1965) de Michel Honorin, Pendant ce temps-là (1966) de Guy Labourasse, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Leçon de choses

S'il est une chose au monde qui impressionne aussi peu Marie-Christine Blandin qu'un socialiste du Nord-Pas-de-Calais en R25, c'est bien un plateau de télévision. Le mois dernier encore professeur de sciences naturelles, Mme la présidente verte affrontait au « Droit de savoir » de TF 1 une petite classe d'hommes politiques et de journalistes, perplexes devant cet objet régional non identifié.

Une chose est sûre : le jour de l'interro de sciences nat, ses élèves ne devaient pas s'amuser. Il fallait la voir prendre Gérard Carreyrou en flagrant délit de question biaisée, corriger gentiment le maire UDF d'Amiens, coupable d'avoir « glissé » dans son exposé des déchets industriels aux ordures ménagères. Quant à un malheureux constructeur d'autoroutes qui croyait pouvoir déduire du cours que *« tout le monde ici était d'accord pour que les voitures passent »*, elle le reprenait au vol, lui aussi : *« Non, monsieur. Pour que les hommes et les marchandises passent ! »*

Et la petite classe, médusée, de rivaliser de verdoyance pour décrocher la meilleure note. Gilles de Robien, maire d'Amiens, était un des premiers en France à traiter les déchets par méthanisation. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, rival malheureux de Mme Blandin à la présidence de la région, avait réduit drastiquement le parc automobile de la mairie. Quant à Jean Le Garrec, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, il tirait orgueil d'un important effort sur le recyclage des réservoirs à encre des imprimantes laser, dont on apprenait d'ailleurs du même coup qu'ils constituaient une menace pour l'environnement.

Toute tentative, timide, de contestation se heurtait à un imperturbable sourire. L'un osait-il risquer que les éoliennes, chères à Mme Blandin, constituaient une *« nuisance visuelle »* ? Le président de l'Union patronale, dans la langue de bois du cru, avouait-il que *« nous nous interrogeons très fortement »* ? Sévère mais démocrate, et toujours souriante, Mme la présidente convenait que, si le moratoire réclamé sur les autoroutes tournait à leur avantage, elle serait la première à s'y résigner, *« mais si on doit en passer par là on obtiendra des choses extraordinaires pour l'environnement, et tant pis pour les surcoûts »*. Juste avant la sonnerie, elle concédait aussi que les chauffeurs avaient parfois du bon après les longues journées, ce qui arracha à l'élève Le Garrec un *« très bien ! »* qui surgissait visiblement du fond du cœur.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 24 avril

TF 1

20.45 **Variétés : Tous à la Une.** Avec Pierre Bachelet, Philippe Chatel, Jevetta Steele, Patrick Sébastien, Ten Sharp, François Feldman.
22.40 **Série : Les Douze Salopards.**
23.50 **Sports : Boxe.** Championnat de Grande-Bretagne mi-lourds : Cramford Ashley-Jimmy Peters ; Championnats de Grande-Bretagne et du Comonwealt super-légers : Andy Holligan-Tony McKenzie ; Championnat d'Europe coqs : Johnny Bredhall (Danemark)-Donnie Hood (Ecosse).

A 2

20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.** *Epreuves de forces et légendes mexicaines.*
22.10 **Divertissement : Rire A 2.** Bourvil.
23.05 **Magazine : Lumière.**
23.30 **Cinéma : Lenny.** ■■ Film américain de Bob Fosse (1974) (v.o.).

FR 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** 20 000 carats sous la mer.
21.40 **Magazine : Caractères.** Les caractères du mois. Invités : Xavier Fauché *(le Perroquet de Sarah)* ; Linda Lê *(les Evangiles du crime)* ; Gilbert Schlogel *(les Princes du sang)* ; Erich Segal *(Actes de foi)*.
22.45 **Journal et Météo.**
23.00 **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
23.05 **Magazine : Musicales.**
0.05 **Les Entretiens d'Océaniques.**
1.00 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Meurtre à Central Park.**
22.00 **Documentaire : Bergers nomades de Sibérie.**
22.45 **Flash d'informations.**
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Rocky 5.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1990).
0.40 **Cinéma : Chasseur blanc cœur noir.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1989) (v.o.).

M 6

20.30 **Capital.**
20.40 **Téléfilm : Une affaire personnelle.**
22.25 **Série : Equalizer.**
23.20 **Magazine : Emotions charme et érotisme.**
23.50 **Capital.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Trottoirs intimes.** *Les sans-abri de New-York.*
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 ▶ **Téléfilm : Criminal Justice.**
22.25 **Informations : Dépêches.**
22.30 **Téléfilm : Le Siècle des Lumières.**
0.00 **Informations : Dépêches**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.**
21.30 **Musique : Black and Blue.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 17 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : Passion selon Saint-Jean, de Bach, par la Psallette de Lorraine, l'Ensemble instrumental Stradivaria, dir. : Pierre Cao.
23.10 **Jazz club.**
1.00 **Les Voix de la nuit.**

Samedi 25 avril

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Chères rencontres.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **La Une est à vous.**
17.15 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.45 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Tiercé.**
20.50 **Variétés : Succès fous.** Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy. *Tubes en vrac.*
22.30 **Magazine : Ushuaïa.** L'Esprit de Bluebird, d'Alan Lindsay ; Nobles dauphins (1re partie) ; Les Requins de la Royal Navy ; Escalades sur un monde précieux : l'Utah, de Maurice Rebeix.
23.40 **Magazine : Formule sport.** Football : championnat de France ; Boxe : Championnat du continent américain poids plume, à New-York : Kevin Kelley (USA)-Troy Dorsey (USA).

A 2

13.20 **Magazine : Si ça vous change...**
14.05 **Magazine : Animalia.** Des crotales en spectacle.
15.00 **Magazine : Sports passion.** Basket-ball : championnat de France (demi-finales).
15.15 **Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**
15.30 **Magazine : Sports passion** (suite). Basket-ball : championnat de France (demi-finales).
17.05 **Série : Euroflics.**
18.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.35 **Série : ENG.**
19.25 **Série : Sylvie et compagnie.**
19.50 **Trois minutes pour faire lire** *Mémoires de paille et de soie*, de Juchini Saga.
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros**
Le Jeu du cœur depuis Beaune.
22.45 **Magazine : Double jeu.** Invitée : Charlotte de Turckheim. Variétés : Otis Redding, France Gall, les Objets.
0.00 **Journal et Météo.**
0.15 **Variétés : Le 4e Gala de L'UNICEF.** *Emission présentée par Audrey Hepburn et Roger Moore.*

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 : demi-finales, en direct.
18.00 **Magazine : Montagne** (sous réserve de la durée du match de tennis). Conquérants de l'inutile, de Chris Bonington et Richard Else. 2. L'ombre de la montagne.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 1.20 La Sept —

20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Histoire parallèle** (v.o.).
21.00 ▶ **Documentaire : Haute-Savoie 1944.** 2. Les circonstances d'une justice.
22.30 **Le Courrier des téléspectateurs.**
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
22.58 **Téléfilm : Criminal Justice.** D'Andy Wolk.
0.20 **Magazine : Mégamix.** Inspiral Carpets ; Houria Haïchi ; Spencer ; Patato Valdès et Alfredo Rodriguez ; Archive indienne ; Marianne Faithfull ; Public Ennemy.
1.20 **Sport : Voile.** Coupe de l'America : finale.

CANAL PLUS

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.01 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : Trop jeune pour la mort.** De Robert Markowitz.
15.35 **Le Journal du cinéma.**
16.00 **Documentaire : Voyage sur Mars.** D'Akira Yoshizawa.
16.40 **Documentaire : Les Allumés...**
17.05 **Les Superstars du catch.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Décode pas Bunny.** Tiny Toons.
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.05 **Sport : Football : coup d'envoi.** En multiplex et en direct les matches les plus importants de la 37e journée du Championnat de France.
20.05 **Football : coup d'envoi.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Opera.** ■■ Film italien de Dario Argento (1987).
0.30 **Cinéma : Les Nuits de Harlem.** ■ Film américain d'Eddie Murphy (1989) (v.o.).

M 6

13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Brigade de nuit.**
15.45 **Série : Les Espions.**
16.35 **Série : Vegas.**
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial France-Amérique. Detroit, ville de l'automobile.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.30 **Les Dents de l'humour.**
20.40 **Téléfilm : Les Routes de la vie.** De Michael Landon. *Injustement emprisonné et père sans le savoir.*
22.20 **Téléfilm : Le Triangle des Bermudes.** De William A. Graham, avec Fred McMurray, Sam Groom. *Des disparitions inexpliquées.*
23.40 **Musique : Flashback.**
0.10 **Six minutes d'informations.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.20 **Documentaire : Boulez XXe siècle.** De Pierre Boulez et Nat Lilenstein. 5. Le timbre.
16.15 **Documentaire : Jazz à Paris.** De Franck Cassenti.
17.10 **Documentaire : Cajun Visits.** De Yashia Aginsky.
17.40 **Documentaire : Blues de Balfa.** De Yashia Aginsky.
18.05 **Magazine : Avis de tempête.** De Sylvie Jézéquel et Alain Charoy. Portrait : les coiffeuses ; Dossier : aventuriers et écrivains ; Les cours particuliers de Roland La Science : les thermolactyls.
19.00 **Documentaire : Damia, concert en velours noir.** De Juliet Berto.
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 ▶ **Documentaire : Haute-Savoie 1944.** De Denis Chegaray et Olivier Doat. 2. Les circonstances d'une justice.
22.30 **Le Courrier des téléspectateurs.**
22.35 **Soir 3.**
22.58 **Téléfilm : Criminal Justice.**
0.20 **Magazine : Mégamix.** Inspiral Carpets ; Houria Haïchi ; Spencer ; Patato Valdes et Alfredo Rodriguez ; Marianne Faithfull ; Public Enemy.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.** Rencontre avec Yorkos Loukkos, responsable du Ballet de Lyon ; Entretien avec Laurent Hilaire, étoile de l'Opéra de Paris ; La rentrée du New-York City Ballet ; Mémoires, de Martha Graham.
20.30 **Photo-portrait.** Simon Edwards, ténor.
20.45 **Dramatique.** Tahâfot al-Tahâfot, d'Armando Llamas.
22.35 **Musique des Pâques orthodoxes.**
23.00 **Pâques orthodoxes.** En direct de la cathédrale Nevsky à Paris.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** Dimitri, montreur d'ours – Jean-Yves Loudes et ses histoires de vie pour la Maison du travailleur étranger.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (donné le 27 juillet 1991 lors du Festival de Salzbourg) : La Flûte enchantée, opéra en deux actes de Mozart, par le Chœur de l'Opéra de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : Sir Georg Solti.
0.08 **Les Bruits du siècle.**
1.30 **Les Sortilèges du flamenco.** Par Robert J. Vidal.

Dimanche 26 avril

TF 1

14.15 **Série : Rick Hunter inspecteur choc.**
15.15 **Série : Columbo.**
16.35 **Disney parade.**
18.05 **Magazine : Téléfoot.** Championnat de France ; Coupe de France : quarts de finale (résumé) ; Le transfert de Papin.
18.55 **Loto sportif.**
19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Raymond Barre.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : La Rumba.** ■ Film français de Roger Hanin (1986).
22.30 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.35 **Cinéma : Don Camillo Monseigneur.** □ Film italo-français de Carmine Gallone (1961).
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.50 **Dimanche Martin.**
17.30 **Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.**
18.15 **1. 2. 3. Théâtre** (et à 0.00).
18.20 **Magazine : Stade 2.** Basket-ball : championnat de France ; Football : championnat de France ; Les résultats de la semaine ; Rugby : championnat de France ; Cyclisme : Amstel Gold Race ; Golf : Open de Cannes-Moulins ; Voile : Coupe de l'America ; Tennis : Tournoi de Monte-Carlo ; Boxe : Eric Nicoletta.
19.30 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 ▶ **Téléfilm : Bains de jouvence.** De Marc Rivière.

22.25 **Magazine : Bouillon de culture.** Invité : René Dumont, *Rebelles, mais à quoi ?* ; Jean-Edern Hallier, *la Force d'âme* ; Philippe Meyer, *Pointes sèches* ; Renaud au Casino de Paris.
23.50 **Journal et Météo.**

FR 3

14.25 **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 : finale, en direct.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** Invité : Jean-François Deniau. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Téléchat.**
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Jeu : Spécial Questions pour un champion.** Masters VII, la finale.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Invité : Farid Aïchoune, journaliste, écrivain.
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Sport : Voile.** Coupe de l'America : finale (résumé).
22.55 **Cinéma : Masques de cire.** ■■■ Film américain de Michael Curtiz (1933) (v.o.).

CANAL PLUS

14.00 **Téléfilm : Double vision.**
15.30 **Magazine : 24 heures.**
16.35 **Documentaire : Les Oiseaux de feu.**
17.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.25 **Cascades et cascadeurs n° 4.** Présenté par Marc Toesca.
17.55 **Le Journal du cinéma.**
18.00 **Cinéma : Gawin.** □ Film français d'Arnaud Sélignac (1990).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.**
20.25 **Magazine : L'Equipe du dimanche.**
20.30 **Cinéma : Parrain d'un jour.** ■■ Film américain de David Mamet (1988).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **L'Equipe du dimanche.** Football : Liverpool-Manchester United ; Inter Milan-Juventus ; Stuttgart-Dortmund ; Les buts de la D1 et de la D2 ; Les buts européens ; Handball : finale de la Coupe de France, en différé de Lyon.
0.15 **Cinéma : Plaisir d'amour.** ■■ Film français de Nelly Kaplan (1990).

M 6

14.45 **Variétés : Multitop.**
16.15 **Série : Clair de lune.**
17.05 **Série : Le Saint.**
18.00 **Série : Espion modèle.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.40 **Téléfilm : Coupables d'amour.**
22.25 **Magazine : Culture pub.**
22.55 **Cinéma : Caresses sous un kimono.** Film japonais de Noribumi Suzuki (1974).

LA SEPT

13.35 **Théâtre : Qu'ils crèvent, les artistes.** Pièce de Tadeusz Kantor.
15.05 **Informations : Dépêches.**
15.10 **Musique : Récital Fischer Dieskau.** Dietrich Fischer Dieskau, baryton, accompagné au piano par Hartmut Höll.
15.30 **Informations : Dépêches.**
15.35 **Courts métrages : Henri Cartier-Bresson, cinéaste.** Impressions du Sud ; Impressions de Californie.
16.25 **Informations : Dépêches.**
16.30 **Téléfilm : Le Siècle des Lumières.**
17.55 **Informations : Dépêches.**
18.00 **Documentaire : Trottoirs intimes.**
18.55 **Informations : Dépêches.**
19.00 **Documentaire : Monsieur S./Madame V.**
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Sait-on jamais.**
20.25 **Le Courrier des téléspectateurs.**
20.30 **Cinéma : Démons dans le jardin.** ■■ Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon (1982).
22.10 **Le Dessous des cartes.**
22.20 **Cinéma : La Captive du désert.** ■ Film français de Raymond Depardon (1990)

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Silence ! ... Elle tourne, de Norbert Aboudharam.
22.35 **Musique : Le Concert.** (donné le 14 avril à la Maison de Radio-France) : Face au Toro, par le Quartet de Jean-Marc Padovani (Jean-Marc Padovani, saxophone, Franck Tortellier, vibraphone, Yves Rousseau, contrebasse, Pierre Guignon, batterie, Enzo Cormann, voix).
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 6 septembre 1991 lors du Festival de Montreux) : Vespro della Beata Vergine, de Monteverdi, par le Collegium vocale de Gand, les Sacqueboutiers de Toulouse, dir. Philippe Herreweghe.
22.15 **Mémoire d'orchestres.** Par Philippe Morin. L'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Paul Paray et André Navarra, violoncelle : Symphonie n° 1 en ut majeur op. 21, de Beethoven ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Pascal ; Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Espana, de Chabrier.
23.35 **Mère obscure père ambigu et fils accompli.**

Le Monde

Pour le troisième mois consécutif

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire en mars

La balance commerciale de la France a de nouveau été excédentaire en mars, les exportations ayant atteint 106,9 milliards de francs après correction des variations saisonnières, tandis que les importations s'élevaient à 105,48 milliards de francs. Cet excédent de 1,38 milliard de francs porte à 5,4 milliards de francs le solde positif du commerce extérieur depuis le début de l'année. A titre de comparaison, le commerce extérieur s'était soldé par un déficit de 14,3 milliards de francs au cours du premier trimestre 1991.

Le bon résultat de mars s'explique notamment par la vente de 21 Airbus pour 5,3 milliards de francs contre 11 appareils en février pour 2,8 milliards de francs. Mais le bon résultat enregistré a aussi pour cause une forte progression des exportations, qui augmentent de 2,8 % en un mois et de 9,5 % en un an.

□ **Rejet d'une demande de commission d'enquête sur l'affaire Habache.** – La commission des lois de l'Assemblée nationale a rejeté, jeudi 23 avril, la demande de constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la venue en France, fin janvier, de M. Georges Habache, déposée par les présidents des groupes de l'opposition (UDF, RPR et UDC). Le rapporteur, M. François Massot (PS), a expliqué que les critiques de l'opposition sur le caractère *«obscur»* de l'affaire Habache ne sont plus fondées, car *«le gouvernement a exposé les faits à l'occasion d'une session extraordinaire du Parlement»*.

La réforme du code pénal au Sénat

La droite félicite les socialistes d'admettre l'incrimination pour «terrorisme»

Les sénateurs ont adopté en première lecture, jeudi 23 avril, après l'avoir modifié, le projet de livre IV du code pénal, relatif à la répression des crimes et des délits contre la nation, l'Etat et la paix publique. Ce texte, présenté par M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, avait été adopté par les députés le 8 octobre dernier. Les groupes communiste et socialiste ont voté «contre», tandis que la droite a félicité le gouvernement et les sénateurs socialistes d'accepter aujourd'hui l'incrimination pour «terrorisme», que le PS rejetait en 1986.

La réforme du code pénal, commencée en 1989, entre dans sa dernière ligne droite. Un accord a déjà été trouvé en commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée) à propos du livre I, qui expose les principes généraux du nouveau code. La CMP sur le livre II, qui traite des atteintes contre les personnes, sera convoquée au cours de l'actuelle session, laquelle devrait permettre d'achever l'examen des livres III (atteintes contre les biens) et IV, tous les deux en navette. Ces deux derniers textes ne font pas l'objet de désaccords profonds entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Au Palais du Luxembourg, comme au Palais-Bourbon, une atmosphère particulièrement studieuse, bien éloignée des vigoureux débats de naguère, a présidé, jeudi, à l'examen des dispositions relatives au terrorisme contenues dans le livre IV du projet de code pénal. La droite, jadis «sécuritaire», en a oublié de taxer les socialistes de «laxisme». Rapporteur du livre IV après avoir été, comme l'a obligeamment rappelé M. Vauzelle, le rapporteur du projet de loi de 1986 relatif à la lutte contre le terrorisme, M. Paul Masson (RPR, Loiret) a même félicité le gouvernement pour avoir enfin créé l'infraction autonome de terrorisme, à laquelle les socialistes s'étaient pourtant opposés en 1986.

M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) a convenu que *«la leçon»* avait été tirée des événements et des faits. M. Charles Lederman (Val-de-Marne) s'est montré, au nom du groupe communiste, particulièrement acide. Annonçant l'hostilité de son groupe au texte dans son ensemble, il a profité d'une question préalable (finalement repoussée par la droite et les socialistes) pour rappeler malicieusement au gouvernement les propos définitifs tenus, il y a six ans, par M. Roland Dumas, par M. Michel Sapin et par... M. Dreyfus-Schmidt lui-même.

M. Vauzelle a saisi l'occasion offerte par la présence, dans le projet de livre IV, d'une batterie de dispositions contre la concussion, la corruption et l'ingérence, pour rappeler les propos tenus, à ce sujet, par M. Pierre Bérégovoy à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le garde des sceaux a réaffirmé la volonté du gouvernement de lutter contre toute forme de corruption, *«active ou passive»*, et contre le *«trafic d'influence»*, les modifications du code pénal assurant, selon lui, *«une répression plus adaptée et plus efficace»*.

Le garde des sceaux, qui a ajouté au dispositif un amendement relatif aux violations des règles des procédures de marchés, a d'ailleurs accepté les amendements proposés par le rapporteur, qui maintiennent au niveau actuel les peines édictées en la matière. Les sénateurs ont ainsi décidé que *«la corruption passive et le trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique»* et *«la corruption active et le trafic d'influence commis par des particuliers»* seront punis de dix ans d'emprisonnement et de 1 million de francs d'amende, au lieu de sept ans de prison et 700 000 F d'amende.

En revanche, au chapitre de l'ingérence, les sénateurs ont assoupli le dispositif prévu pour les maires des communes de moins de trois mille cinq cents habitants. Ceux-ci pourront traiter avec la commune dont ils sont maires pour la fourniture de biens dans la limite de 100 000 F (un plafond indexé sur l'indice des prix) au lieu de 75 000 F, comme en avaient décidé les députés. Les maires pourront acquérir *«un bien appartenant à la commune pour la création ou le développement de leur activité artisanale»*.

La virulence des réactions au non-lieu prononcé le 13 avril en faveur de Paul Touvier a suscité un débat au sujet d'une disposition introduite dans ce livre à l'Assemblée nationale, qui reprend l'incrimination de l'actuel code pénal réprimant le fait de jeter le *«discrédit»* sur *«un acte»* ou sur *«une décision juridictionnelle»*. MM. Lederman et Dreyfus-Schmidt ont longuement plaidé pour sa suppression, au nom de la liberté de la presse, mais ils n'ont su convaincre ni la majorité sénatoriale, ni le ministre, qui s'en est remis au vote des sénateurs.

Au cours de la discussion des articles, le Sénat a renforcé la répression de certains délits, tels que la bigamie, qu'il souhaite rendre passible de trois ans de prison et de 300 000 F d'amende (au lieu d'un an de prison et de 100 000 F d'amende). La majorité sénatoriale a étendu, aussi, l'interdiction du territoire aux étrangers coupables de certaines infractions, ce qui a amené le groupe socialiste à voter contre le texte ainsi modifié.

GILLES PARIS

Après l'avis rendu par la commission des conflits

L'éclatement de la FEN semble inéluctable

La commission des conflits de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réunie jeudi 23 avril, a adopté, par treize voix contre douze, un avis stipulant que deux des onze syndicats minoritaires de la fédération, appartenant à la tendance Unité et action (proche des communistes), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), avaient *«rompu le lien qui les unissait à la FEN»*. Le conseil fédéral national, convoqué le 6 mai, devrait en tirer les conséquences.

Après douze heures de débats à huis clos, la commission des conflits de la FEN, saisie le 8 avril dernier par son secrétaire général, M. Guy Le Néouannic (*le Monde* du 10 avril), a rendu son verdict : le SNES, second syndicat de la Fédération, et le SNEP, les deux piliers de la principale tendance minoritaire Unité et action (UA), doivent quitter la Fédération.

Si la rupture était consommée, la direction socialisante de la FEN ferait d'une pierre deux coups : elle se retrouverait libérée du poids de sa minorité communiste, mais surtout elle pourrait enfin laisser le syndicat des instituteurs, le SNI-PEGC, chasser librement sur le terrain des lycées, où le SNES règne actuellement sans partage.

Le motif avancé par la commission des conflits pour engager une exclusion est *«le manquement répété aux règles de la Fédération»*. Et les deux principales instances de la FEN, le bureau fédéral national et le conseil fédéral national sont priés *d'«enregistrer cette rupture»* lors de leurs prochaines réunions des 27 avril et 6 mai. La tendance dominante, Unité, Indépendance et démocratie (UID) étant largement majoritaire dans ces deux instances, l'éclatement de la fédération enseignante semble donc inéluctable.

Mme Martine Le Gal, présidente de la commission des conflits et secrétaire nationale du SNI-PEGC, ne le cachait pas jeudi soir. L'avis soumis à l'exécutif de la fédération, soulignait-elle, repose sur *«des écrits, des faits et des prises de position du SNES et du SNEP qui attestent de leur comportement «antifédéral»*.

Soutenus par l'ensemble des minoritaires de la Fédération, qui redoutent *«d'autres charrettes»*, les deux syndicats menacés placent, eux, délibérément le débat sur le terrain du droit. *«D'après nos statuts*, soulignaient les représentants d'Unité et action jeudi 23 avril, *aucune de nos instances n'a compétence pour engager ou prononcer une exclusion»*. Et ils dénonçaient le *«putsch»* perpétré par la direction de la FEN, *«sur des arguments infondés, avec des dossiers vides»*.

«Nous sommes déterminés à faire échec par tous les moyens à cette entreprise», avait prévenu Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, avant l'organisation du vote. Un avertissement qui indique clairement que, si l'exclusion était définitivement prononcée le 6 mai, le SNES et le SNEP pourraient entamer un recours en justice pour *«rester dans la FEN»*.

CHRISTINE GARIN

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1992 a été tiré à 505 247 exemplaires.

Demain dans *le Monde*

Maastricht : un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing

Dans un entretien au *Monde*, l'ancien président de la République précise ses critiques contre le projet de révision constitutionnelle qui va être soumis au Parlement avant la ratification des accords de Maastricht et définit les conditions dans lesquelles une large concertation pourrait s'engager sur ce sujet avec le gouvernement.

Afrique : les exilés du fleuve

Woloof, Toucouleur ou Soninké, ces émigrants sénégalais, partent en masse «faire la France». Le retour au pays n'est pas toujours rose.

AFGHANISTAN

Accord entre chefs de la résistance pour former un conseil intérimaire

Les chefs moudjahidins afghans sont parvenus à un accord, vendredi 24 avril, sur la composition d'un conseil intérimaire qui prendra en charge l'administration politique et militaire de l'Afghanistan pendant deux mois, a-t-on appris de sources rebelles concordantes à Peshawar, au Pakistan. Ce Conseil, composé de cinquante et un membres, serait dirigé par le dirigeant modéré Sibgatullah Mojaddedi, chef de la petite faction du Jabha-Nejat-e-Mili, a indiqué l'Agence islamique de presse (AIP). – *(AFP.)*

ÉCHECS : les demi-finales du Tournoi des candidats

Short écrase Karpov

Est-ce la fin ? Alors qu'il ne reste que deux parties, Karpov est mené 4,5-3,5 dans sa demi-finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs face à Short. La conclusion est limpide : il doit gagner une des deux parties, sans perdre l'autre, pour pouvoir jouer, au moins, les prolongations.

L'ancien champion du monde a, depuis longtemps, montré qu'il pouvait se sortir d'un aussi mauvais pas, mais l'écrasement qu'il a subi, jeudi 23 avril, dans sa huitième partie contre Short peut rendre pessimistes ses supporters. Dans une espagnole, Karpov a été laminé. Il a perdu à la fois au temps (au vingt-septième coup, il avait une heure de retard sur Short) et stratégiquement. Le grand-maître anglais a joué «à la Kasparov», forçant son adversaire à l'abandon au trente-sixième coup devant une menace de mat que Dieu lui-même n'aurait pu parer. Samedi, Karpov, avec les Blancs, n'aura d'autre choix que le gain, de même que Youssoupov, mené d'un point par Timman.

Il n'y a pas que Karpov qui souffre, Kasparov a subi une deuxième défaite dans le Tournoi de Dortmund. Après Kamsky, c'est Huebner qui l'a battu en cinquante coups, déjouant la défense favorite du champion du monde : l'est-indienne. Ivantchouk, dans la même sixième ronde, a mordu la poussière pour la première fois face à Bareev, qui se retrouve seul en tête à trois rondes de la fin avec quatre points.

SOMALIE

Regain d'inquiétude après l'échec d'une attaque de Mogadiscio par l'ex-président Syad Barre

La décision du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, de demander au Conseil de sécurité l'envoi de cinq cents soldats à Mogadiscio pour superviser la distribution de l'aide humanitaire et le respect du cessez-le-feu (*le Monde* du 24 avril) a suscité la vive réaction du «président» par intérim, M. Ali Mahdi Mohammed. Ces soldats *«ne suffiront pas. Il en faut plus!»*, a-t-il estimé, jeudi 23 avril, dans une déclaration radiodiffusée.

Cette demande intervient au moment où des informations font état d'une tentative avortée de reprise de la capitale par les forces loyales à l'ancien président Syad Barre. Ce dernier, renversé en janvier 1991, avait fui Mogadiscio et s'était réfugié dans le sud de la Somalie. Selon des membres d'organisations humanitaires, contactées à Nairobi, au Kenya, ces troupes auraient été repoussées à 30 kilomètres seulement de Mogadiscio, contraignant le «gouvernement» de M. Ali Mahdi à lancer un appel à la mobilisation générale. – *(AFP.)*

□ **Deux morts après l'atterrissage forcé en Tchécoslovaquie de deux avions de tourisme du Secours populaire français. – Deux** morts ont été retrouvés, vendredi matin 24 avril, par une équipe de secours tchécoslovaque après l'atterrissage forcé de deux avions de tourisme du Secours populaire français sur une montagne culminant à 1 083 mètres, à 2 kilomètres du village de Bialy-Potok, à une centaine de kilomètres au nord-est de Prague, près de la frontière polono-tchécoslovaque. Il s'agit d'un Cessna et d'un Piper qui participaient à l'opération Secours-Air-Solidarité dont le but était de transporter au moyen d'avions de tourismes légers des médicaments de Lens (Pas-de-Calais) en Pologne, Biélorussie et Roumanie. De nombreux incidents s'étaient produits dès le début de l'opération, qui semblerait avoir été mal préparée. – *(AFP.)*

Mme Simone Veil invitée du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

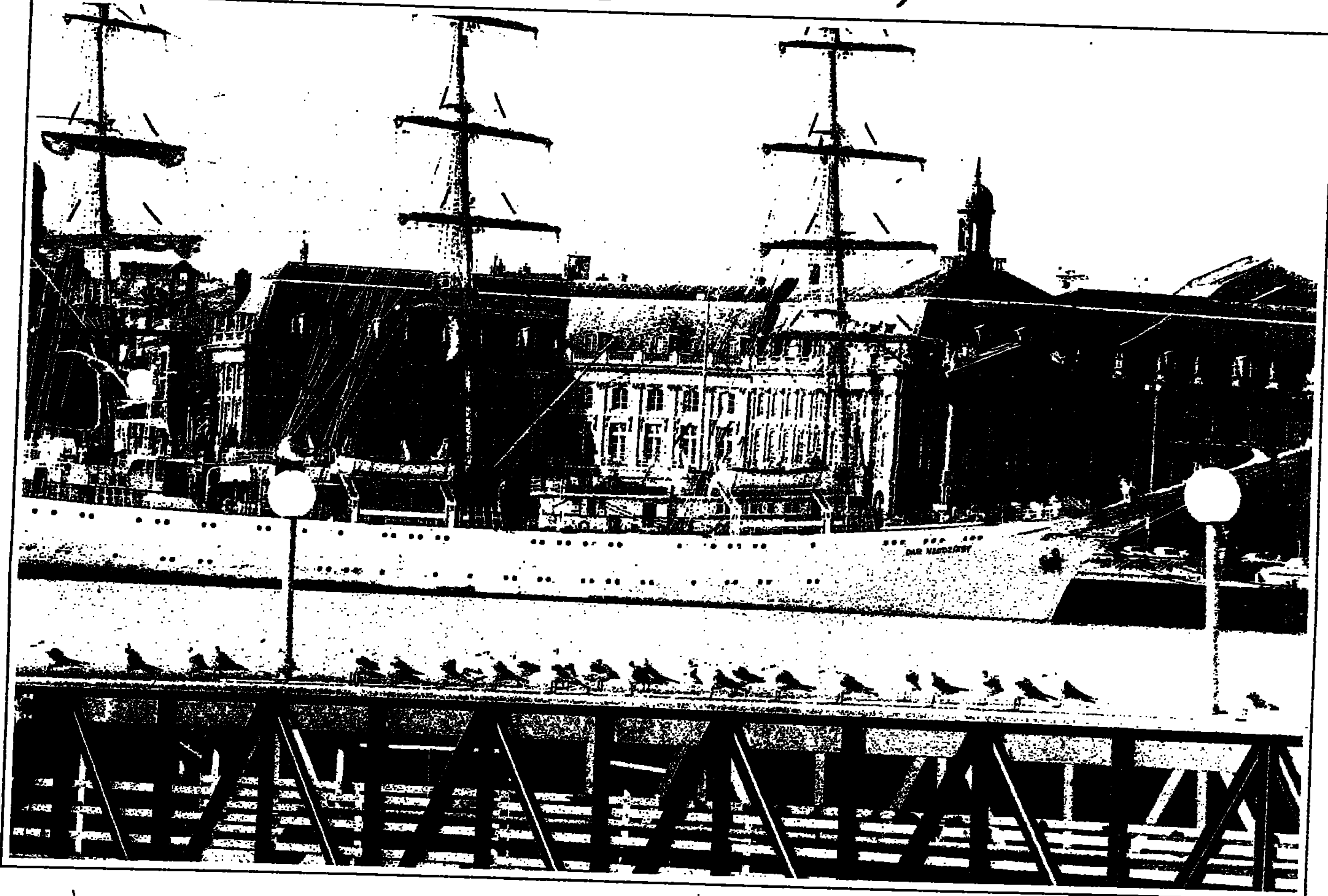
Mme Simone Veil, ancien ministre, député européen (groupe libéral), sera l'invitée de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*», dimanche 26 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne de Strasbourg répondra aux questions de Jean-Pierre Langellier et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Pierre-Marie Christin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Le Monde

SANS • VISA

Bordeaux, sang chaud, tête froide



THIERRY COLIN

Place de la Bourse.

A la veille de son quarante-troisième Mai musical, événement le plus international d'une vie culturelle chargée, atmosphère soufrée dans Bordeaux la convenable : footballeur en chef emprisonné, quais en déshérence. Pourtant, le vieil « esprit chartron » insuffle toujours sa rigueur à ce chef-lieu au ton de capitale.

UNE figure de vertu, une sûreté de soi déjà éprouvées ailleurs. Mais où donc ? Peut-être à Téhéran... comme si de secrètes coïncidences reliaient le foyer de l'islamisme à La Mecque du vin fin. Les *Lettres persanes*, déjà, furent conçues par un *« président à mortier du parlement de Guyenne... »*.

Bordeaux ville-quai, cité-salon. Avec les mêmes visages sur les deux sites. Une double vie, très officielle et très rentable. *« Le quartier des Chartrons fourmille de gens qui ont bien rempli leur poche »* (lettre d'un Chartronais à un autre Chartronais, 1823). En gros, ça a duré de Colbert, parrain de la *« Compagnie privilégiée des marchands bordelais »*, à de Gaulle dépêchant le beau gosse de la Résistance, Delmas, alias Chaban, dans la métropole girondine encore ensorcelée par un maire socialo-vichyste.

Le commerce nourrissant le commerce de l'esprit. Et vice-versa. Voilà la vraie recette de Bordeaux, même si elle n'a pas inspiré la statuaire sur *« cours »* et *« allées »*, préférées ici à boulevards et avenues. Montesquieu, nous rappelle son descendant, toujours *« viticulteur-propriétaire dans l'Entre-deux-Mers »*, se félicitait, sous son bonnet de magistrat – le mortier – de ce que *« le succès de* l'Esprit des lois *en Angleterre y contribue au succès de* [son] *vin »*. Et réciproquement.

Téhéranoïde ou pas, Bordeaux est atypique en Hexagonie. François Mauriac (1885-1970) nous avait prévenus que son berceau était, à l'instar de Paris, *« une vraie capitale »* précisant : *« Le plaisir essentiel qui nous attache à la ville et qui est la vie de relations, les Bordelais le goûtent mieux peut-être que les Parisiens* (...). *A Bordeaux, Proust aurait pu écrire* Du côté de Guermantes (1). » Produit du lieu aussi, le chroniqueur Philippe Jullian (1919-1977), petit-fils de l'historien Camille Jullian, avait bien cerné les ingrédients du particularisme bordelais : *« C'est la seule ville de province qui a l'allure d'une capitale et dont la société présente tous les traits d'une aristocratie se suffisant à elle-même. Moins avare que Lyon, plus distinguée que Marseille, moins sérieuse que Lille mais plus réservée que Toulouse, Bordeaux ne s'intéresse que fort peu à ce qui se passe à Paris* (2). »

Austère dans ses extérieurs, épicurienne dans l'intimité – ça, encore, c'est Téhéran, – Bordeaux, dès le siècle des Lumières, a inventé, à partir de ce chaud-froid social, un style qui continue de faire florès en France et ailleurs : le « bon genre ». La couleur bordeaux même, qui réussit à être rouge sans tourner au criard, illustre un comportement dû, historiquement, à quelques centaines seulement d'immigrés : des protestants d'Angleterre, d'Irlande, de Hollande, de la Hanse, qui sous leur francité acquise, ont bien pris garde de ne jamais oublier leurs origines.

Débarqués au dix-huitième siècle et à l'entour, sur la rive gauche de la Gironde, pour y négocier et exporter chez leur coreligionnaires les crus que fabriquaient savamment ces empotés d'agriculteurs catholiques du Médoc ou d'Entre-deux-Mers, les nouveaux venus firent souche sur place, tout en se mariant le plus souvent entre eux.

En ce temps-là le vin n'était que clairet – le *claret* des Britanniques, – breuvage pâle, aigrelet, léger et vite périssable – mais néanmoins enivrant. La vinification n'avait guère évolué depuis qu'Ausone naquit dans la romaine Burdigala, y gérant sans difficulté – déjà – sa « double casquette » de poète latin et d'exploitant-négociant vinicole. Durant la seconde partie du dix-huitième siècle, les progrès de la chimie (et un peu plus de propreté) permirent enfin de donner au vin corps, couleur et durée. Le premier millésime de très grande qualité fut 1811, *« l'année de la comète »*. L'Irlando-Bordelais Patrick Mitchell, en inventant la bouteille telle que nous l'utilisons encore aujourd'hui, mérita bien les deux rues bordelaises à son patronyme.

On comprendra que jamais homme ne fut plus haï en Gironde que l'Ogre corse, avec son fichu blocus continental. Les Bourbons, jadis nargués, furent accueillis avec transport : due à Gros, l'une des toiles les plus regardées du Musée des beaux-arts (3) reste *l'Embarquement de la fille de Louis XVI à Pauillac en 1815*, au milieu des pleurs de ses fidèles bordelais. En retour, l'héritier de la dynastie fut duc de Bordeaux. Et cette commune est sans doute la seule de France à avoir conservé une artère – un quai, bien sûr – au nom de Louis XVIII, excellent roi méconnu, sauf à Bordeaux justement.

N'est-ce point son ministre de l'intérieur, le Bordelais Louis-Joachim Lainé, qui, en 1821, ordonna à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre Deschamps de construire, entre Garonne et Chartrons, un entrepôt de 15 000 mètres carrés – *« église romane pour marchandises »*, selon l'expression de Pierre Veilletet ? (v. « Guide »). C'est le seul bâtiment « moderne » de la cité capable de rivaliser avec la grandeur de la Bourse des Gabriel ou de l'Opéra de Louis. Sur cette décennie 1820 où tout redémarre ici pour cent ans et plus, Balzac a laissé un roman peu lu, *le Contrat de mariage*, imbroglio juridico-financier dont sortirent victorieuses deux implacables Hispano-Bordelaises.

Sauvé cent cinquante ans plus tard grâce à d'autres dames des Chartrons, l'Entrepôt Lainé est, depuis une décennie, l'un des centres d'art contemporain les plus cités à New-York ou à Tokyo.

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 26

(1) *Bordeaux, une enfance* (avec un texte de Michel Suffran, voir « Guides »).

(2) *Le Dictionnaire du snobisme* (Plon, 1958) va être réédité ce printemps chez Bartillat (450 p., 120 F).

(3) La grande anomalie culturelle de Bordeaux, c'est l'exiguïté de son Musée des beaux-arts, où l'accrochage moderne ne permet de montrer que quelques dizaines de ses trois mille ou quatre mille toiles, dont un seul Marquet sur la dizaine d'huiles portuaires splendides que possède, de ce peintre bordelais, le musée.

AU SOMMAIRE





COUP D'ŒIL

« Captain Dupont's speaking »

« **L***ADIES and gentlemen, Captain Dupont's speaking. We're about to proceed to our landing approach. We will land at Brest within ten minutes. Weather is fine but windy, and temperature...* » Se trouverait-on par hasard sur un vol international, en provenance d'une métropole américaine ou anglaise ? Pas du tout : ce type d'annonce est régulièrement donné sur tous les vols franco-français, circonscrits à l'Hexagone. Il n'y a pas jusqu'au TGV Sud-Est qui ne s'y mette lui aussi, avec l'accent, bien sûr : *« Laidizes ende djentleumènes, oui euraîve atte Avignonne. Plize, tchèque zat you dou notte forguette ènizingue ine ze traine... »*

L'anglais, le *« basic English »* que tout le monde peut comprendre, pas celui; idiomatique et hanté, à l'infinité de niveaux de compréhension, de Shakespeare, est devenu la langue minimale du voyage, aussi universelle que l'ancestral langage des gestes. Recul du français aidant, ce plus petit parler commun se fait même aujourd'hui le véhicule de communication entre des langues pourtant de mêmes racines telles que le français et l'italien, ou ce dernier et l'espagnol. On entend même régulièrement, tant la pression de cette langue est forte, les présentateurs de télévision prononcer à l'anglo-saxonne tel ou tel nom de ville ou de personnalité d'origine slave, comme, par exemple, l'étonnant « Boris Eltsaïne »...

On pourrait bien sûr broder sans fin sur cette universalisation de l'anglais comme langue de communication minimale – y voir, selon le bord auquel on appartient, le fait de la puissance économique ou de la domination culturelle, le reflet d'un recul inévitable des idiomes nationaux ou bien celui de la diffusion d'une espèce de « sous-culture de masse internationale » tarifée. La question de la langue de voyage demeure pourtant une vraie question ; et la généralisation de cet anglais-là en dit peut-être infiniment plus long qu'il n'y paraît sur l'évolution de notre mentalité à l'égard du voyage, de ce qu'il doit ou devrait être en théorie et de ce à quoi il se ramène en réalité.



La langue étant, comme chacun le sait depuis les structuralistes, l'horizon indépassable de nos mentalités régionales, le prisme inconscient au travers duquel nous interprétons et même simplement *voyons* le monde, tout voyage vrai – si l'on entend par là la perception et la compréhension d'une autre réalité, différente de la nôtre propre – suppose l'apprentissage de la langue locale du pays visité. Peut-on comprendre quelque chose de réel et d'essentiel de la différence qui peut exister entre les peuples anglais et français, par exemple, sans en revenir constamment aux caractéristiques profondément divergentes de leurs deux langues ?

CIORAN rappelait, il y a quelques années, combien le français, langue à la fois rigide, abstraite et douce, formaliste en fin de compte, *« un mélange de camisole de force et de salon »*, avait représenté pour lui, Roumain, une véritable *« cure »* contre ces excès de son caractère naturel, lyrique, voire grandiloquent, quasiment *« frénétique »* : adopter une langue, c'est revêtir en même temps la vision du monde que celle-ci porte avec elle, avec son système de valeurs, ses comportements et sa psychologie – bref, tout un héritage culturel devenu, avec le temps, presque une « donnée des sens ». L'histoire présente des Balkans ne cesse même de nous rappeler que la langue est le meilleur reflet qu'on puisse imaginer de l'histoire, souvent antédiluvienne, de la communauté qui la parle. Dans la langue, on peut lire autant les mentalités présentes que le souvenir des occupations étrangères, ainsi que les espoirs fondamentaux des peuples. Rien d'étonnant ainsi dans la scission de l'Ukraine d'avec l'ex-URSS, quand on sait que sa langue, pas très éloignée du serbe, s'est toujours sentie plus « méridionale » que le russe. Rien de surprenant, non plus, dans la traditionnelle méfiance des Roumains à l'égard des Russes, les premiers, de langue romane, s'étant toujours eux-mêmes un peu représentés – fiction ou réalité, là n'est pas l'important – comme des « légionnaires » romains civilisés veillant au bord des steppes parcourues par les barbares venus de l'est.

DANS les années 60-70, sous l'influence d'une théorie implicite du voyage conçu comme la rencontre d'une « culture autre » – deux termes, par parenthèse, qui constituent de véritables clichés d'époque, – on a vu ainsi se multiplier les comportements volontaristes, cherchant à pénétrer les mystères des réalités extérieures visitées par le moyen de la langue. Les bibliothèques des voyageurs de cette époque croûlent sous les manuels de conversation achetés à cette fin : « Le turc sans peine », « Le serbo-croate pour les touristes », « Manuel de conversation courante franco-hongrois » ou encore « Le grec moderne en toutes circonstances ». Les vieux hippies, devenus de solides quadragénaires, se souviennent encore de cette époque où l'on parlait presque bas sa langue, de peur de s'avouer – ce qui équivalait à un constat d'échec – « étranger » au pays visité. Et la littérature « expérimentale » d'alors n'hésitait pas, comme dans les romans de Leonard Cohen, installé dans une île grecque, à « coller », au beau milieu de son développement, des bribes de phrases étrangères. Bref, il fallait être ou s'efforcer d'être « couleur locale ».

La généralisation de l'anglais comme véhicule commun d'échanges reflète aussi – et surtout – la faillite de cette idéologie « généreuse » et passablement angélique. Retour de l'égoïsme ou Realpolitik appliquée à ce problème particulier ? Alors que, dans les années 60-70, pas un voyageur raffiné n'aurait osé affirmer son identité nationale, chacun, aujourd'hui, semble se laisser aller, ne cherchant plus à cacher son particularisme. La diffusion de cet anglais « international » bas de gamme dit profondément ceci : comprendre l'« autre » est une illusion, une utopie. Sauf à s'enraciner totalement dans une réalité étrangère, à s'exiler donc, les barrières de la langue et des mentalités demeurent insurmontables. Les caractères dits « nationaux » sont indépassables. On ne peut être autre chose que ce que l'on est, sauf à se trahir totalement. Tout masque est à jamais un leurre. Etonnante lucidité, qui est bien l'une des marques de l'époque actuelle : *exit* le rêve, place à l'effet de réalité. Feu le « village global » ressemble à ces villes-Potemkine tout en façades que l'on faisait jadis visiter aux hôtes de marque dans les ex-pays de l'Est : un décor mensonger derrière lequel il se passe strictement l'inverse. Nous, des « citoyens du monde », comme on le dit et le répète à satiété ? Allonc donc ! Foncièrement, nous ne nous sommes jamais émancipés des limites étroites de notre tribu.

Patrice Bollon

ESCALES

Musicales d'été

En épigraphe, le poème, charmant, un peu ésotérique, de Gérard de Nerval : *« Il est un air pour qui je donnerais/ Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber... »* Introduction appropriée d'un petit catalogue soigné présentant les festivals majeurs (Aix, Salzbourg) de la saison musicale d'été et des manifestations plus discrètes mais vivantes et de qualité (Savonlinna, les festivals italiens, Prague ou Budapest), avant de se clore sur une actualité tonitruante, Séville. Pour Idées Voyages (9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. : 42-85-44-04), une manière de donner le la.



CHRISTOPHE L.

Le festival d'Aix-en-Provence présente une nouvelle production de *la Carrière du libertin*, d'Igor Stravinski, *Don Giovanni* et *la Messe du couronnement*, de Mozart, le *Songe d'une nuit d'été*, de Benjamin Britten, et un récital du baryton-basse Samuel Ramey (16-20 juillet, 9 000 ou 10 000 F selon hôtel, tout compris).

Mozart est chez lui à Salzbourg – *les Noces de Figaro, la Finta Giardiniera* –, Messiaen – *Saint François d'Assise* – y est invité. Les trompettes d'*Aïda* sonneront dans l'arène de Vérone ainsi que le *Don Carlos* du même Verdi et *la Bohème* de Puccini (8-12 août, 10 200 F). Place au génie des lieux, à l'égal des grands classiques, à Edimbourg (Military Tatoo, *Moïse et Aaron*, de Rossini, concerts Tchaïkovski, 19-29 août, 14 700 F), Budapest (*Aïda* et ballets hongrois, 4-8 juillet, 8 900 F) et Prague, Brno, Austerlitz (Dvorak, Smetana et Janacek au programme des concerts, 3-10 septembre, 8 400 F).

Savonlinna dans ses forêts finlandaises est l'étoile qui monte (*Aïda, la Flûte enchantée* et *Fidelio*, 20-26 juillet, 13 300 F), Pesaro est exclusivement rossinienne (*Sémiramide, le Barbier de Séville, la Scala di Seta*, 6-11 août, 10 800 ou 11 700 F selon places), histoire de remercier le grand homme d'y être né, et la Maestranza de Séville abritera un concert de l'orchestre philharmonique de Vienne dirigé par Claudio Abbado (Haydn, Mahler) et *Don Giovanni* interprété par Ruggero Raimondi et mis en scène par Zeffirelli (6-10 septembre, 12 700 F).

Voyageurs à Saint-Malo

C'est presque devenu un rituel, attendu des bourlingueurs de tous âges. La 3e édition du festival « Etonnants voyageurs » réunira, les 8, 9 et 10 mai prochain, à Saint-Malo, dans un bourdonnement convivial et sur le thème de la rencontre de l'Ancien et du Nouveau Monde, une centaine d'auteurs, au nombre desquels Patrick Leigh Fermor, Jorge Amado, Nicolas Bouvier, Redmond O'Hanlon, Jacques Lacarrière, Jacques Meunier, Erik Orsenna, Jean Rolin, Alain Hervé, Kenneth White, Gilles Lapouge, Gavin Young, et tant d'autres qu'il est injuste de ne pas nommer, les illustrateurs Tardi, Loustal, Cagnat et Miles Hyman, des dessinateurs et des cinéastes. Un Salon du livre avec les publications d'une centaine d'éditeurs, dont l'Unesco et un stand du British Council présentant un panorama des écrivains voyageurs britanniques, un café littéraire, des spectacles musicaux, des expositions (photographies de Sebastiao Salgado, de Pierre Loti sur Istanbul en 1903-1905), des lectures, des films (dont la version longue de *Danse avec les loups*, de Kevin Kostner et de nombreux documentaires), des débats : la machine malouine mise en place en 1990 par Michel Le Bris, écrivain voyageur et directeur du festival, est rodée.

Les neiges du Kazakhstan

Pour grands enfants, un peu gâtés, qui veulent le froid quand d'autres brûlent, l'effort quand d'autres abdiquent et ne se satisfont pas de nos neiges programmées. Le Kazakhstan s'ouvre à leur appétit. Cette République toute neuve possède des espaces *« vierges de toute colonisation touristique outrancière »*, un territoire presque aussi vaste que notre vieille Europe, de nombreuses ethnies à dominante mongole, plusieurs religions, une capitale, Alma-Ata, de nombreux lacs, de longs fleuves (le Syr Daria), des étendues vallonnées principalement mais aussi des plateaux désertiques (le Kyzylkoum) et la chaîne du Tian Shan où évolueront nos amateurs de sensations fortes, à quelque 4 500 mètres d'altitude.

Interface International France (22, rue Renée-Thomas, 38000 Grenoble, tél. : 76-70-09-67) y conduit des expéditions sportives : alpinisme, trekking, héliski notamment. Pour ce dernier, transport par gros porteur de l'armée, pistes non tracées mais balisées, équipe de chirurgie mobile pour les secours sur le terrain, matériel fourni par l'organisateur. Chaque groupe de six skieurs confirmés est accompagné par un guide italien de haute montagne et par un guide kazakh. L'hôtel, un ancien centre de villégiature du parti communiste devenu trois étoiles, est situé à dix minutes du centre d'Alma-Ata. La nourriture est à base de produits locaux, viande de mouton, fruits et yaourt notamment. Une semaine, 16 875 F en pension complète au départ de Moscou (rotations hélicoptère illimitées et forfait remontées inclus) auxquels il convient d'ajouter le vol jusqu'à Moscou (3 300 F environ A/R). Formulons le vœu que ces sportifs se comportent en vrais voyageurs : qu'ils ne laissent aucune trace de leur passage, respectant l'intégrité de la montagne, pour le ravissement de ceux qui les suivront.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard.**

TÉLEX

Prague aujourd'hui et l'Ecosse aujourd'hui, deux guides récents des éditions du Jaguar (240 pages en moyenne, format 140 x 285, 140 F) dont la nouvelle collection « Autrefois et toujours » compte déjà cinq albums-photos, notamment un *Séville et l'Andalousie* (112 pages, plus de 100 illustrations en couleur, format 260 x 265, 190 F) tout à fait d'actualité.

Concerts en l'abbaye Saint-Georges, à Saint-Martin-de-Boscherville (Normandie). *Requiem* de Fauré et *Stabat Mater* de Poulenc interprétés par la Schola Cantorum de Paris (120 choristes, 60 musiciens), samedi 16 mai à 20 h 30 ; liturgies espagnoles et portugaises, par le groupe vocal Sei Voci, le 13 juin ; chants liturgiques anglais, de 1540 à nos jours, par le chœur de l'Oxford Magdalen College, le 5 juillet. Une occasion de découvrir la route des abbayes, de Rouen au Havre. Réservations des places (de 70 à 120 F) au 35-32-10-82. Bonnes adresses : le Normotel La Marine (tél. : 35-96-20-11), en bord de Seine, à Caudebec-en-Caux, pour sa cuisine familiale savoureuse ; le Relais de Montigny (tél. : 35-36-05-97), à Montigny, un deux étoiles dans un parc, pour ses spécialités de poissons ; l'Altea Champs de Mars (tél. : 35-52-42-32), à Rouen, pour sa cuisine recherchée ; « thé au château », au manoir de Villers, à Saint-Pierre-de-Manneville (tél. : 35-32-07-02), non loin de l'abbaye. Informations : Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime (tél. : 35-88-61-32).

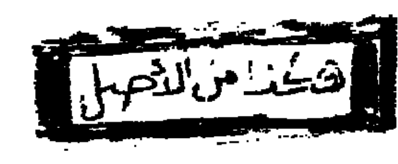
Maisons à louer en Ecosse, dans des sites choisis pour leur beauté et les possibilités d'activités typiquement écossaises (pêche, équitation golf, voile) : chalets dans l'ouest permettant de découvrir les Hébrides, cottages traditionnels. Ce forfait des North Sea Ferries comprend la traversée Zeebrugge-Hull sur un des bateaux de croisière de la compagnie (cabine intérieure pour 4 personnes à partir de 3350 F A/R la cabine ; voiture, 1120 F A/R). Location d'une maison à partir de 1 610 F par semaine de 7 nuits. Auprès de Transports et Voyages (8, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-90-90).

Œdipe roi, célèbre tragédie de Sophocle, et *Alceste*, drame satirique d'Euripide, seront interprétés dans l'un des rares théâtres antiques qui soit vraiment digne d'eux : au théâtre grec de Syracuse. Ces deux grandes œuvres seront données en alternance, du samedi 16 mai au mercredi 17 juin, à 18 heures. Places de 75 à 200 F environ (samedi et dimanche, 150 à 300 F). Réservations auprès de CIT Evasion (3, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 44-71-30-00). Tous renseignements auprès de l'Office italien du tourisme (23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-03-96).

L'Exposition Rembrandt, à la National Gallery, grâce à la compagnie Air UK, dont les vols atterrissent à l'aéroport Londres-Stansted (architecte Norman Foster). Deux possibilités : vols A/R et réservation de l'entrée à l'exposition (1000 F) ; vols A/R, transferts, deux nuits d'hôtel et visite de l'exposition (de 1 886 F à 3 128 F selon l'hôtel). Jusqu'au 25 mai auprès de Transchannel (tél. : 40-34-71-50) et dans les agences de voyages.

Nouvelle Maison du Limousin à Paris, au 30, rue Caumartin (tél. : 40-07-04-67), dans le 9e arrondissement. Ouverte du lundi au vendredi de 10 à 18 h 30 et le samedi de 12 à 18 heures, elle se veut un lieu d'information sur la région, dans les domaines économique, culturel et touristique, mais aussi un cadre pour des expositions et des réceptions et un « Espace affaires » (135 m² de bureaux et salles de réunion) au service des professionnels et des acteurs socio-économiques du Limousin.

« **Passion de bergers,** cloches et sonnailles : usages et fabrications », une exposition du Musée dauphinois de Grenoble. Elle présente des objets, des photographies, et donne à entendre des interviews et le son des cloches de troupeaux en transhumance. Nombreux prêts de musées français et italiens. Jusqu'au 15 juin, tous les jours sauf le mardi, de 9 h à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.



HISTOIRE

La Mal-Aimée

Elle plaira trop aux hommes de son siècle pour ne pas avoir déplu à son temps : la du Barry, fantôme poudré archivé avec précaution dans les chroniques scandaleuses de la fin d'un dix-huitième siècle livré à l'abandon et captif de ses excès. Au Musée de Marly-le-Roi, une exposition ouvre le procès en réhabilitation de la dernière favorite de cour.

DE liaisons vraiment dangereuses, on ne lui en connaît qu'une, hautement dommageable pour sa réputation, mais tout à fait nécessaire à son éducation commencée chez des conventines qui n'auront pas su la prévenir à temps de tout ce qu'une femme est en droit d'attendre de l'existence quand, aux sursauts du corps, répond un piquant et vif esprit de galanterie. Jeanne Bécu était encore curieuse de tout au moment où elle tombe sur Jean-Baptiste du Barry, dit « le Roué», homme d'affaires toulousain monté dans la capitale pour y faire prospérer des affaires véreuses, Valmont sans états d'âme, «marquis» à la redresse qui l'entraîne dans ses boudoirs pour des leçons particulières de philosophie dont elle sortira édifiée à vie.

Ce n'est pas cet habile proxénète qui osera le mot, mais, s'il est vrai que les femmes convenables sont celles qui ne conviennent pas, il en est de peu convenables qui conviennent admirablement. Qui conviennent énormément. La gentille Jeanne, née d'une étreinte entre un moine de la congrégation de l'ordre de Saint-Picpus et sa ravissante mère, allait être de celles-là et servirait la cause en chassant avec appétit sur le giboyeux territoire que lui offraient les mœurs de l'époque. La hargne en moins, le souci du pouvoir en plus, elle n'est pas très éloignée de la Nana de Zola qui a fait vœu de les avoir tous et de les contraindre tous à en rabattre de leur morgue et à courber l'échine sous le plaisir. A cette différence près que, là où la fille de Gervaise milite pour la ruine du système en place, la du Barry – plus amie qu'ennemie de l'intérieur – va se naufrager et couler avec la société qu'elle avait alarmée et rayie de ses caprices.

Usurpant des places au soleil dont elles ont su tirer de graves et riches avantages, les favorites ont toujours été mises en demeure d'avoir des comptes à rendre et de s'expliquer sur la gestion des moments privilégiés que le destin leur avait accordés. Les dossiers sont souvent lourds. Même la Pompadour à laquelle on avait mené la vie dure, mais dont les chroniqueurs finirent par disserter avec sympathie, n'est pas restée très longtemps à l'abri des verdicts grinçants dès, par exemple, que les Goncourt, en grands habits d'historiens, se sont mêlés de lui présenter leur ardoise. Que penser de la du Barry après les fers rouges fleurdelisés que ces deux mêmes *gentlemen* feront grésiller sur l'épaule ronde et poudrée de la comtesse? Du mal, forcément.

Avant de rencontrer son tourmenteur et sauveur, cette jolie fille – née à Vaucouleurs (affreuse coïncidence) en 1743 – avait donné dans la mode et la coiffure à Paris, métiers où elle voyait passer du monde et qui convenaient à ses aspirations. Arrive Jean-Baptiste « le Roué», qui, dans une manipulation de joueur de bonneteau, lui offre son peu recommandable savoir, une particule et son frère en mariage. Il vise la cour, le misérable, car il a fini par s'émouvoir des talents de la Vénus callipyge qu'il tient dans ses lacets et souhaite, dans un grand élan de généreuse et profitable bassesse, en faire bénéficier le roi. Un monarque pour l'heure en petite forme, abîmé dans le remord, et la crainte de tout, ne respirant encore que dans la peur de trépasser, génuflexionnant devant les icônes de sa chère marquise défunte, protégé par les exercices de piété de sa fille, prématurément offerte au carmel, et qui prie jour et nuit pour le salut de son âme.

La du Barry va entrer chez Louis XV par effraction. Tout le monde entend le fric-frac, sauf le roi, pris au trébuchet d'un sourire de vingt-cinq ans, éclairé d'une science antique et parfumé à des soufres inédits. Son sang ne fait qu'un bond : aucun de ses ancêtres, des plus moroses aux plus déprimés, n'avait eu sous la main pareil remontant. A bout d'ennui, le pouvoir reprenait des couleurs sous des effets de gorge. La dame était dans la place et commençait à y ronronner à l'ombre de panthères qui venaient de se faire dérober les faveurs du souverain déclinant.

Ce roi à femmes, qui avait fait poser des scellés de contrition sur son «pavillon de chasse» du Parc-aux-Cerfs et donnait l'impression d'avoir raccroché les gants, jette sa verdeur retrouvée – il a cinquante-huit ans – dans des joutes savantes dont il sort imbécilisé de bonheur, cédant à toutes les demandes de la jeune goule, qui finira même par faire tomber la tête de Choiseul, un costaud pourtant, mais dont la politique aux frontières ne pesait pas lourd devant les prouesses de la favorite. Cette diablesse aux yeux bleus, encore un peu grisette, encore un peu faubourg, apparaît vite comme invincible, elle qui prend chaque jour des bains d'eau glacée coupés d'amants de passage qui font immédiatement connaître leur bonne fortune, accréditant l'histoire qu'on raconte de l'arrivée d'une vamp fatale dans les satins de la cour.

A-t-elle conscience qu'elle est le dernier météore de son espèce à emprunter la voix lactée et royale que les nouveaux arrêts qui s'approchent vont bientôt mettre en liquidation judiciaire? Sait-elle qu'elle est en train de faire la fermeture? En tout cas, rien n'indique dans son train de vie – dans son train de vivre – qu'elle ait eu un quelconque souci de placer chichement les écus de l'Etat. Elle dépense comme elle se dispense, avec énergie et largesse. C'est le moment qui compte, pas les bruits qu'on galvaude. Une philosophe. Si la Pompadour avait fait front à la cabale et supporté avec cran les «poissonnades» dont elle passait pour être l'héroïne, chansons ordurières qu'on entonnait après boire dans les tavernes libertaires, elle, cette comtesse à l'âme simple et à la tête de linotte, emploiera toute son innocence à ignorer l'ampleur des dégâts qu'elle commettait. A royaume en capilotade, situation désespérément scabreuse. On glissait sur des pentes très savonneuses. Mais le droit divin donnait encore tous les droits, et rien, pendant les cinq années que dura le règne de l'ultime favorite, ne pourra faire dériver le roi de France des tentations de la gourmandise retrouvée.



RMN

Pajou, buste de Mme du Barry, 1773. Marbre, Paris, Musée du Louvre.

Trop n'est jamais assez pour un homme qui a repris goût à la vie. Dans sa propriété de Louveciennes, édifiée par un jeune architecte qu'elle protège, Claude-Nicolas Ledoux, elle encombre le décor de tout un appareillage artistique qui maintient Louis XV en éveil et lui permet de croire à sa virilité reconquise et à la chance qu'est la sienne d'être tombé sous la coupe d'une femme étourdie, légère et sans façons sinon qu'elle en déployait de convaincantes pour qu'il ne se reproche pas d'avoir, une nuit de plus, déserté Versailles au profit des bras de Jeanne. Jeanne... Tous les témoignages concordent. Le libertinage passait vite, avec elle, à la performance excluant toute minauderie et remise en cause des plaisirs acquis. Un tempérament. Une époque aussi qu'elle fréquente la tête ailleurs, de biais pourrait-on dire, soutenue par une inconséquence joyeuse et vive qui la protège des détresses et des tourments du temps. Quelques années encore et allaient être publiées *les Liaisons*, dont Laclos viendra lui lire quelques bonnes feuilles. Qu'a-t-elle bien pu penser des affres dans lesquelles Mme de Merteuil plongeait et faisait plonger son vicomte embobiné? *«Pour vous autres hommes, les défaites ne sont que des succès de moins. Dans cette partie si inégale, notre fortune est de ne pas perdre, et votre malheur de ne pas gagner.»* Pour elle qui, sans coup férir, avait tout obtenu et tout gagné, cet aimable bavardage ne pouvait passer que pour des reliques de l'amour courtois, encore que l'auteur lui paraissait séduisant, si sérieux, si militaire, embarrassé de tant de subtilité.

Il lui avait fallu pourtant se mettre au goût du jour et apprendre à faire entrer la gentry chez elle. Sous l'œil rond et ombragé du monarque toujours transi, les satyres et les enlèvements consentants, les fausses endormies et les étreintes fatales disparurent progressivement de ses appartements pour laisser la place à des choses de facture plus classique. Trop peut-être. *Les Quatre âges de l'amour*, de Fragonard, furent ainsi recalés, jugés sans doute trop lestes, dans une demeure où ils se seraient naturellement retrouvés chez eux. Mais on ne lui en tenait pas rigueur, et ses déshabillés, aussi célèbres que la rondeur de ses seins, la faisaient largement être pardonnée. Car, sur ce chapitre, elle ne se trompait pas. Avec la Coco Chanel de l'époque en appui, la célèbre Rose Bertin, la comtesse régnait sur la mode. Là, elle savait de quoi elle parlait. Il fallait des bijoux pour accompagner ces parures, et là aussi elle ne s'égarait que rarement dans le mauvais genre. Une croqueuse de diamants à ne confier à aucun nabab, à aucun prince... Et puis le roi vint à mourir. De la petite vérole, en mai 1774. Le bannissement fut immédiat, aussi fulgurant que le coup de foudre dont elle avait été l'élue. Elle partit pour Rueil, puis on la conduisit à l'abbaye de Pont-aux-Dames et se retrouva à Saint-Vrain. Le chagrin fut léger, le deuil court, les sanctions modestes.

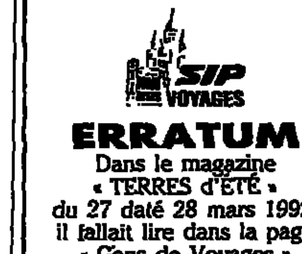
Elle avait trente ans; plus désirable que jamais: tout lui était encore permis. Sa vie reprit son envol. On la convoitait, elle se donnait; on la trompait, elle s'étonnait. Un cœur pur. La liste des séduits s'allongea : lord Seymour, Cossé-Brissac, Rohan-Chabot... D'autres encore, rangés avec plus de discrétion dans les secrets d'alcôve d'une amoureuse d'exception outillée d'un naturel optimiste et d'une infidélité généreuse.

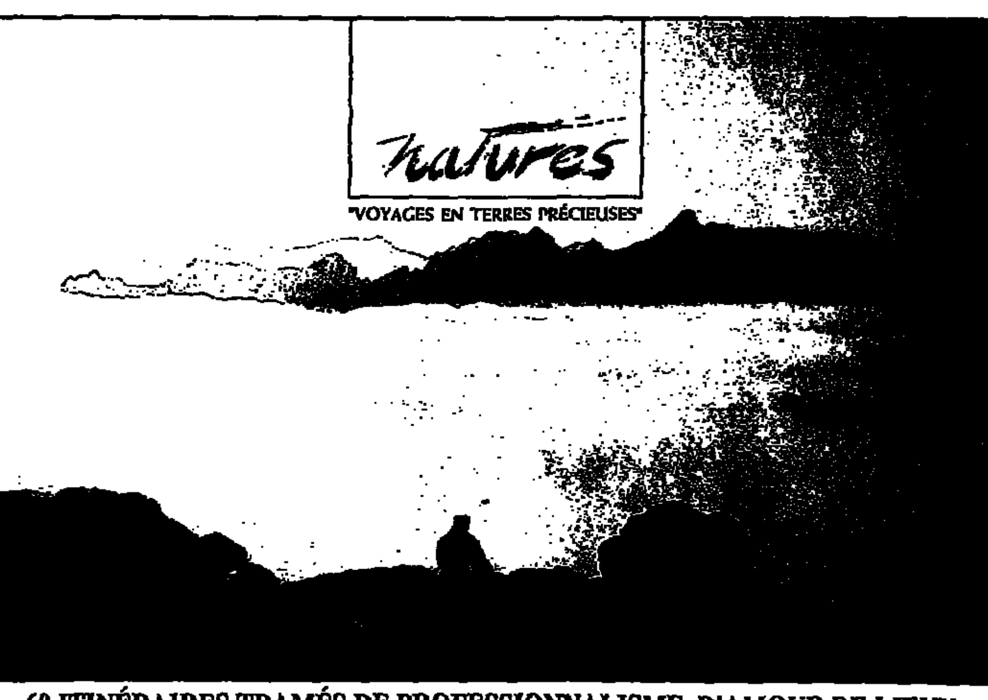
Il fallait à cette histoire un dénouement qui fût digne de la morale qui en avait présidé le cours. Il arriva, insidieux, dangereux et soudain mortel. Ses bijoux – son trésor de guerre – lui sont dérobés un soir de janvier 1791, alors qu'elle fête l'Epiphanie – les Rois... – chez Brissac. Près de 1,5 million de livres soufflé à la comtesse par cinq monte-en-l'air qu'on retrouve et qu'on arrête à Londres incapables de négocier une aussi brûlante marchandise. Démarches, formalités, hommes de loi, voyages : la du Barry se retrouve trop souvent en Angleterre pour ne pas éveiller l'attention. De soupçon en soupçon, de rancune en trahison, la voilà accusée d'intelligence avec l'ennemi et traduite devant le tribunal révolutionnaire, qui ne fera qu'une bouchée de son cas.

Sur l'échafaud, Samson, bourreau mais pas de bois, laissera imperceptiblement traîner la chevillette de la guillotine pour voir se débattre encore un peu ce corps pris dans un dernier combat et entendre monter vers le ciel un grand cri sans pudeur, cri d'une vie qu'on abrégeait et qui se demandait pourquoi.

Jean-Pierre Quélin

► «Mme du Barry, de Versailles à Louveciennes», exposition présentée au Musée de Marly-le-Roi-Louveciennes, parc de Marly, jusqu'au 29 juin. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf lundi et mardi. Tél. : 39-69-06-26. Le catalogue de l'exposition est édité par Flammarion : 192 pages, 170 illustrations dont 100 en couleurs, 250 F.





Bordeaux sang chaud tête froide

Suite de la page 23

Un art dans sa variante «dure» avec les tas de charbon du Grec Jannis Kounellis, les grilles de l'Espagnole Susana Solano ou les alignements d'ardoises de l'Anglais Richard Long. Cent mille personnes visitent chaque année cet espace, dont la subvention municipale atteint, cet exercice, 10 millions de francs, soit plus du double qu'en 1991, malgré les présentes «vaches maigres» (*le Monde* daté 19-20 avril).

Député et maire depuis 1947, Jacques Chaban-Delmas, qui est *son «propre adjoint à la culture»*, se montre très fier des 30 % de son budget allant à celle-ci, avec priorité à la musique : près de 140 millions de francs en 1992 pour le seul Opéra. Nul ne conteste à l'inventeur de la Nouvelle Société qu'il comprît bien avant le reste de notre monde politique l'impact du *«culturel»*.

Maintenant, ce domaine est arpenté par tous, et certains des choix chabaniens, par exemple la ligne suivie à l'Entrepôt, sont vivement critiqués par nombre de Bordelais. A leur tête un jeune banquier socialiste, conseiller municipal, ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy, passé de Rocard à Fabius, dînant avec l'archevêque, tombeur de Claude Bez, le longtemps imprenable président-trésorier des Girondins. Certes, parmi les chefs en herbe de l'opposition départementale, François-Xavier Bordeaux – oui, c'est sa véritable identité – demeure, selon un sondage de *Sud-Ouest*, moins connu en Aquitaine que notre confrère Noël Mamère, maire de Bègles, localité de la communauté urbaine (4).

Mais ce que martèle «FXB», cours du Chapeau-Rouge, dans son bureau dix-huitième, plus vaste que celui du maire au palais Rohan, rencontre un écho grandissant en ville : *«L'Entrepôt est dispendieux et nécrophage. C'est un lieu mort, vide, gris. Il faudra sans doute un jour revenir à la conception initiale d'un Beaubourg bordelais ouvert à plus d'époques et plus de disciplines, et attirant donc beaucoup plus de monde.»*

L'Entrepôt-musée donne quasiment sur la *«rivière»* (ici, on désigne ainsi le fleuve, comme on se contente de dire *«maison»* pour un château ou un hôtel particulier). La berge méridionale est désormais déserte, ponctuée de hideux hangars aux vitres cassées. *«Le vin s'en va désormais par Marseille, Le Havre ou Rotterdam, où il se rend par route, c'est plus économique»*, nous indique Pierre Lawton, le jeune créateur d'une des plus récentes maisons de négoce, Alias (*«à cause d'un roman de Maurice Sachs»*), qui est en même temps l'héritier d'un des plus anciens patronymes irlando-huguenots des Chartrons. (A Bordeaux, Lawton se prononce *Loton*, à la française, mais Cruse, autre lignée fameuse de même origine, s'énonce *Crouze* à l'anglaise...)

La berge septentrionale de Vinopolis a toujours été déshéritée. Il fallut attendre la Restauration pour qu'on la relie aux façades classiques des quais sud. Chaban construisit deux autres ponts, mais aucune réalisation architecturale d'ensemble n'est encore venue conférer un peu de noblesse à la rive nord, où, selon François-Xavier Bordeaux, il y a 30 % de chômeurs de plus que dans la cité mère.

Côté sud, il n'y a nul besoin d'être écolo pour serrer les poings quand on subit l'agression automobile entre fleuve et balcons Louis XV, si bien rendue par les dessins de Jofo Duplantier (très populaires à la carterie de l'Entrepôt) sur le thème «La victoire des voitures». Plutôt qu'une autoroute sur berge, les Bordelais préféreraient un trafic enfoui et une longue promenade de 3 kilomètres semée d'arbres et de jeux. Grâce à une voyageuse allemande, nous savons que, sous Louis XVI, on travaillait sur le port fluvial même, à l'ombre de *«tilleuls taillés en rond comme des ombrelles»*. *«Pas d'arbres ici, ce serait criminel!»*, a protesté récemment un architecte new-yorkais. Heureusement, la vieille anglomanie des Bordelais les protège contre bien des idées américaines...

CHRISTIAN DELECLUSE

Bar le Cintra, allées de Tourny.



THIERRY COLIN/ED. MOLLAT

L'hôtel Delalande, qui abrite le Musée des arts décoratifs.

Au-delà du quai veillent les Chartrons, refuge de chartreux anglophiles durant la guerre de Cent Ans. Ce fut ensuite, et c'est toujours, le lieu de travail et de résidence de cette *«aristocratie du bouchon»* que Mauriac commença par dénigrer avant de *«l'estimer plus qu'aucune autre aristocratie»*. *«Les Chartrons sont aujourd'hui un mythe»*, fulmine l'historien de l'art bordelais Robert Coustet, du fond de sa bibliothèque, rue Esprit-des-Lois. Et c'est vrai que, faute de liquidités, l'influence des Chartronais s'est souvent diluée, ces derniers lustres, dans des multinationales. Les vins Cruse, rachetés par les pastis de Marseille, ce fut dur à avaler. Pourtant, un Cruse a recréé sa propre affaire. Un autre est devenu journaliste à *Libération*. Son demi-frère, un Lawton, a fondé Alias, en 1988. Leur mère à tous deux, Micheline Lawton dite Banzet, n'a plus de cuisinière, mais elle s'est alliée à une ancienne garde-barrière landaise pour enseigner aux téléspectateurs – et avec quel succès! – la gastronomie d'Aquitaine. Sur les cent Bordelaises sélectionnées ce mois-ci par le mensuel *Contemporaine*, entre des «femmes nouvelles» comme la chirurgienne des yeux Françoise Lagoutte, la galeriste Anne-Marie Marquette ou la photographe Anne Garde, plus de dix sont des Chartronaises pur sang.

Le cours du Pavé-des-Chartrons, qu'un maire socialiste, avant guerre, débaptisa méchamment au profit d'un adjoint à l'hygiène publique (le dermatologue Xavier Arnozan) et gratifia d'une insolite statue de Jeanne d'Arc, persiste, depuis trois siècles, à être le périmètre le plus anglophile, le plus anglomaniaque de France.

Les domestiques recrutés en Grande-Bretagne, refusant de frayer avec les serviteurs gascons n'existent plus, mais un tailleur londonien vient encore régulièrement prendre les mesures des maîtres; et ici le menu est toujours organisé autour des vins, contrairement à ce qui se pratique partout ailleurs. Dans des pièces doucement éclairées, aux persans élimés, aux meubles à la même place depuis 1830, on déguste les meilleurs crus du monde avec les acheteurs anglais, belges, suisses, allemands, américains et, depuis peu, japonais.

De temps à autre, il s'agit d'un visiteur royal venu de Londres. En juin, ce sera le tour d'Elizabeth II dont le yacht s'ancrera face à la ci-devant Bourse; la reine pourra voir que «son» église anglicane trône toujours au cœur des Chartrons, même si un moment d'inattention des propriétaires environnants vient de permettre, en face du temple, l'installation – *horresco referens* – d'un tapageur institut de beauté... Heureusement, dans les allées du cours Arnozan, on roule toujours à gauche. Pas plus qu'Istamboul ne peut nier qu'elle fut Constantinople, Bordeaux ne risque pas d'oublier qu'elle fut anglaise jusqu'en 1453 (et intérieurement bien au-delà), l'année même où Byzance devint turque...

Sans doute peut-on discuter l'affirmation de Stendhal selon laquelle *«Bordeaux est, sans contredit, la plus belle ville de France»*; on discerne mal, en revanche, comment on pourrait infirmer la définition du romancier Philippe Sollers (né Joyau, en Bordelais), aux yeux de qui *«Bordeaux est le nord du Sud, et le sud du Nord»*, car au Midi la ville-chai a pris son savoir-vivre et au Septentrion son savoir-faire. Sang chaud et tête froide. Quel modèle pour l'Europe de demain! Encore qu'il ne faille pas trop rêver...

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(4) Celle-ci comprend près de sept cent mille habitants, dont un peu plus de deux cent mille pour Bordeaux intra-muros.

Guide

● La librairie Mollat (15, rue Vital-Carles, 33000 Bordeaux) comporte un rayon exceptionnellement riche consacré à l'Aquitaine et à sa capitale sous tous les angles. Outre les divers titres de notre ancien confrère du *Figaro* Albert Rèche, au premier rang desquels *Dix siècles de vie quotidienne à Bordeaux* (Seghers, réédité par la maison bordelaise L'Horizon chimérique, 1988, 315 p., 145 F), on pourra choisir, de notre confrère actuel de *Sud-Ouest* Pierre Veilletet, *Bords d'eaux* (coll. «Lieux dits», Arlea, 1989, 170 p., 85 F); *Voyageurs à Bordeaux du dix-septième siècle à 1914* de Louis Desgraves, suivi d'extraits bordelais de *Voyage dans le Midi* de Stendhal (Mollat, 1991, 175 p., 128 F); l'ouvrage collectif, orchestré par Robert Etienne, *Histoire de Bordeaux* (Privat, Toulouse, 1980, 420 p., 248 F); *les Dynasties bordelaises de Colbert à Chaban* de l'historien Paul Butel (Perrin, 1991, 445 p., 170 F); *les Grandes Heures de Bordeaux*, de Michel Suffran (Perrin, 1989, 430 p., 150 F).

Une visite en Bordelais est naturellement l'occasion de lire ou relire Mauriac, particulièrement ce texte peu connu, vanté par son pays Philippe Sollers, *Bordeaux, une enfance* (Contrastes-Esprit du temps, 1990, 115 p., 70 F); ou bien se contenter par exemple d'un extrait significatif des *Essais* de Montaigne, *De la vanité* (Rivages-poche, préface d'André Comte-Sponville, 1989, 145 p., 45 F), surtout après avoir vu son glorieux gisant au Musée d'Aquitaine (20, cours Pasteur, tél. : 56-90-91-60). Parmi les successeurs de Michel Eyquem, sieur de Montaigne, à la mairie de Bordeaux, si on s'intéresse au cursus de son titulaire présent, Jacques Chaban-Delmas, on se munira de *Chaban* par Patrick et Philippe Chastenet (Seuil, 1991, 605 p. 149 F).

Parmi les revues culturelles publiées à Bordeaux, on retiendra *le Festin* de Xavier Rosan, qui diffusera bientôt sa dixième livraison (90, rue Croix-Blanche, tél. : 56-01-18-61, environ 150 pages, et autant de photos dans chaque numéro semestriel, abonnement d'un an : 170 F).

Du côté des éditeurs bordelais, signalons en particulier le travail de William Blake and Co. (BP 4, 33037 Bordeaux, tél. : 56-31-42-20) au service de l'art ancien (*le Musée des beaux-arts de Bordeaux*, guide des collections, par Rodolphe Rapetti, 1987, 90 pages illustrées, 53 F) ou moderne (*Bordeaux, 90-2000*, ouvrage collectif, 1991, 100 pages illustrées, 295 F; *Claude Lagoutte, 1935-1990* par Robert Coustet, 1991, 100 pages illustrées, 175 F). D'autre part, William Blake vient de rééditer – ce qui n'avait pas été fait depuis cent ans – la totalité de l'œuvre de La Boétie (deux tomes, présentation de Louis Desgraves, 600 p. 300 F).

Entre les manifestations culturelles de ce printemps, mettons en relief *Henri Gervex, 1852-1929*, dont Bordeaux possède la fameuse toile sur l'amour vénal, *Rolla* (1878), inspirée par des vers de Musset. Galerie des beaux-arts, place Colonel-Raynal, du 11 mai au 30 août 1992. Cette exposition ira ensuite à Paris, puis à Nice.

Même si on est rebelle à l'Art minimal ou à l'Art conceptuel, on ne sera pas déçu par l'Entrepôt Lainé (Musée d'art contemporain), chef-d'œuvre aquitain de l'architecture fonctionnelle sous Louis XVIII (7, rue Ferrère, tél. : 56-44-16-35).

Last, but not least, les nourritures terrestres locales – notamment ces poissons girondins, s'il en est, que sont la lamproie et l'alose – pourront être appréciées avec les vins adéquats chez Jean Ramet (coin rue Esprit-des-Lois et place Jean-Jaurès, tél. : 56-44-12-51). La vraie façon – médiévale et sanglante – d'accommoder la lamproie à la bordelaise se trouve dans *la Cuisine des mousquetaires* de Maïté Ordonnez, Micheline Banzet et Alain Pujol, livre conçu à partir de la célèbre émission culinaire réalisée depuis 1983 par Patrice Bellot pour FR3-Aquitaine et diffusée depuis lors sur FR3 nationale et sur TV5, la chaîne francophone internationale (le livre contenant cent cinquante recettes est publié par les éditions de la Presqu'île, diffusion Flammarion, 1991, 180 p., 145 F).

Les amateurs d'architecture moderne se logeront volontiers dans les structures métalliques où Jean Nouvel – auteur de l'Institut du monde arabe, à Paris – a installé l'Hôtel Saint-James, sur les coteaux de Bouliac, dominant Bordeaux (3, place Camille-Hostein, 33270 Bouliac, tél. : 56-20-52-19, chambres à partir de 600 F la nuit l'hiver, et 800 F l'été).

Location et information pour le 43e Mai musical de Bordeaux (8-27 mai) au 56-48-58-54. ●



Nîmes, véroniques sous cape

Le mistral est désormais interdit de séjour dans les arènes de Nîmes, protégées à la mauvaises saison par tout un appareillage aussi complexe qu'efficace. Les corridas s'y déroulent désormais indoor. Explications.

C'ÉTAIT vers la fin mars, à la télévision. La Suisse malmenait l'équipe de France de tennis en quart de finale de la Coupe Davis. Le spectacle était déprimant pour les rétines chauvines, alors on détailla mieux le décor. Derrière les joueurs qui moulinaient un peu laborieusement se dessinait, à la caméra, un monde très étrange de voilures et de mâtures, d'immenses surfaces de toile blanche qui paraissaient se superposer, par-delà les rampes de projecteurs, sous un ciel de tissu clair.

On était indoor, comme l'on dit dans le sport, en intérieur, bien à l'abri. Mais le jour perçait cette salle des déboires nationaux par un large sillon cylindrique de vitres ou de plexiglas. Et, en fond de scène, comme l'on dit au théâtre, aussi loin que pouvait aller l'œil, apparaissaient distinctement les arches sombres de pierres antiques, les arêtes noires de lourds gradins, les ombres inquiétantes d'une bonne poignée de siècles d'histoire. Le choc de ces deux décors, de ces deux mondes était envoûtant, bien plus que le match, quelque chose de léger dans le modernisme de l'habitacle de voile, entouré, encerclé dans la muraille éternelle des arènes.

Bien sûr, la partie se jouait à Nîmes, dans les arènes romaines qui, à la belle saison, se passionnent pour l'agonie de taureaux braves. En passant, on se demandait pourquoi les Français, qui, en ce tour de la Coupe Davis, avaient le choix du terrain, s'étaient décidé à livrer combat dans cette fosse, car il est toujours question de la mort dans les arènes. Mais l'occasion était donnée aux téléspectateurs, et ce fut bonne idée, d'une balade dans l'un des monuments fantomatiques les plus intrigants de l'architecture contemporaine. Jean Bousquet, maire de Nîmes depuis 1983, avait eu l'idée de faire recouvrir les arènes pour que les habitants de la cité romaine puissent en jouir l'hiver. Les inondations d'octobre 1988 avaient empêché qu'on célèbre ce prodige d'invention et de technologie. L'inauguration était restée plus intime que prévu, après les campagnes de presse sur cette première mondiale de la jonction entre le sud, ensoleillé, et le nord, trop venté, en un seul espace de spectacles : une messe de minuit, le 24 décembre de cette même année sinistrée. Le recueillement, entre la toile et la pierre.

Les architectes de la bulle des arènes, un pool emmené par Nicolas Michelin et Finn Geipel, membres des agences franco-allemandes LAB FAC, s'étaient taillé une jolie réputation après cette performance. On l'avait tout de même un peu perdue de vue, un «grand projet» chassant l'autre, en cette fin de siècle soucieuse de laisser des traces de son passage sur terre. Les arènes revisitées avaient été rendues aux Nîmois. Et, à la télé, on vit plus souvent Bercy ou le Zénith. Aussi cette funeste Coupe Davis était-elle bienvenue pour retourner dans Nîmes, qu'on savait chaleureuse à la Pentecôte, pour les broncas de ses publics de féria, mais plutôt austère par temps de mistral, ce vent de la Réforme, et aller voir comment la ville et sa citadelle ovale, rongée par les ans, s'étaient acclimatées à cet appareillage sous grand'voile.

Or, surprise, l'événement international du milieu des années 80 ne connaît pas, sur place, de banalisation. Les Nîmois aiment leur nouvel équipage, simplement troublés de mêler en leurs plaisirs les souvenirs d'enfance des corridas à la lumière oblique des fins d'après-midi et les spectacles variés, concerts, ballets... qui les font traverser la vieille ville médiévale après 20 heures, l'hiver. Quelques chanteurs ont connu, sous la bulle, depuis quatre ans, de beaux succès. Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, ceux qui savent que se produire en ce cylindre, bâché ou non, réclame le dépassement de son art. Jean-Marc Soulas, le directeur des arènes, supervise une programmation qui a étendu la saison de cinq à onze mois. Il égrène des chiffres qui feraient pâlir des villes, ou des salles, plus urbaines. Sept mille personnes sous la cloche de voile, huit mille, douze mille pour la Coupe Davis, autant pour la première féria-carnaval à ciel clos...

***«Cette novillada** a un peu surpris, au début, les aficionados,* explique Jean-Marc Soulas. *Puis tout le monde s'est dit que mieux valait une course de taureaux sans les clameurs des vingt-quatre mille spectateurs des beaux jours que, comme avant, pas de course du tout».* Depuis, ces arènes du troisième type œuvrent à l'année, offrant à Nîmes un championnat du monde de boxe, des conventions d'entreprise ou des banquets d'aînés. Depuis, le centre historique, tout autour des arènes, s'est mis à vivre à la morte saison, oubliant son hibernation dans les ruelles habituées à ne distraire que le vent. La bulle a dopé la ville, en tout cas, en cet angle voué aux chevaux et aux taureaux, composé de deux artères plutôt mornes qui viennent buter, pour l'esquiver, sur l'imposante masse de pierres sombres. Des hôtels se sont dressés, les quartiers piétonniers se sont animés, les prix des vieux immeubles qui s'abritaient contre l'arc de cercle romain se sont mis à monter.

Nîmes s'est bien habituée. Même les plus râleurs ont dû taire leurs critiques préventives. La double bulle de toile gonflable ne se voit pas à l'extérieur. Seulement du ciel, mais personne n'y vit, en cette cité qui aime raser ses murs et admet volontiers, par discipline et goût personnel, ne pas monter ses immeubles plus haut que la norme romaine. Même les responsables tatillons des Monuments historiques, qui s'étaient beaucoup défiés du projet initial, l'avaient retardé, risquant de manquer une chance, après cinquante ans de pénurie financière pour l'entretien du vieux cirque, de retrouver la lumière des subventions.

Il y avait eu forte querelle lorsque Jean Bousquet avait voulu, avec ses ingénieurs, couvrir les vieilles arènes. Les conservateurs avaient craint pour leurs pierres, alors qu'une simple promenade dans les galeries et les vomitoires montre assez d'outrages de ciment ordonnés, hier, par les mêmes Monuments historiques. Des historiens avaient voulu un velum, comme au temps des Romains, tendus sur des pieux par dessus le faîte. Les ingénieurs de Jean Bousquet avaient eux-mêmes fait la preuve que cette théorie présentait trop d'inconvénients : jamais une toile circulaire n'aurait pu couvrir la piste des arènes. Quelques gradins, sans plus, comme au temps du Colisée. Même l'été, les pluies auraient aggravé le handicap hygrométrique de cette fosse profonde qui garde ses eaux, malgré d'ingénieux systèmes d'évacuation remontant au premier siècle de notre ère, et fragilise ses fondations, depuis la nuit des temps modernes, par l'humidité de ses coursives.

C'était miracle que les arènes soient encore de ce temps, presque en l'état, et qu'à la chute de l'Empire romain les habitants n'en aient pas fait une carrière de pierres à usage urbain. Miracle que sous la domination des Wisigoths, à la fin du V[e] siècle, l'amphithéâtre des jeux et des plaisirs soit devenue forteresse, qu'un ordre, même, fut ici créé plus tard, celui des Chevaliers des arènes, qu'on niche sous les galeries deux églises et des commerces pour le peuple. Enfin, que les arènes soient prisées comme lieu de promenade et de culte tauromachique.

C'était coup de chance, et tous les intervenants, municipalité et administration, techniciens et aficionados, ont, un temps, craint que la moindre initiative ne vienne troubler l'ancestral compromis avec ce témoignage du passé. Les deux architectes, Michelin et Geipel, ont repoussé ces peurs avec une proposition insensée : dresser un habitacle moderne, chauffé, hermétique, bien sonorisé et éclairé, capable de contenir près de dix mille personnes normalement assises, en certaines configurations, sans s'appuyer sur l'édifice romain. Construire un monument qui repose *«sur une mine de crayon»*, comme le dit l'écrivain Christian Liger, adjoint à la culture, qui recule aux extrêmes limites les lois de la pesanteur, en tout cas des fondations, pour une bulle de plusieurs tonnes et une forêt de pylônes.

Mieux qu'une réussite esthétique, la structure de toile est un défi aux lois de la tension, de l'hydraulique et de la résistance des métaux. En théorie, l'idée est des plus simples, proche des règles de la tente de cirque. Les deux toiles sont tractées depuis le sol par des bras armés jusqu'à une circonférence métallique, elle-même appuyée sur une trentaine de poteaux, le tout prenant appui, en quelques rivets, sur les parties non romaines de la galerie équestre, aux deux tiers de la profondeur des arènes. Oui, l'idée est simple, mais cette idée-là, testée dans les meilleurs laboratoires du monde, confirmée par les plus gros ordinateurs, demeurera sans doute unique au monde.

Chaque année, les pays d'arènes, ceux des corridas et de l'opéra, l'Espagne et l'Italie surtout, reviennent à Nîmes comprendre ce tour de force, espérant l'adapter à leurs propres besoins. Devant l'ampleur de la tâche entreprise, répétée deux fois l'an, au montage et au démontage, ces visiteurs affichent des prétentions à la baisse. Trouver l'idée d'un velum, l'été, pour se protéger de la pluie leur suffirait. La lentille de Nîmes fait peur aux meilleurs techniciens. Le changement de configuration, le passage du nord au sud, réclame vingt et un jours actuellement. Chaque année, les équipes gagnent quelques jours, mais en respectant un invraisemblable plan de charge : *«six cents pages de check-list millimétrique»*, note Patrick Scheurer, l'ingénieur en chef de la ville de Nîmes.

Pour qu'une telle charge garde le pied d'argile requis, pour que rien de romain ne soit mis à contribution dans le décor et au sol, il est nécessaire que chaque élément supporte le moins de poids possible. Le même, toujours le même, sans le moindre écart, en centimètres ou en kilos. L'opération devient donc une régie commandée depuis un pupitre qui surveille et corrige sans cesse la répartition du moindre mouvement. Même le vent, la toile gonflée, est sans cesse contenu, l'ensemble lâchant du mou ou tirant «au près» à la levée de la brise.

Pour cette idée folle, qui sera un jour enseignée dans toutes les écoles d'ingénieurs, les Nîmois sont devenus, en quelques années, des spécialistes mondiaux des tensions, des vérins, des alliages et de la toile: Les grandes entreprises internationales ayant déclaré forfait devant la difficulté, Jean Bousquet, les deux jeunes architectes et Patrick Scheurer ont persuadé un groupement d'entreprises locales d'assurer lui-même le lancement de ce navire au gréement si léger.

Des camions à plate-forme viennent se ranger devant les arènes, chargés de containers bourrés de pièces répertoriées. Nîmes sait alors que l'ouvrage de Meccano, comme un point de dentelle compliqué, reprend, et que l'on change de saison. Les camions peuvent décharger par le toril, là où, au printemps, les chevaux patientent, énervés par l'odeur de la bête, et où les taureaux goûtent, en maudissant les hommes, leurs derniers instants de quiétude. Lorsque monte la toile, que se gonfle la lentille et que se tendent les câbles, juste, tout juste ce qu'il faut, c'est encore affaire de passes, et de capes.

Les touristes ont, eux aussi, pris l'habitude de venir assister à cette course technologique, admirant l'harmonie obligatoire du travail des bras armés. On visite les arènes au démontage, comme on accourrait à une répétition de ballet. On s'étonne de l'astuce de cette histoire entre une ville et l'attraction terrestre. Sous les arcades, on a dressé des bureaux, des niches de chaufferie : rien de tout cela ne touche la pierre. Tout peut s'enlever, autonome, simple occupant respectueux, écologique, de l'amphithéâtre romain.

A l'automne, rassasiés de grand air, après les fins d'après-midi de corridas, les Nîmois reviendront surveiller le remontage. Ils iront au spectacle, attendant, comme aux courses, que leur cœur balance entre l'homme et le taureau, que le chanteur, le danseur soit sublime, ou vaincu. L'hiver, à en croire les Nîmois, les arènes, réduites à leur bulle claire, font un doux bruit de cliquetis. Mais, surtout, la toile amplifie les sons, joue avec eux, les détaille et les distingue. Alors, gare, lors de la féria-carnaval, aux maladroits! *«La coupole rend plus présents tous les bruits de la corrida,* explique Christian Liger. *Les cris, le pas des chevaux, le bruit que font les raseteurs en arrachant la cocarde aux taureaux, dans les courses libres. Même la bronca, sous la tente, avec des arènes remplies à moitié, est un spectacle très impressionnant.»*

de notre envoyé spécial
Philippe Boggio

JEUX

Bridge

n° 1482

LUTTE CONTRE UN GRAND BARRAGE

Il est impossible de lutter contre un grand barrage sans prendre certains risques, et cette donne d'un Championnat de France par paires de l'année dernière est un exemple typique.

♠ V 4 3
♡ A 8
◇ –
♣ A R D V 10 7 6 3

♠ D 10 9 2
♡ 10 9 6 4
◇ 10 8 2
♣ 9 2

N / O E / S

♠ 5
♡ R 5 2
◇ A D V 9 7 5 4 3
♣ 8

♠ A R 8 7 6
♡ D V 7 3
◇ R 6
♣ 5 4

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Tardy	Y...	Barety
–	2 ♣	5 ◇	6 SA !
passe	passe	passe	

(2 Trèfles : ouverture artificielle et forcing pour un tour)

Estimant que Nord avait probablement chicane à Carreau, Ouest prit la courageuse décision de ne pas entamer Carreau, et, effectivement, il aurait procuré au déclarant la douzième levée s'il avait attaqué cette couleur. L'entame à Pique paraissait exclue et il choisit curieusement Trèfle plutôt que Cœur. *Comment Barety en Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il y avait plusieurs possibilités de succès : la Dame de Pique sèche ou *seconde, l'impasse au Roi de Cœur* (s'il était en Ouest) ou enfin un squeeze à Carreau et Cœur avec le Roi de Cœur en Est (hypothèse la plus probable).

En tout cas Tardy, commença par *trier l'As de Pique et les huit Trèfles* en comptant soigneusement les défausses adverses.

Après le dernier Trèfle, voici la situation au moment où Sud joue le deuxième Pique (le 4) du mort :

♠ V 4 ♡ A 8
♠ R ♡ D V ◇ R — ♡ R 5 ◇ A D

Est avait prévu le triste sort qui lui était réservé. Il jeta le 5 de Cœur sans broncher, Sud fit le Roi de Pique, puis il joua la Dame de Cœur *sur laquelle Ouest fournit le 9 de* Cœur. Fallait-il faire l'impasse ? Finalement, *Barety mit l'As*, sur lequel tomba le Roi de Cœur...

UN COURAGEUX STRATAGÈME

Il faut souvent du sang-froid pour essayer certains stratagèmes, et, on a cru longtemps que c'était l'apanage des hommes. Mais les championnes aujourd'hui prouvent qu'elles sont capables de faire preuve d'une rare astuce dans ce domaine, comme le montre cette donne du Festival des Jeux de 1989 à Cannes.

♠ 4 3
♡ V 7 6 3
◇ A D V 10
♣ R 7 4

♠ R V 10 6
♡ 9 5
◇ 8 3 2
♣ V 10 8 6

N / O E / S

♠ A D 9 7 2
♡ D 2
◇ R 9 7
♣ D 9 3

♠ 8 5
♡ A R 10 8 4
◇ 6 5 4
♣ A 5 2

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Buchel	Chailloux	Zuccar.	Lebahen
passe	passe	1 ♠	passe
2 ♠	contre	passe	3 ♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le Valet de Pique pris par l'As d'Est qui a immédiatement contre-attaqué le 3 de Trèfle, *car il y avait certainement urgence à* faire au moins une levée à Trèfle avant que les Carreaux n'aient été libérés. La déclarante a pris avec le Roi de Trèfle du mort, puis elle a donné deux coups d'atout (As et Roi) et a fait l'impasse au Roi de Carreau. *Comment Hélène Zuccarelli en Est at-elle joué* pour que Sud ne fasse que neuf levées au contrat de TROIS CŒURS ?

Note sur les enchères :

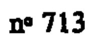
On remarquera la prudence de Sud qui n'ose pas dire « 2 Cœurs » sur « 1 Pique », car une levée de chute contrée vulnérable serait un zéro. En revanche, on constatera que Nord a fait un courageux contre d'appel, car il était certain que, s'il laissait jouer « 2 Piques », ce serait forcément mauvais.

Changement d'adresse

Voici la nouvelle adresse de *la Lettre du Bridge*, le magazine bi-mensuel de Guy Dupont et Michel Lebel : 24, rue Saint-Amand, 75015 Paris. Tél. : 45-33-33-66.

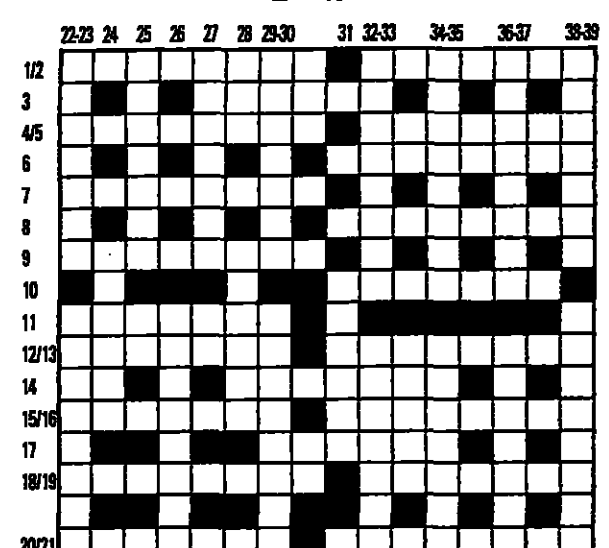
Prix de l'abonnement annuel : 320 F.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

n° 713



HORIZONTALEMENT

1. EEFNORTU. – 2. EEIILRS (+ 1). – 3. ELLNUU. – 4. BEELOOST. – 5. EILNOOV. – 6. AAEILNSU. – 7. AAEQRTTU (+ 1). – 8. BEEILNNY. – 9. AEEIRRST (+ 10). – 10. EEIPRRU. – 11. AACISTU (+ 1). – 12. EEILNOT (+ 1). – 13. EEGLORVY. – 14. ABCEORS. – 15. AEENPPS. – 16. ABEGRTTT. – 17. EEEMUV. – 18. EILNOUUV. – 19. DEEGLSU (+ 1). – 20. AEEJSTU. – 21. AEENPRTY (+ 2).

VERTICALEMENT

22. EFLORRU. – 23. ACEINRTU (+ 1). – *24. AAENNP. – 25. AIORSSS* (+ 1). – 26. CNOOPSSU. – 27. ELLQUUU. – 28. EEILRU. – 29. AAENRTV (+ 2). – 30. EEELLSST. – 31. AELOPT (+ 2). – 32. EEILRRUV. – 33. ABDEIRU (+ 1). – 34. DELNOPSY. – 35. EEGLORT. – 36. EEGILNOR. – 37. AAAGNTY. – 38. EEEINST. – 39. CEEEENRS.

SOLUTION DU N° 712

1. BOULISTE. – 2. ADDITIF. – 3. RISORIUS. – 4. ISERANES (ARSENIES RENAISSE RENIASSE SENAIRES). – 5. ESSORER. – 6. UREMIQUE. – 7. GAUSSEES (GUEASSES). – 8. QUESACO (COSAQUE). – 9. GUETTER. – 10. ADEXTREE (EXTRADEE). – 11. ANALOGON, élément d'une analogie. – 12. HANDICAP. – 13. ENTREMET. – 14. VAQUERO (REVOQUA). – 15. BOUVETE. – 16. EXPULSE. – 17. RISBERME. – 18. LEZARDEE. – 19. MERGUEZ. – 20. BRIDGEUR. – 21. OISEAU. – 22. MAUVEINE. – 23. ENTASSEZ. – 24. LORISIDE, singe au corps grêle. – 25. ENVIEUSE (VEINEUSE). – 26. SINUEUX. – 27. TUERENT (TENTURE). – 28. NATREMIE, taux sanguin du sodium (AIMERENT MENERAIT). – 29. PROXENE, antiq. gr. : aidait les étrangers. – 30. AREIQUE. – 31. NIMBUS. – 32. DISQUE. – 33. FASEOLE, fève ou haricot. – 34. DESUETE. – 35. OESTRIOL, hormone de femme enceinte. – 36. AEROGARE. – 37. ATTISE (TESTAI TETAIS). – 38. RENOTEES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 395

LE COCHET ET LE SOURICEAU

Le *New York Times* du dimanche 12 avril (plus de 2 *kilos*, tous cahiers confondus) a consacré quatre colonnes à un événement survenu au Palais des Nations unies la veille. La dictée-Pivot, me direz-vous ? Nullement : il s'agissait d'une « forcenée » enfermée dans une fourgonnette et qui menaçait, telle une sati, d'effectuer un auto-autodafé. Ignoré à New-York, le coq *gaulois a aussi laissé des plumes à* l'Audimat : 4,1 points d'audience pour la dictée contre 8,6 à la « Roue de la fortune », 6,7 pour la correction contre 21,4 à Mickey (source : Médiamétrie). Mais pour les 260 concurrents, venus de pays francophones ou non, ce fut grandiose. Voyons si vous serez, vous aussi, à la fête en répondant à certains des tests destinés aux *ex aequo* (nous avons remplacé les mots difficiles par leur notation phonétique type *Officiel du Scrabble).*

Un [boulô] habité par un [tétralir] – Sur un terrain jonché de [senèl] où croissaient des [grémil], des [psil] chantaient sur des roches [sisil], loin des [ërdèl] – Voici votre menu : [chôdô, écl-an-ch, takô, brèm, syèn, *jérômé*, zit-on, oksicra, r-an-syô] – Un [éfor koi] et un prêtre ayant passé [lami] se promenaient le long des verts [zan-d-in] dans un zoo. Nos amis y avaient vu des [var-an] et des [s-in-k] et ramassé des [défé] froissés qui y traînaient là – des [kôrifë] vêtus de [kit-on] bleuis chantaient des [trèn] et étudiaient les [zizôyèt] – Des [bél-an-dr] – Des [zôréad] et des [silf] – Des [ar-an-gé] et des vases [mur-in].

Six concurrents, dont la scrabbleuse suisse Jeanine Stettler, n'ont fait aucune faute dans la dictée. M. Bruno Dewaele, de Hazebrouck, vainqueur toutes catégories, a également fait un sans-faute dans les tests. Enfin, des concurrents ont *chuté sur carres, qu'ils ont écrit « quarres »,* graphie ancienne disparue du PLI en 1981 (solution des tests en fin d'article).

Michel Charlemagne

Scrabble Club de Menton, maison des loisirs ou résidence du Louvre. Tournois mardi, mercredi et vendredi à 14 h 30

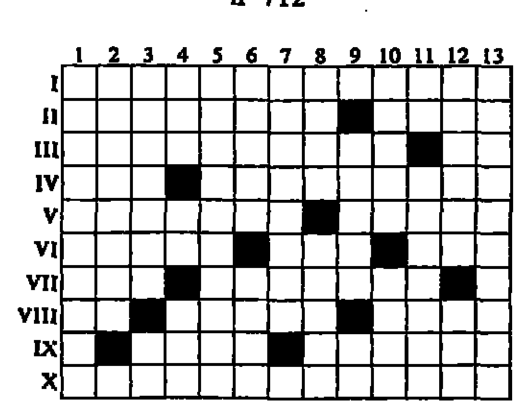
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ABENOUU			
2	NU+AILRR	EBOUA	H 4	16
3	L+AAEIRS	RURBAIN (a)	5 E	36
4	HEERISS	SALERAI	L 2	76
5	AAADEGT	HERISSES	2 H	76
6	A+NNMOSU	DATAGE	1 C	42
7	NU+EFFIT	MOSAN (b)	2 B	27
8	JMOTUUX	SUIFFENT	O 2	95
9	JMU+KOR ?	TOUX	N 7	39
10	R+EEEBDV	MOUJ (i) K	9 D	47
11	ADENQVZ	EMBREVE	D 8	28
12	ELLMTU ?	AVEZ	15 A	111
13	EEOPRST	MUTUELL(e)	F 8	62
14	AEILNOS	ROUSPETER (c)	11 D	94
15	CDEHIQT	MONIALES	B 2	61
16	DEQT+CNN	HIC	A 6	43
17	DQTN+IGY	CONE	3 A	23
18	QTNIG+IL	DRY	L 10	26
19	*QTNGI+DP*	*LI*	*M 9*	20
		QUID	7 G	21
				943

(a) Qui concerne les banlieues. (b) ou SAUMONS, O 2. (c) ESTROPE, J 8, 86.
1. L. Perrot, 892 ; 2. C. Medina 862 ; 3. F. Bourez, 784.
Solution des tests : BOULEAU – TÉTRAS, coq de bruyère – LYRE – CENELLE, fruit de l'aubépine – GRÉMIL, plante – PSYLLE, petite cigale – SCISSILES, pouvant être fendues en lamelles – AIREDALES – CHAUDEAU, bouillon – ÉCLANCHE, épaule de mouton – TACAUD, sorte de morue – BRÈME, poisson – SCIÈNE, poisson – GÉROMÉ, fromage – ZYTHON, bière ancienne de l'Égypte – OXYCRAT, boisson antique – RANCIO, vin doux – ÉPHORE, magistrat de Sparte, COI – AMICT, vêtement liturgique – ANDAINS – VARANS, grands sauriens – SCINQUES, lézards – DÉFETS, feuilles dépareillées d'un livre – CORYPHÉES – CHITON, tunique grecque ou mollusque marin – THRÈNES, chants funèbres grecs – ISOHYÈTES, où les pluies sont égales – BÉLANDRES, embarcations à fond plat – ORÉADES, nymphes des montagnes – SYLPHES, elfe – HARENGS GUAIS, sans œufs ni laitance – MURRHINS, irisés.

Mots croisés

n° 712



HORIZONTALEMENT

I. Elle se passe le plus souvent dans la tête. – II. C'est dans l'intimité qu'on l'apprécie vraiment. Ou bien il est dû au hasard, ou bien il a fallu le mériter. – III. Du travail, ou début des jeux, selon l'accent. Jeu. – IV. Celui-là s'impose évidemment. Des monte-en-l'air. – V. Se font sans discrétion dans les scènes. *Genre à succès. – VI. A grand* air. Dans le sapin. Déchiffre malgré le désordre. – VII. La police en a peur. Sa force défie l'effort. – VIII. Pronom. Toujours légère, bien sûr. Déjà parti. – IX. En bordure. On a réussi à la traîner dans la boue. – X. Les voilà tout ébahies !

VERTICALEMENT

1. Pour lui, il n'y a que la règle. – 2. Assemblée bien distinguée. – 3. Se doivent d'être exquis. Lac. – 4. Il ne faut pas pénétrer dans son champ. Voyeurs patentés. Un vilain mot pour une belle. – 5. Pas bien sûrs. – 6. Est à la peine, ces temps-ci. S'est longtemps fait entendre à l'ONU. – 7. Dans le melting-pot. – 8. Pépin. En général il est couvert. – 9. Font partir. Toujours ainsi en « prime time » à la télé. – 10. Bien arrangés. Mis ensemble mais doit se remettre dans le bon sens. – 11. Dieu. Se fait. – 12. Pour vous il n'aura pas eu le cœur tendre. Elle touche le fond ou les bas-fonds. – 13. Ont crié à s'en abîmer la voix.

SOLUTION DU N° 711

Horizontalement

I. Contremaître. – II. Odieux. Rouen. – III. Nô. Répugnant. – IV. Transes. Isar. – V. Rami. Rime. Le. – VI. Enormité. Hep ! – VII. Tu. Amenda. – VIII. Rênes. Elis. – IX. Miélan. Alène. – X. Plus. Taraude. – XI. Sexagénaires.

Verticalement

1. Contretemps. – 2. Odorant. Ile. – 3. Ni. Amoureux. – 4. Ternir. Elsa. – 5. Rues. Mana. – 6. Expérimenté. – 7. Usités. An. – 8. Arg. Men. Ara. – 9. Ionie. Délai. – 10. Tuas. Haleur. – 11. Rénale. Inde. – 12. Entreposées.

François Dorlet

Echecs

n° 1485

Première partie du match de demi-finale de championnat du monde, Linares, avril 1992.
Blancs : A. Karpov.
Noirs : N. Short.
Gambit de Budapest.

1. d4	Cf6	23. f3 ! (p)	Fç6
2. ç4	é5 (a)	24. Db2 !	h4
3. dxé5	Cg4 (b)	25. h3	f5 (q)
4. Ff4 (c)	Cç6 (d)	26. Dç2 !	Dg6
5. Cf3	Fb4+	27. Dç3 !	a4
6. Cb-d2 (é)	Dé7	28. Tf2	Tç-é8
7. é3 (f)	Cgxé5	29. Td1	Dh5
8. Cxé5	Cxé5	30. Dç2 ! (r)	Dg6
9. Fé2	0-0	31. Rh1	Df6
10. 0-0	d6 (g)	32. Db2 !	Dé7
11. Cb3 (h)	b6	33. Tf-d2	g5
12. a3	Fç5	34. Fd6	Df7
13. Cxç5 (i)	bxç5	35. Fxç5 (s)	g4 (t)
14. b4	Cd7 ! (j)	36. fxg4	fxg4
15. Fg4 !! (k)	a5	37. Tf2	Dh5
16. Fxd7	Fxd7	38. Dé2 !	Tg6
17. bxç5	bxç5	39. Té6	Té4 (u)
18. Dd5 ! (l)	Ta6 (m)	40. Td8+ (v)	Rh7 (w)
19. Dé5 !	Té6 (n)	41. Tf7+	Tg7
20. Dxç7	Tç8	42. Txg7+	Rxg7
21. Db7 (o)	Dé8	43. Db2+	aband. (x)
22. Ta-b1	h5		

NOTES

a) Un choix curieux et intéressant. Le grand maître anglais, qui connaît parfaitement le répertoire d'ouvertures de son adversaire, s'est minutieusement préparé pour ce match.

b) Le « gambit Fajarowicz » *3...,Cé4* est moins clair pour les Noirs : 4. Dç2, d5 ; 5. éxd6, Ff5 ; 6. Cç3, Cxd6 ; 7. é4, Cxé4 ; 8. Fd3, Cxf2 ; 9. Fxf5, Cxh1 ; 10. Cf3, Fd6 ; 11. Cé4, Fxh2 ; 12. Cxh2, Dh4+ ; 13. g3, Cxg3 ; 14. Fg5 !, Dh5 ; 15. Cg4 !, Dh1+ ; 16. Rf2, Cxé4+ (si 16..., Dxa1 ; 17. Cxg3 avec avantage aux Blancs) ; 17. Fxé4, Dh5 ; 18. Té1, Rf8 ; 19. Fé7+ !

c) L'ancien champion du monde refuse les complications du « système Alekhine » (4. é4), évite la variante 4. Cf3 et choisit une ligne de jeu très simple qui, en principe, ne pose *aucun problème aux Noirs.*

d) 4..., g5 est douteux : 5. Fd2 !, Cxé5 ; *6.* Fç3, Fg7 ; 7. é3, g4 (ou 7..., 0-0 ; 8. h4, g4 ; 9. Cé2, d6 ; 10. Cg3, Cb-ç6 ; 11. Dç2, f5 ; 12. Ch5, Fh8 ; 13. Cd2, Fé6 ; 14. f4) ; 8. Cé2, d6 ; 9. Cf4, h5 ; 10. Dç2, Dg5 (ou 10..., ca6 ; 11. Cd2, Cç5 ; 12. Cé4, b6 ; 13. Cxç5, bxç5 ; 14. fd3 !) ; 11. Cd2, Ff5 ; *12.* Db3, *b6 ; 13. ç5* !, *0-0* ; 14. çxd6, çxd6 ; 15. h4, Dh6 ; 16. g3, Cb-ç6 ; 17. Fg2, Ta-ç8 ; 18. 0-0 avec avantage aux Blancs.

é) Après 6. Cç3, Fxç3+ ; 7. bxç3, Dé7 ; 8. Dd5, f6 ; 9. éxf6, Cxf6 ; 10. Dd3 ou 10. Dd2 ou 10. Dd1, les Noirs ont de bonnes perspectives d'attaque.

f) Ou 7. a3, Cgxé5 ! ; 8. Cxé5, Cxé5 ; 9. é3, Fxd2+ ; 10. Dxd2, d6 ; 11. Tç1 !, b6 (si 11..., 0-0 ; 12. ç5 !, dxç5 ; 13. Dd5, Cg6 ; 14. Fg3, Df6 ; 15. Tç3 !, Fé6 ; 16. Dxç5, ç6 ; 17. Fd3 avec un léger avantage aux Blancs) ; 12. ç5 !, bxç5 ; 13. Fxé5, Dxé5 ; 14. Fb5+, Rf8 (si 14..., Fd7 ; 15. Fxd7+, Rxd7 ; 16. b4 !) ; 15. 0-0, g6 ; 16. f4, Df6 ; 17. b4 ! et les Blancs sont mieux.

g) 10..., Fxd2 donne un bon jeu aux Blancs : 11. Dxd2, d6 ; 12. Tf-d1, b6 ; 13. b4, Fb7 ; 14. ç5 !, dxç5 ; 15. bxç5, Cg6 ; 16. Dd7, Dxd7 ; 17. Txd7 (Garcia Palermo-Rogers, Reggio-Emilia, 1985).

h) 11. Cf3, a5 suivi de Fç5 permet aux Noirs d'obtenir une parfaite égalité.

i) Si 13. Cd4, a5.

j) L'analyse théorique s'arrête ici : après 15..., a5 la position des Noirs sera excellente.

k) Mais Karpov améliore maintenant la variante pour les Blancs par cette idée nouvelle d'échange du F contre le Cd7 aboutissant à un vulnérable pion doublé sur la colonne ç pour les Noirs.

l) Une forte centralisation de D que les Noirs n'attendaient pas. Après 18. Fxç7, Fç6 ; 19. Fd6 (ou 19. Dd6, Dé4 ; 20. Dg3, Tf-é8), Dg5 ; 20. Fg3, Tf-é8 les Noirs ont une compensation suffisante pour le pion. La menace 19. Dé5 est désagréable.

m) Si 18..., Fé6 ; 19. Dé5 et si 18..., ç6 ; 19. Dd6.

n) Après 19..., Dxé5 ; 20. Fxé5, la fin de partie est favorable aux Blancs malgré la présence des F de couleur différente.

o) Prudence. Si 21. Dxa5, Fç6 menaçant 22..., Tg6 ; 23. Fg3, Dé4.

p) La clef de la défense contre les menaces ennemies.

q) Préparant Dh5- g5 et g4.

r) Empêchant 31..., g5 par 32. Dxf5.

s) Glanant un second pion tout en défendant le pion é3.

t) Les Noirs ont atteint leur but mais au prix de deux pions.

u) Si 39..., Dh6 ; 40. Dxg4 !

v) Crise de temps ? Les Blancs avaient le gain immédiat par 40. Tf8+ !, Rh7 (si 40..., Rxf8 ; 41. Td5+) ; 41. Db2.

w) Zeitnot. 40..., Té8 est nécessaire mais les Blancs, après 41. Txé8+, Fxé8 ; 42. Tf8+, Rh7 ; 43. Txé8, Dxç5 ; 44. Db2 !, Tg7 ; 45. Dç2+ gagnaient aussi : si 45..., Tg6 ; 46. Té6 et si 45..., Rh6 ; 46. Té6+, Rg5 ; 47. Dé4.

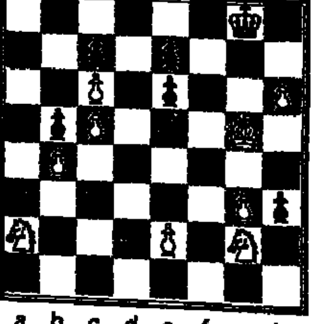
x) Ou 43..., Rf7 ; 44. Tf8+, Ré6 ; 45. Df6+, Rd7 ; 46. Dd6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1484
Z. BIRNOV (1947)

(Blancs : Rç4, Tg4, Pa7. Noirs : Rç7, Fh4, Pç2 et d6.)

1. Tg7+, Rb6 ; 2. a8=C+ !, Ra6 ; 3. Cç7+, Ra5 ; 4. Tg1, Fg5 ! ; 5. Txg5+, d5+ ! ; 6. Txd5+, Ra4 ; 7. Cb5 !, ç1=D+ ; 8. Cç3+, Ra3 ; 9. Ta5+, Rb2 ; 10. Ta2 mat.

ÉTUDE N° 1485
V. KOROLKOV (1948)

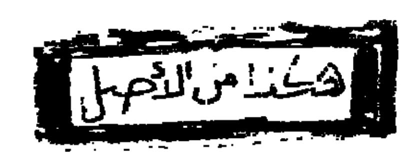


Blancs (9) : Rg5, Ca2 et g2, Pb4, ç5, ç6, é2, g3, h6.

Noirs (6) : Rg8, Pb5, ç7, é6, é7, h3.

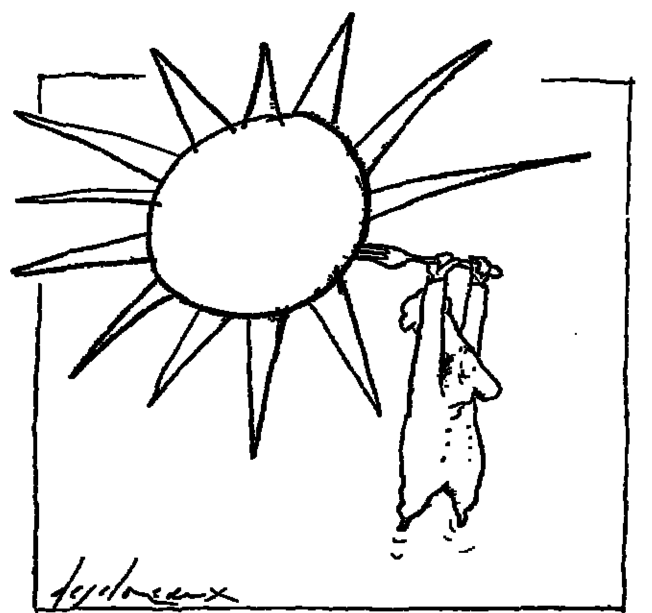
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



TABLE

Ombres et soleil sur la Côte



L'AN dernier, le marasme, ici, avait été mis sur le compte de la guerre du Golfe. En ce début d'année, il semble pire encore dans l'hôtellerie et la restauration azuréennes. Comme si l'hiver au soleil (mais y a-t-il toujours autant de soleil ?) n'était plus ce qu'il était pour les fortunés du début du siècle, une attraction : la promenade des Anglais ne mérite plus son nom !

Les « nuitées », comme on dit dans l'hôtellerie, chutent. Les restaurants ferment. On a vu la célèbre *Bonne Auberge* d'Antibes agoniser (elle va faire place, dit-on, à une pizzeria !) ; le *Massoury* de Villefranche-sur-Mer est fermé. A Nice, où Jacques Maximin, on le sait, a dû céder place à une « antenne » de *Flo*, du reste intéressante. *Antoine* a définitivement fermé, mis la clé sous la porte, et d'autres restaurants devraient, dit-on, en faire autant. A Beaulieu, sur quatre restaurants du port, deux ont baissé rideau. L'*Hôtel Frisia* a fermé son restaurant, les travaux prévus à *La Réserve* sont reportés à une date ultérieure, et l'on attend toujours la réouverture bénéfique du Casino. A Saint-Jean-Cap-Ferrat, *Les Hirondelles* ont à nouveau replié leurs ailes, etc.

C'est peut-être pour cela que plus nombreuses sont les maisons fermant l'hiver. Ainsi que me l'écrit André Rochat, propriétaire du merveilleux *Château Eza* d'Eze-Village : *« Nous sommes condamnés à mourir et à renaître au moins une fois l'an ! »* Lui vient de renaître avec un nouveau chef, André Signoret (il n'y perd point) et reste, avec *La Chèvre d'Or* (qui vient de changer de propriétaire mais garde son personnel) un des hauts lieux, à tous points de vue, de la Côte.

Car il ne faut pas exagérer, les bonnes maisons et les grands cuisiniers ont toujours leurs fidèles : Alain Ducasse au *Louis XV* de Monte-Carlo (dont on dit qu'il prendrait la supervision de tous les restaurants de l'*Hôtel de Paris*) ; Jacques Chibois au *Gray-d'Albion* de Cannes (mais on répète souvent qu'il doit s'en aller !) ; Jacques Maximin en son *Diamant rose* de La Colle-sur-Loup ; Vergé en son *Moulin* de Mougins ; Outhier (ou, plus exactement, le chef Stéphane Raimbault, dont il est conseiller) à La Napoule ; Jean Crépin à *La Voile d'Or* et Jean-Jacques Jouteux au *Provençal* de Saint-Jean-Cap-Ferrat ; Issautier, chez lui, à Saint-Martin-du-Var ; Dominique Le Stanc au *Négresco*, ce monument d'éternité, flambeau niçois du beau, bon et bien-vivre ; Georges Romano, qui vient d'arriver aux *Vieux Murs* d'Antibes, et quelques autres (1).

Mais l'événement, en cette année 1992, le « soleil » de l'Azur, c'est le centenaire du *Métropole* de Beaulieu. Une carte postale de l'époque montre cette grande villa à l'italienne, blanche devant la mer bleue, et indiquant : *« Confort moderne, plein midi, ascenseur, téléphone, omnibus à tous les trains. »* Ce qu'elle ne dit point, c'est que ce sont les mêmes propriétaires et, depuis des années, le même directeur, M. Jean Badrutt. Et quasi le même personnel, le chef Pierre Estival en tête. Pour fêter cet anniversaire, sera, de mai à octobre, proposé un menu-carte du centenaire.

Débutant par un champagne cocktail « Adam » ou « Eve » créé par J.-P. Contault et David Grimont (les deux barmen qui viennent de remporter le challenge inter-palace Côte d'Azur de l'Association des barmen de France), il se poursuit avec un choix d'entrées, poissons, viandes, desserts (sans oublier le sorbet des grands repas), parmi lesquels des plats d'autrefois, du potage Germiny aux œufs Toupinel, des filets de sole Marguery au turbot d'Antin, du tournedos Rossini au poulet du Père Lathuille, en passant par la côte de veau Foyot et le rognon Beaugé, jusqu'à la pêche Melba et aux crêpes Suzette (créées, on le sait, à Monte-Carlo).

La Reynière

(1) Mais il y a aussi de bons « bistrots » là-bas. Telle, dans une rue piétonne de Nice, *La Cave niçoise*, où je me suis régalé de sardines à la niçoise avant un lapin aux olives et un dessert (98 F), arrosé d'un côtes-de-provence Domaine de Rasque (68 F). *La Cave niçoise*, 5, rue Masséna à Nice, tél. : 93-87-99-24. Tous les jours. A Nice, encore, un petit « resto-bar », le *Lydo* (44, bd Risso, tél. : 93-89-62-19), avec des plats du jour (45 F) et une spécialité de loup en croûte de sel. Sans oublier la cave superbe (en accord avec les admirables fromages) du *Gourmet lorrain* (7, av. Santa-Fior, tél. : 93-84-90-78. Fermé dimanche soir et lundi).

Saison

Asperges

PLANTE vivace, l'*Asparagus officinalis* a une souche, appelée griffe, produisant des bourgeons charnus, les turions, qui sont ces délicieuses asperges, signe et promesse du printemps sur nos tables, légume noble – blanc, vert et violet – que ne dédaigna pas de peindre Edouard Manet. La plante, à maturité, produit de hautes tiges graciles garnies d'un fin feuillage qui retient le gel ou la rosée, et ornées de baies rouges qui intriguent les enfants, car cela ne se mange pas. En Sologne, à la pleine saison de la récolte, en mai-juin, les écoliers participaient autrefois à la cueillette avec le reste de la famille.

Si l'on utilise des paniers rectangulaires de bois, encore faut-il savoir manier avec délicatesse la gouge de fer, semblable à celle du sabotier, pour pénétrer le sol meuble et léger rassemblé en buttes sablonneuses et ne pas blesser le précieux légume ni entamer la racine. L'asperge aime le sol du Languedoc-Roussillon (60 % des 40 000 tonnes annuelles de la production française y sont cultivées), mais aussi celui des Landes, de la vallée du Rhône et de la Sologne, où sont produites de magnifiques variétés. On connaît l'asperge d'Argenteuil, la précoce, la tardive et l'admirable blanche améliorée. Il existe aussi l'asperge verte de Saint-Ouen, plus facile à cultiver et appréciée des amateurs. Ce ne sont plus que des lieux-dits : la banlieue a eu raison des aspergeraies. Ce légume connaît un cycle long : l'aspergeraie ne produit qu'après trois ans et dure – au mieux – une décennie. Fumure, buttage et désherbage – outre la cueillette manuelle – en font un produit coûteux en main-d'œuvre, rappelle très justement Maguelonne Toussaint-Samat (1).

Mais blanches, violettes ou vertes, les asperges appartiennent à une unique variété ; leur couleur dépend seulement des modes de culture et des techniques de protection de la lumière : par buttage et paillage pour les blanches ; à l'air libre, qui favorise la synthèse chlorophylienne, pour les vertes.

Comme chacun sait, les asperges se pèlent délicatement, car il convient de ne pas les casser. Cuites dans très peu d'eau, elles se mangent à toutes les sauces avec les doigts chez les Verdurin, délicatement du bout de la fourchette et à l'aide du couteau chez les Guermantes. Ceux-ci se privent des bienfaisantes « fibres », tant prisées aujourd'hui par les diététiciens et qui constituent la tige de l'asperge. Mais la passion humaine sait privilégier certains accommodements. Fontenelle, l'illustre académicien, préférait les asperges à l'huile. Ayant convié quelque ecclésiastique de ses amis à déjeuner et qui ne concevait de les manger qu'accompagnées de sauce blanche, il eut la surprise de le voir rendre le dernier soupir à sa table et de rejoindre ainsi *« la pluralité des mondes »* habités. Fontenelle alors de se précipiter à la cuisine et d'y ordonner : *« Thérèse, toutes les asperges à l'huile, bien entendu ! »* Ce bel exemple de tolérance nous permet d'énoncer les variétés de sauces usitées : mousseline, hollandaise, béarnaise, mayonnaise, ou bien encore crème aigrelette, vinaigrette ou simplement huile d'olive. Sans oublier la préparation « en petits pois », c'est-à-dire en bâtonnets de 1 centimètre et liés, selon Jules Gouffé (1867), avec un roux clair. Mais l'abbé avait rendu l'âme, comme dit Suétone, en moins de temps qu'il n'en faut pour cuire les asperges : *Velocius quam asparagi coquantur.*

Quelques minutes de cuisson suffisent pour faire s'épanouir la saveur et le parfum de cet inimitable légume, dont s'enchantait Louis XIV. Dans le potager du Roy, à Versailles, J.-B. de la Quintinie produisait des asperges dès décembre, pour le souverain. Poil-de-Carotte, plus modeste, s'étonnait – comme tous les enfants – de l'odeur *sui generis* que produit le liquide effluent, lorsqu'après déjeuner on arrose l'herbe du jardin. C'est l'asparagine, cristallisée en prismes droits, qui produit cette odeur. Les pointes d'asperges se servent en haute cuisine, en beignets, en salades plus ou moins folles, en feuilletés ou bien en flans. *Chez Conti* (72, rue Lauriston, Paris 16e, Tél : 47-27-74-67), Michel Ranvier les accommode délicatement à la « Milanese » : ce sont de vraies vertes enrobées de lichettes de jambon de Parme, couvertes de parmesan et gratinées. La sauce d'accompagnement est soit une huile d'olive extra, soit une crème à l'échalote, rehaussée de vinaigre balsamique. Tradition italienne encore, chez *Paolo Petrini* (9, rue d'Argenteuil (*sic*), Paris 1er, Tél : 42-60-56-22) où l'on prépare à la demande un fameux risotto aux pointes d'asperges.

D'aucuns n'ont pu résister à la servir en purée ! De quoi faire frémir les mânes du bon Jacques Manière, qui en voulait la simple cuisson en deux temps, queues d'abord, puis un bouillon frémissant pour les têtes. Riche en vitamines, dépurative, l'asperge semble l'idéal des régimes amaigrissants. A condition d'en choisir la sauce ! Diurétique, laxative, l'asperge est connue des Anciens. Caton, dans *De Rustica*, Pline et Juvénal ne tarissent pas d'éloges. Rabelais, le bon curé de Meudon, recommande comme eux, pour activer la pousse de ce légume, l'engrais de cornes de bélier : *« En peu de mois, vous en verrez naître les meilleures asperges du monde. Allez moi dire que les cornes de vous autres, messieurs les cocus, aient vertus telles et propriétés tant mirifiques. »* *Dixit* Panurge.

Ces franches plaisanteries gauloises devaient ravir les contemporains d'Henri III qui, selon les ligueurs, en faisait servir à ses mignons. A quelle sauce ? L'histoire ne le dit pas, mais Brillat-Savarin, dans le style parfois de « l'écolier limousin » préconise comme *« éprouvettes gastronomiques les plus sûres, un cent d'asperges, en primeurs, sauce à l'osmazône ! »*

Le *Départ des fruits et légumes du cœur de Paris, le 28 février 1969*, tel un « songe d'une nuit d'hiver » est une sculpture poignante de l'anglais Raymond Mason que l'on peut voir, comme une écharde, au chœur de Saint-Eustache. Y figure, bien sûr, l'asperge. Départ provisoire s'il en est. Guetter la première asperge de France sur nos marchés parisiens, n'est-ce point un remède digne de Pline, Celse et Gallien ? La première asperge de printemps, pour ses vertus euphoriques et apéritives, c'est un simple bonheur.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Histoire naturelle et morale de la nourriture*, Bordas 1987.

▶ **Belle sélection dans les grandes épiceries : Fauchon, Hédiard, Bon Marché et beaucoup d'autres. A signaler un arrivage régulier d'asperges des Landes chez Vigneau-Desmarets.**

Producteurs : le choix de Jean-Louis Balmisse :

– Blanches de Sologne : Ets Bourderioux 41250 Bracieux (54-46-41-38).

– Blanches des Landes : GIE Land'Asperges 40260 Castets (58-89-41-71).

– Vertes provençales : Groupement de producteurs du Vaucluse 84300 Cavaillon (90-78-31-11).







Arménie, les pierres d'alliance

Entre le Caucase et l'Euphrate, des milliers de monuments, églises, monastères, forteresses, témoignent d'une culture ancienne, née dans l'antique royaume d'Arménie, qui avait fait sienne la foi chrétienne dès le quatrième siècle. Réparti sur des territoires qui appartiennent aujourd'hui à la Turquie, à l'ex-URSS et à l'Iran, ce patrimoine est menacé, estime l'historien Patrick Donabédian (1), qui lance un appel à la coopération internationale.

« On a souvent considéré l'architecture arménienne comme une avant-garde préromane ? Quelle est sa place dans l'Histoire ?

P. Donabédian. – Avant d'aborder, au début du quatrième siècle, le tournant décisif de la christianisation, qui lui donne son identité, l'architecture arménienne, héritière d'un fonds très ancien marqué par la civilisation d'Ourartou, avait déjà eu des contacts féconds avec les grandes cultures de l'Orient (Assyrie, Perse) comme de l'Occident (Grèce, Rome). Confrontés très tôt à la nécessité de servir la religion chrétienne, les bâtisseurs arméniens ont tenté un audacieux croisement des savoirs de l'un et l'autre mondes ; ils ont élaboré des synthèses originales, et précoces, anticipant souvent des solutions adoptées plus tard par l'Europe romane.

» L'architecture arménienne entretenait à ses débuts des liens de parenté avec les écoles voisines du nord de la Syrie et de Géorgie. Mais de Byzance, elle resta distante, à la fois pour préserver l'Eglise arménienne de l'hégémonie de Constantinople et pour des raisons techniques : elle bâtissait en pierre des édifices austères, modérément agrémentés de bas-reliefs, tandis qu'à Byzance l'on recourait à la brique pour édifier des églises pittoresques, richement peintes.

– Quels sont les caractères dominants de cet art de bâtir ?

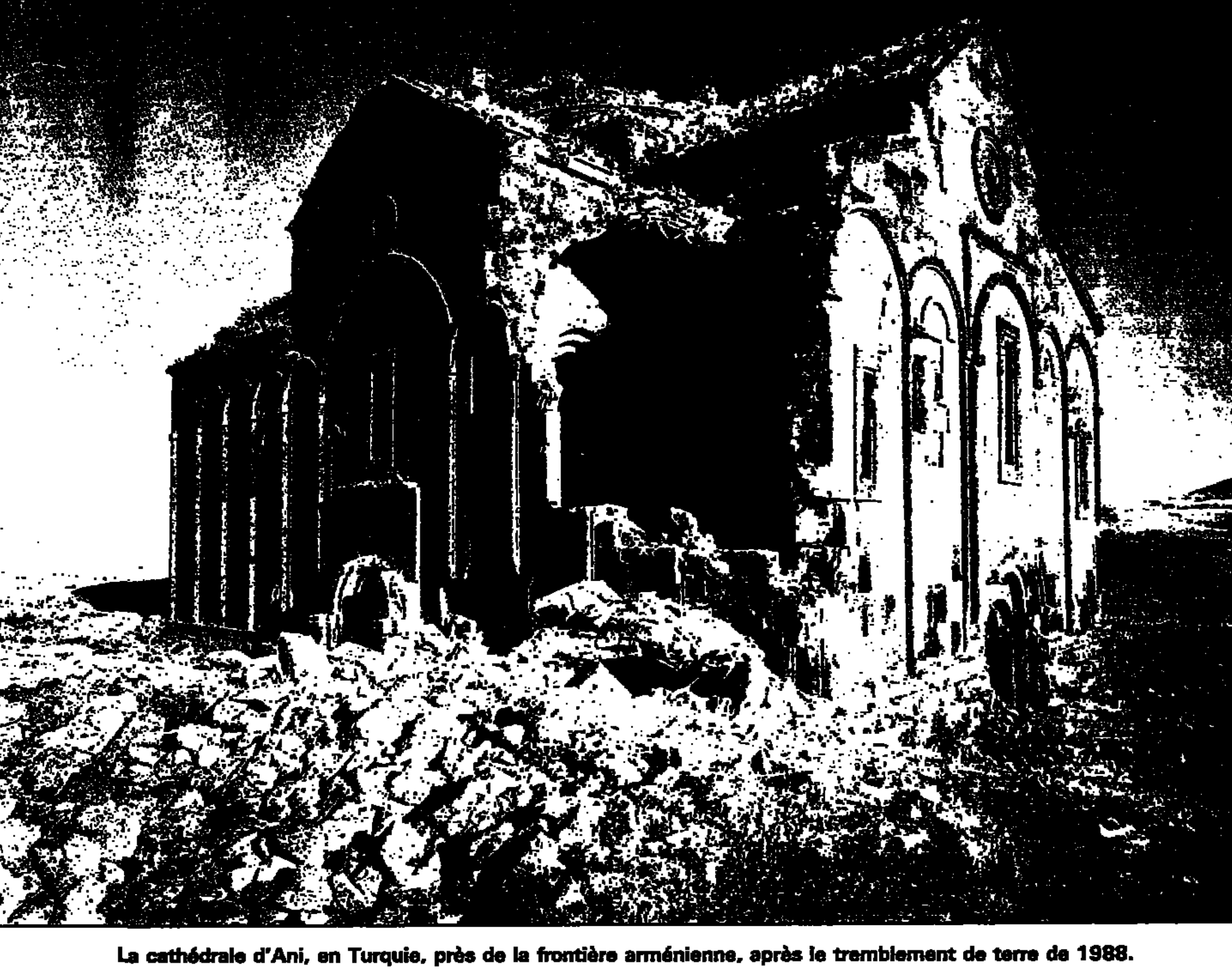
– Les milliers d'édifices arméniens encore partiellement préservés entre l'Euphrate et le Caucase attestent qu'ils avaient été conçus pour résister. L'architecture était soumise à des impératifs de deux sortes. L'idéologie, premièrement, exigeait que l'on associât le symbole du royaume des cieux, c'est-à-dire l'hémisphère de la coupole coiffée d'une pyramide ou d'un cône, à la croix, solidement ancrée dans le sol. La nature, deuxièmement, fournissait les constructeurs en pierres volcaniques colorées et faciles à tailler, mais exigeait que l'on tienne toujours compte du risque sismique.

– Quelles ont été les techniques employées ?

– Les constructeurs arméniens ont mis au point et pratiqué la technique du blocage : une sorte de béton fait de chaux et d'éclats de pierre, coulé entre deux parements de blocs de pierre soigneusement taillés. Les formes équilibrées privilégiées par les plans, proches du carré, étaient aussi destinés à offrir une plus grande résistance aux secousses sismiques. Mais cela n'empêche pas un élan, une verticalité soulignée par des piliers fasciculés et de fines arcatures qui ont fait évoquer par certains commentateurs, à propos de la cathédrale d'Ani, par exemple, bâtie autour de l'an 1000, une « prémonition de l'art gothique ».

– Quel rôle a joué l'architecture religieuse arménienne à l'égard de l'Occident ?

– Un rôle précurseur, certainement par la chronologie. Une filiation directe des chrétiens d'Orient vers l'Occident, peut-être pas. Il semble que des solutions élaborées à partir des mêmes héritages, pour les mêmes buts et sous les mêmes influences se manifestent un peu plus tard dans l'Europe médiévale. Donc, deux évolutions parallèles plutôt, décalées dans le temps.



La cathédrale d'Ani, en Turquie, près de la frontière arménienne, après le tremblement de terre de 1988.

– Malgré une histoire extrêmement mouvementée, de brèves périodes de prospérité et de calme alternant avec les guerres, les invasions, les divisions, les massacres, on remarque une exceptionnelle continuité de l'art de bâtir. Comment l'expliquez-vous ?

– L'architecture est, avec l'enluminure des manuscrits, une manifestation majeure du génie artistique propre à ce peuple. Le patrimoine est considérable, des milliers de monuments, avec une palette chronologique immense qui s'étend sur un millénaire et demi, depuis le quatrième siècle jusqu'à la période moderne. En apparence, le style n'évolue pas beaucoup ; mais en réalité on observe une grande diversité dans laquelle des influences se manifestent ; l'architecture chrétienne d'Arménie se distingue même par une particulière ouverture aux échanges avec les arts musulmans, notamment du temps des Seldjoukides, aux douzième et au treizième siècles. Mais elle reste fidèle à un idéal esthétique et soumise aux contraintes que nous évoquions plus haut.

– L'Arménie, l'Iran et la Turquie possèdent sur leurs territoires respectifs des éléments nombreux du patrimoine architectural arménien. Quel est leur état de conservation et quelle a été l'attitude des autorités de ces différents Etats à l'égard de ces témoignages culturels ?

– En République d'Arménie, la densité du patrimoine, essentiellement constitué d'églises paroissiales et de monastères isolés dans la montagne, est telle qu'elle est difficile à imaginer : plus de quatre mille monuments majeurs avaient été repérés. Jusqu'à la crise économique des années 90-91, la situation n'était pas mauvaise. Après les destructions du régime stalinien, qui avaient duré jusque dans les années 30-40, de nombreuses campagnes de travaux ont été lancées, après la guerre, sur un grand nombre de monuments : on est même allé dans certains cas jusqu'à la reconstruction, car la population désirait fortement voir ses monuments reconstruits.

» On peut distinguer deux périodes : la période bureaucratique, jusque vers 1975. Ensuite – j'étais moi-même en Arménie – on a vu se former un mouvement de masse. Des groupes de sauvegarde se sont créés dans les instituts de recherche, au Matenadaran, la grande bibliothèque de conservation des archives et des manuscrits, dans les grandes entreprises et ont protesté publiquement contre les mauvaises restaurations ou l'état d'abandon de certains monuments : alors le gouvernement a été contraint d'agir. Une administration nouvelle a été créée, avec rang de ministère, dotée de moyens importants.

– C'était une véritable initiative populaire ?

– Oui, c'était un cas exceptionnel à cette époque-là, de pression populaire qui parvient à faire aboutir une revendication. Les restaurations ont repris : des monastères dans le nord du pays, Makaravank, Makenots, des églises autour du lac Sevan, l'église paroissiale de Garni. Avant 1975, le temple antique de Garni, seul exemple d'architecture hellénistique sur le territoire de l'ex-URSS, avait fait l'objet d'une restauration-reconstruction, après l'inventaire exhaustif des pierres, l'étude des vestiges, un travail très sérieux sous la direction de feu Alexandre Sahinian, l'un des meilleurs archéologues de l'époque.

– Le monastère de Gheghard semblait également en bon état ?

– Oui, mais il appartient à l'Eglise, qui a assuré un entretien constant, seule manière de sauvegarder véritablement les édifices.

– Quelle est la situation actuelle ?

– Depuis deux ans, depuis la crise, les moyens considérablement réduits ne permettent plus de faire face aux immenses besoins : les chantiers sont arrêtés, les architectes des monuments historiques et les tailleurs de pierre sont sans emploi. L'argent n'a plus de valeur ; l'Arménie manque de tout, même de bois pour les échafaudages ; sous l'effet du blocus, elle est privée de moyens énergétiques, au point que l'on parle de rouvrir la seule centrale nucléaire du pays, pourtant très dangereuse.

» Or, la situation physique des monuments s'est aggravée. Outre l'entretien régulier qui serait nécessaire, il faudrait réparer les dégâts consécutifs au tremblement de terre du 7 décembre 1988 : tout le nord du pays a été touché, dans les zones proches de l'épicentre, les monuments ont été rayés de la carte, mais on a constaté des dommages dans des secteurs plus éloignés : le très beau monastère de Marmachen, datant des dixième et onzième siècles, a souffert : il y a une grave fissure dans la coupole.

– Quelles sont les urgences ? Dans un pays en proie à d'autres manques plus vitaux encore, pensez-vous qu'il y ait place pour ce genre de sauvetage ?

– Je ne crois pas qu'on puisse, parce que la situation est dramatique dans d'autres domaines, dire qu'on ne peut pas agir dans celui-là. Il y a en Occident des administrations séparées vouées à agir dans des secteurs différents.

» La coopération existe : après le séisme, une liste des dommages a été établie. L'Italie, qui est l'un des pays avec la France et les Etats-Unis les plus engagés dans l'étude et les recherches de ses universitaires sur ces sujets, a choisi deux monuments qu'elle parraine : des missions ont été envoyées, des analyses commandées, des projets préparés, des machines expédiées. Le chantier de l'église de Talin, du septième siècle, dont il fallait renforcer les structures, a fait l'objet d'une intervention italienne ponctuelle. L'Allemagne, ou plus exactement le Land de Hesse, parraine un autre monument, une forteresse du dixième siècle, Amberd. La France, pour le moment, n'a rien entrepris de comparable. Des architectes des monuments historiques arméniens ont été reçus en stage à l'école de Chaillot, mais on pourrait espérer que cette coopération devienne permanente et surtout s'élargisse.

– Quelle est la situation en Iran ?

– Il y a eu de longue date des initiatives privées et venant d'organisations arméniennes, comme les chantiers de jeunesse de l'association Terre et culture, qui ont trouvé un accueil favorable en Iran. Le patrimoine est constitué essentiellement par des monastères, Saint-Thaddée, lieu de pèlerinage annuel pour les Arméniens d'Iran, Saint-Etienne, l'église de Tzor-Tzor, dans le nord-ouest du pays, et par les quartiers édifiés et habités par des communautés arméniennes à partir du dix-septième siècle, comme celui de la Nouvelle Djoulfa, à Ispahan. L'attitude des autorités iraniennes n'a pas été modifiée par la révolution islamique, et il s'agit d'une situation d'autant plus intéressante qu'elle est l'exemple d'un engagement actif des autorités d'un pays musulman dans la restauration des monuments chrétiens arméniens. En retour, un accord vient d'être signé pour la restauration de la mosquée iranienne d'Erevan et les Arméniens font appel à des architectes iraniens.

– Que sait-on de l'état de conservation des monuments dans l'est de la Turquie ?

– Après la première guerre mondiale et le génocide des populations arméniennes, et jusque dans les années 50, ces régions étaient pratiquement inaccessibles. Il faut rendre hommage au travail considérable et aux résultats des missions effectuées année après année par les archéologues français, M. et Mme Thierry qui ont retrouvé, et même découvert un grand nombre de monuments ; ils ont constitué ainsi un répertoire des vestiges encore visibles, dans des régions vidées de leurs habitants d'origine, et où le patrimoine, essentiellement lié au culte, était laissé à l'abandon.

» Les grands sites visités sont aujourd'hui peu nombreux, on connaît surtout l'église d'Aghtamar, sur le lac de Van (pour la première fois, le ministère turc de la culture a publié en 1990 une brochure sur ce monument prestigieux), et les vestiges de la cité médiévale d'Ani. Mais leur intérêt pour les touristes étrangers est grand et pourrait être, parmi d'autres, un motif de mobilisation pour les autorités. Or les effets du tremblement de terre de 1988 se sont fait sentir aussi de ce côté-là de la frontière, en Turquie : l'angle nord-ouest de la cathédrale d'Ani, construite il y a mille ans, chef-d'œuvre de l'architecte arménien Trdat auquel on doit également la restauration de Sainte-Sophie de Constantinople, s'est effondré, comme ont pu le constater durant l'été 1991 les visiteurs étrangers à nouveau autorisés, après une longue interdiction, à prendre des photos sur le site.

» Les fouilles menées à Ani à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, avaient correspondu à une véritable découverte du site : un éperon rocheux, entre deux canyons assez profonds, où avait été bâtie la capitale du royaume bagratide aux dixième et onzième siècles. Elle possédait encore une partie de sa double ligne de remparts, les éléments d'un habitat rupestre et des vestiges de ses nombreuses églises. Interrompues après la guerre de 1914, les recherches n'ont jamais pu être reprises (des travaux de dégagement ont eu lieu depuis 1988) et l'accès même du site a longtemps été interdit aux étrangers car les autorités turques avaient déclaré ce secteur proche de la frontière avec l'URSS, zone militaire.

– Quels sont les éléments nouveaux dans la situation politique et les relations entre ces différents Etats ?

– L'un des éléments qui nous poussent à agir est bien évidemment la situation politique nouvelle : les relations entre la République d'Arménie, qui est indépendante depuis le référendum de septembre 1991, et la Turquie sont en train de changer. Même si elles n'ont pas été suivies d'effets pour l'instant, on a noté les déclarations de bonne volonté de l'ambassadeur turc à Moscou qui, en avril 1991, à deux reprises, lors d'une visite à Erevan, et au cours d'un entretien avec le catholicos, chef religieux des Arméniens, à Etchmiadzine, a exprimé l'intention de la Turquie de prendre soin des monuments arméniens et d'entreprendre les travaux de restauration nécessaires. Ce serait une faute de laisser passer une opportunité qui se présente pour la première fois.

– Quel peut être le rôle de l'UNESCO ?

– Aucun de ces monuments n'est inscrit sur la liste du patrimoine mondial car la demande ne peut venir que du pays qui les possède. Il faut établir la liste des monuments qui nécessitent une aide d'urgence, faire sauter les barrages institutionnels, et faire admettre l'idée de missions scientifiques internationales. Et même d'une coopération avec les équipes d'architectes arméniens, qui sont parfaitement formés et compétents, sous l'égide d'institutions internationales, avec l'apport de financements étrangers.

» Le World Monuments Fund, basé à New-York, a fait une proposition en ce sens au gouvernement turc, pour participer à des campagnes de sauvetage si des architectes arméniens étaient associés aux études et aux travaux, mais il n'y a pas eu de réponse jusqu'à présent. La College Art Association, de New-York également, qui rassemble treize mille personnes, a écrit, en février dernier, au premier ministre turc, M. Demirel, pour l'alerter sur la nécessité d'intervenir pour sauver Ani.

» Je crois que le moment est venu : dans les milieux dirigeants turcs, les consciences sont mûres, les déclarations le montrent. Si l'on accepte l'idée que les monuments arméniens de Turquie font partie du patrimoine mondial, il faut les entretenir et le pays peut faire appel à la communauté internationale. La main est tendue du côté arménien. Une certaine attente s'exprime du côté américain. Tout le monde a intérêt à une politique d'échange et de coopération. »

Propos recueillis par
Michèle Champenois

---

(1) Historien de l'art, diplômé des facultés de Nanterre et de Leningrad, auteur de deux thèses de doctorat sur l'art de l'Arménie médiévale, coauteur avec Jean-Michel Thierry de l'ouvrage intitulé *les Arts arméniens* (éditions Citadelles), Patrick Donabédian enseigne à l'Ecole nationale des langues orientales. Issu d'une famille d'origine arménienne établie à Marseille, il a étudié l'histoire de l'art à l'université d'Erevan et répertorié de nombreux monuments de l'Arménie alors soviétique, où il a vécu plusieurs années. Il préside une association, le Centre d'étude et de conservation des monuments historiques arméniens.